

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15624 – 7 F | JEUDI 20 AVRIL 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

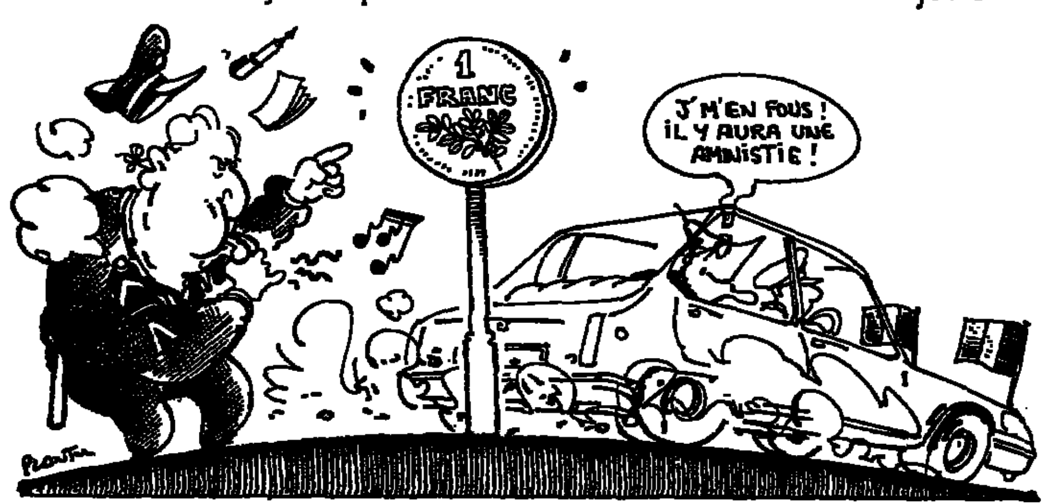
Le chef de l'opposition espagnole blessé dans un attentat à la voiture piégée

LE PRÉSIDENT du Parti populaire espagnol, *José Maria Aznar*, a été très légèrement blessé, mercredi 19 avril dans la matinée, à Madrid, dans un attentat à la voiture piégée. Selon la police, cet attentat *porte la marque de l'organisation* séparatiste basque ETA. Par ailleurs, la justice espagnole a décidé d'inculper quatorze personnes, dont Rafael Vera, l'ancien secré*taire d'Etat à la sécurité, dans le* dossier des Groupes antiterroristes de libération (GAL), qui avaient combattu l'ETA dans les années 80.

Lire pages 6 et 36

M. Chirac se défend de vouloir rompre avec le « franc fort »

La devise française a perdu 5 centimes face au mark en deux jours



LA POLÉMIQUE autour de la Banque de France entre Edouard Balladur et Jacques Chirac prend de l'ampleur. Le franc en est affecté. Mardi 18 avril, il a perdu plus de 3 centimes face au mark, et, mercredi 19 avril, en début de matinée, il cédait 2 centimes de plus, s'échangeant à 3,54 francs pour un mark.

Le premier ministre fait grief au *maire de Paris d'avoir formulé des* critiques à l'encontre de la Banque de France qui risquent de *« menacer notre monnaie »*. Le maire de Paris a répliqué qu'il est partisan du *« franc fort »*, mais a adressé une nouvelle réprimande au gouverneur de la banque, estimant que la définition de la politique salariale ne relève pas de sa compétence. Alain Juppé a accusé, mercredi matin, M. Balladur de donner *« un tour quasiment haineux »* à la campagne. *« Quand on est un homme d'État, a-t-il ajouté, on ne met pas la monnaie au centre du débat. »*

Pour sa part, Jacques Delors, président du comité de soutien de Lionel Jospin, a déclaré au *Monde*, mercredi matin, qu'il s'étonnait *« de cette polémique, de la part de gens qui ont apporté leur soutien au traité de Maastricht »*. L'ancien président de la Commission européenne estime qu'il est *« normal que la Banque de France défende son point de vue devant l'opinion publique »*.

Lire pages 8, 17 et 23

Le procès de M. Carignon s'ouvrira le 15 mai à Lyon

Le maire de Grenoble risque dix ans de prison

ALAIN CARIGNON comparaîtra le 15 mai 1995 devant le tribunal correctionnel de Lyon. Détenu depuis le 13 octobre 1994, le maire de Grenoble et ancien ministre de la communication d'Edouard Balladur devait recevoir, mercredi 19 avril, sa *citation à comparaître. Mis en examen* pour corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins, il risque une peine de dix ans de prison. Sept autres prévenus devront se présenter devant la sixième chambre correctionnelle, parmi lesquels Jean-Louis Dutaret, ami et conseiller de M. Carignon et ancien PDG de la Sofirad, Jean-Jacques Prompsy, ancien « patron » de l'eau au sein de la Lyonnaise des eaux, et Marc-Michel Merlin, PDG de plusieurs sociétés du groupe Merlin.

L'affaire Carignon entre ainsi de façon spectaculaire dans sa dernière phase de jugement, la justice ayant poussé les feux en dépit de plusieurs hésitations de la chancellerie. En à peine plus d'un an d'enquête, le juge d'instruction Philippe Courroye a mis au jour un système de prévarication et de corruption installé à l'occasion de la privatisation du *marché de l'eau à Grenoble. Dans* son ordonnance de renvoi rendue mardi 18 avril, et qui compte cent pages, le juge Courroye détaille le contrat de concession du service public des eaux de la ville décidé dès 1987 et voté en juillet 1989, ainsi que le pacte de corruption passé à cette occasion avec le groupe Merlin et la Lyonnaise des eaux.

« L'information a démontré que la somme de ces libéralités, soit plus de 21 millions de francs, peut s'interpréter comme le prix payé par les concessionnaires [du service des eaux] *au maire de Grenoble en contrepartie de l'accomplissement d'un acte de sa fonction*, précise l'ordonnance de renvoi. *Il existe en outre de fortes probabilités pour que le coût de ces avantages versés par les sociétés concessionnaires ait été refacturé en bout de chaîne aux usagers et consommateurs du service public délégué. »* Le juge Courroye conclut ainsi : *« En totale contradiction avec les démentis sommaires et systématiques opposés par Alain Carignon (...), ces multiples charges viennent administrer la preuve de la mauvaise foi et de la prévarication du maire de Grenoble. »* Le procès, qui s'ouvrira le 15 mai, à un mois des élections municipales, pourrait mettre un terme à la carrière politique du maire de Grenoble.

Lire page 12

Les intellectuels dans la campagne



L'élection présidentielle ne semble guère soulever l'enthousiasme des intellectuels, qui n'accordent leur soutien à l'un ou l'autre des candidats qu'avec des réserves. p. 30

L'image brouillée d'Edouard Balladur

La campagne électorale a brouillé l'image d'Edouard Balladur, qu'on a vu abandonner sa traditionnelle réserve pour s'offrir des bains de foule. Ceux qui le connaissent mettent l'accent sur la complexité d'un homme qui s'est employé, au fil des années, à composer son personnage. p. 16

Un entretien avec Jean-Marie Cavada

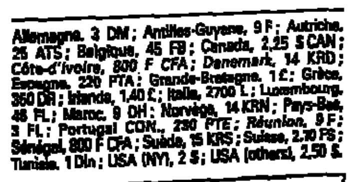
Le président de La Cinquième veut regrouper plusieurs télévisions publiques dans un groupement d'intérêt économique afin de créer une « télévision d'action culturelle » française apte à rivaliser avec les Anglo-Saxons. p. 34

Les éditoriaux du « Monde »

Bégaiements en Bosnie ; *Le franc ballotté.* p. 17

Jacques Chirac au « Grand Jury RTL-Le Monde »

Le maire de Paris, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », jeudi 20 avril à 18 h 30.


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Les lettres retrouvées de l'impératrice ardente

CATHERINE II DE RUSSIE (1729-1796), née Sophie Frédérique von Anhalt-Zerbst, était une femme de tête, protectrice des arts et des philosophes des Lumières, grande réformatrice de la Russie et impitoyable dépeceuse de la Pologne. Mais l'Histoire a également retenu de cette souveraine un tempérament ardent qui ne trouvait aucun répondant chez son époux, le tsar Pierre III, débile physiquement et intellectuellement, qu'elle déposséda du pouvoir et fit assassiner en 1762. Celle qu'incarna de manière somptueuse Marlene Dietrich dans le film *L'Impératrice rouge* de Josef von Sternberg avait un goût prononcé pour les officiers de sa garde.

Elle les faisait sélectionner par son aide de camp, le maréchal Grigori Potemkine, celui-là même qui faisait construire des villages en carton-pâte lors des déplacements de la tsarine pour dissimuler la misère dans laquelle vivaient les moujiks. Avant d'accéder à la couche impériale, les élus devaient effectuer une période d'essai dans les bras de la dame de compagnie de la Grande Catherine, la comtesse Burce. L'un de ces officiers – Ivan Rimski-Korsakov, *un aïeul du célèbre compositeur* –, pour lequel Catherine éprouvait des sentiments enflammés, eut la malchance d'être surpris en compagnie de la comtesse Burce bien après la fin de son « noviciat ».

De colère, Catherine chassa l'infidèle de la cour de Saint-Pétersbourg, non sans s'être auparavant assurée de son silence avec force roubles-or. Dans ses bagages, Ivan Rimski-Korsakov emmenait une liasse de lettres de l'impératrice reliées de maroquin rouge. Ce sont ces lettres qui viennent d'être découvertes par Christiane Dupré, une antiquaire installée en Angleterre dans le comté de Wiltshire. Spécialisée dans les autographes royaux et impériaux, Christiane Dupré a découvert ce trésor chez un marchand suisse, qui l'avait lui-même acheté à un descendant impécunieux de la famille Rimski-Korsakov.

« Je suis submergée par l'impatience, Ô ma créature divine ! Si tu n'arrives pas vite, je te ferai rechercher dans toute la ville ! », écrivait par exemple Catherine. Il semble bien que l'officier répondit sans retard à l'impérial désir puisqu'on peut lire, toujours sous la plume de la tsarine, dans une autre lettre : *« Tout sculpteur devrait faire ta statue, tout peintre ton portrait, tout poète chanter ton éloge. Toutes mes pensées sont tournées vers les heures merveilleuses que nous avons passées ensemble. »*

Ces lettres seront mises en vente au mois de juin lors de la très renommée *Antiquarian Book Fair* de Londres. Selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, la ville natale de Catherine II, Zerbst, dans le Land de Saxe-Anhalt, aimerait bien acquérir ces manuscrits pour enrichir le musée, que cette petite ville, située dans l'ancienne RDA, veut consacrer à la fille la plus illustre de la cité. Mais le prix affiché, 38 000 livres sterling (environ 300 000 francs), est pour l'instant hors de portée de l'association promotrice du projet.

Luc Rosenzweig

Martyr de la cause des enfants



IQBAL MASIH

UN JEUNE PAKISTANAIS de douze ans, Iqbal Masih, qui avait mené une campagne internationale *contre le travail des enfants, a été* assassiné, dimanche 16 avril, près de Lahore. Agé de quatre ans quand il avait été vendu pour 16 dollars américains par ses pa*rents à un fabricant de tapis*, Iqbal s'était affranchi de sa condition de quasi-esclavage après avoir rencontré l'animateur d'un « Front de libération » militant contre le travail des enfants. *Depuis, il s'était* rendu en Suède et aux Etats-Unis plaider la cause des six millions de jeunes Pakistanais qui partagent son sort. Ses témoignages avaient ému l'opinion internationale.

Sa croisade n'avait pas tardé à produire des effets dans son pays, où le gouvernement avait commencé à fermer des douzaines de fa*briques de tapis, notamment dans* la région de Lahore. Le premier ministre, Benazir Bhutto, s'était personnellement engagée à combattre le travail des enfants mais elle s'est *heurtée à la toute-puissance des* groupes de pression économiques qui tirent profit de cette « rente ».

L'épilogue sanglant qui conclut la croisade d'Iqbal attire de nouveau *l'attention sur la situation des* droits de l'homme dans cette région du Pakistan, là même où deux chrétiens avaient été condamnés à mort en première instance pour blasphème contre l'islam avant d'être finalement acquittés, en février.

Lire page 36

Le cycle du malheur mexicain

« ABRÉGER la récession » : c'est en substance l'objectif que *s'assigne actuellement le pré*sident mexicain Ernesto Zedillo ; c'est une des justifications qu'il donne à son plan de rigueur au fil des entretiens. Aujourd'hui, en effet, il est clair que le Mexique n'affronte pas seulement une crise de liquidités, mais une crise économique et financière, qui pourrait se prolonger au-delà de 1995. Et l'onde de choc, qui n'a pas fini d'ébranler l'Amérique latine et les marchés financiers, sera un des sujets de réflexion pour l'assemblée de printemps du FMI, à la fin de cette semaine.

Auparavant chéri des investis*seurs*, présenté en modèle de conversion aux sains principes d'économie libérale et de gestion orthodoxe, le Mexique a été contraint d'abord à une forte dévaluation de sa monnaie puis à un *« programme d'ajustement structurel »* avec tous ses ingrédients : hausse des impôts (une augmentation de 50 % de la TVA) et des *tarifs publics*, contrôle rigoureux de la masse monétaire, décrochage des salaires. Cela, en dépit d'un dispositif d'aide massif des Etats-Unis, des Banques centrales et des organismes financiers *internationaux* : 47 milliards de dol*lars ! Si le Mexique* n'a pu s'entendre avec les banques commerciales sur un crédit à *moyen terme de 3 milliards de* dollars, il vient de recevoir de Washington une somme équivalente. Celle-ci s'ajoute aux 5 milliards avancés précédemment par *les Etats-Unis, qui se sont engagés* à fournir au total 20 milliards de dollars, en prêts et en garanties de crédits.

La conjonction d'un déficit croissant des paiements courants (échanges de services et de marchandises + service de la dette), atteignant 8 % du produit intérieur brut, et d'un retournement *des flux de capitaux en 1994 a dé*réglé la mécanique mise en place par le Mexique pour assurer son développement. Le gouvernement avait misé sur l'ouverture (commerciale et financière) et les privatisations pour résorber le déficit public et réduire l'inflation. Il y a largement réussi. Mais, pour compenser le déséquilibre des paiements courants, dû à un déficit commercial croissant et à une dette encore élevée (40 % du PIB), le Mexique a eu de plus en plus besoin des capitaux étrangers. Et du coup il n'a pas cherché à contrôler les flux, laissant se gon*fler les entrées de capitaux à court* terme (de un à six mois).

En 1994, s'est produit un double choc. D'une part, les désordres politiques (révolte du Chiapas le *1er janvier, assassinat du candidat* officiel à l'élection présidentielle, Luis Colosio, le 23 mars, puis du secrétaire général du parti au pouvoir, le 28 septembre) ont jeté le *doute sur la stabilité politique du* pays. Les capitaux privés à court terme ont fui plus vite encore qu'ils n'étaient venus, malgré le relèvement des taux d'intérêt : le *Mexique, considéré jusque-là* comme un eldorado, devenait un risque. D'autre part, l'afflux de capitaux avait provoqué une surévaluation du peso impossible à tenir. *Faute d'avoir dévalué, et suffisam*ment, la Banque centrale a consommé la quasi-totalité de ses réserves, déjà tombées de 25 milliards de dollars en début d'année à 17 milliards en début d'automne. La Banque centrale à sec, il avait fallu laisser *« flotter »* le peso.

Pour recouvrer l'indispensable confiance des investisseurs, le Mexique doit prouver sa capacité à rétablir ses comptes. Le gouvernement a dû s'engager à réduire le déficit de la balance courante sur 1995, en restreignant la demande et la circulation monétaire, à diminuer les dépenses publiques et à *augmenter les recettes de l'Etat*. Le premier plan, présenté fin décembre, n'a pas suffi. Les capitaux ne sont pas revenus. La monnaie mexicaine, qui a perdu la moitié *de sa valeur depuis sa première* dévaluation, à la veille de Noël, ne remonte toujours pas, et les réserves de la Banque du Mexique restent très basses, malgré l'aide internationale.

Le « tour de vis » imposé est à la hauteur des garanties apportées par les Banques centrales et le FMI. Il vise notamment à obtenir sur l'année un excédent des comptes publics atteignant 4,4 % du PIB, qui fait apparaître l'exigence de l'Union économique et monétaire européenne – un déficit *inférieur à 3 % du PIB – comme* une aimable plaisanterie. Combien de pays industrialisés accepteraient une telle contrainte ? *« Personne ne va aimer cela*, reconnaissait Ernesto Zedillo. *Mais c'est ce dont la pays a besoin. »*

Il s'agit de donner aux marchés financiers un *« signal fort »* et de rétablir les comptes extérieurs. *Mais cela se fera au prix d'une ré*cession sévère. La montée des taux d'intérêt (qui dépassent les 70 %) et les restrictions monétaires vont aboutir à une chute de la production.

Guy Herzlich

Lire la suite page 17

ÉCONOMIE L'inflation se ralentit en Chine sans que la croissance économique ne fléchisse, selon les statistiques officielles publiées le 18 avril. Les efforts du gouvernement commenceraient à payer. En fait le régime a perdu le contrôle dont il disposait sur l'économie et la société avant le début des réformes. ● DES DISPARITÉS croissantes entre les régions se cachent derrière ces résultats. Le dénuement de certaines zones du Shaanxi contraste avec le développement de villes comme Urumqi, qui profite de l'ouverture au commerce avec l'Asie centrale. ● LA BANQUE MONDIALE table toujours sur un ralentissement de la croissance en Chine dans les prochaines années, ramenant celle de l'Asie dans son ensemble à 7,7 % par an. Avec 5,4 % par an, l'Asie du Sud devrait talonner celle de l'Est, et le commerce international devrait tirer l'économie mondiale.

Les autorités chinoises ont du mal à contrôler l'inflation

Les chiffres flatteurs de la croissance et de l'indice des prix annoncés le 18 avril masquent des disparités régionales de plus en plus fortes et mal connues

PÉKIN
de notre correspondant

Les autorités chinoises ont annoncé avoir enregistré un succès initial dans la lutte contre l'inflation, la hausse des prix de détail s'étant ralentie en mars pour le cinquième mois consécutif, tout en maintenant un rythme de croissance relativement élevé. Cependant, ce succès à l'échelle nationale semble quelque peu artificiel et paraît masquer des disparités géographiques croissantes.

Le Bureau des statistiques a annoncé, mardi 18 avril, une croissance de 11,2 % du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre par rapport à la même période l'an dernier. Dans le même temps, le taux de l'indice des prix à la consommation, incluant les services, tombait à 21,3 % en mars. La moyenne annuelle de 1994 pour cette mesure précise était de 24,2 %. Apparemment, les efforts pour contrôler le crédit, freiner les investissements en capitaux fixes et remettre de l'ordre dans la production agricole commencent donc à payer.

Toutefois, le gouvernement s'abstient de chanter victoire, pour plusieurs raisons. La première est que l'inflation commençait déjà à céder du terrain au début de 1994, quand les prix se sont emballés à nouveau sous la pression des problèmes agricoles. La libéralisation des prix de l'alimentation et la hausse du prix d'achat par l'Etat de la production aux paysans avaient notamment provoqué l'envolée des prix du riz.

La stratégie actuelle du gouvernement est de canaliser une partie majeure des investissements dans le secteur agricole, ou, sur une base annuelle, ils ont progressé de 90 % au cours du premier trimestre, et l'énergie (40 % pour la même période). Mais un facteur dominant de la pression inflationniste réside dans le déficit du secteur industriel public, où le gouvernement est contraint de subventionner lourdement les entreprises afin de maintenir l'emploi. Le premier ministre, Li Peng, s'est pour sa part engagé à ramener l'inflation à 15 % cette année.

De l'avis même des autorités, les derniers chiffres officiels ne donnent pas une mesure plus rigoureuse de l'état de l'économie chinoise que les précédents. Le Bureau des statistiques reconnaît leur imprécision, due à la difficulté d'obtenir des statistiques honnêtes dans bien des régions du pays. Les statistiques nationales, dans ces conditions, n'ont qu'une valeur relative.

PERTE DE CONTRÔLE

A ce titre, un phénomène inquiète le gouvernement : tandis que les villes situées sur la côte paraissent avoir effectivement connu une inflation plus faible en raison du poids des produits importés, à prix stables, dans la composition de la consommation, plusieurs grosses cités de l'intérieur, où la consommation est alimentée surtout par la production nationale, n'ont pas réussi à freiner la hausse moyenne des prix. L'éventail, en mars, va d'un taux annuel de 10 %-11 %, dans des villes comme Canton, à 23,4 %, à Chongqing, dans le Sichuan (Sud-Ouest). Ce déséquilibre est porteur de tensions à l'échelle nationale.

La bataille des prix est, avec la corruption, le terrain sur lequel le régime est conscient qu'il a enregistré une perte de contrôle considérable sur la population par rapport à la situation qui prévalait au début de l'ère des réformes. C'est ce mobile qui inspire les décisions prises d'instaurer en Chine des outils économiques plus sophistiqués, inspirés de ceux dont disposent les gouvernements occidentaux, comme la création d'une banque centrale et d'un marché des bons du Trésor.

Le handicap du gouvernement dans cette bataille réside dans le peu d'autorité dont il dispose pour réformer le secteur public, du fait de la justification par l'emploi de l'idée même du *« socialisme de marché »*. Un journal de Shanghai a prédit que le chômage frapperait 18 millions de citadins à travers le pays en l'an 2000, chiffre émanant d'une étude du ministère du travail sur l'impact des restructurations – pourtant timides – envisagées dans les entreprises publiques. A ces citadins s'ajoutent les quelque 60 à 100 millions de ruraux qui hantent les centres urbains à la recherche d'emplois temporaires sur les chantiers de construction. Au total, on estime à 200 millions le nombre des paires de bras « inutiles » dans les campagnes à l'horizon du XXI[e] siècle.

Autant dire que la menace de la bombe à retardement plantée dans le sol chinois par la politique de Mao – aujourd'hui abandonnée –, consistant à combattre la dissuasion nucléaire par la prolifération des naissances, n'a pas fini de peser sur le développement économique du pays. Ce qui, en retour, relativise quelque peu les fastes du « miracle économique chinois » et les projections ultra-optimistes qu'on lit en provenance d'instances prévisionnelles attachées à tirer des courbes linéaires à partir des succès modestes enregistrés ces dernières années.

Francis Deron

La palme pour Pékin

Le caractère artificiel de la tendance à la modération enregistrée au cours du premier trimestre se trouve illustré par le fait que la palme de la lutte contre l'inflation revient, sur cette période, à la ville de Pékin. Le gouvernement, qui craint tout particulièrement le mécontentement populaire dans la capitale, y concentre donc naturellement les efforts pour freiner la hausse des prix, surtout dans une période politiquement sensible comme l'approche de l'été.

Les anciennes « bases révolutionnaires » vivent dans la misère

NANNIWAN
de notre envoyé spécial

La jeune femme, bien mise et plutôt jolie, se fige au garde-à-vous, dans l'entrée de l'exposition de photographies historiques. Puis, comme elle le fait pour ses « clients », elle débite un laïus appris par coeur : *« Chers camarades dirigeants, soyez les bienvenus... »* Fou rire. Elle ne s'est pas aperçue qu'il n'y a pas de *« camarade dirigeant »* parmi ses interlocuteurs. La demi-douzaine de Français auxquels elle récite son texte ne s'étaient pas annoncés.

De tous les lieux saints de l'épopée communiste, Nanniwan, dans le nord de cette province déshéritée du Shaanxi, au sud de la boucle du fleuve Jaune, est un des plus instructifs dans la Chine du crépuscule de Deng Xiaoping. C'est ici qu'a été « inventé », en 1935, le *goulag* chinois : l'embrigadement de foules pour la mise en valeur de terrains insalubres. Cette vallée marécageuse était infestée de moustiques. Un grognard communiste, Wang Zhen, en fit une région où, dit le chromo mis en chanson, *« on mangeait du porc une fois par semaine »*. Qu'importe si on comptait comme *« volontaires »* des populations à l'enthousiasme forcé ainsi que des prisonniers. La formule sera répétée dans les vastes étendues que la Chine communiste récupérera sous sa coupe : Xinjiang, Tibet, etc.

L'endroit ne figure plus sur l'itinéraire des voyages organisés. Pourtant, des *« camarades dirigeants »* s'y montrent parfois. Le président Jiang Zemin, le premier ministre Li Peng, et jusqu'au plus jeune membre de l'actuelle direction, Hu Jintao, ont retracé le chemin de croix des anciennes « bases révolutionnaires », dont Nanniwan est peut-être la plus légendaire. Quand le rocker national Cui Jian a voulu s'emparer de la rengaine un peu niaise *Ah ! que Nanniwan est un bel endroit*, pour la rythmer au goût du jour, ce furent de hauts cris dans les rangs des gérontes, conclus par une interdiction de scène qui dura deux ans.

BATAILLES HOMÉRIQUES

On pourrait donc s'attendre à ce que Nanniwan, comme toute la région située à proximité de Yan'an, l'ancienne capitale de guerre de Mao et de ses compagnons, qui est à deux heures de voiture, soit un site protégé, bénéficiant de subventions qui permettent aux populations des environs de jouir d'un sort représentant l'équivalent moderne du fameux porc hebdomadaire de la légende. Il n'en est rien.

Ce n'est peut-être pas la plus misérable des régions chinoises, de celles où vivent, de l'aveu du gouvernement, quatre-vingts millions de gens dont le revenu annuel par habitant ne dépasse pas 60 dollars. On est, ici, pas loin de la pauvreté absolue, à en juger par le visage des enfants, ou même la salle de réunion communale délabrée dont le frontispice affiche le slogan de la période héroïque : *« L'armée du peuple aime le peuple, le peuple aime l'armée du peuple. »*

A la sortie du village, la vision furtive d'un mendiant aux cheveux longs, d'âge moyen, donne tout son poids à un récent appel d'un des « patrons » du régime à *« multiplier les efforts pour développer les anciennes bases révolutionnaires »*. A Sanchazhen, un des chefs du sous-district montre fièrement le petit pavillon de style chinois, vraisemblablement un ancien temple protestant, qui abrita Mao, quelques jours, en 1935, lors de la dernière étape de la Longue Marche, avant qu'il installe son quartier général à Yan'an. Le bourg est d'une misère pathétique.

De tout temps, la région a été pauvre. Mais la légende communiste avait gommé cet aspect. D'autant que la population locale s'est sacrifiée de bon coeur pour « *la révolution* ». L'encadrement militaire des paysans par les communistes – surtout contre les nationalistes de Tchiang Kaï-chek mais moins souvent contre les Japonais, absents de la zone – donna lieu à des batailles homériques.

Etonnante est l'espèce de résignation que suscite, dans une Chine en voie de « décommunisation », la persistance d'un tel dénuement. *« Vous revenez de Yan'an ? Vous vous êtes donc intéressé à la pauvreté »*, commente ce fonctionnaire pékinois. Le sort des *« quatre-vingts millions de pauvres »* est surtout évoqué lorsque le gouvernement veut justifier l'appartenance de la Chine au tiers-monde.

MOBILITÉ

Ce dénuement contraste surtout avec la situation de zones chinoises qui n'ont pas levé le petit doigt lors de l'épopée qui a abouti à la fondation de la République populaire. Le cas le plus flagrant est peut-être celui d'Urumqi, chef-lieu de la région du Xinjiang (Turkestan chinois), développée à l'origine selon la même méthode que Nanniwan, sous la haute autorité du même Wang Zhen. C'était là, voici quelques années, un paysage urbain d'une morosité totale : ville de casernes, de minables bâtisses décaties, à l'esthétique stalinienne. C'est aujourd'hui une des villes de Chine les plus dynamiques, hérissée d'immeubles modernes et de grues en train d'en édifier d'autres.

Une industrieuse population y grouille, qui semble tout entière engagée dans le secteur des services – tous les services, y compris le plus vieux métier du monde. Hans (Chinois de souche) et Ouigours (Turcs autochtones) continuent de s'ignorer superbement. Les restes d'animosité qui peuvent subsister entre eux semblent tempérés par le souci commun de profiter de la bonne aubaine économique qu'est l'ouverture de la région au commerce avec l'Asie centrale et, au-delà, avec le monde arabe.

Un problème crucial que vont devoir résoudre les dirigeants de l'« après-Deng Xiaoping » est celui de ces disparités, qui ne se confondent plus totalement avec le degré d'éloignement des zones côtières, normalement mieux nanties que l'intérieur du pays. Le réflexe impérial a amené le pouvoir à investir massivement dans la construction de routes modernes permettant une bonne circulation des marchandises dans des régions perçues comme « sensibles » car peuplées de minorités ethniques. Inversement, des zones qui se sont littéralement saignées pour réaliser une Chine moins injuste que la précédente végètent ou s'appauvrissent.

Le contrôle social maoïste avait permis, par la terreur et l'abrutissement, de fixer cette population déshéritée à la terre. Mais, aujourd'hui, une certaine mobilité, illustrée par l'existence de plusieurs dizaines de millions d'itinérants à la recherche d'emplois temporaires en ville, peut être un facteur préoccupant de déstabilisation.

Francis Deron

La Banque mondiale compte sur le commerce international pour tirer la croissance

LA BANQUE mondiale, dans les perspectives économiques qu'elle vient de publier mardi 18 avril, table toujours sur un ralentissement de la croissance en Chine, malgré les risques de surchauffe persistants : la croissance de 11,2 % du produit intérieur brut chinois au premier trimestre 1995 met en doute les prévisions officielles de 8 % ou 9 % pour l'ensemble de l'année.

Ce refroidissement espéré devrait ramener le taux de croissance (exprimé en moyenne annuelle) de l'ensemble de la zone asiatique à 7,7 % pour la période 1995-2004. Un taux qui *« est encore remarquable »*, souligne la Banque mondiale, rappelant les performances enregistrées dans cette région depuis le début des années 80 *(voir graphique)*. Avec une croissance annuelle moyenne de 5,4 % au cours des dix prochaines années, l'Asie du Sud talonne désormais celle de l'Est, qui devrait continuer à tirer la croissance mondiale. En net progrès depuis quelque temps, l'Amérique latine et les Caraïbes devraient connaître des taux de croissance annuelle un peu supérieurs à 3 % au cours des dix prochaines années, supérieurs à ceux des pays développés dits à haut revenu (2,8 %). Pour l'Afrique, longtemps considérée comme « l'enfant malade » de l'économie mondiale – jusqu'à ce qu'elle soit relayée par les pays de l'ex-URSS –, les prévisions de la Banque sont assez optimistes. Le PIB par Africain, qui avait reculé de 1,1 % durant la précédente décennie, devrait augmenter de 0,9 % pour la période 1995-2004.

AU SEUIL DE LA FAMINE

De quoi conforter les propos entendus lors de la conférence sur la sécurité alimentaire en Afrique, placée sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et qui s'est achevée le 18 avril à Tunis. Certes, 70 millions d'Africains se situent encore *« au seuil de la famine »*, affirmait l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Mais le continent est en mesure de maîtriser sa situation alimentaire et de couvrir jusqu'à 80 % de sa consommation de céréales en 2010, *« pour peu que l'Afrique donne à ses paysans les moyens et l'envie de produire »*, ont tenu à préciser les responsables de la FAO.

A dix ans, la Banque mondiale considère pour sa part que l'augmentation des échanges constituera l'élément déterminant de la croissance mondiale. *« Au cours des vingt dernières années, les exportations mondiales de marchandises sont passées de 11 % à 18 % du PIB mondial et les services, qui représentaient 15 % du commerce mondiale, dépassent maintenant 22 % du total de ces échanges. »* L'organisation estime que le commerce mondial devrait progresser de 6 % par an en moyenne, au cours de la prochaine décennie, le taux le plus élevé depuis le début des années 60.

Loin de craindre que la croissance des pays en développement et leur intégration accrue dans les échanges commerciaux et financiers s'effectuent au détriment des pays dits riches, la Banque estime que ceux-ci devraient aussi tirer profit de l'explosion des échanges, étayée par la globalisation des économies. Les pays en développement, qui, à la fin des années 80, assuraient le cinquième des débouchés des nations industrialisées, en représentent à présent environ le quart, *« une proportion qui pourrait dépasser le tiers du total durant la prochaine décennie »*, assure la Banque mondiale. Mais cette intégration croissante ne s'opère pas sans à-coups, ainsi que l'a démontré la crise mexicaine, née de la dévaluation du peso à la mi-décembre 1994. Tirant les leçons de cette expérience et de la défiance générale qui en est résultée – tant à l'encontre du Mexique que des pays *« émergents »* et des monnaies les plus faibles –, Michael Bruno, l'économiste en chef de la banque admet que, pour bénéfique qu'elle soit, *« cette intégration ne s'effectue pas nécessairement en douceur »*.

L'intégration accrue des marchés de capitaux facilite leur accès pour les pays en développement. Mais les bénéficiaires de ces fonds en provenance de l'étranger doivent veiller tout particulièrement à la nature des capitaux reçus et à l'usage qui en est fait, avertit ce spécialiste. Une mise en garde qui sonne comme une condamnation de la politique financière suivie par Carlos Salinas lorsque l'ex-président mexicain était encore au pouvoir et qui a abouti au désastre que l'on sait.

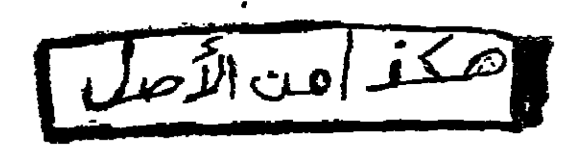
Serge Marti

Taux de croissance mondiaux

Variation en % du PIB par an

Régions	1981-90	1991-93	1994	Prévisions 1995-96	Prévisions 1995-2004
Total mondial	3,2	1,2	2,8	3,2	3,3
Pays à revenu élevé	3,2	1,3	3,0	3,0	2,8
Pays OCDE	3,1	1,2	2,9	2,9	2,8
Pays non OCDE	5,0	6,2	5,8	6,0	5,6
Pays en développement	3,2	0,8	2,0	4,0	4,9
Asie de l'Est	7,6	8,7	9,3	8,1	7,7
Asie du Sud	5,7	3,2	4,7	5,0	5,4
Afrique subsaharienne	1,7	0,6	2,2	4,0	3,8
Amérique latine/Caraïbes	1,7	3,2	3,9	2,4	3,5
Europe/Asie centrale	2,9	−9,4	−7,5	0,7	3,4
Proche-Orient/Afrique du Nord	0,2	3,4	0,3	2,7	3,2
Europe de l'Est et ex-URSS	2,7	−12,5	−9,1	0,1	3,5

Source : OCDE/Banque mondiale.



Les autorités rwandaises ont entrepris de fermer les camps de déplacés hutus dans le sud du pays

Dix personnes ont été tuées à Kibeho après l'intervention de l'armée

Excédées par la présence de camps de personnes déplacées près de Gikongoro, dans le sud du pays, dans l'ancienne zone de sécurité établie par les Français, les autorités rwandaises utilisent l'intimidation pour contraindre les exilés de l'intérieur à regagner leurs communes d'origine. Mais les déplacés qui craignent d'être arrêtés, emprisonnés ou tués, refusent toujours de rentrer chez eux.

L'ARMÉE RWANDAISE a pris position, mardi 18 avril, dans le camp de déplacés de Kibeho, dans le sud-ouest du Rwanda, l'ancienne « zone humanitaire sûre », établie par les soldats français de l'opération « Turquoise », après que le gouvernement eût décidé de fermer *« le plus rapidement possible »* les derniers de ces camps, qui abritent encore quelque 250 000 personnes.

Les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR), pour la plupart d'origine tutsie, ont fouillé le camp, où ils soupçonnent des Hutus *« déplacés »* de cacher des armes, mais *« il n'y a pas eu de violences »*, a indiqué le capitaine Kent Page, porte-parole militaire de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar). Les « casques bleus » zambiens se trouvent encore aux abords du camp et le commandant adjoint de la Minuar, le général ghanéen Henry Anyidoho, s'est rendu sur place. Un autre responsable de la Minuar, a estimé, sous couvert d'anonymat, que cette opération constituait *« une manœuvre d'intimidation pour contraindre les déplacés à rentrer chez eux contre leur gré »*.

Selon Ray Wilkinson, porte-parole, à Nairobi, du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), des coups de feu ont été tirés et la quasi-totalité des occupants du camp – 150 000 personnes – ont quitté leurs abris dans un mouvement de panique qui a causé la mort de dix personnes. Plusieurs huttes ont été incendiées, mais le camp n'a pas été complètement détruit, a précisé M. Wilkinson, qui ne savait pas si les déplacés comptaient prendre le chemin de l'exil, au Zaïre, au Burundi ou en Tanzanie, regagner leurs villages ou rester dans le camp. L'Agence burundaise de presse (ABP) a rapporté, mardi, qu'au moins 3 000 déplacés rwandais avaient franchi, ces derniers jours, la frontière avec le Burundi pour rejoindre Muyinga, où se sont déjà réfugiées plusieurs dizaines de milliers de personnes.

PLUS DE 33 000 DÉTENUS

Selon le ministre rwandais de la réhabilitation et de la réinsertion sociale, Jacques Bihozagara, le gouvernement a conclu, la semaine dernière, avec l'ensemble des organisations humanitaires et agences spécialisées de l'ONU *« une sorte de compromis »* en vue de fermer, *« le plus rapidement possible »*, les camps de déplacés. Il a rappelé que ces camps avaient abrité *« jusqu'à 2 millions et demi de personnes »*, pour la plupart des Hutus, qui fuyaient l'avance du Front patriotique rwandais (FPR) après des massacres qui ont fait au moins 500 000 morts, pour la plupart tutsis et opposants hutus au régime du président Juvénal Habyarimana, assassiné le 6 avril 1994.

Le gouvernement rwandais, mis en place le 19 juillet 1994, a toujours souhaité fermer ces camps qui, selon lui, abritent d'anciens miliciens susceptibles de mener des opérations de guérilla ou de soutenir des commandos venus du Zaïre. Plusieurs camps, situés dans les préfectures de Kibuyé et de Cyangugu, avaient été fermés à l'automne 1994, provoquant l'exode de milliers d'occupants, qui avaient rejoint les réfugiés installés à Bukavu, dans l'est du Zaïre.

Les autorités rwandaises avaient fixé, à fin décembre 1994, la date limite pour la fermeture des camps, mais avaient accepté, à la demande de la Minuar, de ne pas fixer d'ultimatums et de ne pas recourir à la force. Les déplacés refusent toujours de rentrer dans leurs villages, de peur d'être emprisonnés ou tués. L'armée rwandaise continue d'arrêter quelque 1 500 personnes par semaine qui vont engorger les prisons surpeuplées où s'entassent déjà plus de 33 000 personnes.

Kibeho, au sud de Gikongoro, est maintenant le seul grand camp bien que *« d'autres déplacés soient installés dans différents endroits de la préfecture »*, a précisé le ministre. Aux termes de l'accord conclu, la semaine dernière, la *« fermeture »* des camps, organisée par un *« centre des opérations intégrées »*, aurait dû commencer, le 15 avril. Elle a été reportée en raison de la semaine de deuil observée au Rwanda jusqu'au 14 avril, à la mémoire des victimes du génocide.

D'autre part, des réfugiés rwandais ont créé le 3 avril, à Muganga, un camp de réfugiés proche de Goma au Zaïre, le Rassemblement pour le retour et la démocratie au Rwanda (RDR), mouvement soutenu par l'état-major des ex-forces armées rwandaises (FAR). Présidé par François Nzabahimana, ancien ministre de M. Habyarimana, installé à Paris, le RDR, qui considère que le gouvernement en exil ne peut plus s'exprimer au nom des réfugiés, se propose *« d'œuvrer pour la mise en place d'institutions représentatives de toutes les composantes de la population »*. Il souhaite rétablir le dialogue avec Kigali, estimant *« que, seule, la négociation peut permettre de trouver une solution juste et durable au conflit rwandais »*.

F. F.

■ **Seize civils hutus ont été tués** vendredi 14 avril lors d'une opération punitive menée par l'armée patriotique rwandaise (APR, majoritairement tutsie) sur les rives du fleuve Rubyiro, près de Nyabishungu, un village situé à 20 kilomètres au sud-est de Cyangugu, selon la Minuar. Pour venger deux des leurs qui avaient été assassinés, les soldats de l'APR ont arrêté 17 hommes, les ont conduits vers le fleuve et les ont tués. Un homme a survécu et a pu se traîner jusqu'à l'hôpital de Mashesha, où il est traité pour blessures causées par balles. – *(AFP.)*

Les civils libériens sont victimes des combats entre factions rivales

Au moins 62 personnes massacrées près de Monrovia

LES MASSACRES de civils se sont multipliés au cours des dernières semaines, ont affirmé, mardi 18 avril, les Nations unies après l'assassinat de soixante-deux personnes, essentiellement des femmes et des enfants, tuées à la machette, le 9 avril, à Yosi, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Monrovia. Selon le général Daniel Opande, chef de la Mission des Nations unies au Liberia (Monul), deux autres tueries ont été perpétrées dans l'ouest et dans le centre du pays au cours des dix derniers jours.

Citant des témoignages de rescapés, le général Opande a indiqué que plusieurs dizaines de personnes ont été tuées à Sinje, à 60 kilomètres au nord-ouest de Monrovia, par des combattants du Mouvement uni de libération (Ulimo), et à Tobee, à 60 kilomètres au nord-est de Monrovia, par des éléments du Front national patriotique (NPFL). Depuis octobre 1994, les organisations humanitaires qui opèrent sur place ont suspendu toutes leurs activités dans les zones contrôlées par les factions armées – plus de 90 % du territoire – en raison de l'insécurité.

Le massacre de Yosi a été imputé par les survivants au NPFL de Charles Taylor. Selon leurs témoignages, des combattants, dont le nombre n'a pas été précisé, ont investi le village en pleine nuit. Ils se sont ensuite emparés de cent quatre-vingt-quinze habitants en annonçant qu'ils allaient les tuer. Soixante-deux cadavres ont été découverts sur place mais, d'après les rescapés, évacués à Monrovia ou à Buchanan, à 90 kilomètres au sud-est de la capitale, au moins neuf corps ont été abandonnés à l'extérieur du village. Au dire du général Opande, le bilan de ce massacre pourrait dépasser soixante-dix morts et toutes les victimes ont été tuées à l'arme blanche.

PLUS DE 150 000 MORTS

La région de Yosi, située dans le comté de Grand Bassa, est le théâtre, depuis trois mois, de violents combats entre le NPFL et une milice rivale, le Conseil de paix au Liberia (LPC). Les civils et des organisations religieuses ont accusé, à maintes reprises, les factions de se livrer à des représailles contre les populations, coupables à leurs yeux de soutenir l'une ou l'autre des parties en conflit.

Depuis son déclenchement en décembre 1989, la guerre du Liberia a fait plus de cent cinquante mille morts et contraint 80 % des 2,5 millions d'habitants à l'exil ou à l'exode vers Monrovia (*Le Monde* du 29 mars). Après plus d'une dizaine de tentatives avortées de médiation, les négociations avaient repris, en octobre 1994, au Ghana, sous l'égide du chef de l'Etat, Jerry Rawlings, président en exercice de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Elles ont été suspendues *sine die*, le 31 janvier, faute d'accord sur la composition du futur exécutif de transition.

Un sommet ouest-africain consacré à la situation au Liberia est prévu, le 10 mai, à Abuja, au Nigeria. L'ensemble des chefs de faction y ont été invités, mais Charles Taylor a d'ores et déjà exclu de s'y rendre, invoquant des *« problèmes de sécurité »*. – *(AFP.)*

L'armée française aide à la recherche des deux couples disparus en Casamance

LES RECHERCHES pour tenter de retrouver les quatre Français disparus depuis treize jours en Casamance, dans le sud du Sénégal, étaient toujours vaines, mercredi 19 avril en fin de matinée, malgré le soutien aérien de la France et la participation de militaires bissau-guinéens.

Cette collaboration traduit le souci des autorités de Dakar de retrouver au plus vite les Français au moment où le quotidien gouvernemental *Le Soleil* a laissé entendre qu'ils pourraient être *« des instructeurs en armement »*. Sous le titre « Le mystère persiste », *Le Soleil*, citant des *« sources bien informées »*, indique que les Français pourraient être des *« instructeurs comme on en trouve auprès de tous les mouvements de rébellion. Des agents venus livrer des armes et du matériel militaire »*.

L'armée française a participé (avec un Bréguet-Atlantique qui prend des photos aériennes) aux recherches entreprises pour localiser les deux couples, Claude et Catherine Cave et Jean-Paul et Martine Gagnaire, originaires de Saint-Etienne. Selon des témoignages non confirmés, les quatre Français auraient été aperçus vivants, dimanche 16 avril, par des villageois, dans la forêt des Bayottes, près de la localité de Nyassia.

La participation de la France, annoncée lundi, à Ziguinchor, a été confirmée le lendemain par le porte-parole du Quai d'Orsay. Aucune autre information n'a été donnée sur une plus grande implication de la France, liée par des accords de défense avec le Sénégal. Une base militaire française groupant 2 000 soldats est installée à Dakar. Des militaires bissau-guinéens prennent aussi part aux recherches. La Guinée-Bissau est garante de l'accord de cessez-le-feu de 1993 entre le gouvernement sénégalais et le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), qui revendique, depuis treize ans, l'indépendance de cette région. – *(AFP.)*

La réforme économique prend du retard en Egypte

Le pouvoir ne veut pas forcer l'allure en raison des risques d'explosion sociale, dont pourraient profiter les islamistes

LE CAIRE
de nos envoyés spéciaux

Certains y voient une absence de *« volonté politique »*, d'autres en imputent la responsabilité aux pesanteurs d'un système, qui ne peut pas être modifié d'un coup de baguette magique. Le résultat est en tout cas le même : la réforme économique en Egypte prend du retard.

Tout n'est pas noir, tant s'en faut. La livre est librement convertible, l'inflation et le déficit budgétaire ont été maîtrisés et les réserves du pays s'élèvent à quelque 18 milliards de dollars. Près du tiers de la dette extérieure, estimée à près de 50 milliards de dollars, a été effacé. Mais la croissance demeure insuffisante et les réformes de structures sont laborieuses.

Les autorités redoutent les conséquences sociales qu'elles pourraient soulever à un moment très délicat de la conjoncture intérieure. Engagé dans une lutte sans merci contre les islamistes, qui cherchent à le déstabiliser, le pouvoir ne veut pas trop charger la barque, en imposant un choc supplémentaire à la société.

Lancé en 1991, le programme de privatisation des entreprises publiques demeure embryonnaire. Sur les quelque trois cents sociétés pouvant être privatisées, vingt-deux seulement l'ont été. La vraie raison de ces lenteurs, explique un cadre supérieur, ce ne sont pas les résistances des ouvriers de base, mais l'opposition à des changements du *« groupe de pression que sont les cadres des entreprises publiques, devenus de véritables centres de pouvoir. Sous-employés pendant des années, ils se sont créé des avantages en tout genre. Premiers menacés par la privatisation, ils sont à l'origine de blocages, créent artificiellement une crise du ciment par-ci, une du sucre par-là. Ils jouent de l'emprise politique qu'ils se sont taillée dans leur région. Le pouvoir ne les heurtera pas de front, surtout en période électorale »*.

Il est aussi indiscutable que, en dépit d'un recyclage possible et déjà amorcé des employés ou des ouvriers de base, des dizaines de milliers se retrouveraient sur le bord du chemin en cas de privatisation. Les risques d'explosion sociale ne sont donc pas à écarter, à un moment où le pays s'en passerait bien.

Ali El Hafnaoui ne perd pas espoir pour autant. Il est l'un de ces cadres supérieurs qui, au sein d'un organisme du Centre d'information et de soutien à la (prise de) décision, préparent les dossiers qui permettent aux décideurs de trancher.

> L'inflation et le déficit budgétaire ont été maîtrisés. Près du tiers de la dette extérieure a été effacé

L'un des problèmes, selon lui, c'est aussi celui d'une désinformation ou sous-information de certains responsables économiques et financiers. *« C'est*, dit-il, *ce qui explique par exemple leur hostilité à la dévaluation de la livre réclamée par le Fonds monétaire international, et qui pénalise les exportations. »* A la fin de 1993, le gouvernement s'était fixé l'objectif de 10 milliards de dollars d'exportations à atteindre avant l'an 2000. Mais un an plus tard celles-ci ne dépassaient pas les 3,5 milliards, hydrocarbures inclus. *« Nous finirons par dévaluer parce que l'économie égyptienne perd chaque jour de l'argent »*, indique M. El Hafnaoui.

L'accord de partenariat économique que Le Caire vient de signer avec Washington et l'accord de coopération qu'il espère conclure avec l'Union européenne lui mettent, bon gré, mal gré, un peu plus le pied à l'étrier. D'autant qu'à brève échéance l'Egypte devra sans doute se passer de l'aide extérieure, notamment américaine, qui la porte à bout de bras. *« Des mécanismes ont été mis en route à Washington, dans lesquels le secteur privé devra être décideur, ne serait-ce qu'au niveau administratif »*, souligne cet expert.

C'est aussi par le biais de la privatisation et de l'ouverture des marchés – qui encouragera les investisseurs, y compris étrangers – que pourra être trouvée une solution au chômage, lequel touche déjà 14,5 % de la population active, si l'on ne tient pas compte des emplois journaliers dans le secteur agricole. Car c'est seulement de cette manière-là que se créeront des emplois que le secteur étatique, sursaturé avec ses 6 millions de salariés, ne peut plus offrir. Pour l'heure, même les investisseurs égyptiens, dont les avoirs à l'étranger sont évalués à des dizaines de milliards de dollars, demeurent frileux.

Le marché local des consommateurs aisés est évalué à quelque cinq millions de personnes. Sur les soixante millions d'habitants, c'est bien peu, mais comparé au marché israélien, par exemple (3 millions), il est d'autant plus intéressant, explique M. El Hafnaoui, qu'il pourrait être le plus grand marché de la région et un excellent relais vers d'autres marchés, arabes, africains et asiatiques.

Plus ou moins ouvertement, chacun évoque aussi la nécessité de changements politiques pour dynamiser le processus de réforme économique. Or le premier ministre, Atef Sedki, est en place depuis 1986, et le « dialogue national » avec l'opposition ne s'engage pas. Quant au président Hosni Moubarak, plébiscité pour un nouveau mandat en 1993, *« il est encore entouré*, commente un ingénieur, *de trop de gens incompétents »*.

Alexandre Buccianti et Mouna Naïm

La Libye cherche à tourner l'embargo aérien imposé par l'ONU

Le colonel Kadhafi prétend favoriser le transport de centaines de pèlerins musulmans vers La Mecque

DANS UNE DE CES MISES EN SCÈNE dont il a le secret, le colonel Mouammar Kadhafi a décidé, mardi 18 avril, de défier l'embargo aérien que le Conseil de sécurité de l'ONU a imposé à son pays en 1992, en tenant prêts au départ pour La Mecque, à bord d'avions libyens, *« des centaines de citoyens libyens »*.

Le pèlerinage de la Mecque – que tout musulman devrait au moins tenter de faire – qui coïncide, cette année, avec le troisième anniversaire de l'imposition de l'embargo, offrait une occasion de choix au dirigeant libyen pour tenter de tourner cette position qu'il juge injuste.

Le 15 avril 1992, le Conseil de sécurité avait imposé un embargo militaire et aérien à Tripoli pour l'obliger à livrer à la justice américaine ou britannique deux Libyens soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat contre un avion de la Panam qui, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, avait causé la mort de 270 personnes.

La Libye affirme que sa Constitution lui interdit d'extrader ses propres citoyens et propose des solutions de rechange, qui ont été refusées. L'embargo de l'ONU vise aussi à obtenir de la justice libyenne qu'elle *« coopère »* avec la France dans l'enquête sur un attentat commis en septembre 1989 contre un DC 10 d'UTA au-dessus du Niger, qui avait causé la mort de 170 personnes. Cette « coopération » a elle aussi été jugée insuffisante.

PAS D'EMBARGO PÉTROLIER

Aussi, depuis avril 1992, les Libyens désireux de quitter leur pays comme les voyageurs se rendant en Libye doivent transiter par l'Egypte ou la Tunisie, à moins de préférer la voie maritime *via* Malte. Les marchandises sont soumises au même régime, mais, à la différence de l'Irak, les importations de produits de consommation courante sont libres et la Libye peut toujours vendre son pétrole, les Etats-Unis n'ayant pas réussi à convaincre leurs partenaires d'infliger des sanctions pétrolières à Tripoli. Le régime libyen n'est donc pas financièrement « étranglé » puisque ses revenus pétroliers – entre 9 et 10 milliards de dollars par an – demeurent intacts.

En décembre 1993, l'embargo a toutefois été doublé d'une interdiction d'importations d'équipements destinés à l'industrie pétrolière et du gel des avoirs libyens à l'étranger. Dans l'intervalle, les autorités libyennes avaient pu se constituer un « matelas » financier et s'approvisionner en pièces détachées. Mais à mesure que les années passent, ces réserves s'épuisent.

La décision prise mardi par Tripoli a surpris l'Egypte, qui tentait de trouver une solution à cette affaire en consultant discrètement le Conseil de sécurité.

A New York, selon l'AFP, des diplomates ont affirmé que Tripoli n'avait fait aucune demande officielle de dérogation, en l'absence de laquelle l'Egypte devrait interdire son espace aérien aux avions libyens. En cas de violation de l'embargo, l'Arabie saoudite devrait saisir les appareils dès leur atterrissage.

Premier bilan contrasté pour la présidence française de l'Union européenne

La seconde phase du mandat sera marquée par le conseil européen de Cannes

Les premiers mois de la présidence française de l'Union européenne s'achèvent sur un bilan contrasté : préparation de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), certes, mais impuissance sur les dossiers politiques les plus brûlants, qu'il s'agisse de la Tchétchénie, de la Bosnie, voire de la Turquie. Après l'intermède de l'élection présidentielle, la seconde phase de la présidence française sera notamment marquée par les préparatifs du conseil européen de Cannes, les 26 et 27 juin.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Pouvait-on imaginer un miracle en cette période électorale ? L'Union européenne continue à présenter une image peu stimulante, impuissante à influencer le cours des choses, qu'il s'agisse de la crise monétaire internationale, des guerres en Yougoslavie ou en Tchétchénie. Néanmoins, la présidence française a donné l'impression de correctement remplir son contrat, mettant en œuvre avec ténacité le traité de Maastricht et faisant progresser les principaux dossiers issus du conseil européen d'Essen, notamment la préparation de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), ainsi que son pendant, le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne.

Pour franchement repartir, le train communautaire a besoin d'un rendez-vous franco-allemand permettant de redéfinir des objectifs communs, lequel, bien sûr, ne pourra avoir lieu qu'après l'élection du successeur de François Mitterrand. Il n'y a plus de réunions ministérielles des Quinze programmées jusqu'à la fin mai, mais, en revanche, l'agenda de juin, la seconde phase de la présidence française, apparaît chargé, culminant avec le conseil européen de Cannes, à la fin du mois. Au cours des trois mois passés, la tâche de l'équipe au pouvoir consistait moins à rechercher des avancées spectaculaires qu'à déblayer le terrain en attendant que, une fois l'hypothèque électorale levée, les décisions deviennent possibles.

Ce fut une période troublée sur les marchés financiers, où la chute non maîtrisée du dollar a gravement pesé sur les monnaies européennes les plus faibles. L'Union a réussi à éviter une débandade généralisée, qui aurait encore affaibli le système monétaire européen (SME) et porté un coup sérieux au programme d'union économique et monétaire (UEM). Le 5 mars, la peseta espagnole a été dévaluée de 7 % et l'escudo portugais de 3 %, mais de façon concertée, en respectant les règles du SME.

Les effets de l'effondrement du dollar affectent la compétitivité des entreprises communautaires et mettent en péril la reprise économique au sein de l'Union. Une telle situation, si elle rend plus aléatoire la capacité des Etats membres à remplir les « critères de convergence » exigés par le traité de Maastricht pour le passage à la troisième étape de l'UEM, convainc aussi les Européens que le meilleur moyen de s'affranchir de la tutelle du billet vert est d'accéder à la monnaie unique.

A cet égard, la réunion des ministres des finances qui s'est tenue le 8 avril à Versailles apparaît comme un succès : les Quinze ont délibéré de façon concrète des modalités de passage à la monnaie unique. La mobilisation va se poursuivre et, à Cannes, les chefs d'Etat et de gouvernement devraient donner leur aval aux scénarios projetés. La monnaie unique fait de moins en moins figure d'abstraction et le nombre de ceux qui croient qu'elle verra le jour grandit.

Cependant, les appels lancés à l'intention des dirigeants américains pour une meilleure coordination des politiques économiques au sein du G7 et une gestion plus rigoureuse sont restés sans effet. Les Etats-Unis se moquent comme d'une guigne des malheurs que provoque leur désinvolture en Europe, et c'est le moment que choisit la Commission pour envisager l'établissement d'une zone de libre-échange transatlantique ! La confusion sur les orientations à prendre en matière commerciale va s'accentuant et laisse augurer une période de tensions. Sur ce terrain, l'élargissement à l'Autriche, la Finlande et la Suède, intervenu le 1er janvier, a rendu le rapport de forces encore moins favorable qu'auparavant pour la France.

> Pour repartir, le train communautaire a besoin d'un rendez-vous franco-allemand afin de redéfinir des objectifs communs

S'agissant de la Russie comme de la Bosnie, les positions divergent. La compréhension manifestée par les Américains à l'égard de Moscou ne facilite pas les choses aux Européens lorsqu'ils tendent, timidement, de faire pression pour que cessent les massacres en Tchétchénie. Le report par les Quinze de la signature de l'« accord intérimaire » (le volet commercial de l'accord de partenariat conclu avec la Russie en juin 1994 à Corfou) n'impressionne guère Boris Eltsine, qui ne s'est plié à aucune des conditions posées par l'Union en Tchétchénie (présence permanente d'une mission de l'OSCE, cessez-le-feu, négociations politiques, libre accès pour l'aide humanitaire).

La position des Européens, définie au pas de charge lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères, le 18 mars à Carcassonne, est complexe, mêlant promesses et mises en garde. Les Quinze, certes embarrassés par le déferlement de violence en Tchétchénie, sont également conscients qu'il n'y aura pas d'élargissement réussi aux PECO sans stabilisation de leurs relations avec la Russie. Ils *« ne baissent pas leur niveau d'exigence »*, comme dit Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères, mais en même temps ils lui proposent de conclure avec l'OTAN un accord allant plus loin que le « partenariat pour la paix » actuellement envisagé. Une initiative prise sans avoir consulté les Américains, ce que ceux-ci ont peu apprécié.

Autre question qui n'a pas pu être réglée, celle de la cohérence à donner aux engagements extérieurs de l'Union. La perspective de l'élargissement aux PECO ne doit pas faire négliger le renforcement des liens avec cette autre zone sensible qu'est la Méditerranée, répètent inlassablement Français, Espagnols, Italiens et Grecs. Avec un certain succès : la préparation de la Conférence euro-méditerranéenne qui se tiendra à Barcelone à l'automne progresse et l'Union vient de conclure un nouvel accord d'association avec la Tunisie.

Cependant, les Quinze ne sont toujours pas parvenus à s'entendre sur le montant de l'aide financière à affecter à leurs différents partenaires au cours de la période 1995-1999. La Commission propose d'accorder 6,7 milliards d'écus aux PECO et 5,16 aux associés méditerranéens. Les pays du nord de l'Europe jugent ce dernier montant trop élevé.

De même, les Allemands et les Anglais, qui veulent réduire leurs contributions, empêchent qu'une décision soit prise sur le montant du 8e Fonds européen de développement (FED) en faveur des 70 pays, principalement africains, signataires de la convention de Lomé.

C'est un superbe coup diplomatique qu'avait réussi la présidence française en parvenant à éliminer les obstacles qui s'opposaient à la conclusion d'une union douanière avec la Turquie, autorisant ainsi la reprise d'une coopération interrompue depuis quinze ans. Les Grecs avaient levé leur veto, obtenant en contrepartie l'assurance que l'Union engagerait des négociations d'adhésion avec Chypre dans les six mois qui suivront la conférence intergouvernementale convoquée en 1996 pour réformer les institutions européennes. L'intervention turque dans le nord de l'Irak compromet cet effort de normalisation.

Sur le plan interne, les Français ferraillent pour que l'aménagement de la directive « Télévision sans frontières » maintienne l'obligation faite aux chaînes de diffuser une majorité de programmes européens. Un effort qui s'est révélé fructueux dans la mesure où la Commission a récemment présenté des propositions leur donnant satisfaction. Comment ne pas saluer, enfin, l'entrée en vigueur des accords de Schengen, premier pas pour la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union.

Philippe Lemaître

L'Allemagne assainit ses finances plus vite que la France

BONN
de notre correspondant

Parmi ses motifs de fierté nationale, l'Allemagne affiche au moins celui-ci : avoir réussi, au cours des trois dernières années, à retrouver la maîtrise de ses finances publiques. Une performance suffisamment notable pour qu'aujourd'hui elle soit, avec le Luxembourg, le seul pays de l'Union européenne à respecter les critères de convergence prévus par le traité de Maastricht, et à faire beaucoup mieux que la France en matière de réduction du déficit budgétaire : celui-ci atteindra, cette année, 2,9 % du produit intérieur brut (PIB) allemand, contre 5,6 % pour la France (or le traité de Maastricht prévoit une limite de 3 %).

« L'Allemagne et le deutschemark sont un havre de stabilité », répète souvent Theo Waigel, le ministre des finances. Les marchés financiers lui donnent raison à chaque nouvelle secousse monétaire internationale. Les dirigeants allemands, qui viennent de faire voter le budget fédéral pour 1995 par le Bundestag, ne cessent de faire valoir ces bons résultats pour justifier une attitude inflexible quant à la réalisation de la future union économique et monétaire européenne.

Ils ne sont pas les seuls à penser que leur action est exemplaire. Dans leur note de conjoncture de mars 1995, les économistes de la banque Paribas notent que *« les résultats obtenus par l'Allemagne contribuent, par contraste, à mettre en exergue le caractère moins avancé des réformes budgétaires chez ses principaux partenaires de l'Union européenne »*.

SACRIFICES PLANIFIÉS

Au cours des deux ou trois dernières années, les efforts des Allemands ont surtout porté sur l'augmentation des recettes budgétaires (impôt de solidarité de 7,5 %, augmentation de la TVA...), mais aussi, bien que dans une moindre mesure, sur la réduction des dépenses, qu'il s'agisse des indemnités de chômage ou des dépenses militaires. Comptabilisés dans les critères du traité de Maastricht, les résultats de la sécurité sociale allemande sont bien meilleurs qu'en France, puisque l'Allemagne dégage en la matière – du moins en ce qui concerne l'assurance-maladie – des excédents et non des déficits. Ces bons résultats sont d'autant plus étonnants qu'ils interviennent à la suite d'une double épreuve : celle de l'unification et de la récession.

Le budget fédéral pour 1995, d'un volume de 477,4 milliards de marks, se distingue par un déficit moins important que prévu (48,7 milliards de marks, montant comparable à celui de 1994), et une progression des dépenses limitée à + 1,3 % par rapport à l'année précédente – un chiffre bien en dessous de celui de la croissance économique du pays.

Ces bons chiffres signifient-ils que le poids de l'unification est « digéré » ? Certainement pas, puisque l'arrivée de l'ex-RDA s'est traduite presque exclusivement par des passifs financiers, qu'il faudra encore une génération pour éteindre. Mais, depuis le début de l'année 1995, les sacrifices sont planifiés et prévisibles. Les dettes de l'ancienne Treuhandanstalt (l'office de privatisation, supprimé en tant que tel au 31 décembre 1994) ont été intégrées au budget, et sont venues gonfler la dette cumulée de l'Etat fédéral de 204,6 milliards de marks – sept points de PIB du jour au lendemain.

Depuis l'unification, le niveau de la dette publique a plus que doublé, passant de 920 milliards de marks à la fin des années 80 à 2 100 milliards aujourd'hui. Mais la reprise des passifs de l'ancienne RDA au sein de la dette publique de l'Etat fédéral allemand n'empêchera pas l'Allemagne d'être l'un des seuls pays européens à respecter le traité de Maastricht, en maintenant le niveau de sa dette en dessous de la barre des 60 % du PIB.

Lucas Delattre

Le cinquantenaire de la capitulation de l'Allemagne nazie va donner lieu à des cérémonies contestées

LES CÉLÉBRATIONS du cinquantenaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie vont donner lieu, les 7, 8 et 9 mai, à un impressionnant ballet aérien de chefs d'Etat et de gouvernement entre Londres, Paris, Berlin et Moscou, chacune de ces capitales ayant décidé de marquer à sa manière cet anniversaire. La présence annoncée à Moscou, le 9 mai, de Bill Clinton, Helmut Kohl, François Mitterrand (dont ce sera le dernier voyage en tant que président) et de quelques autres n'est que le plus sensible des problèmes que posent ces commémorations en ordre dispersé.

Alors que l'armée russe détruit au lance-flamme les maisons de Samachki et d'autres villes de Tchétchénie, l'intention des dirigeants occidentaux de se rendre à Moscou ne peut qu'être négativement perçue. Leur présence, qu'ils le veuillent ou non, apparaîtra comme une forme de caution, même s'ils ont obtenu qu'on leur épargne d'assister au défilé militaire sur la place Rouge, et même s'ils trouvent à Moscou, le 9 mai, le moyen de dire leur mot sur ce qui se passe en Tchétchénie, ce qui est moins que sûr. Un épais brouillard enveloppe en effet le programme prévu par les Russes, au point que l'Elysée, par exemple, a dépêché la semaine dernière une mission à Moscou, simplement pour se renseigner sur ce qui attend le président.

Il fallait certes rendre aux millions de morts soviétiques de la deuxième guerre mondiale, aux anciens combattants, voire à la nation russe, les respects qui leur sont dus. Mais une autre forme d'hommage eût été préférable à cette façon d'obtempérer aux invitations de Boris Eltsine, qui, lui, n'honorera aucune des invitations qui lui ont été adressées par Londres, Paris et Berlin, où il se fera représenter par son premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Bill Clinton, lui aussi, dépêchera le vice-président Al Gore pour les étapes britannique, française et allemande des commémorations et se rendra directement à Moscou, où il est au moins assuré d'avoir, les deux jours suivants, des entretiens avec Boris Eltsine.

DÉJEUNER A L'ÉLYSÉE

Le programme des « festivités » va commencer, pour un certain nombre de dirigeants de la planète, le 6 au soir par un dîner chez la reine d'Angleterre. Le 7 mai, elles se poursuivront par une cérémonie en la cathédrale Saint-Paul, suivie d'un déjeuner à Buckingham Palace, où François Mitterrand, ayant accompli le matin son devoir électoral à Château-Chinon, rejoindra l'assemblée commémorante.

Une bonne partie de cette dernière se transportera ensuite à Paris, où elle est conviée, le lundi 8 mai au matin, à une cérémonie à l'Arc de triomphe, puis à un déjeuner à l'Elysée. L'étape parisienne, où le groupe s'augmentera notamment des représentants des Etats anciennement colonies françaises d'Afrique et d'Asie, sera très silencieuse. François Mitterrand, n'étant depuis la veille plus véritablement président, ne souhaite pas prendre la parole. Pas de discours, donc. Le protocole a été prié de prévoir une bonne place, à la cérémonie, pour le nouvel élu.

Nouveau transbordement, dans l'après-midi du lundi 8 mai, vers Berlin, où le Schauspielhaus accueillera en musique, dans la soirée, quelques-uns des chefs d'Etat ou de leurs représentants pour une cérémonie qui a donné bien du souci au chancelier. Que commémore-t-on en effet en Allemagne ? La libération du joug nazi, la réconciliation de l'Europe, bien sûr ; mais que cela reste douloureux, compliqué, difficile, non seulement pour ceux, en Allemagne, où ce cinquantenaire est celui de la défaite, mais surtout pour tous ceux qui, hors de l'Allemagne, ont souffert par elle et n'ont toujours pas expurgé leur contentieux historique avec elle. Helmut Kohl avait cru simplifier le problème en choisissant l'arbitraire et en n'invitant à s'exprimer que les chefs d'Etat et de gouvernement des quatre puissances garantes, après guerre, du statut de l'Allemagne (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne). Mais les Polonais en ont fait une maladie. Le chancelier leur a offert la tribune du Bundestag, mais à une autre date. C'est le ministre polonais des affaires étrangères, Wladyslaw Bartoszewski, qui l'utilisera le 28 avril à Bonn, Lech Walesa ayant décidé de ne célébrer le cinquantenaire que chez lui, en Pologne.

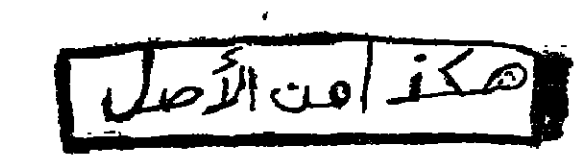
Helmut Kohl en tout cas ne pouvait se passer, pour ces cérémonies périlleuses, de l'éloquence de son ami François Mitterrand, qui enfreindra pour lui la règle qu'il s'est donnée de ne plus parler une fois son successeur élu, et qui doit donc prononcer son dernier discours de chef d'Etat au Théâtre municipal de Berlin. Nouveau départ ensuite des participants vers Moscou.

COMPROMISSIONS SYMBOLIQUES

Il faut ajouter, parmi les principaux problèmes qui se sont posés aux puissances invitantes, la délicate question de savoir qui convier comme représentants de l'ex-Yougoslavie. On sait le tribut que les Serbes ont payé au nazisme, mais leur président, Slobodan Milosevic, ferait tache ; on sait aussi que M. Tudjman, quoi qu'on ait contre lui, a combattu avec les partisans de Tito. Les Britanniques ont décidé, sans états d'âme, de n'inviter que celles des républiques qui actuellement ne font pas problème : la Slovénie et la Macédoine. La France a longtemps hésité et n'a toujours pas fait connaître sa décision. Il semble que le président soit d'avis de convier toutes les Républiques et qu'on tourne la difficulté en s'adressant, pour les Serbes, à une personnalité moins en vue que Slobodan Milosevic, comme par exemple le président de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro), M. Lilic.

Le risque, dans ce programme de célébrations, est qu'il ne soit perçu que comme un cérémonial éculé et vidé de son sens par les inévitables compromissions symboliques qu'il implique par rapport au présent. Une occasion aura été manquée de faire preuve d'un peu plus d'imagination pour servir la mémoire collective.

C. T.



aise

L'Allemagne assainit ses finances plus vite que la France

na/ie

هكذا من الأصل

La France appelle au renforcement de la sécurité de la Forpronu en Bosnie

Après l'assassinat de deux soldats français à Sarajevo, Paris saisit le Conseil de sécurité mais n'assortit sa démarche d'aucune menace de retrait réel de ses « casques bleus »

Des avions de l'OTAN ont effectué, mardi 18 avril, un survol dissuasif des faubourgs situés près de l'aéroport de Sarajevo, que les Serbes de Bosnie ont pilonnés à plusieurs reprises pendant la journée, faisant sept blessés. D'autre part, les médiateurs internationaux, Thorvald Stoltenberg et David Owen, se sont entretenus, mardi à Belgrade, avec le président serbe, Slobodan Milosevic, sur la question des violations de l'embargo décrété par Belgrade à l'encontre des Serbes de Bosnie. Plusieurs rapports de l'ONU font, en effet, état d'allées et venues d'hélicoptères, début avril, entre la Bosnie et la Serbie. Deux cents camions, dont une cinquantaine transportant du carburant, vraisemblablement destiné aux Serbes de Bosnie, s'apprêtaient d'ailleurs à franchir la frontière. A Paris, après une réunion à l'hôtel Matignon, le gouvernement a déclaré, dans un communiqué, essentiels au maintien de la présence française en Bosnie *« le renforcement de la sécurité de la Forpronu »*.

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Au lendemain de l'assassinat de deux « casques bleus » français à Sarajevo, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé – de passage à l'ONU, à New York, à l'occasion du renouvellement du Traité de non-prolifération nucléaire – a voulu taper du poing sur la table : il a lancé une manière d'ultimatum aux parties en conflit en Bosnie-Herzégovine et proposé un projet de résolution sur le renforcement de la sécurité de la Forpronu.

M. Juppé a exhorté les belligérants à proroger le cessez-le-feu qui vient à échéance fin avril et lancé un pressant appel à ses partenaires du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Russie) pour qu'ils *« affichent leur détermination »* et une position commune afin de sortir de l'impasse diplomatique actuelle. Faute de quoi, la France pourrait décider de retirer ses 4 600 « casques bleus », le plus fort contingent, de la Forponu, a dit M. Juppé, mais sans assortir sa menace d'une date précise, voire d'un délai.

Hormis ce double signal politique, l'initiative diplomatique de la France aux Nations unies pour la protection des « casques Bleus » en Bosnie, si elle a été solennelle dans la forme, risque d'être sans grande substance quant au fond. Pendant les quelques heures passées à New York dans le cadre de la conférence sur le Traité de non-prolifération nucléaire, le ministre s'est, certes, entretenu avec ses homologues américain, britannique et allemand – MM. Warren Christopher, Douglas Hurd et Klaus Kinkel –, il a rencontré le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, saisi le conseil de sécurité en réunion urgente, présenté un projet de résolution et participé à une conférence de presse avant de quitter les Etats-Unis.

« LE JEU DES PUISSANCES »

Aux journalistes, il a dit que la situation des forces des Nations unies en Bosnie était devenue *« inacceptable »* : les « casques bleus » se font assassiner *« parfois même par ceux qu'ils sont censés protéger »*. Selon lui, *« il y a de fortes présomptions »* que l'un des soldats français tués en Bosnie l'ait été par un tireur bosniaque. Pour M. Juppé, la dégradation de la situation est due non seulement à l'*« obstination »* des Serbes de refuser le plan de paix international et à la reprise des offensives par les forces bosniaques, *« qui sont considérablement réarmées »*, mais aussi au *« jeu des puissances »* qui ont encouragé le président serbe, Slobodan Milosevic, à *« persévérer dans son exigence »* en faveur d'une levée totale des sanctions à l'encontre de Belgrade. La France, a ajouté M. Juppé, a le sentiment d'avoir fait sa part : *« Nous n'avons cessé depuis quelques mois de lancer des initiatives nouvelles, nous étions les premiers sur le terrain où nous y avons laissé trente-trois morts et deux cent cinquante blessés. »*

Au conseil de sécurité, pourtant, Paris n'a pas demandé de mesures concrètes pour la protection des « casques Bleus ». La résolution française, qui devait être adoptée mercredi 19 avril, ne fait que réaffirmer l'autorité existante de la Forpronu. Le texte *« invite »* le secrétaire général à lui présenter *« d'urgence »* des propositions de mesures qui pourraient être prises pour empêcher les attaques contre la Forpronu et *« exige »* des parties qu'elles acceptent de proroger le cessez-le-feu en place depuis le 1er janvier. Evoquant les propositions que pourrait faire le secrétaire général, un diplomate onusien expliquait que, tout en *« sympathisant »* avec les frustrations de la France, l'ONU ne pouvait pas s'engager militairement en Bosnie, car cela *« reviendrait à faire la guerre »* (et ce n'est pas le mandat qu'elle a reçu).

Quant à la demande de prorogation de la trêve, elle est tout aussi problématique. Les efforts constants du représentant de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, le diplomate japonais Yasushi Akashi, n'ont pour le moment abouti à rien. M. Akashi devrait se rendre, une fois de plus, jeudi et vendredi, à Sarajevo et à Pale, pour tenter de convaincre Bosniaques et Serbes bosniaques de reconduire le cessez-le-feu.

SANCTIONS

M. Juppé a observé que la France entendait obtenir satisfaction de ses demandes *« dans un délai raisonnable »* – sans préciser ce qu'il entendait par là. Il en a appelé à la responsabilité de la communauté internationale et dénoncé le fait qu'elle soit *« incapable »* de parler d'une seule voix. *« Si l'on avait une voix et une volonté commune*, a-t-il ajouté, *je suis sûr que l'on sortirait de ce conflit, mais, hélas, cette volonté n'existe pas. »*

Lors d'une réunion des ambassadeurs du Groupe de contact à New York, les Américains ont émis de sérieux doutes quant à la réalité de l'embargo qu'observerait la République de Serbie à l'encontre des Serbes bosniaques. Ils doutent, notamment, de la manière dont le régime de Belgrade coopérerait avec l'ONU pour rendre la frontière imperméable. Avant de renouveler la suspension partielle des sanctions à l'égard de Belgrade – décidée pour *« remercier »* M. Milosevic de son embargo contre les milices serbes de Bosnie –, les Etats-Unis pourraient exiger un certain nombre de *« conditions contraignantes »* quant à la surveillance réelle de la frontière.

Avant de quitter Paris pour New York, Alain Juppé avait pris part, à l'hôtel Matignon, à une réunion sur la Bosnie avec le ministre de la défense François Léotard, le chef d'état-major des armées, l'amiral Lanxade, le secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine, et le premier ministre Edouard Balladur. A l'issue de cette réunion, le gouvernement, dans un communiqué, déclarait essentiels au maintien de la présence française en Bosnie *« le respect et la prorogation du cessez-le-feu par les parties, la reprise des négociations, la liberté d'action et de circulation et le renforcement de la sécurité de la Forpronu »*. Si les résultats des initiatives prises dans ce sens *« n'étaient pas satisfaisants »*, la France, ajoutait le communiqué, *« devrait décider le retrait de ses soldats en Bosnie »*. Mais pas plus dans ce document que dans les démarches faites à New York, la France n'évoque de délai ou de date quant à l'éventuelle mise à exécution de cette menace.

Afsane Bassir Pour

Le Groupe de contact se réunit à Vienne

Les experts du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie), qui n'avaient pu atterrir la semaine dernière à Sarajevo en raison des menaces des milices serbes et bosniaques, devaient se réunir, jeudi 20 avril, à Vienne pour y rencontrer des représentants du gouvernement de Sarajevo. Leurs récentes rencontres avec des délégations serbes et croates, à Belgrade et à Zagreb, n'avait permis aucun progrès sur les deux principaux dossiers : la prorogation de la trêve en Bosnie, qui prend fin au 1er mai, et la reconnaissance par la République de Serbie de Slobodan Milosevic des Républiques voisines, Bosnie-Herzégovine et Croatie.

L'impossible protection des « soldats de la paix »

SARAJEVO
de notre correspondant

Renforcer la sécurité des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine – comme le veut la France – ne sera pas une mince affaire, sans bouleverser radicalement leur mission, voire leur mandat. Les « soldats de la paix » sont, depuis longtemps, soumis à des règles strictes qui peuvent même entraver l'accomplissement de leurs tâches.

Les règles de sécurité permanentes, tout d'abord : port du gilet pare-balles et du casque lourd, interdiction de circuler en ville lors des heures de temps libre, armes légères toujours sur sol, contrôles sévères à l'entrée des bataillons... Les « casques bleus » vivent dans de véritables camps retranchés et n'ont aucun contact avec la population, mises à part les rares sections chargées des activités humanitaires. Le « casque bleu » ordinaire est installé durant quatre mois à une barrière ou dans un poste d'observation, et repartira en France sans savoir à quoi ressemblent les autres quartiers de la capitale bosniaque.

DEVOIR DE PRISE DE RISQUES

Ces règles de sécurité ont encore été accentuées depuis trois jours, au lendemain de l'assassinat des deux soldats français. Les patrouilles à pied ont été quasiment supprimées. Les blindés d'escorte ont remplacé leurs traditionnelles mitrailleuses 12,7 millimètres par des canons de 20 millimètres, non pas pour renforcer la puissance de feu, mais parce que le nouveau système permet au tireur de ne pas apparaître à la tourelle. Interdits de mouvement, terrés dans leurs véhicules, on voit mal comment les « casques bleus » pourraient supporter des recommandations supplémentaires dans un pays où ils ont, *a priori*, une mission délicate à remplir. *« Il y a des missions impossibles à accomplir si l'on veut être à 100 % de sécurité*, reconnaît le général Hervé Gobilliard, le commandant des « casques bleus » à Sarajevo. *Nous devons patrouiller, observer, contrôler... C'est l'éternelle question de l'exécution des missions et de l'acceptation des risques*, poursuit-il. *Parvenir à la paix est un objectif tellement important, tellement noble. Où se trouve le seuil à ne pas franchir ? Difficile à définir... »*

Les « casques bleus » sont les premiers à revendiquer ce devoir de prise de risques. *« Nous sommes des soldats, dont le métier est de combattre*, dit un sous-officier. *En entrant dans l'armée, puis en venant en Bosnie, nous acceptons de risquer notre vie pour accomplir les tâches qui nous sont fixées. Bientôt, nous devrons renoncer à certaines missions, simplement parce que la France pratique la politique du « zéro mort ».* Le général Gobilliard nuance le propos : *« Nos hommes sont conscients des risques qu'ils prennent, mais ce n'est pas une raison pour accepter les actes odieux. Nous n'accepterons pas d'être lâchement assassinés. »* Un soldat, de faction à la barrière d'entrée de son bataillon, paraît approuver la phrase de son commandant : *« J'ai la trouille. J'étais volontaire pour effectuer un service long et venir en Yougoslavie aider ceux qui souffrent. Maintenant, j'aimerais rentrer chez moi. Je n'ai aucune envie d'avoir le crâne transpercé ici. »*

DROIT DE RIPOSTE

Si la France décide que les « casques bleus » doivent demeurer en Bosnie, il sera impossible d'éviter les pertes dans le cadre du mandat actuel, ou plutôt de l'interprétation qui en est faite. Les règles de sécurité peuvent difficilement être plus sévères. La seule solution pourrait être d'accroître le droit de riposte de la Forpronu, en lui fournissant les moyens nécessaires. Les « casques bleus » ont déjà le droit à la légitime défense, qu'ils n'emploient que très rarement, afin *« d'éviter l'escalade de la violence »*, selon les termes de l'état-major. La peur des officiers est qu'après d'éventuels échanges de tirs entre « casques bleus » et miliciens, ces derniers ne s'avisent de bombarder un campement. La Forpronu ne disposerait alors d'aucune pièce d'artillerie lui permettant de riposter.

« On n'est pas présent dans un pays en guerre sans perdre des hommes », dit un officier. Il devient alors crucial de déterminer une priorité : épargner la vie des « casques bleus » ou remplir la mission fixée par la communauté internationale. Après deux ans et demi de mandat, le constat n'est pas glorieux. La mission de « maintien de la paix » a échoué et 155 « casques bleus » ont été tués, dont 33 Français. Le retrait de la Forpronu signifierait cependant, sans aucun doute, un accroissement des combats et des souffrances. Les soldats de l'ONU, conscients de ce fait, ne réclament d'ailleurs ni leur rappel, ni un renforcement des mesures de sécurité, mais plutôt une liberté d'action accrue. Cela, disent-ils, afin de rétablir enfin une autorité qui fut, dès le premier jour, bafouée.

Rémy Ourdan

Rafael Vera, l'ancien secrétaire d'Etat espagnol à la sécurité, est traduit en justice

Il est accusé d'avoir aidé les Groupements antiterroristes de libération

La justice espagnole a officiellement inculpé, mardi 18 avril, quatorze personnes dans le dossier des Groupements antiterroristes de libération (GAL), qui avaient lutté contre les séparatistes basques de l'ETA. Accusé d'avoir participé au financement des GAL, l'ancien secrétaire d'Etat espagnol à la sécurité, Rafael Vera, emprisonné depuis février 1995, a aussi été traduit en justice.

MADRID
de notre correspondant

En quatre mois, le juge Baltasar Garzon a bouclé son instruction sur le scandale des GAL (groupes antiterroristes de libération). Le magistrat a décidé, mardi 18 avril, de renvoyer devant la justice quatorze policiers, dont plusieurs hauts fonctionnaires, ainsi que Rafael Vera, ancien secrétaire d'Etat à la sécurité actuellement incarcéré. Parmi les inculpés figurent également les deux hommes à l'origine du rebondissement de ce dossier au mois de décembre, les deux ex-policiers repentis, José Amedo et Miguel Dominguez.

Dans son ordonnance de renvoi de soixante-quinze pages, le juge Garzon explique la naissance officielle des GAL, désigne les responsables et accuse le ministère de l'intérieur d'avoir financé avec des fonds secrets cette organisation de lutte contre l'ETA responsable de la mort de vingt-huit personnes au Pays basque français entre 1983 et 1987. « *Vers le mois de septembre 1983,* indique le juge, *une série de personnes ont pris la décision d'organiser une structure capable de répondre à la très intense activité criminelle de l'organisation terroriste ETA avec les mêmes armes (assassinats, détentions illégales...), et cela en marge des méthodes légales et légitimes de l'Etat.* » Les responsables de ce que le magistrat qualifie de « *bande armée* » sont Julian Sancristobal, à l'époque gouverneur civil de la province de Biscaye (Pays basque), Ricardo Garcia Damborenea, ex-secrétaire général du Parti socialiste dans cette région, Francisco Alvarez, chef de la police à Bilbao, et Miguel Planchuelo, chef de la brigade régionale d'information de Bilbao (renseignements généraux).

Selon l'ordonnance, ces quatre hommes, auxquels il faut ajouter plusieurs exécutants dont les maîtres d'œuvre furent José Amedo et Miguel Dominguez, n'ont pas agi à titre personnel mais « *furent appuyés et autorisés par quelque responsable du ministère de l'intérieur* » sans que celui-ci ou ceux-ci soient désignés nommément. Il n'est pas non plus directement reproché à Rafael Vera d'avoir participé à cette « *bande armée* » mais d'avoir couvert le rapt et la séquestration, en décembre 1983, de Segundo Marey, réfugié d'origine espagnole enlevé par erreur et qui fut la première action revendiquée par les GAL. Il est également reproché à l'ancien secrétaire d'Etat, qui fut pendant onze ans le « Monsieur antiterrorisme » du gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez, d'avoir commis des malversations de fonds publics, c'est-à-dire d'avoir utilisé les fonds secrets pour « *obtenir le silence d'Amedo et Dominguez et leur payer les services rendus au prétexte qu'ils avaient agi sous la protection et avec la justification de la raison d'Etat* ».

REPENTIR ACTIF

Pour ces faits, Rafael Vera encourt une peine de cent cinq années d'emprisonnement et sa responsabilité civile est chiffrée à 435 millions de pesetas (18 millions de francs). Il reste pour le moment incarcéré en compagnie de Julian Sancristobal et Miguel Planchuelo. Mardi, le juge Garzon a autorisé la libération sous caution de deux autres inculpés, Ricardo Garcia Damborenea et Juan de Justo, ancien secrétaire particulier de Rafael Vera. Amedo et Dominguez bien que déjà condamnés à cent huit années d'emprisonnement lors du premier et unique procès mettant en cause les GAL continueront de bénéficier de la liberté en raison de « *leur repentir actif et de leur intense collaboration avec la justice* ».

Avec le renvoi devant les tribunaux de ces quatorze personnes, le dossier des GAL dans lequel n'avaient été impliqués jusqu'à présent que deux subalternes, Amedo et Dominguez, a franchi un degré supplémentaire. L'opposition a réclamé du gouvernement qu'il assume sa responsabilité. Le premier visé est l'ancien ministre de l'intérieur José Barrionuevo, actuellement député socialiste. Au PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), on fait valoir que les inculpés doivent bénéficier de la présomption d'innocence.

Michel Bole-Richard

Les troupes turques pourraient quitter l'Irak en mai

ISTANBUL
de notre correspondante

Alors que le premier ministre turc, Tansu Ciller, en visite aux États-Unis, se prépare à rencontrer, mercredi 19 avril, le président Bill Clinton, les Américains, pourtant moins critiques que les Européens face à l'offensive militaire turque en Irak, montrent certains signes d'impatience à l'égard d'Ankara, malgré un désir de ne pas irriter un allié stratégiquement si important.

En fait, un mois après le début de cette offensive, l'attention n'est plus fixée sur le nord de l'Irak, où les opérations militaires se poursuivent au ralenti, mais sur Ankara même; où des décisions politiques doivent être prises. Les autorités se refusent à annoncer une date précise pour le retrait de leurs troupes, mais les rumeurs, qui ont filtré dans la presse turque après la dernière réunion du Conseil national de sécurité et qui ont été apparemment confirmées par le Pentagone, indiquent qu'il devrait être terminé à mi-mai.

Critiquée à l'étranger, l'opération militaire est plutôt populaire auprès de l'homme de la rue en Turquie, grâce à la presse qui publie régulièrement des photos de soldats aidant la population kurde irakienne ou même sauvant des militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) blessés, abandonnés par leurs camarades. La campagne « *Allez la Turquie, main dans la main avec les Mehmetcik* (soldats) », destinée à recueillir des fonds en faveur de l'armée, aurait déjà récolté plus de 50 millions de francs.

LA CAROTTE APRÈS LA BÂTON

Ces sentiments nationalistes sont créés par la présence de soldats turcs à l'étranger mais aussi par la perception d'une menace – le PKK – venue de l'extérieur. Les combats, qui ont récemment opposé le PKK et les forces armées sur le territoire turc, ont toutefois démontré, une fois de plus, que le véritable problème se situe en Turquie même. Malgré l'offensive militaire de grande ampleur qui se déroule parallèlement dans le nord de l'Irak et en Turquie, le PKK continue à tendre des embuscades aux forces de sécurité. Ainsi, vendredi 14 avril, onze soldats ont été tués et huit autres blessés à Cizre, près de la frontière irakienne.

Dans la province de Tunceli, théatre d'opérations militaires depuis l'automne 1994, près de 25 000 hommes ont encerclé l'étroite vallée de Alibogazi où, selon les autorités militaires, était installé Semdin Sakik, un commandant du PKK mieux connu sous le nom de « *Zeki sans doigt* ». Les autorités militaires, qui affirment que 108 militants du PKK ont été tués récemment dans cette gorge, admettent que « *Zeki* » semble être, une fois de plus, passé au travers les mailles du filet qui lui avait été tendu.

Après le bâton, la carotte : la « démocratisation » est à nouveau à l'ordre du jour. Le premier ministre Tansu Ciller, si elle n'est pas forcément convaincue que la démocratisation permettra la résolution du problème kurde, a, semble-t-il, compris au moins que des réformes légales sont la condition *sine qua non* de son rapprochement avec l'Europe, et du maintien de ses bonnes relations avec les États-Unis. Ainsi, l'abrogation de l'article 8 de la loi antiterroriste, qui permet aux tribunaux de condamner des intellectuels ou des écrivains pour leurs écrits ou leurs déclarations – « *une source de honte* », a déclaré Mme Ciller aux États-Unis – est une priorité. Reste à savoir si Mme Ciller et son partenaire social-démocrate Hikmet Cetin parviendront à rallier à leurs vues les irréductibles conservateurs qui siègent au Parlement, et notamment dans le parti même de Mme Ciller.

Nicole Pope

La Russie ne veut plus diminuer son arsenal d'armes classiques

PRÉSENTÉS initialement comme une initiative du ministre de la défense, les propos de Pavel Gratchev sur les réticences de la Russie à réduire son potentiel d'armes classiques (chars, pièces d'artillerie et avions de combat) ont été avalisés, mardi 18 avril, par le porte-parole du ministre des affaires étrangères, Grigori Karassine. Ce dernier a, en effet, affirmé que les déclarations du général Gratchev, qui ont surpris par leur fermeté, reflètent « *la préoccupation et les contraintes* » de Moscou en matière de garanties de sécurité et a demandé la « *compréhension* » de l'Occident.

Le ministre russe de la défense avait surpris en plaidant fermement, dimanche, pour une révision du traité CFE sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. Un avertissement qui risque de compliquer encore davantage les relations déjà tendues, entre la Russie et ses partenaires occidentaux, par la poursuite de la guerre en Tchétchénie. D'autant plus que cette mise en garde de M. Gratchev intervient avant l'arrivée à Moscou, le 9 mai, de MM. Clinton, Kohl et Mitterrand pour la célébration du cinquantième anniversaire de la victoire sur le nazisme. Or, nul doute que les propos de M. Gratchev apporteront de l'eau au moulin de ceux qui estiment que la venue dans la capitale russe de ces dignitaires occidentaux est déplacée, car elle cautionnerait indirectement le retour d'une politique russe de plus en plus agressive.

Le général Gratchev avait affirmé que la Russie ne pouvait pas observer « *toutes les réductions* » d'armements prévues par ce traité, conclu par trente pays en 1990, avant l'effondrement de l'URSS. « *Nous nous efforcerons de persuader nos partenaires occidentaux que les dirigeants de l'ex-Union soviétique ont commis une erreur en signant ce document* », qui fixe à près de six cents le nombre de chars autorisés pour la région militaire russe dite « *sous-région Nord-Sud* », qui va de Saint-Pétersbourg au Caucase. Or, Moscou fait état de besoins allant jusqu'à deux mille cinq cents chars pour cette seule zone.

LE TRAITÉ CFE EN QUESTION

Faisant référence au conflit tchétchène, Pavel Gratchev a souligné que « *la Russie ne pouvait appliquer ce traité que dans un contexte de stabilité* ». Au moment de sa signature, « *la situation sur le flanc sud de la Russie* [Caucase du Nord] *était différente* », a-t-il indiqué. M. Gratchev n'a d'ailleurs pas cherché à cacher qu'il existe plusieurs moyens de contourner les dispositions du traité, en transférant une partie des blindés de l'armée aux forces du ministère de l'intérieur. Il avait aussi usé, début avril, d'un nouvel argument contre l'application du traité CFE, menacant de prendre des « *contre-mesures* », notamment un gel de l'application du traité CFE, en cas d'élargissement de l'OTAN vers les pays d'Europe de l'Est.

Faisant écho aux déclarations de M. Gratchev, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a illustré, mardi, les motifs de cette offensive russe pour une révision du traité CFE. Moscou, a-t-il insisté, n'exclut pas le recours à la force pour protéger les droits des minorités russophones dans les anciennes républiques soviétiques. « *Il peut y avoir des cas où l'utilisation de la force militaire directe sera nécessaire pour défendre nos compatriotes à l'étranger* », a-t-il dit, alors que plus de vingt millions de Russes de souche vivent dans les trois Etats baltes (Estonie, Lituanie et Lettonie) et dans les pays de la Communauté des États indépendants (CEI). « *Le sort des russophones dans de nombreux Etats de la CEI reste insatisfaisant* », a souligné M. Kozyrev, qui a explicitement dénoncé la « *discrimination* » à l'égard des russophones au Kazakhstan, en Ouzbékistan, en Kirghizie et au Tadjikistan. – *(AFP, Reuter.)*

L'état d'urgence est décrété en Bolivie

LE GOUVERNEMENT du président Gonzalo Sanchez de Lozada (centre droit) a décrété, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 avril, l'état d'urgence sur toute la Bolivie afin d'y « *rétablir la paix sociale* ». Cette décision a été annoncée à l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres, quelques heures après que la police eut fait irruption au siège de la Confédération des travailleurs boliviens, dont les dirigeants ont été arrêtés. Ceux-ci étaient réunis pour élaborer une position commune sur le rejet des dernières propositions gouvernementales, destinées à mettre fin à des mouvements de grève et de protestation, qui ont mené à de violents affrontements depuis plus d'un mois.

Les tensions sociales ont pris de l'ampleur à partir du 14 mars, lorsque les quelque 70 000 instituteurs et professeurs du pays se sont mis en grève illimitée, réclamant des augmentations de salaire et, surtout, le retrait d'une réforme de l'enseignement jugée trop menaçante pour leurs « *droits acquis* » (*Le Monde* du 18 avril). Lorsque l'armée est intervenue, le 22 mars, pour empêcher une manifestation d'enseignants d'entrer dans la capitale, La Paz, la puissante Centrale ouvrière bolivienne (COB) a décidé de rompre ses propres négociations avec le gouvernement, sur la revalorisation des salaires.

EXTENSION DU MALAISE SOCIAL

Après la grève générale décrétée le 27 mars, le mouvement s'est étendu, et les affrontements avec les forces de l'ordre se sont multipliés. Des dizaines de personnes ont été arrêtées. La médiation de l'Eglise, dans un difficile dialogue entamé le 4 avril entre les syndicats et le gouvernement, n'a pas permis de sortir de l'impasse. Décrété pour quatre-vingt-dix jours, l'état d'urgence interdit toute réunion et instaure un couvre-feu de minuit à 6 heures.

La Bolivie est l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine : 70 % de ses huit millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Depuis 1985, où l'inflation avait atteint 23 000 % (contre 8,5 % l'an passé), la situation économique s'est stabilisée, mais la croissance n'a pas dépassé 4 % au cours des dernières années. Elu président en 1993, M. Sanchez de Lozada avait été auparavant l'artisan du premier plan de rigueur qui a permis au pays de rétablir sa situation financière internationale, mais à un fort coût social, notamment pour les mineurs.

M. J.

La guérilla tamoule rompt la trêve au Sri-Lanka

COLOMBO. Un commando des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) a fait sauter, mercredi 19 avril, deux navires militaires au large de Trincomalee (nord-ouest), faisant au moins 11 morts et 23 blessés parmi leur équipage. Cet attentat remet en question la trêve conclue il y a trois mois entre le gouvernement et le LTTE qui lutte pour la création d'un Etat tamoul dans le nord-est du pays. Cette guerre a déjà fait 30 000 morts en dix ans.– *(AFP.)*

Le directeur général du FMI pour une nouvelle conférence du Plaza

WASHINGTON. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), s'est prononcé, mardi 18 avril, en faveur d'une conférence du type de celle du Plaza en 1985 entre les principales puissances industrialisées (G 7), en raison de la chute « *très inquiétante* » du dollar, qui est « *un facteur d'instabilité* ». Les accords du Plaza avaient prévu des interventions coordonnées sur les marchés. M. Camadessus a lancé un nouvel appel à la Réserve fédérale pour qu'elle relève « *légèrement* » ses taux d'intérêt afin de soutenir la monnaie américaine.– *(AFP.)*

EUROPE

■ **TURQUIE : l'organisation turque d'extrême gauche, Dev Sol,** a revendiqué, mardi 18 avril, l'attentat commis durant le week-end contre la banque turque, United Garanti Bank, à Amsterdam. Pour sa part, la police allemande a indiqué mardi, qu'elle soupçonnait de plus en plus Dev-Sol, groupement d'inspiration marxiste, d'être impliqué dans une vague d'attentats contre des intérêts turcs en Allemagne. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE-GRÈCE : après une crise de onze mois** entre les deux pays, une commission gréco-albanaise a entamé, mardi 18 avril à Athènes, des discussions concernant le statut de la minorité grecque en Albanie et des travailleurs immigrés albanais en Grèce. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : deux Français ont été tués** et vingt-sept autres blessés, mardi 18 avril, dans l'accident d'un car scolaire dans la banlieue de Prague. Selon un policier tchèque, le car aurait roulé trop vite au moment de l'accident.– *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : le gouvernement a nommé,** mardi 18 avril, au poste de directeur des services de renseignement, Ivan Lexa, un proche du premier ministre, Vladimir Meciar. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le procès de l'auteur présumé de l'assassinat du président Mohamed Boudiaf,** le 19 juin 1992 à Annaba, doit s'ouvrir, mardi 25 avril, devant le tribunal criminel d'Alger, ont indiqué mardi, des sources judiciaires. Le procès du sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, déjà reporté à plusieurs reprises, risque cependant d'être renvoyé une nouvelle fois en raison du refus de l'accusé de prendre un avocat.– *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : deux soldats burundais et cinq assaillants** ont été tués, mardi 18 avril, dans l'attaque d'une position militaire à Gasorwe (nord-est). La police soupçonne les agresseurs d'être des anciens miliciens et militaires rwandais.– *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : Gabriel Koyambounou, nouveau premier ministre,** a annoncé, lundi 17 avril, la formation de son gouvernement qui comprend, notamment, neuf membres de l'ancienne équipe gouvernementale sur un total de vingt-six personnes. Seuls les partis de la majorité présidentielle sont représentés.– *(AFP.)*

■ **TCHAD : Djimasta Koibla, nouveau premier ministre,** a formé, dimanche 16 avril, un gouvernement marqué par le départ du ministre de l'intérieur, Abderamane Izzo Miskine, responsable du recensement électoral contesté, et l'entrée de l'ancien chef rebelle sudiste Moïse Kette.– *(AFP.)*

■ **NIGÉRIA : le général Fred Chijuka,** porte-parole du ministère de la défense, a démenti, lundi 17 avril, les informations d'un hebdomadaire britannique concernant l'exécution de militaires soupçonnés d'être impliqués dans la tentative de coup d'Etat contre le général Sani Abacha. *The Observer* avait affirmé, dimanche, que de soixante à quatre-vingts sous-officiers avaient été sommairement exécutés le 18 mars pour leur rôle supposé dans la tentative de renversement du régime militaire du général Abacha.– *(AFP.)*

■ **CONGO : la semaine de 35 heures,** avec réduction de salaire de 12,5 %, est entrée en vigueur, mardi 18 avril, dans la fonction publique. Cette mesure devrait permettre de réduire de plus de 15 milliards de francs CFA la masse salariale annuelle, qui s'élève à 130 milliards. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : des diplomates polonais n'ont pas été autorisés** par les autorités irakiennes à rendre visite aux deux prisonniers américains, arrêtés après avoir franchi illégalement la frontière irako-koweïtienne le 13 mars, a affirmé, mardi 18 avril, le département d'Etat. – *(Reuter.)*

■ **GOLFE : les pays membres du Conseil de coopération** se sont déclarés, mardi 18 avril, déterminés à faire face à « *l'extrémisme et au terrorisme* » et ont appelé leurs peuples à « *redoubler de vigilance* » pour mettre en échec toute tentative de sédition. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : deux hauts responsables d'une Eglise locale,** la foi Daejonggyo, ont été inculpés, mardi 18 avril, pour une récente visite non autorisée en Corée du Nord. Il s'agit de la première application de la loi qui interdit tout voyage en Corée du Nord sans autorisation gouvernementale.– *(AFP.)*

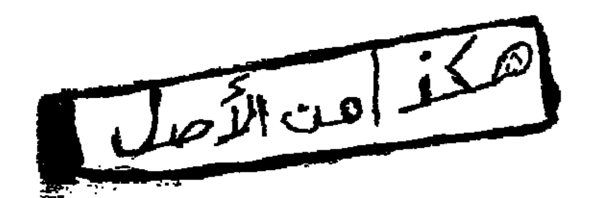
■ **JAPON : le secrétaire général du Parti communiste vietnamien,** Do Muoi, à l'issue de sa première visite à Tokyo, a obtenu, mardi 18 avril, une assistance de 58 milliards de yens et un don de 3 milliards destinés à soutenir la politique de réformes économiques. Le Japon est le premier bailleur de fonds et le premier partenaire commercial du Vietnam. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton** a signé, lundi 17 avril, un décret plaçant la capitale américaine sous la tutelle d'une commission qui tentera de la sauver de la faillite. Confrontée à un déficit de plus de 700 millions de dollars, rongée par la criminalité, le trafic de drogue et les vols à main armée, Washington a été contrainte de demander l'aide du gouvernement fédéral. – *(Reuter.)*

■ **COLOMBIE : la guérilla a tué un militaire et blessé trois autres personnes,** mardi 18 avril, après l'attaque contre leur hélicoptère qui répandait un herbicide sur des plants de coca dans le sud de la Colombie. L'appareil a été abattu près de Neiva, dans le département de Huila (sud), zone où les rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie sont fortement implantées. – *(AFP.)*

■ **CHILI : un accord a été conclu,** mardi 18 avril à Garching (Allemagne), entre le gouvernement chilien et l'Organisation astronomique européenne (ESO) pour poursuivre la construction, au Chili, du téléscope géant commencée en 1993 et interrompue à la suite d'un litige sur la propriété du terrain. L'accord doit maintenant être ratifié par le conseil d'administration de l'ESO. – *(AFP.)*



EXTRÊME DROITE La campagne présidentielle, qui semblait peu propice au développement des thèmes traditionnels du Front national, a finalement permis à Jean-Marie Le Pen de retrouver, dans les sondages d'intention de vote, un niveau comparable à celui qu'il avait atteint dans les urnes en 1988 ● L'AFFAIBLISSEMENT d'Edouard Balladur, qui bénéficiait d'une cote élevée parmi les électeurs du FN, et le positionnement de Jacques Chirac, se proposant de *« dépasser »* le clivage droite-gauche, ont favorisé l'extrême droite. En outre, Philippe de Villiers n'est pas parvenu, semble-t-il, à *« mordre »*, autant qu'il l'espérait, sur cet électorat ● L'ACTIVITÉ du FN a relancé celle des mouvements qui mènent campagne contre lui et dont les sympathisants se sont mobilisés à chaque visite de M. Le Pen dans une ville de province.

Le Front national tire parti des « affaires » et de la bataille à droite

Sept ans après les 14,4 % qu'il avait obtenus à l'élection présidentielle de 1988, Jean-Marie Le Pen peut espérer, selon les sondages, un score comparable. Sa dénonciation de l'« établissement » est entendue par une partie de l'électorat

« QUELS QUE SOIENT ses talents de tréteaux, Le Pen, pendant près de vingt ans, n'a eu l'oreille que d'infimes minorités de revanchards irréductibles. Son audience soudaine révèle la montée du désarroi, partagé par beaucoup : crise de l'emploi, sentiment d'insécurité, impuissance apparente des gouvernants de gauche et de droite, angoisse face à l'avenir. » L'historien Michel Winock s'exprimait ainsi dans *Le Monde* du 12 juin 1987. Moins d'un an plus tard, le président du Front national recueillait 14,39 % des suffrages exprimés à l'élection présidentielle, score que son parti n'avait jamais atteint dans une élection nationale.

Cette année, à une semaine du premier tour d'une nouvelle élection présidentielle, les derniers sondages publiés accordaient à Jean-Marie Le Pen de 13 % à 14 % des intentions de vote, et l'analyse de Michel Winock reste d'actualité. La crise de l'emploi est toujours là, encore plus prégnante, et elle fait éclater les angoisses d'une société en pleine mutation. Car *« dans l'esprit d'une partie de citoyens, il y a anomie : la société s'est dérégiementée, a perdu ses repères, familiaux, religieux, politiques, et n'a pas encore retrouvé un ciment »*, explique aujourd'hui Michel Winock. Le sentiment d'insécurité, attisé par la multiplication des ghettos dans les grandes zones urbaines, obsède toujours les Français. L'ouverture des frontières, avec l'application des accords de Schengen, frappe les esprits les plus fragiles et engendre des fantasmes, entretenus par le chef de file de l'extrême droite, sur la sécurité, la drogue et la délinquance.

Pourra-t-on un jour mesurer l'effet, sur cette campagne, des troubles en Algérie ? Pourra-t-on, surtout, mesurer celui des « affaires », qui n'ont épargné aucun grand parti et qui ont touché des membres du gouvernement Balladur : Alain Carignon, en prison pour avoir mis sur pied un dispositif de détournement d'argent public ; Gérard Longuet, mis en examen au sujet du financement de son parti, le PR, et de celui de sa maison de Saint-Tropez ; Michel Roussin, mis en examen dans l'affaire des fausses factures des HLM de la région parisienne.



« RUPTURE »

Sans compter l'impact des scandales : la sombre affaire OM-Valenciennes, avec le faux témoignage du maire de Béthune et député (PS) Jacques Mellick et son inculpation pour subornation de témoin ; l'indignation soulevée par Pierre Suard, le PDG d'Alcatel Alsthom, qui affiche un salaire mensuel de plus de 1 million de francs, ainsi que la gestion du Crédit lyonnais. Tous ces facteurs ont contribué à ternir quelque peu l'image de l'élite du pays et donnent du crédit au discours de M. Le Pen, qui dénonce *« l'établissement »*.

A tout cela s'ajoute, chez certains, une perte de confiance dans la capacité des hommes politiques à sortir la France des difficultés dans lesquelles elle se trouve. Cette déception a été provoquée par la gauche, surtout, qui, souligne Michel Winock, *« avait laissé entendre à son électorat qu'elle était capable de "changer la vie" »*. Mais elle est venue aussi de la droite, qui n'a pas prouvé qu'elle pouvait faire mieux et qui s'est engluée, au cours de cette campagne, dans une violente querelle fratricide. Droite-gauche, gauche-droite : au fil des années et de l'alternance de l'exercice du pouvoir sous une même présidence socialiste, la distinction est devenue trop subtile pour beaucoup d'électeurs. D'autant plus subtile que Jacques Chirac lui-même s'est aventuré sur ces sables mouvants du *« dépassement du clivage gauche-droite »*, au risque de faire passer le candidat du Front national comme le seul candidat de droite, le seul à incarner la *« rupture »* comme il ne cesse de le proclamer.

« Les Français ne demandent, en fait, qu'à être rassurés, souligne Michel Winock. *Parler des sujets qui obsèdent, de l'immigration, de l'insécurité ôterait une partie de leur dimension mythologique et affaiblirait les peurs »*, sur lesquelles prospère le Front national. Encore faudrait-il en parler différemment et non comme l'avait fait, en 1988, Charles Pasqua, affirmant que les électeurs de la majorité et ceux du Front national avaient des *« valeurs communes »*. Quoi qu'il en soit, c'est en vain que certains ont attendu une intervention des candidats sur ces thèmes et c'est à peine si leurs programmes les mentionnent. Comme si l'avenir du Front national ne dépendait pas en bonne partie du courage avec lequel les autres formations énoncent les problèmes, les affrontent et tentent de les résoudre.

« Cette élection présidentielle, qui exige que l'on dépasse les convictions de son propre clan, a généré un discours réducteur », regrette, de son côté, l'ancien député socialiste Jean-Christophe Cambadélis, responsable du Manifeste, organe de la lutte *« contre le Front national et le nationalisme »*. *« Nous sommes dans une période de dépression politique, et ce qui importe n'est pas de nourrir cette dépression, mais, au contraire, de donner un sens à cette société »* ajoute-t-il. Même constat à l'extrême gauche, du côté du mouvement Ras l'Front, dont un militant déplore *« l'absence d'un vrai projet sur lequel pourrait s'ancrer la lutte antifasciste »*.

RÉUNIONS « TUPPERWARE »

Absence de discours sur les sujets sensibles, absence de projet mobilisateur, absence, aussi, de figure charismatique parmi les « grands » candidats, au moment où les Français réclament un « chef », (*Le Monde* du 11 avril) : voilà qui fait l'affaire de Jean-Marie Le Pen. Un Jean-Marie Le Pen qui n'a jamais eu que des certitudes et dont le parti a prospéré depuis 1988. Embryonnaire à cette date, il possède aujourd'hui un vrai réseau d'élus municipaux et régionaux et revendique environ cinquante mille militants, qui, depuis près de deux ans, utilisent une nouvelle tactique de pénétration dans la population.

La distribution de tracts sur le marché a laissé la place à des réunions de type « Tupperware », autour – sans que ce soit systématique – d'une cassette-vidéo sur le Front national. Dans certains quartiers, des militants se rendent dans les commissariats pour relever les noms des personnes agressées ; quelques-uns ont créé des caisses de solidarité pour aider les victimes. Mot d'ordre a été donné de s'engager dans les associations existantes (de quartier, de parents d'élèves, etc.), afin d'y faire entendre leurs thèses. Le discours lui-même a évolué pour passer d'un nationalisme étroit et racial à un discours plus ambigu et plus difficile à contrer de *« préférence nationale »*.

Quel que soit le vainqueur de l'élection présidentielle, le 7 mai, il lui faudra tenir compte de cet enracinement du Front national et de l'efficacité du discours de son dirigeant auprès des populations désorientées, principalement, aujourd'hui, dans les grandes cités, mais demain aussi, si personne n'y prend garde, dans les zones rurales, auprès de l'électorat de Philippe de Villiers.

Christiane Chombeau

De nombreuses manifestations de protestation en province

UN MILLIER DE MANIFESTANTS, jeudi 13 avril, à Toulouse, presque autant la semaine précédente à Metz, deux mille cinq cents à Brest... Le meurtre d'un jeune Français d'origine comorienne à Marseille, dans la nuit du 21 au 22 février, puis la montée de Jean-Marie Le Pen dans les sondages ont déclenché une mobilisation contre le Front national. Sporadiques fin janvier et début février, des manifestations de protestation, importantes compte tenu de leur caractère local, ont précédé chaque déplacement du candidat et du délégué général du Front national, *Bruno Mégret*, à travers la France ces sept dernières semaines.

On est loin cependant de l'ampleur du mouvement des années 1990-1993 contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, né de la surprise créée par le score de M. Le Pen à l'élection présidentielle de 1988 – 14,39 % des suffrages exprimés –, mais aussi par une vague d'actes racistes et la profanation du cimetière de Carpentras en mai 1990. Près de deux cent mille personnes avaient alors manifesté à Paris, François Mitterrand s'étant joint quelques instants au cortège. Dans les jours qui suivirent, deux initiatives débouchèrent sur la création de deux mouvances encore aujourd'hui à la pointe de la *« résistance »* contre les idées du Front national : Ras l'front et Le Manifeste.

> « Le combat antiraciste ne sera pas gagné par la recherche d'on ne sait quel consensus bourbeux avec une droite largement contaminée »

La première émane de l'extrême gauche, notamment de la Ligue communiste révolutionnaire, et a pour origine un appel à une *« contre-offensive »*, signé par deux cent cinquante écrivains, artistes, universitaires, scientifiques et journalistes : *« Face au FN, il faut mettre en place un front de résistance, qui donnera un coup d'arrêt à ces entreprises et imposera l'adoption de mesures sociales et politiques propres à enrayer le développement du racisme »*, lit-on dans cet appel qui affirme que *« le combat antiraciste ne sera pas gagné par la recherche d'on ne sait quel consensus bourbeux avec une droite largement contaminée »*.

La seconde a comme chef de file Jean-Christophe Cambadélis, ancien trotskiste passé au Parti socialiste, et se fonde sur un manifeste de cinq pages appelant à combattre le FN *« sans complaisance, avec détermination, sur tous les terrains : idéologique, démocratique, politique »*. Le projet était ambitieux, il s'agissait de faire un journal, de créer un « Institut de formation » pour initier aux thèses du FN, d'ouvrir un numéro vert où militants et associations en manque d'argumentaires pouvaient appeler.

A la préférence nationale développée par M. Le Pen, M. Cambadélis invitait à opposer *« la volonté européenne et la préférence sociale »*. Suivirent en décembre 1991 les Etats généraux *« contre le national populisme »*, puis, au fil des mois, toute une série de manifestations. Mais, comme l'explique aujourd'hui Rémy, un militant de Ras l'front, *« il est difficile d'être toujours contre »*, et, dès la fin 1993, une certaine démobilisation a commencé à gagner les rangs des *« résistants »*, qui préférèrent le terrain des luttes plus concrètes, notamment pour le logement. *« Les résultats du Front national aux cantonales (9,78 %) et aux européennes (10,52 %) ont fait croire à certains que le FN était contenu »*, renchérit M. Cambadélis.

Beaucoup ont préféré concentrer leurs efforts contre les lois Pasqua sur l'immigration *« en oubliant »*, explique-t-il, *« la métastase principale, le Front »*. Dans la campagne présidentielle, c'est surtout le meurtre du jeune d'origine comorienne par des colleurs d'affiches du FN qui a provoqué des manifestations, principalement en province, où sont implantées de nombreuses petites associations de défense des droits de l'homme. A Paris, il n'y a pas eu jusqu'à présent de grande manifestation contre le Front national.

Ch. Ch.

Les scores électoraux depuis 1988

Créant une surprise, car nul sondage n'avait su le prévoir, M. Le Pen avait obtenu, à l'élection présidentielle de 1988, 14,39 % des suffrages exprimés. Sa « percée » était encore récente : commencée aux élections municipales de 1983, elle avait été confirmée par les européennes de 1984 et par les législatives de 1986, qui lui avaient permis de faire élire 35 députés. Les résultats des élections depuis 1988 montrent que le FN dispose d'un noyau d'électeurs oscillant entre 12 % et 14 %.

Elections législatives de 1988 : 9,65 %, 1 élu ; cantonales de 1988 : 5,24 % ; municipales de 1989 : 2,17 %, *804 élus* ; européennes de 1989 : 11,73 %, 10 élus ; régionales de 1992 : 13,90 %, 239 élus ; cantonales de 1992 : 12,18 %, 1 élu ; législatives de 1993 : 12,52 % ; cantonales de 1994 : 9,78 %, 3 élus ; européennes 1994 : 10,52 %, 11 élus.

Le Cafar veille à Nancy

NANCY
de notre correspondante

L'opposition aux idées d'extrême droite est toujours vivace en Lorraine, comme l'a montré la manifestation organisée à Metz vendredi 7 avril contre la venue de Jean-Marie Le Pen dans cette ville. Il y a trois ans, le 15 janvier 1992, une manifestation avait rassemblé huit mille personnes, à Nancy, contre le président du Front national (FN), qui avait choisi d'y lancer sa campagne des élections régionales. Le 12 décembre 1992, une Journée contre le fascisme et contre le racisme mobilisait plus de mille personnes, des intellectuels, des philosophes et des historiens intervenant dans quatre tables rondes.

Ces deux événements avaient un dénominateur commun : un collectif de cinquante et une associations, baptisé Cafar (Collectif antifasciste et antiraciste). *« On avait pensé à l'appeler "Caraf", mais ça faisait cruche »*, se souvient le bouillant porte-parole du mouvement, Paul-Elie Lévy. Le Cafar réunit des associations de tout bord, des syndicats et des partis politiques de gauche. Il est l'écho nancéen au Ras l'Front lancé par l'écrivain Gilles Perrault et d'autres intellectuels. Pendant les semaines qui précèdent la venue de M. Le Pen, la tension monte en ville. Pas de jour sans que, dans la presse locale, ne paraissent des *communiqués* de protestation. Le soir du 15 janvier 1992, M. Lévy conclut un discours enflammé par une petite phrase imputant à M. Le Pen une filiation spirituelle avec l'extrême droite historique que celui-ci jugera outrageuse.

DUEL JUDICIAIRE

« Cette mobilisation venait juste après la publication par Bruno Mégret des cinquante et une propositions. A la fin de l'intervention, j'avais établi un parallèle entre ces propositions et les mesures prises par Pétain pendant la guerre. J'avais donc conclu mon propos en disant que M. Le Pen était le fils spirituel de Hitler, de Mussolini et de Pétain », se souvient M. Lévy.

Celui-ci est assigné pour injures par M. Le Pen, dans les semaines qui suivent, devant le tribunal de grande instance de Nancy. L'avocat de M. Le Pen réclame 100 000 francs de dommages et intérêts. Il sera débouté et condamné à payer 5 000 francs à son adversaire pour procédure abusive. Le tribunal, saisi au civil, considère que qualifier M. Le Pen de *« fils spirituel »* n'est pas une injure. Le duel judiciaire ne s'arrêtera pas là. Le FN a fait appel de la décision. Elle doit être examinée le 13 novembre par la cour d'appel de Nancy.

Ce procès gagné, du moins momentanément, le Cafar ne s'est pas désintégré. Le spectre de son action s'est élargi à Philippe de Villiers *« qu'une simple feuille de cigarette sépare du Front nationall »*, et aux lois Pasqua sur les immigrés, dont il juge qu'elles sont discriminatoires. Ce dernier point est, cependant, moins consensuel au sein du collectif.

Monique Raux

A SUIVRE

Vivement dimanche !



C'est un fait avéré, vérifié par l'expérience. Les campagnes électorales sont trop longues, surtout à la fin. Les derniers jours des campagnes électorales durent des semaines. On n'en voit plus le bout. L'attente interminable conforte la lassitude et la lassitude incite à en terminer au plus vite. Comme pour les examens. Quand Pierre Mauroy, à Fort-de-France, assure qu'*« avec Lionel Jospin, ce sera le changement dans le changement »*, on devine que tout a été dit et que tout cela sent son isoloir.

La fin de la campagne présidentielle désespère tout particulièrement La Poste. En données corrigées des variations régionales, le postier – principalement le postier CGT – est globalement indisposé par la distribution des professions de foi qui engorgent la boîte aux lettres et gonflent la sacoche. Les variations régionales ne sont cependant pas neutres. Le postier berrichon réclame une heure supplémentaire pour trente plis électoraux triés et distribués. Le postier limougeau est plus modeste, qui ne demande qu'une heure supplémentaire pour cinquante plis. La direction nationale de La Poste ne veut rien entendre et propose de verser cette fameuse heure supplémentaire pour cent plis triés et distribués. On verra ce qu'on verra.

A Faverois, dans le Territoire-de-Belfort, on risque cependant de ne jamais voir la fin de la campagne présidentielle. Le maire menace de ne pas installer les isoloirs et de ne pas ouvrir les registres d'émargement pour protester contre le refus préfectoral d'autoriser une implantation d'entreprise. *« Rien n'est encore fait »*, assure toutefois l'édile. Deux emplois sont en jeu. On attend la suite.

Heureusement, il reste les sourds ! A l'appel de leur coordination nationale pour les droits civiques, des manifestations devaient être organisées dans toute la France, mercredi 18 avril, pour protester contre *« la non-traduction de la campagne électorale en langue des signes »*, qui prive d'information sur les programmes électoraux des neuf candidats plus d'un million d'électeurs, si on en croit la coordination. C'est à se demander où les candidats ont la tête ? Selon l'avocat de la coordination *« seule Dominique Voynet a recouru jusqu'à présent à un interprète »*. Le sous-titrage de la campagne officielle ne suffit pas, *« car la majorité des personnes sourdes ont une lecture très insuffisante du français »*.

Autant les fins des campagnes électorales blasent l'électeur, autant elles dopent les « petits » candidats. Les petits candidats ont bien de la chance qui savent qu'ils en auront terminé dimanche soir 23 avril. Les petits candidats finissent en apothéose, gâtés par la machine égalitaire de la campagne officielle. Ils grappillent les points aux « grands » et se prennent à rêver de sommets auparavant impossibles : 4, 5, voire 6 %. Quelques milliers de voix supplémentaires feraient définitivement leur bonheur quand elles laisseraient les autres dans l'affliction. On les voit partout, partout on les interroge. Les petits candidats ont également le bonheur d'être assez indifférents aux dernières rumeurs sondagières qui minent le teint et défont les enthousiasmes, lorsque leurs scores correspondent peu ou prou aux marges d'erreur des instituts.

Il est moins coûteux de crier *« Voynet à l'Elysée ! »* ou *« Villiers président ! »* quand on sait que c'est pour la dernière fois. Heureusement, pour excuser la lassitude de leurs auditoires et pour l'absoudre par avance, les grands candidats disposent désormais de l'arme réglementaire, définitive et irrévocable. Le *Journal officiel* du 19 avril publie en effet deux décrets contre le bruit. « *Sera punie* [...] *toute personne qui aura été à l'origine par elle-même, ou par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité.* » Silence ! Et vivement dimanche !

Gilles Paris

Les deux principaux candidats de la majorité se reprochent mutuellement de mettre le franc en danger

La crise monétaire de l'été 1993 revient au cœur de la polémique entre M. Balladur et M. Chirac

La controverse autour du franc s'amplifie. M. Balladur reproche à M. Chirac de menacer le franc avec ses critiques contre la Banque de France. Il lui a reproché, en outre, de ne pas l'avoir soutenu durant la crise monétaire de l'été 1993. Au-delà de cette dramatisation de fin de campagne, la joute soulève des questions de fond : même si l'indépendance des banques centrales n'est pas remise en question, les Quinze ne devront-ils pas s'interroger sur leur rôle, pour préserver les prérogatives gouvernementales ?

C'EST SANS DOUTE la dernière grande polémique économique de la campagne du premier tour, et elle témoigne d'un durcissement de la joute entre les deux candidats du RPR, à la veille du premier tour de l'élection présidentielle. Alors qu'initialement Edouard Balladur et Jacques Chirac s'étaient gardés d'élargir à la politique monétaire les critiques qu'ils s'adressent, ils ont finalement décidé de jouer sur la registre de la dramatisation et de se reprocher, l'un et l'autre, de prendre le franc en otage. Engagée voilà quelques jours, cette polémique a pris de l'ampleur, mardi 18 avril. Avec un effet prévisible : le franc, qui s'était bien tenu ces derniers mois, malgré la tourmente monétaire internationale et l'échéance présidentielle, a accusé le coup et perdu, au cours de cette journée, un peu plus de 3 centimes face au mark *(lire en page 23)*.

On pourrait n'y voir qu'une péripétie, somme toute habituelle, dans la dramaturgie des fins de campagne électorale, mais l'affaire est plus révélatrice qu'il n'y paraît. Dans un premier temps, le maire de Paris alimentait d'innombrables rumeurs sur les marchés financiers, et dès que le franc avait un accès de faiblesse, il était soupçonné, à tort ou à raison, d'en être à l'origine. A l'automne 1994, M. Chirac, qui dans son opuscule *Réflexions 1*, préconisait que l'on joue de *« l'arme budgétaire »* ou de *« l'arme monétaire »* pour *« anticiper la baisse nécessaire des taux d'intérêt »* et relancer la croissance, en a donc visiblement tiré les leçons. Dans un entretien remarqué à *La Tribune Desfossés* (16 novembre 1994), il avait changé son fusil d'épaule et s'était dit partisan d'une baisse continue des déficits publics. Le message a eu l'effet escompté : les marchés financiers ont cessé de sursauter à la moindre déclaration et se sont convaincus que la France ne succomberait pas aux charmes de « l'autre politique ».

POLÉMIQUE ET VRAI DÉBAT

Ce même débat, qui semblait clos, a rebondi, il y a quelques jours. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, en est involontairement à l'origine. Dans son rapport annuel au président de la République, il a fait une brève mise en garde, recommandant que l'on préfère *« la création de pouvoir d'achat grâce à des augmentations de revenus mesurées »* à *« des augmentations apparemment élevées »*, mais rognées par l'inflation (*Le Monde* du 13 avril). Le propos a eu le don de susciter la polémique. Sur le champ, M. Chirac a répliqué à M. Trichet, lui rappelant qu'il n'est *« pas là pour indiquer au gouvernement quelle est la politique qu'il doit mener sur le plan économique, pas plus que pour dire aux partenaires sociaux ce qu'ils doivent faire »*.

Mené à fleurets mouchetés, dans un premier temps, le combat autour du franc s'est brutalement déchaîné dans la journée du mardi 18 avril et a tourné à la mêlée générale. Sur TF 1, M. Balladur a émis le souhait que *« l'on ne polémique pas avec la Banque de France »*, car, a-t-il dit, cela pourrait *« inquiéter et menacer notre monnaie »*. Au passage, le premier ministre a souligné que le soutien du maire de Paris lui avait fait défaut lors de la crise monétaire de l'été 1993. Prié de dire de dire si ce dernier l'avait alors épaulé, il a eu cette réponse cinglante : *« Mais non ! Vous savez bien que non ! »*

De son côté, sur Radio Classique FM, M. Chirac, après s'être prononcé pour un *« franc fort »*, est revenu à la charge pour dire que, s'il ne conteste *« à personne, ni au gouverneur, ni à qui que ce soit, le droit d'avoir un sentiment »*, il *« n'appartient pas à la Banque de France de déterminer ce qui doit être la politique des salaires »*. Au cours d'un entretien accordé à la « lettre » *Institutions européennes et finance*, il s'est, par ailleurs, dit inquiet des *« variations brutales des cours de change »*.

De leur côté, Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers sont aussi entrés dans la controverse, le premier pour dire que M. Trichet avait implicitement avoué que Maastricht conduit à la déflation salariale, le second pour répéter qu'il faut *« revenir sur l'indépendance de la Banque de France »*.

Même s'il est logique que le ton monte à l'approche du scrutin, la polémique n'a donc rien d'anecdotique, car elle porte sur un des points-clés de Maastricht, que MM. Balladur et Chirac ont défendu l'un comme l'autre, celui qui prévoit l'indépendance de la Banque de France. Au terme du traité, les banques centrales ont la charge de conduire la politique monétaire et d'assurer la stabilité des prix. Elles n'ont donc pas de compétence sur les autres volets de la politique économique mais peuvent évidemment formuler des recommandations, notamment si certaines décisions gouvernementales peuvent avoir un effet sur l'inflation.

« AMBIGUÏTÉ »

En évoquant, pour avis, la question salariale, M. Trichet est donc resté dans le rôle que la loi lui impartit. Mercredi, sur Europe 1, Michel Rocard a, de plus, souligné que, même à l'époque où elle n'était pas encore indépendante, la Banque de France, sans que personne ne s'en offusque, avait pour habitude de formuler des recommandations, parfois dans des termes autrement plus virulents, sur la politique économique.

Ce rôle est-il le bon ? Ou faut-il le revoir, quitte à demander que le traité de Maastricht soit amendé ? C'est évidemment la question de fond, implicitement contenue dans les critiques chiraquiennes. Partisan du maire de Paris, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, l'a clairement expliqué, mardi, sur Europe 1. Tout en soulignant qu'on *« ne reviendra pas sur l'indépendance de la Banque de France »*, il a fait ce constat : *« Par définition, politique monétaire et politique économique sont indissolublement liées. Il y a là une ambiguïté forte, en France, qui est, en fait, la traduction de l'ambiguïté qui existe dans le traité de Maastricht. »* M. Séguin considère donc que l'un *« des enjeux majeurs des discussions sur les réformes institutionnelles que nous aurons en 1996 au niveau européen »* sera de *« faire la part des responsabilités qui reviennent aux uns et aux autres »*.

Très attachées à l'indépendance de la Bundesbank, les autorités allemandes pourraient-elles accepter une redéfinition, dans un sens évidemment restrictif, des missions des banques centrales ? Cette indépendance sourcilleuse n'était-elle pas la contrepartie qu'elles exigeaient, avant que le mark ne cède la place à la monnaie unique ? Même s'il a pris soin de préciser qu'il est partisan du passage à la monnaie unique en 1999, M. Chirac a lancé un débat dont il pourrait avoir du mal à gérer toutes les retombées.

Laurent Mauduit

Les Allemands s'inquiètent pour l'Europe

BONN
de notre correspondant

L'Europe et l'avenir du couple franco-allemand : tels sont, vus d'Allemagne, les enjeux majeurs de l'élection présidentielle française. Sur le second point, les dirigeants allemands sont rassurés : chacun des trois candidats les mieux placés s'est engagé à poursuivre la plus étroite coopération possible entre Paris et Bonn.

Sur l'Europe, les perspectives sont beaucoup moins claires. Le candidat le plus proche des conceptions allemandes, en faveur d'un fédéralisme renforcé à l'échelle européenne, était Jacques Delors. Depuis l'annonce de sa non-candidature, les dirigeants allemands sont hésitants : qui, d'Edouard Balladur, de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin, saura le mieux inscrire son action au service d'une poursuite de l'intégration européenne ?

VU DE BONN

Après avoir marqué une légère préférence pour M. Balladur (auquel Helmut Kohl a rendu visite à Chamonix au début de l'année), les dirigeants allemands se taisent. Ils se bornent à constater avec regret, aujourd'hui, que l'Europe est quasiment absente de la campagne électorale française. Beaucoup se demandent si la relance de l'emploi, dans l'Hexagone, ne passera pas par un relâchement de la discipline du traité de Maastricht et par une « autre politique », aux accents de relance conjoncturelle nocive pour la stabilité des finances publiques.

La diplomatie française s'efforce, en ce moment, de convaincre les Allemands que leurs éventuelles appréhensions envers M. Chirac sont infondées. Le maire de Paris, qui se réfère à la tradition originelle du gaullisme, serait le meilleur garant du dialogue franco-allemand, porteur de visions d'avenir pour l'ensemble du continent. La plupart des médias allemands véhiculent de lui l'image d'un dirigeant fantasque, promettant tout à tout le monde. Quant à M. Kohl, ses relations avec M. Chirac n'ont jamais été très approfondies ; elles avaient été limitées, lors de la première cohabitation, de 1986 à 1988, par les liens privilégiés du chancelier avec M. Mitterrand.

De M. Balladur, les journaux allemands ont tout dit sur les façons empesées et le goût des chaussettes de cardinal, mais certains d'entre eux ont remarqué qu'il n'avait pas mentionné l'Allemagne dans sa déclaration de candidature. Son goût pour la splendeur régalienne plaît aux Allemands, qui ne connaissent pas du tout ce type de politique à la fois digne, sûr de lui et hautain, mais certains aspects de sa personnalité et de ses choix politiques, comme sa complicité affichée avec la Grande-Bretagne, ont gêné à Bonn.

On aurait aimé, dans les cercles du pouvoir, que les propositions allemandes en vue d'une réforme ambitieuse des institutions européennes, à l'occasion de la conférence intergouvernementale de 1996, suscitent une discussion plus animée en France. Les Allemands sont agacés par les hésitations de la « grande nation » (c'est ainsi qu'ils ont coutume de qualifier la France) : *« Nous sommes prêts à sacrifier beaucoup de compétences nationales, comme le droit de veto au Conseil européen. Saisissez cette offre, car il n'est pas sûr que nous la maintenions dans cinq ou dix ans »*, menace un haut fonctionnaire.

Lucas Delattre

Hassan regrette Tapie

HASSAN la trouve bizarre, cette élection. Quand Jacques Chirac libéra des logements pour les sans-abri, il a appelé son frère, infirmier à Paris, à la recherche d'un appartement, en rigolant : *« Ça y est, te voilà logé, maintenant ! »* A la télévision, il a entendu Edouard Balladur donner ce conseil à un chômeur de cinquante ans : *« Ne perdez pas espoir ! »*



CARTE POSTALE

Dans les villages du Lubéron, Hassan a ramassé quelques tracts représentant deux enfants arabe et africain jouant dans une cour d'immeuble en chantonnant *« Quand je serai grand, je serai drogué, je serai délinquant »*. Au bureau de poste d'Avignon, il a attendu derrière un homme qui a retiré sur son livret la somme... de 10 francs. Un après-midi, Hassan a bu le café chez Zine, un ami manutentionnaire dans un entrepôt frigorifique, licencié abusivement. *« Tous les cinq ans, ils cherchent à renouveler les équipes, sinon, les gens s'habituent,* raconte Zine. *Un collègue, il fait dix-huit heures d'affilée, il dort dans les bureaux, il est d'accord. »* Hassan dit que *« c'est pas normal qu'à quatre jours des élections on ne sache toujours pas pour qui voter »*. Fils d'ouvrier immigré, né dans une cité avignonnaise. *« Maghrébin, tu dois être d'origine de gauche, voter à gauche, c'est logique. Mais dans la réalité... »*

LE RMI À VINGT-CINQ ANS

Hassan, âgé de vingt-six ans, marié, père d'un enfant, a longtemps été perçu comme une *« grande gueule du quartier »*. Monclar, sa cité, est loin du Palais des papes et des remparts. L'office des HLM y a concentré, au fil des années, diverses communautés. Turcs, Marocains, harkis, Algériens, Gitans, *« il y a dix ans, on ne faisait pas de différence, on vivait dans le même bateau »*, se souvient Hassan. A force de *« tout critiquer »*, celui-ci s'est retrouvé militant, un peu malgré lui, à la tête de la Maison pour tous, la plus importante association du quartier. *« Je me rendais compte qu'on avait donné des crédits comme on donne de l'aspirine à celui qui souffre d'une appendicite. »* Les aides au départ en vacances, alors que *« les gens demandent de déménager ou que l'on change, au minimum, le joint de la benne à ordures parce que ça pue »*. Les animations, parce qu'il est primordial que *« les habitants s'occupent et, surtout, qu'ils ne sortent pas de leur quartier »*. Les foyers, *« le prix de la tranquillité »*.

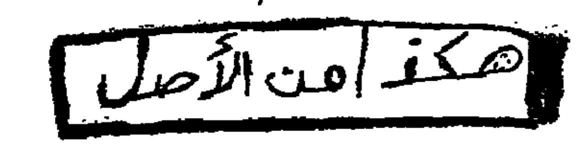
Un jour, Hassan avait décidé d'en fermer un à Monclar. *« La panique chez les élus ! Ils ont tout de suite demandé à une association d'ouvrir un local plus loin. »* Hassan en avait marre de la politique du baby-foot, de la table de billard et du petit comptoir. *« Les jeunes y passaient le temps, et il y en avait plein qui avaient des troubles du comportement, des problèmes psychologiques. Je voulais que des gens spécialisés viennent les aider. Ça n'a jamais été possible. »* Hassan a vu défiler le maire, des députés, des sénateurs, plusieurs ministres. Il a vu des assistantes sociales gérer chacune une centaine de dossiers de RMIstes *« sans, évidemment, avoir le temps de travailler sur la réinsertion »* ; des jeunes attendre, justement, les vingt-cinq ans pour toucher le RMI, sans autre ambition.

RENVERSEMENT DE LOGIQUE

Aujourd'hui, *« on a trouvé le nouveau truc – la gauche, en particulier : le sport, nouveau miracle pour intégrer nos jeunes. Des petits Mike Tyson, partout ! »* dit-il, grinçant. *« Tu viens d'une cité, tu es montré du doigt, mais, maintenant, tu as le choix : ou t'es délinquant, ou t'es sportif. »* Il trouve qu'autrefois une association de quartier était un contre-pouvoir : *« On militait pour pallier des carences, pour protester, pour proposer. Maintenant, c'est l'inverse : c'est à nous de nous adapter aux projets des « politiques » et des institutions. Tu dois entrer dans leurs grilles. Par exemple, sur un programme de « site pilote d'intégration », on va te répondre : « D'accord, mais si tu prends des RMIstes en plus dans ton projet, je te donne 3 francs, des toxicos, je te donne 2 francs, des harkis, etc. »* Le résultat, *« c'est qu'on a divisé les gens, recréé les communautés »*.

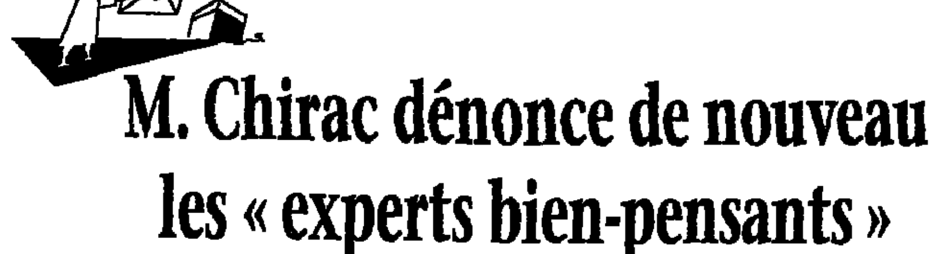
Employé à la mission locale pour l'emploi, Hassan a quitté la Maison pour tous. A quatre jours des élections, il se sent *« un peu obligé de voter à gauche, tout en sachant qu'elle nous a enfoncés mais alors, bien, bien, bien ! »*. Il regrette Tapie, malgré *« ses histoires »*. *« Il défendait des mecs comme nous, il est parti d'en bas, il restait en contact avec le bas. Lui, il passait son temps à dénoncer. »*

Dominique Le Guilledoux



هكذا من الأصل





M. Chirac dénonce de nouveau les « experts bien-pensants »

Dernière réunion publique en province de l'ancien président du RPR

Jacques Chirac a tenu à Nantes, mardi 18 avril, sa dernière réunion publique en province avant le premier tour de l'élection présidentielle. Le maire de Paris a dénoncé les « experts bien-pensants », en se félicitant que la campagne ait obligé, selon lui, à « ouvrir les yeux » sur la réalité de la crise sociale

NANTES
de notre correspondant

« Une bonne campagne » : en ouverture de son intervention à la tribune du parc des expositions de Nantes (Loire-Atlantique), où était organisée, mardi 18 avril, sa dernière réunion publique de province avant le premier tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac s'est félicité de la campagne qui s'achève. *« Elle a fait découvrir à nombre d'experts bien-pensants la réalité du chômage, de l'exclusion et de tous les dysfonctionnements de notre système de gouvernement »*, a-t-il souligné devant huit mille personnes.

Sans prononcer une seule fois le nom d'un adversaire, le maire de Paris a multiplié les allusions au camp Balladur, évoquant ceux qui pensent *« que nous n'avons prise sur rien, que l'action politique se résumerait à la gestion prudente des contraintes imposées de l'extérieur ». « Je ne me reconnais pas dans cette approche, qui consiste à soigner les effets de la crise et à tenir ses causes pour définitives* (...). *Il est temps d'ouvrir les yeux ! »*, a-t-il lancé.

L'ancien président du RPR a fustigé la technocratie, *« à laquelle le pouvoir politique, par manque de volonté, par facilité, aussi, a concédé l'essentiel de l'autorité ». « Tous ceux qui se hasardent à sortir des sentiers battus seraient, au mieux, démagogues, au pire, irresponsables »*, a-t-il relevé, en parlant de *« la pensée unique »*. M. Chirac a répété qu'il est temps, pour le politique, de reprendre le pouvoir et la responsabilité, car *« les conseilleurs ne sont jamais les payeurs »*.

RÉFORMES FISCALES

Il a rappelé la série de réformes qu'il demanderait au gouvernement d'engager dans le domaine de la fiscalité : *« Réforme de la fiscalité de l'épargne, pour encourager les placements dans les entreprises petites et moyennes »* ; *« réforme de la fiscalité agricole »* ; *« réforme de la fiscalité sur les transmissions d'entreprise »* ; *« réforme de la taxe professionnelle »*. Abondamment applaudi sur ce dernier point, M. Chirac l'a été également quand il a proposé d'instituer *« un véritable statut de l'étudiant »*.

Avant lui, s'adressant aux jeunes qui composaient une bonne partie du public, le ministre du logement, Hervé de Charette (UDF, Perspectives et réalités), avait évoqué cette jeunesse *« qui a refusé le CIP et la circulaire Laurent »*. M. de Charette, dont M. Chirac avait sillonné la circonscription voisine, dans le Maine-et-Loire, au cours de la journée, a aussi fait valoir qu'on ne peut *« se satisfaire de quelques statistiques favorables, qui tombent opportunément, pour dire que le chômage recule »*. A l'adresse du candidat il a alors lancé : *« Moi, UDF et giscardien, je vous soutiens parce que vous êtes le seul à avoir compris la gravité de la situation et à proposer un changement réel, complet et profond. »*

En conclusion de son discours, M. Chirac a répondu que la restauration du pouvoir politique *« sera l'une des principales tâches du futur chef de l'Etat »*. Ses auditeurs ne doutaient guère qu'ils venaient d'entendre le programme du futur président de la République.

Yves Decaens

Mme Voynet « gauchit » son discours et condamne le « vote utile »

La candidate écologiste s'efforce de convaincre les électeurs de la gauche protestataire de la préférer à Mme Laguiller et à M. Hue

POUR LA PREMIÈRE FOIS de la campagne, les écologistes ont dû refuser du monde, mardi 18 avril au Cirque d'hiver à Paris, pour le dernier meeting national de Dominique Voynet, agrémenté, il est vrai, d'un spectacle de Font et Val. La présence des deux humoristes n'est pas anecdotique : le public de la candidate écologiste est résolument ancré à gauche, voire à l'extrême gauche, frondeur, plus volontiers libertaire qu'environnementaliste. Il applaudit la dépénalisation de l'usage du cannabis, l'abrogation des « lois Pasqua », le droit au RMI dès l'âge de dix-huit ans, la réduction des budgets militaires, davantage que l'aimable évocation *« de nos fleuves et de nos forêts »*.

« PETIT MATELAS DE VOIX »

Si elle prend soin d'afficher la préservation de l'environnement au premier rang des *« grandes ruptures »* qu'elle juge *« indispensables »*, Mme Voynet a elle-même « gauchi » son propos. Mardi soir, devant quelque deux mille personnes, elle s'est ainsi livrée à une longue et vigoureuse charge contre les trois *« gros »* candidats. Si Edouard Balladur lui apparaît comme *« un faux-cul pincé »*, Jacques Chirac serait ainsi *« un flambeur démago »*, *« un versaillais qui veut passer pour un communard »*, responsable, comme maire de Paris, d'*« une véritable épuration sociale et ethnique »*.

Par comparaison, Lionel Jospin a droit à un traitement de faveur. Son programme *« incolore, inodore et sans saveur »* lui vaut cependant ce nouvel avertissement, dans la perspective du second tour : *« Personne n'est prêt à voter pour que rien ne change. »* Soucieuse de protéger son *« petit matelas de voix »* contre les appels répétés du candidat socialiste au *« vote utile »*, Mme Voynet a répliqué : *« Le vote utile a cet arrière-goût d'hégemonisme et de totalitarisme de ceux qui refusent le débat. »* A quelques jours du scrutin, le *« vote-défouloir »* inquiète aussi les écologistes. Après avoir exprimé ses doutes sur la réalité du changement symbolisé par le candidat communiste, l'ancien membre du bureau politique du PCF, Charles Fiterman, s'est chargé, sous les sifflets d'une partie du public, de présenter Arlette Laguiller en *« moine tibétain »*. C'est qu'il y a concurrence entre les deux dames du premier tour. Toujours appliqué à faire amende honorable, l'ancien ministre de Pierre Mauroy a rendu hommage à la *« lucidité »* de René Dumont : *« C'est pour lui qu'il fallait voter en 1974. »*

SURSAUT

Enfin débarrassés de la concurrence de Brice Lalonde et d'Antoine Waechter, Mme Voynet et ses amis veulent croire à un petit sursaut de la candidature écologiste, mais sans entretenir d'ambiguïté sur son positionnement. La présidente du conseil régional dE Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, présidente du comité de soutien à Dominique Voynet, l'a assuré : *« Les Verts ne sont plus frigides. Ils ont rangé le ni gauche-ni droite au placard. »*

J.-L. S.

M. Pasqua soutient M. Balladur sans combattre M. Chirac

*« **SI JE SOUTIENS** Edouard Balladur, je ne combats pas Jacques Chirac, pour lequel j'ai beaucoup d'amitié »*, a déclaré Charles Pasqua, mardi 18 avril, à Cherbourg (Manche). A l'occasion d'une réunion publique, le ministre de l'intérieur a expliqué pourquoi *« Edouard Balladur est le meilleur président possible pour la France ». « J'ai expérimenté Edouard Balladur dans un certain nombre de circonstances »*, a-t-il indiqué devant six cents personnes, en citant, notamment, la prise d'otages de la maternelle de Neuilly et celle de l'Airbus d'Air France. Estimant qu'un président de la République doit être *« un homme d'expérience, de courage, de cœur, et raisonnable »*, M. Pasqua a affirmé que le premier ministre possédait toutes ces qualités. Il a réfuté les accusations de *« spécialiste du tango, d'homme hésitant ». « Ce n'est pas le genre d'homme que j'ai connu »*, a-t-il martelé.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **PS : Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste,** estime que *« le président de la République est sans ambiguïté sur son vote pour Lionel Jospin »*, dans une interview publiée dans le quotidien *Sud-Ouest* du mercredi 19 avril. Il ajoute que l'influence de François Mitterrand *« reste grande dans les milieux populaires »* et qu'il était donc *« important qu'il prenne position »*.

■ **FÉDÉRALISTES : Jean-Philippe Allenbach, président du Parti fédéraliste,** prend position en faveur le candidat socialiste. Il appelle à *« voter maintenant et sans la moindre hésitation pour Lionel Jospin, seul candidat à ne pas diaboliser les fédéralistes »*, après avoir successivement apporté son soutien à Brice Lalonde, président de Génération écologie, et à Jean-François Hory, président de Radical, qui se sont tous deux retirés de la compétition présidentielle.

■ **FN : Jean-Marie Le Pen, président du Front national,** a déclaré, mardi 18 avril sur France-Info, que *« le débat à l'élection présidentielle est un débat pour ou contre la France »* et qu'il était *« le seul qui soit pour la France, capable d'être au second tour »*. M. Le Pen a en outre estimé que sa conception de la France était *« plus près de la conception du général de Gaulle »* que ne l'est *« celle de l'établissement, aussi bien jospinien que balladurien ou chiracoïde »*.

■ **PME : Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises** (CGPME), appelle les petits patrons à voter dès le premier tour contre l'Etat-providence et le *« capitalisme sauvage »* et en faveur d'un Etat *« économe de sa toute-puissance »* et d'un *« libéralisme tempéré »*. Diagnostiquant six *« graves problèmes de société »* (l'éducation nationale, le chômage, la protection sociale, l'immigration, l'insécurité, l'exclusion), M. Rebuffel publie les vingt-sept revendications qu'il a adressées aux candidats. Y figurent l'allègement des droits de succession, le renforcement de la loi Royer en matière de distribution, et les simplifications administratives.

■ **LO : Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière** à l'élection présidentielle, a prôné, mardi 18 avril, sur France-Inter, *« l'unité des travailleurs sur* [son] *programme »*, lors du *« troisième tour »* social qu'elle appelle de ses vœux après l'élection. Mme Laguiller a de nouveau défendu l'abstention au second tour, mais elle n'a pas exclu un rassemblement avec les travailleurs socialistes et communistes lors du *« troisième tour »*.

DÉPÊCHES

■ **GUADELOUPE : la cour administrative d'appel de Paris** a confirmé l'illégalité du licenciement du directeur financier du conseil régional de la Guadeloupe, David Janky. Cette juridiction a rejeté la requête de Lucette Michaux-Chevry (RPR), présidente du conseil régional et ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, qui réclamait l'annulation du jugement du tribunal administratif de Basse-Terre (*Le Monde* du 29 janvier 1994).

■ **OUTRE-MER : Dominique Perben, ministre des DOM-TOM,** a annoncé, mardi 18 avril, une augmentation de 300 millions de francs des crédits d'Etat en faveur du logement social dans les départements d'outre-mer. Les principales mesures de cette réforme concernent l'allocation logement et les aides à la construction de logements locatifs très sociaux.

■ **NANCY : les 593 maires du département de Meurthe-et-Moselle** ont décidé de fermer leur mairie, mercredi 19 avril, en signe de solidarité avec leur collègue de Flavigny, Michel Gardeux (divers droite), condamné, le 29 mars, à payer 15 000 francs de dommages et intérêts, ainsi qu'une amende de 10 000 francs, à deux associations de pêcheurs, par le tribunal de grande instance de Nancy. Soucieux de protéger la salle des sports des risques de crues de la Moselle, M. Gardeux avait fait renforcer les berges de la rivière, en se passant des autorisations administratives nécessaires, qu'il n'avait pas reçues. Les associations de pêcheurs assurent que ces travaux d'empierrement ont détruit une frayère à truites.

M. Jospin se prépare à incarner le « vrai changement » au second tour

Les socialistes sont pressés d'engager le débat gauche-droite

Le meeting tenu mardi 18 avril à Lyon par Lionel Jospin, en compagnie de Martine Aubry, a confirmé que l'optimisme commence à régner chez les militants socialistes. Si le candidat du PS continue à expliquer que sa présence au second tour n'est pas encore tout à fait assurée, il prépare déjà l'affrontement gauche-droite qui devrait l'opposer à M. Chirac. Il mettra en avant la lutte contre le chômage et pour le « vrai changement ».

LYON
de notre envoyé spécial

« *Fonce, Lionel !* » A l'image de ce jeune qui s'inventait son slogan, près de huit mille personnes sont accourues, mardi soir 18 avril à Lyon, de toute la région Rhône-Alpes, comme pour faire la courte échelle à leur candidat face au mur du premier tour. « *A la rue, Doudou !* », chantaient d'autres militants. Car dans les travées de la vaste Halle Tony-Garnier, toutes les conversations étaient braquées sur le même sujet, le même enjeu, le même pari : bouter Edouard Balladur hors du second tour pour engager enfin la vraie finale gauche-droite et croire au miracle.

L'optimisme semblait de rigueur. « *Les aventures de Doudou se terminent dimanche* », n'a pas hésité à pronostiquer Martine Aubry. Chargée d'annoncer l'apparition du candidat Jospin, Madame la porte-parole, adoubée par une foule qui la « chouchoute », fut parfaite. « *Face à la démagogie de Jacques Chirac, face à la résignation d'Edouard Balladur, Lionel Jospin*, lança-t-elle, *est le seul à faire vraiment de la politique.* » Celui-ci fut sensible à l'hommage, qu'il renvoya en saluant « *la femme politique sans doute la plus brillante aujourd'hui, représentative de ce goût de l'action et du concret qui est la marque des femmes en politique* ».

Dans son discours d'une heure, M. Jospin s'est bien gardé de vouloir vendre la peau de l'ours avant dimanche. Multipliant à nouveau les appels au rassemblement de la gauche, simplement a-t-il fait part de sa confiance et de sa sérénité : « *Je compte bien que les Français, dimanche, répondront à ma démarche en imposant tranquillement, démocratiquement, ma présence au second tour.* » « *Il s'est passé un grand événement dans la campagne*, a-t-il ironisé. *M. Balladur vient de découvrir que j'existais. Il s'est permis de tourner vers moi son regard aristocratique. Honnêtement, cela aurait été dommage qu'il en soit autrement, sinon il se trouverait que je l'aurais doublé sans qu'il me voie.* »

Pressé quand même que puisse enfin s'engager le « vrai débat » avec M. Chirac, M. Jospin a commencé à poser les jalons du chemin qu'il pourrait emprunter au second tour. On l'a vu à trois signes. Plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, il a longuement mis en avant le thème de la priorité à l'emploi. Les socialistes, a-t-il expliqué en substance, ont sans doute échoué, mais la gauche, demain, fera toujours mieux que la droite. « *Pour moi*, a-t-il souligné, *le chômage ne peut plus être un solde, le sous-produit d'une politique visant les équilibres. Il doit devenir la première priorité de la politique économique.* » De toute évidence, c'est sur ce terrain que M. Jospin entend surtout démasquer M. Chirac.

« L'ÉTAT POUR TOUS »

Au cours de ce meeting, le candidat socialiste a commencé également à roder un autre thème, celui de « *l'État pour tous* ». « *Je ne veux*, a-t-il lancé, *ni d'un Etat Balladur ni d'un Etat Chirac, mais d'un Etat pour tous, donnant l'impulsion mais proposant le contrat, incitant les acteurs économiques et sociaux à agir.* » Enfin, M. Jospin a commencé à se poser comme le candidat du vrai changement. « *La France de M. Balladur et de M. Chirac ne va pas bien. Leur politique ne va pas bien à la France... La France a besoin de vrais changements. Je suis le seul à pouvoir les apporter.* » En tout cas, le candidat du PS n'est toujours pas allé jusqu'à promettre le changement dans la continuité... mitterrandienne. Quand il cite M. Mitterrand, c'est à chaque fois en association avec Jacques Delors pour saluer leur œuvre européenne commune.

« *Le problème pour un candidat à la présidence de la République*, a renchéri M. Jospin, *n'est pas de mettre en scène ses dernières convictions du moment, celles que lui ont soufflées ses derniers conseillers, mais d'agir dans la continuité et la fermeté de ses convictions et en restant fidèle à soi-même.* » Présenter Jacques Chirac comme un candidat qui ne change pas mais qui prétend changer la France, la partition du deuxième tour semble déjà toute trouvée.

Daniel Carton

Pour M. Rocard, M. Chirac est « dangereux »

L'ancien premier ministre affirme que la droite n'a pas de « vision de l'avenir »

HEUREUSEMENT que Michel Rocard n'a pas été candidat à la présidence de la République ! Il n'aurait probablement pas osé être cet orateur drôle et grave à la fois, familier et visionnaire, capable de jongler avec la désespérance des banlieues et les taux d'intérêt à long terme, Keynes, la Bosnie et le droit à la paresse, les charmes de la social-démocratie australienne et le bon usage de la sexualité dans la Grèce antique, comme il l'a fait, mardi 18 avril, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, où il était venu faire campagne pour Lionel Jospin.

« *Fais nous rêver, Lionel !* », avait lancé Noël Mamère, le responsable écologiste qui soutient le candidat socialiste, en ouverture de cette réunion. Deux heures durant, c'est « Michel », celui qui aurait pu être candidat, qui s'y est employé avec brio, devant quelque mille cinq cents sympathisants parisiens bouche bée.

La campagne immédiate ? L'ancien premier ministre y a sacrifié quelques instants : regrettant que « *la France soit en train de choisir son président par défaut* », il a souligné qu'il reste « *encore vingt jours pour remonter ce handicap* ».

« CORRIGER LE SYSTÈME »

« *Et ce n'est peut-être pas impossible* », a-t-il ajouté, avant de régler rapidement son affaire à Edouard Balladur, « *cet homme dont les convictions sont de toute façon étrangères à la réalité sociale de ce pays* » ; puis à Jacques Chirac, « *qui est tout de même l'homme le plus volatil, le plus incertain de la vie politique française* », bref un homme « *dangereux* ». En outre, Michel Rocard a noté avec une gourmandise assassine que « *toute la droite européenne* », qu'il côtoie maintenant au Parlement européen, « *est terrorisée à l'idée d'avoir à travailler avec Chirac* ».

Mais l'essentiel n'est pas là. « *Ce qui manque à la droite, c'est une vision de l'avenir* », a martelé M. Rocard. Quand il s'agit, comme c'est nécessaire, de « *corriger puissamment le système capitaliste* », seuls les socialistes restent capables d'être « *inventifs* », pour « *construire un monde meilleur* », a-t-il assuré.

Tout d'abord, a-t-il expliqué, « *on travaillera demain, de toute façon, beaucoup moins que maintenant* » et « *la réduction rapide de la durée du travail est la grande arme pour combattre massivement le chômage* ». Cela sans diminution des salaires ni transferts de charges des entreprises vers l'État, explique le professeur Rocard : « *Sur les 340 milliards de francs par an que la France consacre au chômage, 200 milliards de francs pourraient être économisés et consacrés à aider les entreprises qui embauchent des chômeurs.* »

« DÉPRESSIONS COLLECTIVES »

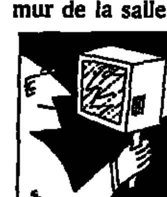
Le monde de demain hésite, souligne encore l'ancien premier ministre, entre la barbarie ou une société de plus en plus responsable, une « *société où l'épanouissement de chacun sera dans ses responsabilités citoyennes et ses pouvoirs créateurs, puisqu'il aura le temps* ». « *Je crains beaucoup*, ajoute-t-il, *les dépressions nerveuses collectives d'une société qui n'a plus de repères.* » Enfin, M. Rocard veut faire partager sa conviction que les décisions majeures « *seront de plus en plus prises au niveau continental et, souvent, mondial* ».

Face à cette évidence, certains « *baissent les bras* », comme Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers, mais aussi comme Robert Hue ou Arlette Laguiller, mais, « *si l'on n'assume pas cela, alors, ce sera la barbarie* », prophétise Michel Rocard, avant de se lancer dans un plaidoyer en faveur de l'Europe communautaire « *en panne* » et qui ne sortira de l'ornière que si l'on admet, à l'avenir, le principe que toutes les décisions importantes devront « *être votées à la majorité* ».

Gérard Courtois

« Saute-temps »

VITE, Radio-France Bourgogne et Fun radio installent leurs micros sur la table. Hop ! Le patron de l'hôtel du Jura colle trois affiches sur la moquette du mur de la salle à manger. Quelques invités, cinquante chaises, et voilà le bar-salon transformé en « Club de la presse Bourgogne-Franche-Comté ». Lionel Jospin a pris le TGV gare de Lyon, à 10 h 32. Il préside un déjeuner républicain à Quetigny, à quelques kilomètres de Dijon. Dans quelques minutes, le candidat sera là, pour près d'une heure d'interview en différé calée dans une journée de campagne marathon.


HORS CHAMP

EN DIRECT, EN DIFFÉRÉ...

Le « *candidat-citoyen* » l'avoue volontiers : « *Il m'aura manqué un mois.* » Alors, il joue à « saute-temps ». Il rajoute des heures aux vingt-quatre heures d'un citoyen normal. Il jongle avec le direct et le différé. Le lundi de Pâques, il enchaîne un « Grand jury RTL-*Le Monde* », en direct, avec un « Club de la presse d'Europe 1 », en différé. Jeudi 20, il enregistrera son « Face à la Une », sur TF 1, pour être à l'heure au grand meeting de Lille. Mercredi 19, il est l'invité de Sud-Radio, à 7 h 47. Quand donnera-t-il l'interview ? Plus le temps est rare, plus on doit l'organiser.

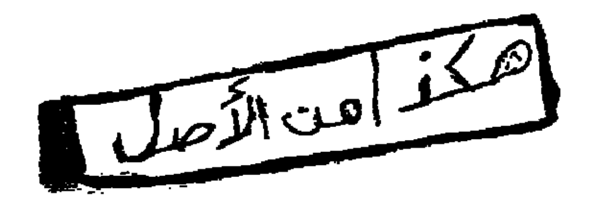
Pour un « *candidat-citoyen* » un peu pressé, le « Club de la presse Bourgogne France-Comté », c'est bien. Cette « locale » de Radio-France « *couvre deux régions à la fois* », explique l'entourage de M. Jospin. Jean-Claude de Thandt, journaliste retraité qui préside l'émission, se croit presque, du coup, au « vrai » « Club de la presse », celui d'Europe 1, « *où vous étiez hier soir, M. Jospin* ». Le voilà qui se dandine sur sa chaise comme Alain Duhamel. Il présente M. Jospin en lisant le portrait qu'en a dressé l'éditorialiste de la Rue François Ier dans « *un livre formidable* », *Le cinquième Président*, en 1987. Le candidat semble un peu étonné par ce bond en arrière dans le temps.

... ET EN ANGLAIS

Allez ! On attend Lionel Jospin au Creusot. Dans le hall de l'hôtel du Jura, le service de presse du candidat a réussi à « *caler* » un entretien avec la BBC. Lionel Jospin, c'est clair, manie très bien la langue de Shakespeare. « *Il faut qu'on s'en serve plus* », confie son entourage. Parmi la vingtaine de journalistes qui suit le candidat durant cette journée, près de la moitié sont étrangers. « *Cela rapporte pas des électeurs directement, mais c'est un signe favorable dans une campagne* », analyse encore l'entourage.

Dans le bus, Lionel Jospin écrit le discours qu'il doit prononcer à Lyon, le soir. Comme il est « *candidat-citoyen* », il est seul assis dans sa rangée, sans aucun conseiller, et il l'écrit à la main. Comme il est pressé, il écrit « G » pour gauche, et Balladur avec un seul « l ». Des militants l'attendent dans un gymnase du Creusot. Un train l'attend à la gare, départ 17 h 47, arrivée à 18 h 28 à Lyon-Part-Dieu. A 19 heures, il doit « *enregistrer en re-prédifféré* » un duplex avec Bruno Masure et France 2, comme il dit en riant aux militants creusotois. Le journaliste de Sud-Radio baille. Il attend.

Ariane Chemin



Pour M. Rocard, Chirac est « dangereux »

La chambre régionale des comptes épingle le conseil général de la Meuse

Les conditions dans lesquelles le département a contracté un emprunt obligataire auprès d'un intermédiaire financier illustrent les difficultés des collectivités pour trouver des fonds à des taux abordables

LA CHAMBRE régionale des comptes de Lorraine a épinglé le conseil général de la Meuse, qui avait contracté un emprunt obligataire dans le cadre de la gestion de sa dette. Cette décision n'a pas seulement appelé les dirigeants du département à plus de rigueur financière. Elle a aussi donné l'occasion à certaines banques spécialisées dans les prêts aux collectivités de régler de vieux comptes avec les intermédiaires financiers. Quitte à oublier que l'essor de ces concurrents – volontiers chargés de tous les péchés, mais avec lesquels ils ne dédaignent pas de travailler – doit beaucoup aux pratiques des banquiers eux-mêmes.

L'histoire a pour origine une opération de refinancement spectaculaire qui avait tout, en apparence, d'une bonne affaire. En 1993, dans le cadre de la gestion de sa dette, la Meuse cherche 255 millions de francs. Elle en emprunte, de façon classique, 105 au secteur bancaire. Pour le reste, 150 millions, elle fait appel à une formule moins banale et plus alléchante que lui propose la société d'ingénierie financiaire Fineva, dont le dirigeant s'appelle André Tubiana. A l'heure où les prêteurs traditionnels se montrent réticents, ou trop gourmands, avec les collectivités dont le crédit n'est pas impeccable, ce dernier offre des conditions *a priori* difficiles à refuser. Il est notamment question, dans sa brochure de présentation, du réaménagement d'une dette de 4 milliards, *« qui a entraîné pour notre client une économie de 110 millions de francs. »* Et il ajoute : *« Les économies ainsi obtenues permettront aux élus de réviser à la baisse les taux de fiscalité et d'appréhender plus sereinement les dépenses sociales électorales »* (action sanitaire, transports scolaires).

Cette affaire met au grand jour des pratiques à la limite de la légalité

La formule magique de Fineva, c'est tout bonnement l'emprunt obligataire garanti par un rehaussement du crédit. Très en vogue aux Etats-Unis, où les collectivités empruntent massivement sur les marchés financiers, elle est moins prisée en France, où l'on préfère l'emprunt bancaire. Elle s'adresse surtout à ceux dont la notation est trop basse pour leur permettre d'emprunter à bon compte. Car, ici aussi, chacun a sa note. Le rehaussement du crédit consiste donc à acheter la garantie d'une compagnie d'assurances spécialisée dans les risques financiers. Cela fait, l'émetteur peut emprunter sur le marché des capitaux en offrant des titres classés AAA. Ce qui se fait de mieux. Dans le cas de la Meuse, le département a loué son classement à la compagnie Municipal Bond Investor Assurance (MBIA), filiale de l'un des spécialistes américains en la matière.

Le montage réalisé par Fineva est un succès. Grâce au triple A, la Meuse obtient le taux du marché (TIOP, 8 % à ce moment-là), augmenté d'une marge de 0,20 % l'an. Avec les commissions des divers intervenants, on aboutit à une marge de 0,28 %. Nettement moins que les 0,45 ou 0,50 % proposés par les banquiers. La presse spécialisée applaudit. La Meuse, montrée en exemple, accède à la notoriété. En septembre 1993, une conférence sur le financement des collectivités locales réunit à Paris la fine fleur de la finance et des régions. André Tubiana s'y taille un franc succès, malgré une première fausse note.

A la veille de l'ouverture de la conférence, un article de Michel Klopfer, un spécialiste du financement des collectivités locales, a jeté un froid. Revu et corrigé par ses soins, le montage de la Meuse donne une marge totale de 0,49 %, soit, en langage technique, 49 points de base. Loin des 0,28 % claironnés par M. Tubiana. *« Près de 15 points de base au-dessus de ce que la collectivité aurait pu obtenir auprès d'une banque de son choix »*, précise M. Klopfer, qui invite les collectivités à éplucher, calculatrice en main, le détail des montages proposés. La chambre régionale a suivi le conseil. En décortiquant le montage, côté commissions, elle aboutit à une marge de 0,50 %. En montrant au passage que le chiffre de 0,28 % avancé pour cette marge était le résultat d'un habile mélange de taux annuels et trimestriels.

Conclusion : la Meuse a payé 2 millions de francs pour emprunter à une marge de 0,50 %, *via* Fineva, ce qu'elle aurait pu obtenir, toute seule, pour 0,35 % auprès des banques. Le montage pouvait-il tromper sa direction financière de l'assemblée départementale ? Sans doute pas. Mais, pour une raison ou une autre – peur du scandale ou du ridicule –, on a préféré se taire. Et payer un surcoût que beaucoup considèrent comme *« le prix de la notoriété »*.

Au constat de la chambre régionale, M. Tubiana répond que l'important dans cette affaire n'est pas tant le chiffre de 0,28 % que l'ensemble des prestations et les *« conditions favorables non publiées »* dont a bénéficié le département. Il n'a *« jamais trompé le client »*. Au contraire, *« ils ont toujours été largement gagnants par rapport aux offres traditionnelles »*. D'où, selon lui, l'hostilité de certains banquiers à son égard.

A la direction financière du conseil général de la Meuse, on admet que *« l'erreur technique a été, dans ce dossier, de délivrer un coût actuariel trimestriel de 0,28 % au lieu d'un taux annuel de 0,49 % »*. Mais on précise qu'au bout du compte le département a été bénéficiaire. Grâce à Fineva, la Meuse s'est familiarisée avec une technique nouvelle, et grâce à une baisse générale des taux, le montant des commissions a été *« récupéré pratiquement en un an »*. En 1994, le département a émis un nouvel emprunt obligataire de 100 millions de francs, mais, cette fois, sans recourir aux services de Fineva...

Entre-temps, André Tubiana avait signé avec la mairie de Lille pour le lancement de deux emprunts obligataires de 350 et 250 millions de francs. Avec, là encore, un montage pour la commission de Fineva, qui a ému les pouvoirs publics : outre les honoraires fixés à 693 810 francs TTC (une somme permettant d'éviter la mise en concurrence impérative au-delà de 700 000 francs), une *« commission de montage »* était réglée à Fineva par les banquiers qui fournissent les fonds de l'emprunt. Et qui la répercutent sur les taux. La collectivité paie donc son crédit plus cher, sans que cela apparaisse à son budget.

Dans une circulaire datée de février, le ministre de l'Intérieur a jugé que cette pratique, qui aboutit à rehausser le taux de l'emprunt de 0,02 % à 0,03 %, est *« irrégulière »*. La rémunération de l'intermédiaire doit être inscrite au budget, quel que soit son mode de calcul. *« A défaut, l'opération doit être considérée comme illégale. »*

De telles affaires, qui sont loin d'être exceptionnelles dans le milieu des « arrangeurs » financiers, embarrassent aujourd'hui les établissements financiers qui tiennent le haut du pavé. Parce qu'elles étalent au grand jour des pratiques qui, même lorsqu'elles ne sont pas condamnables, sont souvent à la limite de la légalité.

Est-ce une raison pour voir dans chaque intermédiaire financier un partenaire superflu – pour ne pas dire un parasite – auquel font appel ceux qui souhaitent des montages douteux ? C'est oublier que les collectivités ont souvent eu recours à ces courtiers en désespoir de cause, lorsque les banquiers n'étaient pas à la hauteur ou qu'ils faisaient défaut.

Roland-Pierre Paringaux

■ **AMÉNAGEMENT : le conseil général du Gard** a adopté, mardi 11 avril, un protocole d'accord aux termes duquel la chambre de commerce et d'industrie de Nîmes pourrait devenir, en 1996, l'exploitant unique du pont du Gard, l'aqueduc romain construit au début de notre ère pour alimenter la ville de Nîmes en eau potable. Un premier projet aux allures de Luna Park gallo-romain avait été concocté en 1987. Une version plus « douce » fut inscrite par François Mitterrand au programme des grands travaux, puis abandonné. Estimé à 120 millions de francs, le projet de la chambre consulaire met en avant une volonté de respecter l'environnement et d'insérer le pont du Gard dans la promotion globale du département. Une large concertation doit être menée durant les douze prochains mois, conjointement à une étude de faisabilité. – *(Corresp.)*

Chiraquiens et balladuriens unis pour garder la mairie de Carcassonne

Le maire RPR sortant est confronté aux séquelles, notamment financières, de l'affaire de l'Espace international de Séjour : la ville doit payer les dettes du promoteur André Orta

CARCASSONNE
de notre correspondant

On dit souvent que, dans le Midi, les gens ont tendance à utiliser les élections locales pour renverser la tendance des scrutins nationaux. Dans ce cas, le maire RPR de Carcassonne, chiraquien de la première heure et qui ne s'est jamais dédit, a peut-être du souci à se faire en juin... Raymond Chésa dispose pourtant de bien d'autres sujets d'inquiétude dans la perspective des élections municipales.

Le premier écueil que devra contourner le maire sortant s'étale aux pieds de la cité médiévale qui a fait la renommée de la ville à travers le monde : il s'agit des ruines de ce qui devait être, en 1988, un luxueux palais des congrès. Le projet de l'Espace international de Séjour, porté par un certain André Orta, s'est évanoui avec les 71 millions de francs d'emprunt garantis par la ville et utilisés par le promoteur bordelais pour achever d'autres chantiers à Paris et en Guadeloupe. Malgré la condamnation d'André Orta pour escroquerie et cavalerie financière, Carcassonne a été contrainte par la cour d'appel, puis par la Cour de cassation, à honorer la dette. Et la population n'a toujours pas oublié la petite phrase de Raymond Chésa : *« Moi maire, les Carcassonnais ne paieront pas la dette Orta. »*

M. Chésa a réussi localement une union de la droite impossible sur le plan national

L'autre écueil, pour le maire en place, c'est la liste d'union de la gauche qui s'oppose à lui. Menée par Jacques Arino (PS, ancien journaliste à *La Depêche du Midi*), elle rassemble des forces de gauche – autrefois très divisées –, a commencer par l'ancien maire socialiste, Fernand Ancely, virtuel premier adjoint, réconcilié avec le parti qui lui avait lancé en 1983, un candidat surprise dans les jambes. Le Parti communiste, fer de lance de l'opposition municipale dans les années Chésa, occupe également une bonne place sur la liste.

Enfin, le maire sortant pourrait avoir à se parer sur sa droite. Une liste dissidente, fomentée par son ancien premier ajdoint, Nicole Bertrou (UDF-CDS) est en train de se monter. Mme Bertrou compte sur la partie de l'électorat conservateur qui n'a pas digéré les déboires financiers consécutifs à l'affaire Orta.

Malgré tout, M. Chésa peut se targuer d'avoir réussi localement une union de la droite impossible sur le plan national. Cet ami de Jacques Chirac ne s'est-il pas adjoint, en second de liste, le président départemental du comité de soutien à Edouard Balladur, le député UDF-PR Gérard Larrat ? Sans oublier qu'en bon élu méridional Raymond Chesa reste le champion local incontesté du *toca manetos*, expression imagée qui désigne tout à la fois l'art de serrer des mains et de rendre des services. Après deux mandats, c'est un avantage qui pèse tout son poids.

Laurent Rouquette

CORRUPTION Le juge d'instruction Philippe Courroye a rendu, mardi 18 avril, une ordonnance de renvoi d'Alain Carignon devant le tribunal correctionnel de Lyon. L'ancien ministre de la communication, maire de Grenoble, sera jugé pour corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins dans l'affaire du *Dauphiné News*, ce journal électoral renfloué en 1989 par le groupe Merlin et la Lyonnaise des eaux. ● AVEC SEPT AUTRES prévenus, dont son conseiller et ami Jean-Louis Dutaret, ancien PDG de la Sofirad, et Jean-Jacques Prompsy, cadre dirigeant à la Lyonnaise des eaux, Alain Carignon comparaîtra à partir du 15 mai. ● L'ORDONNANCE DE RENVOI signée par le juge Courroye contient des termes sévères évoquant la *« prévarication du maire de Grenoble »* et souligne *« l'extrême gravité du trouble causé à l'ordre public par le processus de corruption impliquant un élu ».*

Alain Carignon sera jugé à partir du 15 mai devant le tribunal de Lyon

Le juge Philippe Courroye évoque dans son ordonnance de renvoi « la mauvaise foi et la prévarication du maire de Grenoble ». L'ancien PDG de la Sofirad et un ancien dirigeant de la Lyonnaise des eaux figurent aussi parmi les prévenus

C'EST DANS SA CELLULE de la prison Saint-Joseph de Lyon, où il est détenu depuis le 13 octobre 1994, qu'Alain Carignon devait recevoir, mercredi 19 avril, sa citation à comparaître. La date du procès est fixée au 15 mai prochain, à 14 heures, devant la 6e chambre correctionnelle de Lyon, et l'audience devrait durer une semaine. Elle concernera aussi sept autres coprévenus, parmi lesquels Jean-Louis Dutaret, ami et conseiller de M. Carignon, qui l'avait fait nommer PDG de la Sofirad, Jean-Jacques Prompsy, ancien « patron » de l'eau au sein de la Lyonnaise des eaux, et Marc-Michel Merlin, PDG de plusieurs sociétés du groupe Merlin.

Il n'est pas absolument certain que le maire de Grenoble comparaîtra détenu devant le tribunal, mais c'est néanmoins la plus forte probabilité, compte tenu de la lourdeur de la peine encourue : dix années de détention. L'appel interjeté par les avocats de M. Carignon à propos de la dernière demande de mise en liberté de leur client devrait être examiné par la chambre d'accusation le 28 avril. La décision pourrait être rendue le 2 ou le 4 mai. D'ici là, M. Carignon aura pu prendre connaissance des cent pages de l'ordonnance de renvoi rendue le 18 avril par le juge d'instruction Philippe Courroye.

Menacée d'enlisement voilà deux semaines après l'arrêt de mise en liberté de Jean-Louis Dutaret, rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon (*Le Monde* du 6 avril), l'affaire Carignon entre spectaculairement dans sa phase finale. La chancellerie, à qui ce dossier ultrasensible avait été communiqué et qui semblait le conserver sous le coude, s'est soudainement décidée à donner son feu vert. Le procureur de la République de Lyon, Jean-Amédée Lathoud, a ainsi rendu le 14 avril un réquisitoire définitif de soixante-dix-sept pages qui était prêt depuis quelque temps. Trois jours plus tard, le juge Courroye a présenté à son tour une « copie » qu'il paraissait fermement déterminé à rendre, par défaut, si le réquisitoire s'était fait attendre au-delà du délai légal d'un mois.

« CONTREPARTIES »

Comme dans les deux cent dix-huit pages de l'ordonnance Botton-Noir-Poivre d'Arvor rendue à l'automne dernier – un procès dont le jugement est attendu jeudi le 20 avril –, le juge Courroye n'a rien laissé au hasard. Il passe au crible l'affaire dite *Dauphiné News*, du nom du groupe de presse et du journal préélectoral renfloué, notamment, par le groupe Merlin et la Lyonnaise des eaux. Le magistrat instructeur se livre à une analyse très fine du contrat de concession du service public des eaux de la ville de Grenoble et des contreparties (chiffrées à plus de 21 millions de francs), auquel cette « privatisation », décidée dès 1987 et votée par



le conseil municipal en juillet 1989, a donné lieu. Il détaille également *« les interférences sur le déroulement de l'information »*, qui justifie des poursuites pour subornation de témoins, avant d'examiner, pour les balayer, les *« obstacles éventuels à l'exercice de l'action publique »* que constitueraient la prescription et l'amnistie.

C'est donc une ordonnance parfaitement argumentée qu'aura entre les mains le tribunal chargé de juger les huit personnes mises en examen, dont aucune, en conformité avec le réquisitoire définitif, ne bénéficie d'un non-lieu, même partiel. On mesure ainsi le travail accompli en à peine plus d'un an pour mettre en lumière une affaire de corruption à grande échelle, mettant en cause un ministre, de surcroît maire d'une grande ville, à partir de la mince information contre X... pour abus de biens sociaux qui fut confiée à Philippe Courroye, le 7 février 1994.

Cette ouverture, révélée par *le Monde*, faisait suite à une enquête préliminaire pour le moins chaotique menée depuis le printemps 1992 puis « gelée » lorsque M. Carignon fut nommé ministre de la communication du gouvernement d'Edouard Balladur (une perquisition au domicile de Frédéric Mougeolle, responsable de *Dauphiné News*, avait alors été interrompue sur ordre).

La gravité des faits se mesure, quant à elle, à la lecture de *« l'imputabilité des infractions »* visant Alain Carignon : *« L'information a démontré que la somme de ces libéralités, soit plus de 21 000 000 francs, peut s'interpréter comme le prix payé par les concessionnaires* [du service des eaux] *au maire de Grenoble en contrepartie de l'accomplissement d'un acte de sa fonction. Il existe en outre de fortes probabilités pour que le coût de ces avantages versés par les sociétés concessionnaires ait été refacturé en bout de chaîne aux usagers et consommateurs du service public délégué. Invoquant d'ailleurs un préjudice résultant de l'augmentation des tarifs de l'eau depuis 1989 (3,20 francs au m³ en 1988-1989 contre 4,59 francs en 1993-1994) la Confédération syndicale des familles s'est constituée partie civile. (...) Ces agissements portant gravement atteinte aux impératifs de probité pesant sur un élu local, revêtent la qualification de corruption passive. »* Et la conclusion est plus sévère encore : *« En totale contradiction avec les démentis sommaires et systématiques opposés par Alain Carignon (...), ces multiples charges viennent administrer la preuve de la mauvaise foi et de la prévarication du maire de Grenoble. »*

UN TOUR DE CHAUFFE EN 1987

Les différents volets délictueux de l'affaire – du « postfinancement » des magazines préélectoraux au paiement de 7 millions de francs pour un appartement de 280 m² sur le boulevard Saint-Germain, des honoraires fictifs de la SA WHIP, officine de financement montée par Jean-Louis Dutaret, aux multiples vols en avions-taxis « offerts » par la compagnie Sinair – sont désormais bien connus. L'ordonnance, qui reprend de nombreux témoignages, éclaire certaines zones d'ombre concernant son environnement politique et psychologique et aussi sa chronologie.

Marc-Michel Merlin, PDG de plusieurs sociétés : *« A la fin de 1985 (...), j'ai rencontré Alain Carignon qui m'a demandé d'acheter cet appartement qui l'intéressait. Il m'a dit qu'il paierait les loyers. Je savais que, si je n'acceptais pas d'acheter cet appartement, je serais sorti de la compétition du contrat de concession des eaux de la ville de Grenoble... »*

Patrick Thull, ancien directeur du cabinet du maire de Grenoble : *« Les négociations de la fin de l'année 1987 ont été une sorte de « tour de chauffe » destiné à faire patienter M. Merlin. M. Monod* [PDG du groupe Lyonnaise des eaux, NDLR] *s'est déplacé à Grenoble le 3 octobre 1987 pour prendre acte du principe de cette concession. (...) Merlin était impatient d'obtenir la concession et, par ce moyen, Alain Carignon le faisait patienter. (...) De ce fait, Merlin était intéressé au soutien de la campagne d'Alain Carignon. »*

Plus loin, on apprend que *« la véritable décision de délégation du service des eaux »* aurait été prise lors d'un petit déjeuner au domicile de Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, le 24 avril 1989. Dans un courrier daté du 17 juillet 1989, M. Prompsy, cadre dirigeant à la Lyonnaise, écrit imprudemment à Alain Carignon : *« Monsieur le ministre, au terme d'une longue démarche et d'une rude bataille, le pari que nous avions fait à la fin de l'été 1987 a été gagné... »*

Le rôle et la personnalité de Jean-Louis Dutaret sont également fortement soulignés à travers des citations. Ainsi, Marc-Michel Merlin déclare-t-il : *« Je confirme que, de façon incessante, Jean-Louis Dutaret m'a demandé de l'aider financièrement. Il me disait que la ville de Grenoble le sollicitait beaucoup sans le payer et que cela l'empêchait de faire son métier d'avocat. Il m'a dit également que Carignon lui coûtait très cher... »*

Robert Belleret

Chronologie

● **7 février 1994** : une information judiciaire est confiée au juge lyonnais Philippe Courroye, à propos des conditions de renflouement, en 1989, par la Serecom, filiale de la Lyonnaise des eaux, du journal grenoblois *Dauphiné News*, dirigé par un proche d'Alain Carignon.
● **17 mars 1994** : deux dirigeants du groupe Lyonnaise des eaux et celui de *Dauphiné News* sont mis en examen : la Lyonnaise est soupçonnée d'avoir obtenu, en échange du sauvetage du mensuel, la concession du service des eaux de Grenoble.
● **25 juillet 1994** : le ministre de la communication, démissionnaire le 17 juillet, est mis en examen pour *« recel et complicité d'abus de biens sociaux »*.
● **16 septembre 1994** : Jean-Louis Dutaret, PDG de la Sofirad, collaborateur et ami d'Alain Carignon, est mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.
● **12 octobre 1994** : Alain Carignon et Jean-Louis Dutaret sont interpellés et, le 13, incarcérés à la prison Saint-Joseph de Lyon.
● **25 octobre 1994** : l'ancien directeur du cabinet de M. Carignon, Patrick Thull, évoque, dans *Libération* et *L'Est républicain*, un *« pacte de corruption »* entre le maire de Grenoble et le PDG de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod.
● **23 décembre 1994** : Guy Névache, adjoint au maire de Grenoble, est mis en examen pour *« corruption passive »* et incarcéré par le juge grenoblois Christian Blaes. Cet événement prélude à la découverte d'un vaste système de corruption dans le département de l'Isère. C'est le début de « l'autre affaire » qui secoue la capitale du Dauphiné.
● **8 février 1995** : le vice-président (RPR) du conseil général de l'Isère et maire de l'Alpe-d'Huez, Jean-Guy Cupillard, est mis en examen et écroué à son tour pour *« corruption passive »*. Il sera remis en liberté le 13 avril.
● **4 avril 1995** : Jean-Louis Dutaret est mis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon.

COMMENTAIRE

PROBITÉ

UNE SEMAINE après l'élection du président de la République, un ancien ministre d'Edouard Balladur, maire d'une des plus grandes villes de France, comparaîtra devant un tribunal correctionnel. Ce choc des calendriers, judiciaire et politique, est dû pour une bonne part à l'opiniâtreté du juge Philippe Courroye qui, à partir d'un *« renseignement »* concernant la reprise du groupe Dauphiné News transmis le 15 novembre 1991 au procureur de la République de Lyon, a mis au jour un vaste sytème de corruption. Les cent pages de l'ordonnance de renvoi frappent par leur souci d'enfoncer le clou des évidences civiques en mettant fortement le point sur le « i » de probité.

« En monnayant un acte de la fonction qui lui a été confiée par le suffrage, écrit le magistrat, *la personne investie d'une parcelle de l'autorité publique contourne les règles de transparence et de concurrence, fondements de l'économie de marché, discrédite sa légitimité, sacrifie l'intérêt général au profit d'intérêts particuliers et trahit les devoir de sa charge.»*

Et d'ajouter : *« De tels agissements, contraires à l'intégrité et la probité qui s'imposent a fortiori aux représentants du peuple, portent en eux le germe de la désagrégation du corps social, de la démocratie et de l'ordre public républicain. »*

Un maire aurait ainsi usé directement de sa fonction pour échanger la privatisation d'un service public contre espèces sonnantes à son profit. Il aurait abusé de sa fonction de ministre pour tenter d'entraver le cours de la justice. Dans la multiplication des affaires, celle de Grenoble apparaît comme une première.

Robert Belleret

De nombreuses « manœuvres et pressions » sur les témoins

UN CHAPITRE entier de l'ordonnance de renvoi du juge Philippe Courroye est consacré aux *« interférences sur le déroulement de l'information »* qui ont donné lieu aux mises en examen de MM. Carignon et Dutaret pour « subornation de témoins » : *« Les investigations ont progressivement dévoilé des manœuvres entreprises directement ou indirectement par les co-mis en examen Dutaret et Carignon, en vue d'entraver le déroulement de l'information judiciaire. »*

VERBATIM

Le juge évoque ainsi le « retournement » de Patrick Thull, ancien directeur de cabinet d'Alain Carignon. *« Le 1er juillet, Patrick Thull reçoit un appel téléphonique d'Alain Carignon, à l'époque ministre de la communication, lui reprochant sa déposition qui risque d'entraîner sa mise en examen. Le ministre l'informe que Jean-Louis Dutaret prendra contact avec lui en vue d'élaborer une nouvelle version... » « Le 11 juillet, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, président du conseil régional de Lorraine, informe Patrick Thull, son subordonné* (M. Thull est alors son directeur de cabinet au conseil régional) *qu'Alain Carignon vient de le contacter pour évoquer* « les déclarations gênantes » *de son ancien directeur de cabinet. Le ministre de l'industrie lui demande alors* « par solidarité politique » *de corriger sa déposition. »*

Alors qu'Alain Carignon a nié *« avoir été destinataire de copies de procès-verbaux ou de rapports du parquet général »*, M. Dutaret a admis, lui, que le maire de Grenoble *« lui avait montré puis remis, avant sa rencontre avec Patrick Thull, une copie d'un rapport du parquet général faisant le point des dernières investigations et des prolongements prévisibles de l'affaire... »*

L'ordonnance fait également état de pressions exercées sur plusieurs collaborateurs du maire ainsi que sur Marc-Michel Merlin, PDG de plusieurs sociétés du groupe Merlin. *« Le 12 juillet 1994, Marc-Michel Merlin adressait au juge un courrier revenant sur ses déclarations (...) Il n'est pas indifférent de relever que ce surprenant revirement est intervenu le lendemain du 11 juillet, jour de la convocation téléphonique d'Alain Carignon par le magistrat instructeur l'informant de sa mise en examen, fixée d'un commun accord au 25 juillet 1994. »* Postérieurement à l'incarcération d'Alain Carignon, *« M. Merlin a reconnu que cette lettre n'avait pas été rédigée spontanément mais sous la pression conjuguée de Jean-Louis Dutaret et de son collaborateur Me Philippe Gumery »*.

Un avocat, Me Jacques Boedels, défenseur d'Alain Carignon, aurait demandé au chauffeur d'Alain Carignon de *« ne pas dire la vérité »*. *« Me Boedels lui demande de passer à son cabinet, avenue Hoche. Il lui remet un modèle de lettre que le témoin recopie laborieusement, lui présente une enveloppe, lui fournit l'adresse du juge d'instruction et lui enjoint d'expédier la lettre le soir-même... »* Le chauffeur *« se sentant faible »* dira avoir recopié *« par obéissance »*.

L'armée va mieux sélectionner ses réservistes

LES ARMÉES françaises devraient disposer désormais de réservistes susceptibles, dès le temps de paix, d'être mobilisés – sur la base d'un corps de volontaires – pour compléter les cadres d'active dans la gestion des crises. Le ministre de la défense, François Léotard, en a annoncé le principe, mardi 18 avril, à Paris. A partir de la loi du 4 janvier 1993, qui a ramené les besoins des armées de 3 millions de réservistes à moins de 505 000 hommes, ces « contractuels » devraient constituer des réserves dites *« spécialisées »* et *« sélectionnées »* à hauteur de 82 850 hommes.

En substance, M. Léotard a expliqué que les réserves ont représenté jadis *« la nation en armes »*, contre une agression majeure, mais que, aujourd'hui et encore plus demain, on aura d'abord besoin d'*« une réserve plus réduite, plus disponible, mieux instruite et accordant la priorité à des cadres volontaires qui seront autant de véritables professionnels à temps partiel »*. Il revient, dans ces conditions aux trois armées, à la gendarmerie et à leurs services communs (santé, essences, armement, etc.) d'administrer et d'instruire les seuls personnels qui correspondent aux besoins : catastrophes naturelles, défense terrestre, intervention armée (ou non) à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, par exemple.

Sur la base de deux rapports demandés à Hubert Haenel, sénateur RPR du Haut-Rhin, et à François di Chiara, préfet en mission, le ministre de la défense a choisi de rénover la politique des réserves sur le modèle de ce qui se pratique déjà dans plusieurs armées de pays alliés de la France.

DEUX CONDITIONS

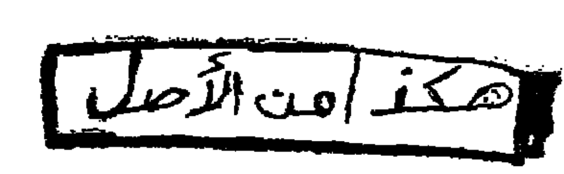
Il est donc institué une *« réserve spécialisée »* de 2 100 hommes et femmes, qui sont détenteurs d'une qualification professionnelle civile rare et utilisable par les armées sans formation complémentaire, et une *« réserve sélectionnée »* de 80 750 hommes et femmes, recrutés parce que leurs compétences les prédisposent à exercer des responsabilités dans les forces à condition de veiller à les entretenir ou à les développer par des exercices périodiques. Le reste des réservistes se répartit en une *« réserve disponible »*, forte de 262 400 hommes et femmes n'ayant pas fait l'objet d'une affectation particulière à l'issue de leur temps de service actif, et une *« réserve générale »*, réunissant 159 350 hommes et femmes qui compléteront les trois autres catégories selon les besoins.

Les 82 850 cadres de réserve ainsi qualifiés, qu'ils relèvent des *« réserves spécialisées »* ou des *« réserves sélectionnées »*, viendront renforcer, dès le temps de paix, les structures d'active et ils seront contractuellement *« fidélisés »* par des engagements spéciaux dans la réserve (ESR) comportant, outre la signature de l'intéressé, celles de l'autorité militaire et de son employeur (pour les ESR supérieurs à trente jours par an). Ce qui suppose que soit élaboré *« un véritable statut »* du réserviste, dont les grandes orientations sont en cours de discussion notamment avec le ministère du travail et avec le patronat.

De ce point de vue, M. Léotard a indiqué qu'il s'agissait de remplir deux conditions. La première est que le réserviste sera protégé, lors de ses activités militaires, contre un licenciement et qu'il devra être assuré du maintien de sa rémunération et de sa protection sociale. La seconde condition est que le réserviste bénéficiera d'un traitement égal à celui du militaire d'active pour les activités menées en commun.

A ce jour, les armées ont conduit des expérimentations en ce sens en Lorraine, en Ile-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, dans la Loire et, non sans une certaine discrétion, dans l'ex-Yougoslavie.

Jacques Isnard



هكذا من الأصل

54 000 enfants se trouveraient en situation de « danger »

L'augmentation des cas de mauvais traitements recensés est aussi la conséquence d'une plus grande vigilance

L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas) rend public mercredi 19 avril un rapport selon lequel 54 000 enfants seraient maltraités ou susceptibles de l'être. Ce chiffre témoigne d'une progression : en 1993, on recensait 45 000 enfants *« en danger »* contre 35 000 en 1992. De toute évidence, cette croissance, qui s'accompagne d'un développement inquiétant des abus sexuels (4 000 cas recensés), n'est pas étrangère aux difficultés que rencontrent les familles en situation de précarité, même si le problème concerne tous les milieux sociaux. Toutefois, les experts considèrent que l'augmentation des cas recensés reflète aussi une véritable prise de conscience des travailleurs sociaux, des enseignants et même des familles, qui hésitent moins qu'auparavant à signaler à la justice les cas de mauvais traitements ou les situation à risque.

IL Y AURAIT en France 54 000 enfants en danger, indique l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas) dans un rapport qui devait être rendu public mercredi 19 avril. Selon lui, le nombre de cas connus des services départementaux ne cesserait d'augmenter : 45 000 en 1993, soit 10 000 de moins, et 35 000 en 1992. Cette forte croissance, si elle est alarmante, doit aussi être interprétée de manière plus rassurante. La croissance des statistiques reflète aussi une action plus efficace des travailleurs sociaux, des enseignants, des médecins, mais aussi des familles...

« Fondamentalement, c'est la vigilance plus forte des travailleurs sociaux qui explique l'augmentation des cas recensés par les services départementaux de protection de l'enfance », assure d'ailleurs Jean-Louis Sanchez, délégué général de l'Odas. Néanmoins, souligne le rapport, la *« fragilisation sociale des familles »* doit être mise en exergue même s'il n'existe, apparemment, aucune corrélation entre le taux de chômage et le taux de maltraitance. *« La crise joue certainement,* reprend M. Sanchez, *mais de manière homogène.»* La maltraitance – il faut le souligner – concerne tous les milieux sociaux et toutes les structures familiales.

Les résultats de l'Odas sont confirmés par d'autres intervenants. Ainsi, le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée (Snatem) considère lui aussi que tous les paramètres sont en hausse (*Le Monde* du 20 septembre 1994). Près de neuf cas sur dix signalés à ce numéro vert se sont produits dans le milieu familial et ont été révélés pour moitié par des personnes désirant garder l'anonymat.

SITUATION « LIMITE »

L'Odas opère une distinction entre l'enfant maltraité (victime de violences, d'abus sexuels ou de négligences lourdes) et l'enfant *« en risque »*, dont les conditions d'existence risquent de mettre en péril sa santé, sa sécurité ou sa moralité, mais qui n'est pas pour autant maltraité. L'enfance en danger recouvre à la fois les mineurs maltraités et « en risque ». Un tel distinguo permet d'affiner l'analyse et de mieux cibler les actions de prévention comme les dispositifs d'alerte. Ainsi, il est clair que l'augmentation du nombre d'enfants en danger concerne la catégorie des enfants en risque, ceux qui se trouvent dans une situation qualifiée de *« limite »*. Leur nombre augmente de manière considérable puisqu'il passe de 30 000 en 1992 à 38 000 deux ans plus tard. Une croissance de 27 %. En revanche, le nombre d'enfants maltraités reste pratiquement stable, si l'on ose écrire sur un sujet aussi dramatique : ils étaient 15 000 en 1992 ; ils sont 16 000 en 1994.

Augmentation importante des enfants en danger

Nombre d'enfants concernés

	1992	1994
Enfants maltraités	15 000	16 000
Enfants en risque	30 000	38 000

Nature de la maltraitance (1994) : Négligences lourdes ; Cruauté mentale ; Abus sexuels 4 000 ; Violences physiques 7 000 ; 4 000

Source : ODAS

En deux ans, le nombre d'enfants en risque a augmenté de 27%. Si le nombre d'enfants maltraités reste stable, celui des victimes d'abus sexuels a presque doublé.

En ce qui concerne la maltraitance proprement dite, il est préoccupant de constater que les abus sexuels sont de plus en plus nombreux. Si le nombre d'enfants maltraités augmente peu en deux ans, celui des victimes d'abus sexuels passe de 2 500 à 4 000. *« Ce dernier résultat doit être interprété avec la plus grande prudence »*, indique le rapport. Les services sociaux des départements – compétents en matière d'aide sociale depuis la loi de décentralisation – s'interrogent, notamment, sur l'aide à apporter aux mineurs victimes d'abus sexuels laissés à leur famille. Reste à savoir si ce phénomène est effectivement en augmentation ou s'il est seulement mieux connu et repéré.

Le phénomène de la maltraitance est-il plus connu et mieux repéré dans les zones rurales ou urbaines ? En fait, trois groupes de collectivités locales se dégagent.

Dans les départements les moins peuplés (moins de 350 000 habitants), ce phénomène paraît bien repéré. Y vivent 14 % de la population nationale et on y recense le même pourcentage de signalements.

Dans les départements plus importants (de 350 000 à 750 000 habitants), les services départementaux de protection de l'enfance paraissent fonctionner de manière efficace, puisqu'ils recensent 38 % des signalements pour 33 % de la population. En revanche, les départements les plus peuplés (plus de 750 000 habitants) affichent un taux de signalement plus faible. *« Etant donné leur taille,* indique l'Odas, *la mise en place de dispositifs d'observation et de recueil des signalements y est plus longue et plus complexe. Elle pourrait d'ailleurs s'accroître dans les prochaines années. »*

Enfin, le rapport déplore des dysfonctionnements dans le signalement des cas détectés. Alors que la loi de juillet 1989 prévoit que le conseil général pilote le dispositif – sauf en cas d'urgence –, certains partenaires continuent de saisir directement la justice. Les services hospitaliers et l'éducation nationale seraient particulièrement réticents à appliquer les nouvelles directives.

Michèle Aulagnon

Cheyenne Brando a été enterrée à Papeete en l'absence de son père

LA FILLE de Marlon Brando, Cheyenne, a été inhumée mardi 18 avril au cimetière de l'Uranie, à Papeete. La jeune femme, âgée de vingt-cinq ans, s'était suicidée, dimanche, en se pendant au domicile familial de Punaauia, sur la côte ouest de Tahiti. L'acteur américain n'était pas présent à l'enterrement, épilogue d'un drame familial qui dure depuis cinq ans.

Le 16 mai 1990, dans la propriété de l'acteur à Los Angeles, Christian Brando, frère aîné de Cheyenne, tuait le compagnon de celle-ci, Dag Drollet, d'une balle dans la tête (*Le Monde* du 6 octobre 1990). Deux ans plus tard, il était condamné par la justice américaine à dix ans de prison (*Le Monde* du 27 mai 1993). Entre-temps, Cheyenne avait été inculpée de complicité d'homicide par un juge de Papeete, avant de faire l'objet d'un non-lieu. Elle avait aussi accusé son père d'avoir tout manigancé, mais elle était revenue sur cette affirmation quelques mois plus tard. Profondément perturbée par toute l'affaire, la jeune fille avait été plusieurs fois hospitalisée dans des cliniques psychiatriques, notamment dans la région parisienne, et avait fait trois tentatives de suicide. Elle vivait depuis chez sa mère, Tarita, que l'acteur avait recontrée en 1961 sur le tournage des *Révoltés du Bounty*. – *(Corresp.)*

Deux numéros « verts » pour les mineurs en danger

L'enquête de l'Odas, menée dans quatre-vingt-douze départements, distingue l'enfant maltraité, l'enfant « en risque » et l'enfant en danger. L'enfant maltraité peut être victime de violences physiques, de cruauté mentale, d'abus sexuels ou de négligences lourdes ayant des conséquences graves sur son développement physique et psychologique. L'enfant en situation de risque connaît des conditions d'existence qui peuvent mettre en danger sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation ou son entretien, mais il n'est pas pour autant maltraité. Le concept d'enfant en danger recouvre l'ensemble des enfants maltraités et en risque.

Deux numéros « verts » destinés aux cas de mauvais traitements sont disponibles : Allô Enfance maltraitée (numéro vert du Snatem, service national d'accueil téléphonique de l'enfance maltraitée, dépendant du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville) : 05-05-41-41.

L'association Enfance et Partage peut également être contactée au : 05-05-12-34.

Le calvaire des victimes d'abus sexuels

ON DEVINE dans quelles souffrances physiques et morales Daniel, violé par son père depuis l'âge de quatorze ans, a attendu sa majorité pour trouver le courage de porter plainte auprès des gendarmes. Un père quadragénaire, représentant de commerce, qui avait aussi tenté, à plusieurs reprises, de violer sa fille. La mère, informée par ses deux enfants mais terrorisée par un mari qui la frappait à tout propos, n'avait jamais osé en parler, ni même faire examiner Daniel et sa soeur par un médecin. La cour d'assises de l'Aisne a, en mars 1994, condamné l'homme à dix-huit ans de réclusion criminelle. Pour sa défense, le VRP, qui a reconnu les faits, a invoqué une *« disponibilité sexuelle insuffisante »* de la part de son épouse.

L'argument est odieux, cynique, mais « classique » dans ce genre d'affaire. Il s'en ajoute aujourd'hui un autre, de plus en plus avancé dans les prétoires : le prétexte du sida. *« Avec mes enfants, j'étais sûr de ne pas attraper la maladie »*, a dit ce père. *« Au moins, il ne courait pas ailleurs, il ne risquait pas de ramener des maladies à la maison »*, a dit cette épouse. La crainte du sida n'est pas non plus étrangère au développement des réseaux pédophiles – les « clients » exigeant des enfants vierges –, comme le constate Enfance et Partage, association notamment connue pour se constituer systématiquement partie civile dans les procès relatifs à la maltraitance.

Dans les affaires d'inceste, les victimes ne s'adressent pas toujours à la justice, les preuves de la culpabilité ne sont pas toujours réunies, les jurys ne prononcent pas toujours les mêmes peines. Pour des faits analogues et avérés – il avait violé ses deux filles –, un chauffeur routier a été condamné, lui, à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Gers.

D'une façon générale, la justice punit plus lourdement, aujourd'hui, les auteurs reconnus coupables de viols. Mais les verdicts peuvent varier selon des sensibilités régionales, en dehors de critères tels que les expertises psychiatriques ou la propre enfance des accusés. Ici, les jurés tiendront davantage compte de l'alcoolisme, maladie maintenant reconnue. Là, la cour d'assises considérera comme circonstance atténuante la mésentente du couple ou l'adultère. Là encore, elle se méfiera de la victime.

> La honte, la crainte, la complicité passive de l'entourage, les pesanteurs sociales sont autant d'obstacles à la manifestation de la vérité

Ainsi, un jeune homme de vingt-cinq ans, accusé d'avoir violé une adolescente de quatorze ans qui en paraissait dix-huit et aurait eu *« un comportement provocant »*, n'a été condamné qu'à un mois de prison avec sursis. Cette mansuétude oblige parfois des magistrats à traduire en correctionnelle des auteurs passibles de la cour d'assises. Cela a été le cas pour cet officier en retraite, âgé de cinquante-cinq ans, condamné à sept ans de prison par le tribunal correctionnel de Digne pour des *« attentats à la pudeur »* sur deux fillettes, dont l'une, autiste, n'a, bien sûr, pu témoigner.

D'une façon générale aussi, les abus sexuels autres que le viol ont aujourd'hui tendance à être moins sévèrement punis, fait-on remarquer à Enfance et Partage. Un éducateur sportif, coupable d'attouchements sur trois mineurs confiés au sein d'un club et sur ses propres enfants, a été condamné à trois ans de prison avec sursis. Un ecclésiastique, soutenu par son évêque, s'est vu infliger, par le tribunal correctionnel de Nîmes, une peine de deux ans avec sursis pour attentats à la pudeur sur cinq garçons de moins de quinze ans qui, au hasard de voyages, ont partagé son lit au su de certaines familles.

Même si l'inceste n'est plus un sujet réellement tabou, même si les abus sexuels sont davantage dénoncés, les dossiers qui parviennent à la justice, notamment par le biais des numéros verts du Snatem et d'Enfance et Partage, ne représenteraient, selon bon nombre de spécialistes, que la partie visible d'un monstrueux iceberg. Le non-dit, la honte, la crainte de représailles, la complicité passive de l'entourage, les pesanteurs sociales sont autant d'obstacles à la manifestation de la vérité. Sans compter que les affaires de moeurs constituent, selon les chiffres de ces deux organismes, moins d'un cinquième des mauvais traitements à enfants : par exemple, cent quatre-vingt-sept dossiers sur les neuf cent quatre qu'Enfance et Partage a adressés aux autorités en 1993.

Michel Castaing

■ RELIGIONS : les éditeurs de la *Bible* des Communautés chrétiennes ont décidé d'appliquer la décision du tribunal de Paris ordonnant la suppression de certains passages *« susceptibles de raviver l'antijudaïsme »* (*Le Monde* du 13 avril). Dans un communiqué publié mardi18 avril, ils répètent que les auteurs n'ont pas eu l'intention *« de dénigrer le peuple juif ou ses rites, encore moins de blesser les juifs d'aujourd'hui »* et considèrent comme *« diffamatoires »* les qualificatifs de Bible *« antijuive »* ou, pire encore, *« antisémite »*. La LICRA, *« qui eût préféré* (...) *le retrait pur et simple de la seconde édition »*, se réserve le droit de saisir le juge du fond, *« pour déterminer l'étendue des fautes commises par l'éditeur et les auteurs »*, a indiqué Me Michel Zaoui, avocat.

■ JUSTICE : le parquet de Créteil a constitué une liste de *« 500 délinquants multiréitérants »*, destinée à faciliter le travail des substituts. Le procureur de la République de Créteil, Michel Barrau, a confirmé son existence, révélée par *Le Canard enchaîné* dans son édition du 19 avril, mais assure qu'il ne s'agit pas d'un *« fichier »*. Selon lui, cette liste n'aurait en effet *« aucun support informatique »*. Le fait qu'elle n'ait pas été enregistrée auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) ne serait donc pas illégal. Dans son édition du 19 avril, l'hebdomadaire ajoute que, dans cette *« liste des délinquants »* figurent des personnes condamnées à plusieurs reprises mais aussi d'autres ayant fait l'objet de simples procès-verbaux de police, classés sans suite par les magistrats.

■ DROGUE : les saisies de drogue ont augmenté de 32,49 % en 1994, annonce l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiant (OCTRIS). Avec 63 tonnes enregistrées et près de 60 000 personnes interpellées (plus 15,56 %), la progression est générale. La cocaïne (+ 166 %), les métamphétamines comme l'ecstasy (+ 112 %) et le crack (+ 96 %) connaissent les plus fortes augmentations. Les saisies de LSD, en revanche, ont baissé de 82 %. Le cannabis reste le produit le plus répandu, puisqu'il représente, à lui seul, 62 % des interpellations.

■ LOGEMENT : l'abbé Pierre a écrit a tous les maires de France pour leur demander d'appliquer la réquisition des logements vacants. Il entend ainsi appuyer la journée nationale de demandes de réquisitions organisée, mercredi 19 avril, par l'association Droit au logement (DAL).

L'accroissement du nombre des signalements reflète la « levée de barrages psychologiques »

« OUI, le nombre des dossiers augmente. Et c'est plutôt bon signe. » Juge des enfants à Paris, Martine de Maximy dresse un constat paradoxal de la part d'un magistrat. Au-delà des problèmes que soulève l'insuffisance des moyens administratifs dont dispose le tribunal pour enfants et des effectifs de travailleurs sociaux, l'augmentation du nombre de signalements (10 % dans la capitale en 1993) de cas d'enfants en danger *« témoigne avant tout de la levée de barrages psychologiques ». « Nous bénéficions désormais du travail énorme qui a été consenti sur la maltraitance. Les différents intervenants – assistantes sociales, médecins scolaires, enseignants – n'ignorent plus certains signes,* insiste Mme de Maximy. *Auparavant, on voyait bien que l'enfant était couvert de bleus, mais beaucoup se disaient que ce n'était pas leur problème. »*

La création de cellules de signalement, placées sous l'autorité du président du conseil général et chargées de transmettre les dossiers au parquet (en cas d'urgence, les travailleurs sociaux peuvent directement saisir les tribunaux) a largement contribué à faire sauter les verrous. D'ailleurs, la loi de juillet 1989 fait obligation aux personnels en contact avec les enfants de signaler tout ce qui est susceptible de révéler l'existence de mauvais traitements.

DES ENSEIGNANTS MIEUX FORMÉS

« On tire plus facilement la sonnette d'alarme, mais on ne le fait pas à tort et à travers. Les affaires qui nous parviennent sont sérieuses, mais elles ne sont pas toutes extrêmement graves. Souvent, on fait état de problèmes qui font craindre des risques pour le futur. Le signalement n'est plus aussi dramatisé », souligne le magistrat. *« Le juge des enfants ne fait plus peur,* poursuit Mme de Maximy. *Il n'est plus, comme autrefois, synonyme de placement systématique. Résultat : les enseignants, mieux formés, ne redoutent plus de déclencher un processus judiciaire.»*

On signalera tel enfant auquel on n'a toujours pas fait porter les lunettes réclamées par le médecin, tel autre dont le comportement témoigne visiblement d'une carence affective ou dont la tenue vestimentaire est décidément inadaptée à la saison. On s'inquiétera aussi du *« climat incestueux »* qui semble régner dans une famille. A la parole libérée des adultes s'ajoute régulièrement celle des enfants. *« Fait nouveau, on remarque aussi que les enquêtes sont plus souvent déclenchées par les élèves, surtout ceux qui reçoivent les confidences des copains.»*

Inévitablement, des *« marges d'interprétation »* existent en fonction du *« degré de tolérance »* des travailleurs sociaux et de la qualité des rapports qu'ils nouent avec les parents. *« Il faut examiner chaque situation au cas par cas. Malgré les* « négligences lourdes » *qui peuvent leur être reprochées, les parents ont quelquefois des qualités affectives et éducatives qu'il ne faut pas oublier. Parfois, le signalement débouche sur un non-lieu. Il peut être l'occasion d'une prise de conscience salutaire »*, estime le juge.

CONSERVER LES LIENS FAMILAUX

« Lorsque la procédure judiciaire aboutit, poursuit Mme de Maximy, *notre souci constant – la loi en pose d'ailleurs clairement le principe – est de tout faire pour conserver les liens familiaux en maintenant l'enfant dans son milieu. La nécessité de recueillir l'adhésion de la famille sur les mesures à prendre aboutit souvent à une justice négociée. Les dossiers, qui doivent faire régulièrement l'objet d'un nouvel examen, ne dorment plus. Aussi, dans l'ensemble, le suivi des enfants semble assez satisfaisant, même si les choses sont difficiles à repérer en dehors du milieu scolaire, s'agissant des populations qui ne sont pas des usagers habituels des services sociaux. Or, dans les milieux bourgeois aussi, on bat les enfants... »*

« Si l'augmentation du nombre de dossiers est, effectivement, le reflet d'une plus grande sensibilité, je reste tout de même convaincue que le nombre d'enfants maltraités, souffrant de carences affectives ou éducatives progresse à cause de la précarité matérielle dont souffrent certaines familles, assure, pour sa part, une assistante sociale évoluant en milieu scolaire. *Et l'on peut craindre que cela ne s'arrange pas... »*

Jean-Michel Normand

DISPARITIONS

Arturo Frondizi

Président de l'Argentine de 1958 à 1962

ARTURO FRONDIZI, ancien président argentin, est mort mardi 18 avril à Buenos Aires à l'âge de quatre-vingt-six ans, à la suite de problèmes cardiaques. Fils d'émigrés italiens, Arturo Frondizi était né le 28 octobre 1908 dans la province de Corrientes et avait fait des études de droit.

Le gouvernement Frondizi (1958-1962) appartient à un chapitre agité de l'histoire politique argentine, marqué par une lutte féroce entre les partisans du général Juan Domingo Peron, contraint à l'exil après le coup d'Etat militaire qui le renversa en 1955, et les anti-péronistes. Arturo Frondizi fut élu à la présidence en tant que candidat de l'Union civique radicale intransigeante (née d'une scission du vieux Parti radical de Ricardo Balbin) et grâce au vote péroniste, proscrit par les militaires. Il créa le Mouvement d'intégration et de développement (MID), qui proposait un développement de l'économie argentine contre les monopoles mais sans exclure la participation de capitaux étrangers.

Sur la scène internationale, le président Frondizi eut l'occasion de s'entretenir avec le président Kennedy, le général de Gaulle, mais aussi avec Fidel Castro et le Che Guevara. Il s'était opposé à l'expulsion de Cuba de l'Organisation des Etats américains (OEA). Critiqué par les radicaux et prisonnier d'engagements contradictoires aussi bien envers les péronistes qu'envers les militaires, Arturo Frondizi dut abandonner le pouvoir en 1962. Il fut arrêté par les militaires et conduit à la prison de l'île Martin Garcia, au large de Buenos Aires, puis dans la province de Neuquen (Patagonie). Le parti péroniste ayant été de nouveau mis hors la loi, de nouvelles élections amenèrent au pouvoir le radicalisme modéré des années 20 avec Arturo Illia, un paisible médecin de campagne, qui sera renversé à son tour par le coup d'Etat du général Ongania, en 1966.

Christine Legrand

■ **ALBERT DELÈGUE**, longtemps mannequin vedette du couturier Armani, est décédé du sida vendredi 14 avril à l'hôpital Purpan de Toulouse à l'âge de trente et un ans. Né le 2 mai 1963 à Mérilheu, village proche de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), Albert Delègue avait été moniteur de ski dans les stations des Pyrénées, avant de commencer sa carrière de mannequin à l'âge de vingt-six ans. Il avait notamment travaillé pour les campagnes publicitaires de Gianni Versace, Valentino, Calvin Klein, Sonia Rykiel Hommes et, à partir de 1991, pour l'eau de toilette Armani.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 15 avril 1995 sont publiés :

● **Comptes de campagne** : un décret portant nomination à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Sont nommés membres, sur proposition du vice-président du Conseil d'Etat : André Kerever et Marguerite Portes, conseillers d'Etat honoraires, ainsi que Martine Laroque, conseiller d'Etat ; sur proposition du premier président de la Cour de cassation : Gérard Deville et Jean-Claude Laplace, conseillers à la Cour de cassation, ainsi que Michel Montagnier, avocat général honoraire ; sur proposition du premier président de la Cour des comptes : René Vacquier, président de chambre honoraire à la Cour des comptes, Alain Blanchard, conseiller-maître honoraire, et Bernard Meynasseyre, conseiller-maître.

Au *Journal officiel* daté lundi 17-mardi 18-mercredi 19 sont publiés :

● **Bruit** : deux décrets relatifs à la lutte contre le bruit. Le premier précise les dispositions pénales encourues par ceux qui provoquent des bruits de voisinage. Le second concerne les agents de l'Etat et des communes commissionnés et assermentés pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux dispositions relatives à la lutte contre le bruit.

● **Propriété intellectuelle** : un décret portant application du code de la propriété intellectuelle et relatif à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie, ainsi que plusieurs arrêtés concernant le soutien financier de l'Etat à l'industrie des programmes audiovisuels.

● **Conseil d'Etat** : un avis annonçant la mise en vente, à la Documentation française (600 pages, 170 francs), du *Rapport public 1994* du Conseil d'Etat sur le service public (*Le Monde* du 13 avril).

AU CARNET DU MONDE

Naissances

M. et Mme Antoine CREPY,
M. et Mme Laurent LEMOINE,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils et fils

Mathieu.

Paris, le 12 avril 1995.

Décès

– Anne Bret,
son épouse,
Aure,
sa fille,
Jacques Bret,
son frère,
Mathias Alexandre,
son beau-fils,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger BRET,
comédien,

survenu le vendredi 14 avril 1995.

– Mme Fernand Constant-Acher,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand CONSTANT,
ingénieur,
ancien de la 2e D.B.,

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 20 avril 1995 à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer (62200).

17, rue Parent-de-Rosan,
75016 Paris.

– Sa famille, ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roselyne EDELSTEIN
née Thimothée,

survenu le 10 avril 1995.

Selon sa volonté, l'incinération a été effectuée dans l'intimité le 18 avril. Ses cendres reposeront à L'Aiguillon-sur-Mer.

33 *bis*, rue de Moscou,
75008 Paris.

– Les membres du Centre de calcul vectoriel pour la recherche,
du Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique,
du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme,
de l'Ecole nationale des arts et métiers (Paris),
de l'Institut national de recherche en automatique et informatique de Rocquencourt,
de l'Institut de mécanique des fluides de Marseille,
de l'Institut de mécanique des fluides de Toulouse,
de l'Institut de mécanique de Grenoble,
du Laboratoire d'aérologie de l'université Paul-Sabatier,
du Laboratoire d'analyse numérique de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
du Laboratoire atomes et molécules en astrophysique de l'Observatoire de Paris-Meudon,
du Laboratoire de chimie quantique de l'université Louis-Pasteur,
du Laboratoire de mathématiques appliquées de l'Ecole polytechnique,
du Laboratoire de mécanique des fluides de l'Ecole centrale de Nantes,
du Laboratoire de météorologie dynamique,
du Laboratoire de modélisation du climat et de l'environnement,
de l'Observatoire de Nice,
du Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie,
du Laboratoire de physique des solides de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
du Laboratoire de thermocinétique de l'Institut des sciences de l'ingénieur en thermique énergétique et matériaux,
et de Météo-France,
souhaitent saluer une dernière fois la compétence et la générosité de

Anne DELOINGCE-MASSIOT,

disparue le 7 avril 1995, dont l'aide leur a été si précieuse pour leurs travaux, et adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

– M. et Mme Claude Guéniot,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Jean Guéniot,
Mme Michel Dubourg de la Tour,
Mme Jean Caren de la Tour,
ses belles-sœurs ;
Ses neveux, ses nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier GUÉNIOT

survenu à Paris le 17 avril 1995, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 avril à 11 heures, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris-5e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

– Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert GUIMOND,

survenu dans sa quarante-quatrième année, le 17 avril 1995.

On se recueillera au crématorium du Père-Lachaise le vendredi 21 avril, à 16 heures, pour la remise de l'urne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le docteur et Mme Hirsch-Marie,
ses parents,
Claude Hirsch-Marie,
son frère,
Isabelle et Christian Hiesse,
sa sœur et son beau-frère,
Sa famille,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur François HIRSCH-MARIE,

survenu le 17 avril 1995, à l'âge de quarante-sept ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 avril à 11 h 15 au cimetière de Maupertuis (Seine-et-Marne).

1, rue Amyot,
75005 Paris.

– Odette et Maurice Touchefeu,
Yvette Lafargue,
Danièle et Yves Tréguer,
Avec leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne MEYNIER,
écrivain,

le 17 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-sept ans,

et rappellent à votre souvenir,
son mari

André MEYNIER,
géographe.

L'inhumation aura lieu à Saint-Viance (Corrèze), le 19 avril.

50, rue de la Palestine,
35000 Rennes.
107, avenue de la Baraudière,
44800 Saint-Herblain.
43, résidence Le Vendôme,
13012 Marseille.
Le Champ-Pigeon,
35830 Betton.

– Laurent et Elizabeth Michel,
James et Carol Michel,
Joshua, Nicholas et Jessie,
Richard et Bernice Michel,
Alexander et Catherine,
Sarah Michel,
André et Isabelle Chavarot,
Marie et Emmanuelle,
Sophie Coutrot,
Et Marc-Antoine,
Laurence Garbarg-Chenon,
Julien et Sarah,
Ludovic et Patricia Michel,
Sidonie et Olivier,
Alain et Sylvia Bermond,
Et Séraphine,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne MICHEL-HANFF
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 7 avril 1995, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, au cimetière du Père-Lachaise, le 12 avril.

21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Mme Henry Lagandré,
née Jacotte Delaunay,
son épouse,
Eric Lagandré et Mathilde Peyroche d'Arnaud,
Anne Lagandré,
Catherine et Jean-Michel Arrouet-Lagandré,
Marie-Laure Lagandré,
Cécile et Tedd Aguirre-Lagandré,
Marc Lagandré et Sandrine Frisch,
ses enfants,
Damien et Samuel, Emmanuelle et Claire, Yann et Pablo,
ses petits-enfants,
Et les familles Lagandré et Delaunay,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Henry LAGANDRÉ,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de la Valeur militaire,

survenu le 15 avril 1995.

La célébration religieuse aura lieu vendredi 21 avril, à 14 heures, à l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, esplanade des Courtieux,
92150 Suresnes (Hauts-de-Seine).

– Le président-directeur général
Et la direction générale de Thomson SA et de Thomson-CSF,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Marc POINSIGNON,
ancien directeur de la Stratégie
et du Plan du Groupe Thomson,

survenu dans sa quarante et unième année, et s'associent pleinement à la douleur de la famille.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 18 avril 1995, à Bordeaux.

– La direction et le personnel de Sextant Avionique,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de

Jean-Marc POINSIGNON,
directeur de la division
Avionique avions militaires,

survenu le 12 avril 1995, dans sa quarante et unième année,
et s'associent à la douleur de la famille.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 18 avril, à Bordeaux.

– Mme Marthe Renard,
Hélène et Alain Gadriot-Renard,
Françoise et François Babinet,
Jérémy et Margot,
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert RENARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,
croix du combattant volontaire (FFL),
chavalier des Palmes académiques,

leur époux, père, grand-père, parent et ami,
survenu le 15 avril 1995 à Paris-14e, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation dans la sépulture de famille aura lieu le vendredi 21 avril 1995, à 15 heures au cimetière communal de Gentilly (rue Sainte-Hélène, Paris-13e), où l'on se réunira.

22, avenue Pasteur,
94250 Gentilly.

– Annie Soyeux, Babette, Jacques, Suzanne et Martine Salavize,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère

Mme Claude SALAVIZE,
née Yvette LEVY,

survenu le 14 avril 1995.

Les obsèques ont lieu en Israël.

– Mme Vigneron,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard VIGNERON,

survenu le lundi 17 avril.

La cérémonie religieuse a lieu, à 10 h 30, le jeudi 20 avril, en l'église Saint-Nazaire de Chenôve.

Ni fleurs ni couronnes.

Mme Vigneron,
57, chemin de la Route-de-Giron,
21000 Dijon.

Remerciements

– Maïmé Arnodin,
profondément touchée par les témoignages de sympathie, d'amitié et d'affection reçus à l'occasion du départ de

Denise FAYOLLE,

adresse à tous ses remerciements émus.

Anniversaires

– Le 20 avril 1994,

Claire HAUSMANN,
sainte laïque,

nous a quittés.

Willy, inconsolé.

– Il y a quatre ans,
le 20 avril 1991,

Philippe PERRONO

quittait ce monde pour rejoindre son père,

Pierre PERRONO,

décédé le 24 décembre 1990.

Que ceux qui les ont connus et aimés s'unissent d'intention à Monique, Patricia, Pascal et Paola.

Sylphide,

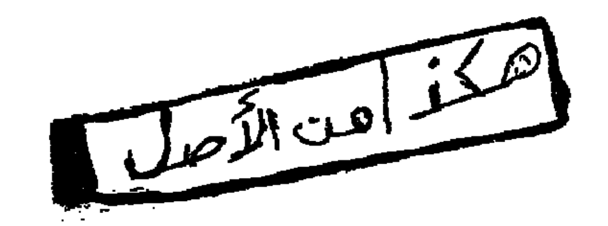
on pense à toi.

Les potes de SOS-Racisme.

Communications diverses

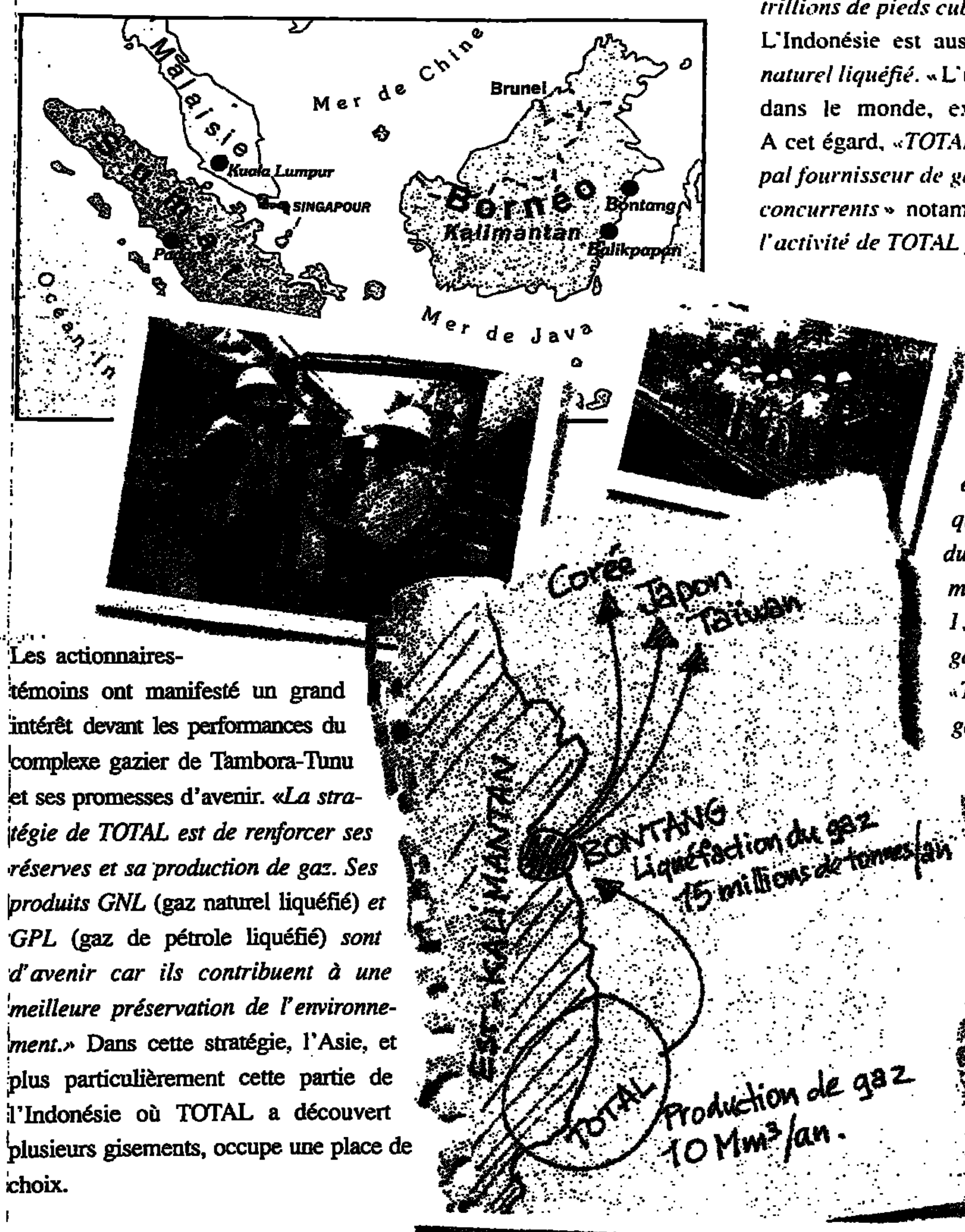
– **Droits de l'Homme** (cours par correspondance). Renseignements au CEDI, 5, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. : (1) 53-81-87-20.

CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94 / 40-65-29-96
Télécopieur 45-66-77-13



Au milieu de la forêt indonésienne, nos actionnaires-témoins ont découvert la beauté sauvage d'un résultat d'exploitation.

Marc Deux, Alain Falnac, Didier Grimault, Gilbert Lebrard, Isabelle Lelaidier, Didier Morel, Damien Merceron, Michel Rives, Herbert Siegel et Michel Sourdat, actionnaires-témoins, étaient en mission dans l'Est Kalimantan Indonésien, du 4 au 10 février 1995. Tous actionnaires de TOTAL, ils sont venus découvrir la réalité du Groupe, ses développements, ses projets, pour ensuite transmettre au plus large public ce qu'ils ont vu et compris.



Les actionnaires-témoins ont manifesté un grand intérêt devant les performances du complexe gazier de Tambora-Tunu et ses promesses d'avenir. *«La stratégie de TOTAL est de renforcer ses réserves et sa production de gaz. Ses produits GNL* (gaz naturel liquéfié) *et GPL* (gaz de pétrole liquéfié) *sont d'avenir car ils contribuent à une meilleure préservation de l'environnement.»* Dans cette stratégie, l'Asie, et plus particulièrement cette partie de l'Indonésie où TOTAL a découvert plusieurs gisements, occupe une place de choix.

L'Asie, une zone en pleine croissance. Les actionnaires-témoins observent que *«l'Asie étant la région du monde où se situera le principal développement économique, les besoins en énergie de la région Asie vont devenir très importants.»* Justement *«TOTAL est armé pour répondre à la demande».* Les pays développés comme le Japon, la Corée du Sud et Taïwan sont des géants industriels à la recherche de ressources énergétiques. Cela tombe bien : *«L'Indonésie a les principales ressources de gaz de toute l'Asie du Sud-Est : 110 TCF (trillions de pieds cubes) soit 170 milliards de barils équivalent pétrole. C'est également le plus important producteur de gaz en Asie du Sud Est. En gros 7 milliards de pieds cubes/jour, ce qui représente 70 milliards de m3 par an. Ces chiffres nous donnent le vertige. Jamais encore l'un d'entre nous n'avait entendu parler de trillions de pieds cubes, pas plus que de milliards de mètres cubes.»* L'Indonésie est aussi *«le principal exportateur mondial de gaz naturel liquéfié.»* L'usine de Bontang, plus grand complexe de GNL dans le monde, exporte vers le Japon, la Corée et Taïwan. A cet égard, *«TOTAL va devenir dans les années à venir le principal fournisseur de gaz de l'usine de Bontang, dépassant ses actuels concurrents»* notamment *«avec des contrats de 20 ans qui portent l'activité de TOTAL jusqu'en 2017.»*

L'avenir pour TOTAL en Indonésie : le gaz. *«Jusqu'en 1994, dans le permis de la Mahakam, TOTAL a produit 90 % de ses réserves d'huile tandis qu'il n'a produit que 10 % de ses réserves de gaz. Si l'on ramène tout en équivalent pétrole, TOTAL n'a encore produit que 30 % de ses réserves initiales. 70 % de la production se situe devant. Il reste encore plus de trois milliards de barils à produire alors qu'environ 1,4 milliard a été produit jusqu'alors entre huile et gaz.»* Dans un marché en constante expansion, *«TOTAL Indonésie est le troisième producteur de gaz d'Indonésie»*, mieux encore *« d'ici l'an 2000, la production de TOTAL Indonésie frôlera les 2 milliards de pieds cubes/jour, ce qui représentera plus de 55% de la fourniture de l'usine de Bontang et qui donnera à TOTAL, au tournant du 21e siècle, le premier rang de producteur de gaz en Indonésie.» «Dans une perspective de 5 à 10 ans, laquelle est assez proche finalement, on perçoit déjà des retombées positives»* notent les actionnaires-témoins qui ajoutent : *« Nous retenons qu'en 1994, TOTAL a opéré une capacité de production de gaz équivalente à un tiers de la consommation française et que d'ici à l'an 2000, elle la doublera pratiquement.»* Bref, *«l'avenir de TOTAL en Indonésie est assuré pour les 20 ans à venir.»* En tout cas, c'est ce que les actionnaires-témoins ont retenu au beau milieu de la forêt indonésienne.

Le compte-rendu de cette mission est disponible sur demande écrite auprès de la Direction de la Communication, "actionnaires-témoins", Tour TOTAL, 24 Cours Michelet, Cedex 47, 92069 Paris La Défense.

CLM/BBDO

TOTAL

VOUS NE NOUS CHOISIREZ PAS PAR HASARD.

HORIZONS

PORTRAIT

Edouard Balladur ou comment ne pas être persan

Le premier ministre-candidat s'est employé, au fil du temps, à composer son personnage et à brouiller les pistes. Notamment sur son origine, qui se perd dans le Caucase arménien

SES frères l'appelaient Eddy, ses copains « Badebidebo », ses condisciples à l'ENA « le chanoine », ses premiers collègues de travail « Balladaz », Marie-France Garaud « Ballamou ». Pour la presse satirique, il fut « *le grand Ballamouchi* », « *sa courtoise suffisance* », le « *vice-roi du Pérou* », et, pour Plantu, le petit marquis à la chaise à porteurs. Aujourd'hui, les Français l'appellent « Doudou ». Sa vie durant, cet homme réservé, pudique et si courtois, qui n'abhorre rien tant que la familiarite et vouvoie jusqu'à sa femme, a toujours été affublé de surnoms – et des plus ridicules. A croire qu'il les provoque; qu'à force de trop bien jouer ses personnages successifs, il se caricature lui-même.

On croyait le connaître jusqu'au bout des chaussettes. Depuis 1986, le presque inconnu était devenu vedette. Sa famille, sa carrière, ses réseaux, son patrimoine, ses goûts, ses livres et jusqu'à son écriture, tout avait été raconté, détaillé, analysé. Le favori des Français n'avait même pas besoin de se vendre. Tel qu'il était, il plaisait: sérieux, classique, distant, un peu coincé, un brin ennuyeux mais si digne, si rassurant, si raisonnable. On croyait tout savoir. Et voila que le premier ministre ampoulé, bousculé par la campagne, se met à grimper sur les tables, à serrer les mains, à devenir presque agressif, à « faire peuple ». En quelques semaines, Balladur devient « Doudou ». Son rôle, disait-il en 1993, n'était pas de « *faire le clown* ». Il le fait pourtant en 1995 et parvient même presque à convaincre qu'il a pris goût à ce rôle de composition. « *J'ai appris beaucoup de choses depuis quelques semaines...* »

Mais l'image s'est brouillée. Où est le vrai Balladur? Depuis qu'il n'est plus favori, les langues se sont déliées: les ennemis se soulagent, les témoins parlent, les amis tentent d'expliquer. Non sans mal. Qui peut se vanter de connaître vraiment un homme qui a passé sa vie à se barricader derrière une réserve épaisse comme une forteresse? « *Il est capable d'élans du cœur*, avoue, comme fautif, un – vrai – ami de trente ans, *mais ils sont d'une formidable discrétion. Il sait être humain, mais c'est plus fort que lui, il crée la distance.* » Distance, réserve, contrôle. Mais, surtout, une extraordinaire complexité. Amis ou ennemis, tous le disent: Edouard Balladur n'a cessé de composer son personnage, afin de « *donner de soi l'image construite qui convient à sa fonction* », selon un proche. Pour se protéger? Pour séduire? Ou parce qu'il s'est toujours senti différent, porteur d'un destin qu'il voulait maitriser? Qui est le vrai Balladur? Ses origines restent un sujet tabou. « *Je n'en ai jamais discuté avec lui*, avoue un ami. *Comme tous ceux qui le connaissent, d'ailleurs. Il considérerait ça comme une question d'une extraordinaire grossièreté.* »

> « Dans les familles de ce type, le petit dernier ou l'enfant le plus brillant est souvent délégué à la revanche familiale ; il porte sur ses épaules un destin de réparation »

L'histoire des Balladur n'a pourtant rien d'infamant. Elle est même extraordinaire. N'était qu'Edouard la tait, ce qui entretient le doute. Né à Smyrne (Izmir) en 1929 d'un père naturalisé français trois ans auparavant, descend-il, comme il le laisse entendre, d'une vieille famille européenne établie depuis des siècles au Levant, ou est-il, comme l'affirme la rumeur, un « Arménien honteux » ? Enquête faite et preuves à l'appui, le premier ministre n'est ni l'un ni l'autre. La vieille famille provençale implantée au Levant est une légende, mais il n'y a jamais eu non plus de « Balladourian », membre renégat de la communauté arménienne. Les Balladour, Balladur ou Balladury qu'on retrouve au fil des siècles sont catholiques romains et d'origine... persane!

Au début du XVIII[e] siècle, les Balladur font partie d'une petite communauté de catholiques, convertie et dirigée depuis le XIV[e] siècle par les dominicains. Une quinzaine de petites villes, cinq cents familles, trois monastères accrochés au bord du fleuve Araxe, au Nakhitchevan, un morceau de Caucase arménien que se disputent les trois empires (perse, russe et ottoman) parce qu'il contrôle la route de la soie. La communauté prospère dans le négoce, protégée par la France, comme tous les non-musulmans de la région. Elle parle arménien et latin, mais se considère comme franque. Hélas, les guerres se succèdent, les relations avec les musulmans, et même avec les « vrais » Arméniens de cultes différents se tendent. Massacres, pillages ; en 1740, le Père Thomas Issaverdens, chef de la communauté (dont la petite-nièce épousera un Balladur), tranche: il faut partir. En bloc. Tous iront à Smyrne, où ils entretiennent depuis des lustres des relations d'affaires. L'exode est soigneusement préparé et orchestré, au nez et à la barbe des autorités perses : il faut gagner Tabriz, puis Bagdad et enfin Alep pour s'embarquer vers le port du Levant. Deux mille kilomètres en tout. Les derniers rescapés arriveront en 1744, après un périple de plusieurs mois.

A Smyrne, le cauchemar est vite oublié. En quelques générations, ceux qu'on appelle les « Persans » vont s'adapter, refaire fortune dans le négoce ou la finance et s'intégrer dans la communauté catholique dirigée par le consulat de France. S'ils ne sont pas officiellement français, mais seulement « *protégés français* » – ce qui les exempte des lois et des taxes de l'empire –, ils en parlent la langue, habitent le même quartier, fréquentent les même paroisses, se marient avec des familles européennes ; ils se fondent dans l'élite levantine.

Edouard Balladur a raison de nier tout lien avec la communauté arménienne. Ses ancêtres n'en ont jamais fait partie. Mais ses nombreux cousins de même souche ne comprennent pas qu'il ait oublié l'épopée familiale. Trop compliquée à expliquer aux Français?

Au début du XX[e] siècle, l'histoire bégaye. Guerre, génocide, révolution ; en 1922, Izmir est incendiée ; en 1923, la Turquie d'Atatürk met fin au système des protections. La famille Balladur doit obtenir sa naturalisation française, accordée trois ans plus tard. Mais la nouvelle République est exsangue, l'activité de Smyrne est brisée et la xénophobie monte. La crise de 1929 n'arrange rien. La bourgeoisie aisée est en partie ruinée. Il faut partir encore.

A Marseille, les Balladur sont des déracinés. La famille d'Edouard s'installe dans un quartier petit-bourgeois, ni vraiment pauvre ni vraiment chic. « *C'étaient des gens ruinés, à peine aisés* », se souvient un camarade d'Edouard. « *On vivait tous simplement mais dignement, comme on a toujours fait dans la famille* », raconte un cousin. Bref, ce n'est pas facile tous les jours, mais Edouard ira quand même dans les meilleurs établissements. Et finira brillament ses études à Paris. Parcours classique. « *Dans les familles de ce type*, explique la psychanalyste Geneviève Delaisy, *le petit dernier ou l'enfant le plus brillant est souvent délégué à la revanche familiale, il porte sur ses épaules un destin de réparation.* »

Cette enfance honorable mais gênée, le premier ministre n'en parlera jamais. Même à ses copains de régiment. Contrairement à son frère aîné qui vivra à Marseille et conservera, selon des témoins, « *un accent immigré et marseillais à couper au couteau* », Edouard, très jeune s'applique à parler « pointu ». Un enfant « *très sérieux, sociable* », usant d'« *un langage châtié* », d'une « *précoce maturité* », tel est le portrait fourni par les anciens de l'Œuvre Jean-Joseph Allemand, mi-club mi-patronage, où il passe tous ses loisirs entre huit et dix-sept ans. Mais avec laquelle il a rompu tout lien. Il n'assiste jamais aux réunions annuelles des anciens, ne participe pas aux souscriptions. « *Quand on l'interroge, il fait remonter sa jeunesse à vingt ans!* », soupire M. Verdot, qui dirige aujourd'hui l'Œuvre.

A l'ENA, il compose définitivement son personnage d'« observateur distancié », déjà très sélectif en amitié. En 1957, entré au Conseil d'Etat, il épouse une jeune fille de bonne famille, Marie-Josèphe Delacour. Aussi snob, mais beaucoup moins coincée que lui, Marie-Josèphe qui, contrairement à l'image créée pour l'élection présidentielle, n'a rien d'une « tante Yvonne ». Intelligente, drôle et fort cultivée, il faut avoir vu, au cours d'un voyage, M[me] Balladur bousculer M. Balladur pour Balladur pour comprendre pourquoi elle est probablement la seule à savoir lui dire toute la vérité: « *Mon cher Edouard, une fois de plus vous n'avez rien vu, rien compris ; dans ce pays, ce sont les femmes qui dirigent.* » « *Mais oui, chère amie, vous avez certainement raison...* » Un exploit, car Edouard supporte mal la critique et se révèle en tout extrêmement susceptible.

Jeune conseiller social à Matignon (il n'est pas âgé de quarante ans), il va se trouver en première ligne en mai 68. Un « *traumatisme fondateur* », dit un conseiller ; « *profondément, il pense qu'à tout moment la société est au bord de l'explosion* ». Sur l'heure, il n'en montre rien et surmonte calmement l'épreuve, mais il va devoir bientôt affronter un « traumatisme » autrement plus lourd. Secrétaire général de l'Elysée en avril 1973, il accompagne l'agonie de Georges Pompidou, son modèle.

« *Etre au pouvoir, c'est avoir tout le pouvoir* », dira-t-il longtemps après. A l'âge de quarante-quatre ans, il l'a, par hasard. Même si le président reste lucide jusqu'à la fin, « *il a été le vrai patron de la France pendant un an* », dit un témoin. Ça ne s'oublie pas. Ça ne se raconte pas non plus. Edouard y acquiert à la fois l'expérience, quelques solides haines (pour Valéry Giscard d'Estaing et Philippe Séguin entre autres) et un cynisme à toute épreuve. D'où son mépris à peine masqué pour la classe politique et les médias. A Georges Suffert qui l'interroge en 1994 sur les raisons qui l'ont poussé à devenir premier ministre, il répond: « *Un jour, j'ai eu l'impression que je pouvais faire un peu moins mal que les autres...* »

EN attendant il va, après 1974, passer douze années de traversée du désert plus douillettes qu'on ne l'a écrit. Au Conseil d'Etat ou à une ambassade, il préfère l'entreprise et cumule les mandats. Au lieu de faire carrière, il fait de l'argent. Sans passion, mais sans fausse honte. Président depuis 1969 de la Société du tunnel du Mont-Blanc – un « fromage » qu'il gardera jusqu'en 1980 –, il entre au futur groupe Alcatel-Alsthom en 1976. Il y préside une société de service informatique (GSI), tout en prenant en 1980 la présidence d'une autre filiale, la CEAC. Parallèlement, il présidera six ans la Cofremmi, créée par l'Etat en association avec un groupe américain pour exploiter un nouveau procédé d'extraction du nickel en Nouvelle-Calédonie. Il s'organise, ponctuel jusqu'à l'obsession, rapide et d'une rare efficacité. Il délègue beaucoup.

Jusqu'à l'« affaire GSI », récemment décortiquée par la presse, il restera là encore fort discret sur ces années – au point d'« oublier », dans le *Who's who*, la Cofremmi. L'argent est aussi un sujet tabou. Il en gagne, pas mal, pourtant, et sait le faire fructifier. « *Il n'a jamais rien fait d'illégal ; il est honnête et beaucoup trop prudent pour ça, mais il avait certainement besoin d'un certain confort* », assure un de ses anciens collaborateurs. La révélation de son salaire à la GSI – où il reviendra comme « conseiller » après 1988 – et de son patrimoine le choqueront d'autant plus qu'il ne s'est jamais pris pour un homme d'affaires. « *Il ne s'est pas vraiment investi dans l'entreprise*, analyse un de ses ancien condisciples. *Il a pris cela comme un poste d'attente.* »

Une attente finalement assez brève puisque dès 1980 il renoue avec Jacques Chirac qui, de conseiller, en fera son éminence grise puis, en 1986, son ministre des finances. On a tout dit de cette période: le Louvre, les « chaises à porteur », l'ultralibéralisme et les privatisations qui lui donnent l'occasion de régler quelques comptes avec ses ennemis (il est rancunier) et de récompenser les fidèles. Grâce à la technique dite des « noyaux durs » et à quelques nominations bien dosées à la tête des grands groupes publics et privatisés, Edouard Balladur se crée, sinon un « Etat », du moins un réseau d'influence aussi discret que puissant.

CE réseau, il le complète après la défaite à la présidentielle de 1988 en attirant autour de lui des hommes politiques et des intellectuels. Exaspéré par les critiques qui lui attribuent la responsabilité de la défaite, se sent-il déjà pousser des ailes de présidentiable? Ou l'idée ne viendra-t-elle que cinq ans plus tard, lorsque, devenu premier ministre, il se grise de sa popularité toute neuve et se sent abandonné par le RPR, notamment lors de la crise monétaire d'août 1993? Les avis diffèrent. Que ce soit pour Matignon ou (déjà) pour l'Elysée, en tout cas il se prépare. Il découvre et adopte les « deux Nicolas » – Sarkozy et Bazire –, multiplie les débats, les émissions de télévisions, les livres, les contacts.

La suite, on la connaît. Enfin presque. Edouard premier ministre veut faire oublier Edouard ministre des finances. On fera simple (hélas, murmure-t-on à Matignon, le naturel est revenu au galop!). On cohabitera gentiment : foin des conseils des ministres glaciaux ! « *De la spontanéité* », dit Edouard à ses ministres, « *mais vous m'envoyez une note deux jours avant* »... Oublié l'ultralibéralisme, on gouvernera au centre, non sans reculs et hésitations. Ce qui stimule la hargne des journaux anglo-saxons: *The Economist* s'interroge sur la détermination de « *cet homme de calcul plus que de convictions* » ; le *Wall Street Journal* le traite de « *manipulateur de statu quo* »

. Ces observations touchent assez juste. Car Edouard est tout sauf un idéologue. C'est un « *pragmatique* » et un « *bon manœuvrier* », répètent ses amis, qui sait écouter, réfléchir, s'enrichir des épreuves, évoluer avec les événements et décider. Mais « *il se méfie de la brutalité des idéologies* ». Conservateur? « *Il ne s'oppose pas aux mouvements de la société, mais reste d'une prudence extrême, et ne veut pas, contrairement à Delors, les provoquer*, note un de ses conseillers. *C'est un bourgeois libéral.* »

Libéral, sûrement. Bourgeois? Pas tout à fait comme les autres. Il en joue certes avec délectation tous les rôles. N'est-il pas, au bout du compte, là ou il a toujours voulu être? Le petit émigré de 1935 a fait triompher la revanche familiale. Mais est-il totalement dupe? Surtout, il garde à l'égard de son milieu, mais aussi de lui-même, une distance qui ne s'exprime qu'à travers l'humour (pincé mais ravageur). « *Il se regarde vivre, ne se prend pas vraiment au sérieux dans le fond, mais sans le dire* », explique son ami Denis Baudouin. « *Je suis beaucoup moins conformiste qu'on ne croit ; quand je vois une échelle, je passe dessous* », avoue-t-il. Un peu tard... Pour être tout à fait crédible en « Doudou », il eût fallu qu'il jouât moins bien Edouard.

Véronique Maurus

Dindon de la farce

Verleroux

Le Monde

Bégaiements en Bosnie

A CHAQUE fois qu'un « casque bleu » français a été tué dans l'ex-Yougoslavie – et les deux assassinats du week-end dernier à Sarajevo portent à trente-trois le nombre des morts dans le contingent de la France –, les mêmes interrogations ont resurgi. Elles tournent autour d'une question : faut-il rester, et, si oui, à quelles conditions ? Faut-il continuer à risquer la vie d'hommes dépêchés là-bas pour faire la paix et que les protagonistes prennent pour cibles de leur guerre ? Lorsqu'on est à quelques jours de l'élection présidentielle, la question prend, évidemment, une acuité particulière. Pour autant, Paris a peu de réponses à sa disposition – et pas un seul des grands candidats n'en a proposé d'autre que celle formulée, mardi 18 avril, par le gouvernement.

On a donc saisi le Conseil de sécurité de l'ONU. On lui a demandé de renforcer la sécurité des « casques bleus ». On a exhorté les belligérants à reprendre les négociations pour prolonger un cessez-le-feu qui vient à échéance le 1er mai. On a appelé les autres membres du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne) à redoubler de pressions sur les protagonistes, etc. Enfin, en termes vagues et sans fixer ni date ni délai, on a menacé de rapatrier notre contingent de 4 600 « casques bleus » si on n'obtenait pas satisfaction.

Et c'est à peu près tout ce que l'on peut faire, même si on n'ose pas toujours le dire. Car telle est la logique – et tels sont les risques – d'une opération placée sous le seul mandat de l'humanitaire : les soldats de l'ONU ne se battent pas aux côtés de l'une des parties, l'agressée ; ils « s'interposent » entre les combattants ; ils protègent les opérations d'assistance aux civils. Comment répliquer aux agressions meurtrières quand on a renoncé, ou presque, aux frappes aériennes, quand on a déjà tant de fois laissé passer des provocations sans rien faire ? Sur qui frapper, d'ailleurs, quand on ose à peine désigner l'assassin, même si la « signature » du forfait est évidente ?

Comment faire prendre au sérieux une menace de retrait quand on sait qu'une telle opération supposerait une longue préparation et une assistance logistique de quelque cinquante mille hommes supplémentaires ? A vrai dire, la menace n'est proférée que pour signifier que le statu quo actuel est insupportable. Elle n'est formulée que pour secouer nos deux grands partenaires du Groupe du contact, les Etats-Unis, qui ne font rien, et les Russes, qui n'agissent que pour les Serbes. Elle est une manière de pression pour que soit renouvelé le cessez-le-feu et réamorcé un semblant de négociation. Elle est, enfin, brandie pour tenter de réveiller quelques consciences au lendemain d'un double meurtre aussi misérable que les précédents attentats contre les « casques bleus ». Mais qui, pas plus que les autres, n'entraînera le départ immédiat de la Forpronu.

Le franc ballotté

LE franc est finalement entré dans la campagne électorale. Son recul vis-à-vis du deutschemark, à quelques jours du premier tour, n'a rien d'exceptionnel. Il reste, jusqu'à présent, très modeste. Une élection nationale aussi importante que la présidentielle ouvre un climat d'incertitude, fort redouté par tous les opérateurs financiers internationaux. Mais, alors que la victoire de Jacques Chirac apparaît désormais comme la plus probable, la polémique que le maire de Paris a engagée avec Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, amène les marchés à s'interroger maintenant sur les intentions réelles de ce candidat à l'égard du franc. *« Je suis parmi ceux qui souhaitent que le franc soit fort »*, a déclaré mardi, comme pour calmer le jeu, le maire de Paris. Intervenant après des attaques renouvelées contre la Banque de France, il n'est pas sûr que cette déclaration suffise à éclairer les marchés.

A l'hiver dernier, Jacques Chirac avait provoqué une première mini-crise sur le franc en proposant, s'il était élu, d'organiser un référendum sur la monnaie unique. Il mettait ainsi en doute, aux yeux des marchés financiers, sa détermination à poursuivre la politique dite du « franc fort », celle en réalité du franc arrimé au deutschemark. L'ex-président du RPR avait finalement publiquement renoncé à ce projet de référendum et rassuré ainsi les détenteurs étrangers de créances en francs. Depuis, la politique monétaire et de change avait complètement disparu de ses interventions publiques.

Les déclarations du gouverneur de la Banque de France, dans sa lettre annuelle au président de la République, recommandant la rigueur budgétaire et des augmentations de salaires *« mesurées »*, ont, involontairement, remis la stratégie monétaire au centre des débats électoraux. M. Chirac a réagi aux propos de M. Trichet, la bête noire d'une grande partie de ses compagnons, en expliquant que *« le gouverneur de la Banque de France n'est pas là pour indiquer au gouvernement quelle est la politique qu'il doit mener »*.

En réalité, derrière cette polémique sur le rôle et les pouvoirs de la Banque – indépendante du gouvernement depuis le 1er janvier 1994 –, c'est la politique monétaire et des changes qui est en jeu. Quelle stratégie Jacques Chirac entend-t-il mettre en œuvre ? Ses interventions sur ce sujet – comme sur nombre d'autres questions – sont suffisamment vagues pour laisser ouvertes plusieurs voies possibles en la matière. Il pourrait poursuivre la politique actuelle d'arrimage du franc au mark. Mais il pourrait aussi, tout au contraire, décider de « libérer » le franc des contraintes allemandes et en espérer une baisse des taux d'intérêt, prenant ainsi le parti de l'« autre politique ».

Le recul du franc sur le marché des changes est en fait un appel à la clarification. Dans les jours à venir, les marchés accentueront sans doute leur pression et conduiront Jacques Chirac à préciser ses intentions. On ne pourrait que regretter que les candidats à l'Elysée répondent plus facilement aux demandes de clarification venues des marchés qu'à celles souhaitées par les électeurs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

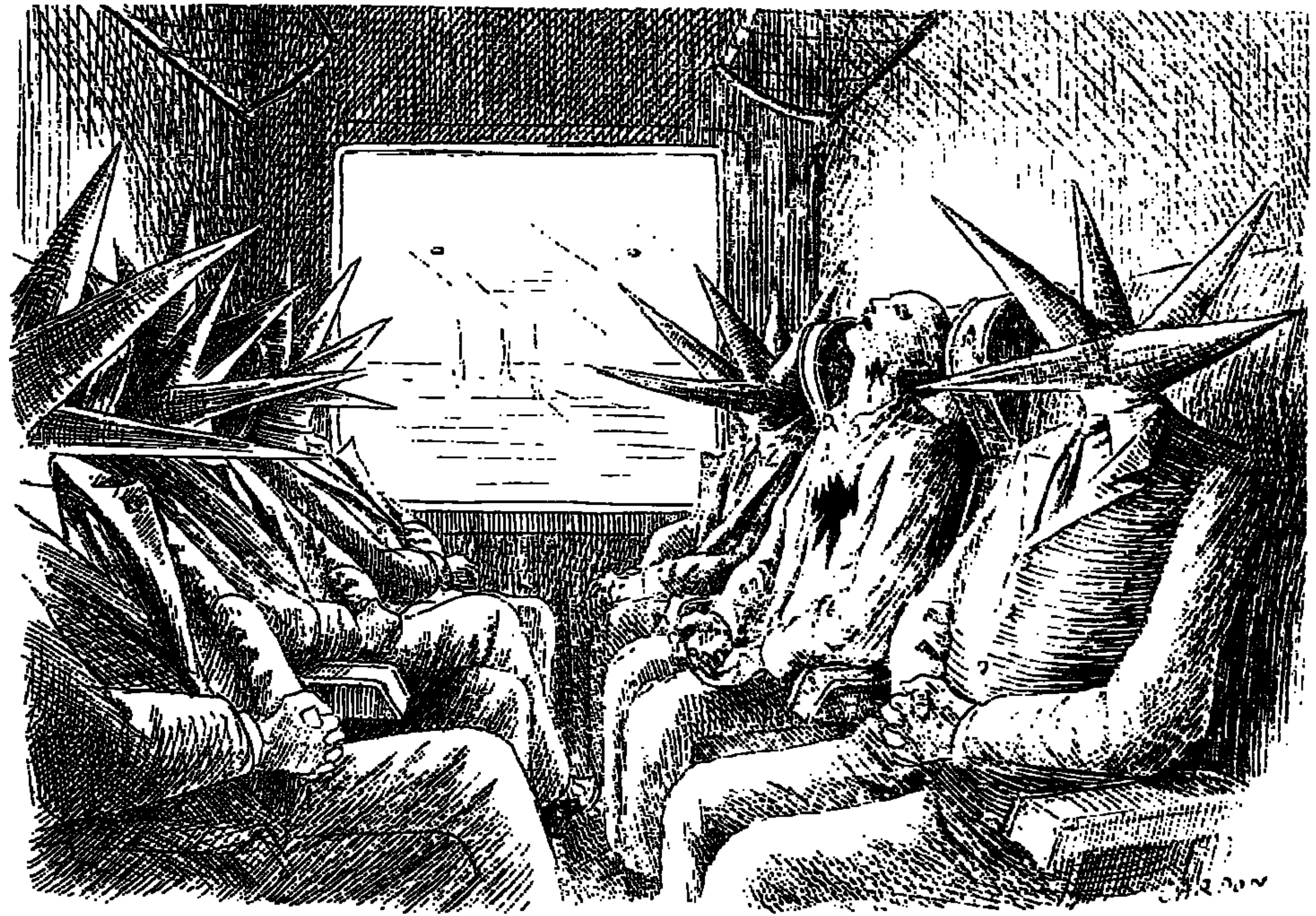
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les autres *par Cardon*



AU FIL DES PAGES/société

Les valets électroniques

NOUS pensions baigner dans l'ère informatique. Avec nos télécommandes, nos magnétoscopes, nos fax et nos micro-ordinateurs, nous nous sentions déjà au XXIÑ siècle. Grossière erreur. Le vrai changement est devant nous, si l'on en croit l'un des papes de la communication moderne, l'Américain Nicholas Negroponte.

Cet architecte de formation, fondateur et directeur du laboratoire des médias au Massachusets Institute of Technology (MIT), a déjà un pied dans le paradis qu'il nous annonce. Il fait partie de ces gens qui ne peuvent passer une heure en avion sans déplier leur portable. De ces voyageurs munis de toutes sortes de fiches spéciales pour se connecter dès leur arrivée à l'hôtel. Qui sont joignables à tout moment, en n'importe quel point du globe, grâce à la messagerie électronique, mais sans que personne ne sache où ils se trouvent.

Nicholas Negroponte fait de louables efforts pour s'adresser aux ignares que nous sommes. Son livre commence par un petit glossaire et fourmille de descriptions imagées. On peut en saisir l'essentiel sans entrer dans toutes les finesses sur les modems, les pixels ou les interfaces... Ce qu'il nous promet, au fond, c'est la fin des frontières. Fin des frontières entre le son, l'image et le texte imprimé. Fin des frontières entre le téléphone, la télévision et l'ordinateur. Fin des frontières entre l'entreprise et la maison, le travail et la détente. Aujourd'hui, l'essentiel de l'information se fait encore sous forme d'atomes : journaux, livres, disques, vidéo-cassettes... C'est-à-dire un matériel physique, ayant un certain poids, un certain volume, et contrôlable en douane. A l'avenir, nous recevrons essentiellement des données électriques voyageant à la vitesse de la lumière (les bits). Déjà, grâce aux fibres optiques, mille milliards de ces signaux peuvent être transportés chaque seconde. Le passage des atomes aux bits est, paraît-il, *« irrévocable et irréversible »*. Naturellement, personne ne l'a décidé, mais le monde avance ainsi...

Dans l'univers décrit par Nicholas Negroponte, il n'y aura plus de récepteur passif. Les postes de télévision de demain, qui seront en vérité des ordinateurs, permettront non seulement de modifier le son et l'image, de zapper entre un millier de chaînes, mais d'intervenir sur le contenu des émissions. L'émetteur offrira une infinité de données électriques sans savoir ce qu'elles deviendront : chacun de nous décidera par exemple s'il veut obtenir le bulletin météo sous forme de son, de texte imprimé ou de dessin animé. Un match de football pourra être vu à travers le mouvement du ballon, un film pornographique « adouci », une émission politiquement réorientée...

> Cessant d'être sourd et muet, l'ordinateur de demain devrait connaître et même devancer les désirs de son maître

On a beaucoup vanté ces dernières années la « convivialité » des nouveaux ordinateurs. Ces machines sont devenues en effet très accessibles tout en étant plus petites et plus puissantes. Elles n'ont pas pour autant le bon sens d'un enfant de trois ans. Incapables de détecter la présence de l'utilisateur, elles sont sourdes et muettes. Nicholas Negroponte *« rêve de les voir ressembler davantage à des hommes »*. Il nous promet, pour la prochaine décennie, des ordinateurs intelligents, capables de connaître nos désirs, d'y répondre et même de les devancer. Des valets électroniques, en quelque sorte. Mais cela suppose une connexion entre les différents objets qui peuplent notre environnement.

L'ordinateur saura, par exemple, que mon vol Paris-New York est retardé. Il décalera d'une heure la sonnerie de mon réveil-matin et fixera un nouvel horaire au taxi qu'il aura commandé la veille, en fonction de la densité de la circulation. De même, s'il n'y a plus de lait à la maison, c'est le réfrigérateur qui enverra un message à ma voiture pour qu'elle me demande d'en acheter en rentrant... Pas question de choisir moi-même dans la masse de programmes télévisés qui m'arrivera par câble ou satellite. Connaissant mes intérêts et mes besoins du moment, c'est le valet électronique qui triera, sélectionnera, ordonnera, pour me fournir l'essentiel.

Bref, la vie sera plus simple, plus créative, plus heureuse... Nicholas Negroponte reconnaît tout de même que ce paradis comportera quelques risques et inconvénients. Outre la disparition de nombreux emplois, il faut s'attendre à un piratage de logiciels, un vol de données, un viol de notre intimité. Autant dire que les nouvelles règles du savoir-vivre électronique restent à inventer.

Question subsidiaire : cet Eden – bien relatif – sera-t-il accessible à tout le monde ? Il est permis d'en douter, alors que, dans les pays les plus riches de la planète, certains n'ont même pas un toit pour se loger. Gare aux exclus de la *« communauté électronique »* !

Robert Solé

★ *L'Homme numérique*, de Nicholas Negroponte. Editions Robert Laffont, 291 p., 119 F.

Le cycle du malheur mexicain

Suite de la première page

Cette chute, de l'ordre de 2 % selon le gouvernement, serait en fait de 3 % à 4 % selon les économistes privés, qui, pour la plupart, ne prévoient pas de reprise avant la fin de 1996. Les pertes d'emplois pourraient donc dépasser le chiffre de 500 000 prévu par le gouvernement d'ici à la fin de l'année – après les 250 000 déjà intervenues avant la mi-mars –, alors que le chômage a déjà augmenté au cours des dernières années : on évalue à plus de 8 millions le nombre de chômeurs et de personnes sous-employées. La survie, pour beaucoup, reposera encore sur le « secteur informel », qui fait déjà vivre, estime-t-on, environ 9 millions de personnes.

La hausse des prix ne sera pas moins redoutable. Elle a atteint 14,5 % sur le premier trimestre et n'a pas encore répercuté totalement la chute du peso. Elle risque, selon la plupart des économistes, de s'élever à 50 %, voire 60 %, sur l'année – bien au-delà des 42 % prévus par le gouvernement – et de se prolonger encore sur une bonne partie de 1996.

Tout le monde n'en souffrira pas de la même façon. Au sommet de la pyramide sociale, certains ont déjà constitué des réserves : les investisseurs mexicains qui, semble-t-il, ont été les premiers à donner le signal du retrait des capitaux au début de 1994 (une partie des transferts correspondant d'ailleurs, selon des sources américaines, au placement de revenus du trafic de drogue, dans lequel le rôle du Mexique s'élargit). Au bas de l'échelle, d'autres bénéficieront sans doute des « amortisseurs » prévus par le gouvernement : exonération des hausses de TVA pour les produits alimentaires de base et les médicaments, programme de travaux publics pour créer 600 000 emplois temporaires, amélioration des indemnités de chômage. Sans parler du soutien aux programmes sociaux promis par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

Mais, pour la masse des Mexicains, en raison des faibles hausses de salaires prévues et de la pression du chômage, la perte de pouvoir d'achat risque d'atteindre de 20 % à 25 % sur l'année. Or la plupart n'ont pas encore retrouvé leur niveau de vie d'avant la crise des années 80, malgré les fortes hausses de salaires intervenues de 1991 à 1993 (en trois ans, le salaire réel moyen a progressé de près de 25 %). Le succès du plan mexicain reposera sur leur capacité à *« aguantar »* : un terme méxicain qui signifie à la fois « endurer », « en prendre son parti » et « tenir bon ».

Pour eux, paradoxalement, l'espoir serait que le pays soit encore engagé dans ce que l'on appelait naguère le *« cycle du sexennat »*, correspondant à la durée d'un mandat présidentiel : le président arrive dans la catastrophe ; ses deux premières années sont consacrées à un redressement douloureux ; on reprend ensuite un rythme de croisière, qui culmine pendant la cinquième année, où le pays retrouve sa crédibilité internationale ; mais au cours de la dernière année, à l'approche de la fin du mandat, les « cadeaux » se multiplient, l'entourage présidentiel cherche sa *« prise de bénéfice »*, comme à la Bourse, l'inflation s'envole et l'argent s'enfuit. Un cycle que l'on avait cru interrompu lors de l'élection de Carlos Salinas...

Guy Herzlich

RECTIFICATIFS

FRONT NATIONAL

Le directeur du Front national de la jeunesse, Samuel Maréchal, a été condamné par le tribunal d'Auch, à huit mois de prison avec sursis, et non dix-huit, comme nous l'avons indiqué par erreur dans l'article « Jean-Marie Le Pen, le cathodique », paru dans *Le Monde* du 14 avril.

EDOUARD BALLADUR

Un passage de l'entretien d'Edouard Balladur publié dans notre édition du 19 avril a été rendu incompréhensible car une question a sauté. Après avoir été interrogé sur le comportement du patronat (troisième question de la cinquième colonne), M. Balladur était questionné sur les réformes qu'il préconise dans le domaine social : *« Le recours à l'assurance individuelle est-il pris en compte ? »* lui était-il demandé. *« Oui, mais à titre volontaire, et sans que cela remette en cause notre système par répartition »*, a répondu M. Balladur.

Enseignement supérieur : encore un effort !

par Christophe Charle

LE silence ou la relative discrétion des principaux candidats sur les problèmes universitaires et de recherche ont fini par frapper non seulement les intéressés mais les observateurs eux-mêmes. L'un des deux syndicats étudiants a dû prendre la peine d'adresser un questionnaire aux candidats pour avoir quelques précisions, la conférence des présidents d'université s'est sentie obligée de lancer un appel.

Cependant, les mouvements de ces dernières semaines dans diverses universités (Rennes, Pau, Besançon, etc.) ont montré que le malaise restait latent, n'attendant qu'une nouvelle maladresse politique pour s'étendre. Les réponses officielles fournies par les présidentiables restent bien trop générales et insuffisantes pour déterminer si les « brain trusts » présidentiels ont une véritable doctrine ou pratiquent une simple tactique de déminage. Une telle attitude, compréhensible pour les deux candidats qui ont souffert – euphémisme – dans leurs trajectoires politiques des retombées de crises universitaires mal maîtrisées, l'est moins chez le candidat de gauche, même s'il a naguère mieux géré le dossier grâce à une manne financière généreuse. Les universités et la recherche, après deux ans de relâchement de l'effort, voient renaître les dysfonctionnements qui avaient justifié le plan d'urgence de 1988. Le malheur est que la marge de manœuvre qui existait au début du deuxième septennat de François Mitterrand s'est notablement restreinte aujourd'hui, pour trois raisons principales :

1) L'aggravation du chômage des jeunes. Avec la récession et la diminution d'efficacité des aides à l'insertion professionnelle, elle pousse plus encore qu'il y a sept ans à la poursuite d'études, voire à la reprise ou à l'allongement de celles-ci. Entrer dans l'enseignement supérieur n'est plus une promesse de mobilité, et les études jouent de plus en plus un rôle nouveau d'amortisseur de la crise de l'emploi et de protection contre le déclassement. Non seulement le public étudiant a changé mais il entretient un rapport « assurantiel » aux études, comme l'ont montré les crises du CIP et des IUT. Cela implique une redéfinition du fonctionnement des structures universitaires.

2) La contrainte budgétaire. Longtemps préservé de la rigueur, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est plus intouchable, comme l'ont montré le net ralentissement des créations de postes depuis 1993 ou les mesures liées à la crise financière du CNRS. Même désavoué, le rapport Laurent a relancé le débat sur les hausses des droits d'inscription et sur les méthodes de rentabilisation de la gestion des universités. Si les rapports de force politiques se révèlent favorables aux libéraux, on imagine facilement que la direction du budget sera fort aise de désengager l'Etat par tous les moyens, au nom de la réduction des déficits publics et des critères de convergence de Maastricht. Comment le futur ministre en charge du dossier sortira-t-il de ce dilemme et comment convaincra-t-il les autres administrations qu'il doit échapper à la loi commune ?

3) Les limites du plan « Université 2000 ». Ce plan avait finalement eu deux fonctions : rattraper le retard pris dans la décennie précédente par rapport aux normes européennes et faire face à la poussée démographique née des flux nouveaux de bacheliers. Si l'on se fixe l'ambition, non pas seulement d'arrêter la dégradation en cours, mais de rattraper ne serait-ce que le niveau allemand et d'assurer aux nouveaux étudiants des conditions de réussite supérieures, on sait bien que cela a un coût en termes de personnel administratif, de normes d'encadrement (très déprimées dans les filières d'accueil de masse, comme le droit et les lettres), de dispositifs pédagogiques adaptés, d'aides sociales diverses.

Le taux d'échec, comme le montrent certaines enquêtes récentes, tient autant aux difficultés sociales externes des étudiants qu'à l'« inadaptation » en soi des études aux nouveaux entrants. Les technocraties ministérielles feignent de croire, depuis quelque temps, qu'il suffit de répartir différemment la charge pour faire mieux avec moins d'argent. En fait, le poste le plus lourd des budgets reste celui des salaires (25 milliards sur 42 en 1995).

Quelle que soit l'ingéniosité des dispositifs (droits différenciés selon les revenus familiaux, mesures fiscales, prêts, contributions régionales ou patronales) et même en admettant, ce qui est douteux, que ces choix n'entrainent pas des dérives contraires aux traditions républicaines et démocratiques auxquelles la très grande majorité des enseignants et des étudiants est attachée, on ne joue en fait que sur des masses très limitées. C'est la qualité et le niveau des recrutements d'enseignants ou d'administratifs qui, associés à des aides spécifiques aux étudiants en difficulté, détermineront l'amélioration de la qualité du service.

Face au chômage des jeunes, la préparation d'une politique universitaire à long terme passe par une consultation approfondie de tous les intéressés

Or, sur ce dernier point, certaines orientations actuelles tournent le dos à ce souci. L'Etat, ici comme ailleurs, introduit à son tour la précarité comme l'ont fait les entreprises. Dans certaines filières, le ministère de l'enseignement supérieur recrute une majorité de personnels sans statut d'enseignant-chercheur ou sur des contrats temporaires, par économie et pour ne pas prendre d'engagements à long terme. En remerciant, au gré des fluctuations financières, les personnels enseignants ou administratifs non titulaires, il a renoué avec les pires aspects de la politique du personnel qui caractérisait l'éducation nationale confrontée au premier boom du secondaire dans les années 60.

La qualité de ces personnels n'est pas en cause : étant donné la pénurie de postes de titulaires dans certains disciplines, ces nouveaux enseignants sont en général surqualifiés par rapport aux postes qu'on leur offre. En revanche, comment leur demander de s'investir dans le suivi pédagogique d'étudiants plus désemparés qu'autrefois si eux-mêmes n'ont aucune garantie sur leur avenir ? L'autre effet négatif de cette hétérogénéité entre les statuts, les perspectives et les obligations de personnels qui exercent en principe le même métier, est d'accroître les tensions internes à la communauté universitaire qui sont déjà trop fortes. On retrouve ici le processus qui a contribué, il y a trente ans, à dégrader l'atmosphère de l'enseignement secondaire. Il ne s'agit pas, à travers ce diagnostic sans complaisance, de jouer les Cassandre ou de simplement proposer une logique du toujours plus. Notre appel à la réflexion et à la réforme tient en trois propositions dont on espère que les candidats trouveront un usage pratique :

1) L'enseignement supérieur et la recherche fournissent l'une des clés du problème du chômage à travers l'amélioration et l'ajustement des qualifications et l'accélération des innovations scientifiques ou des connaissances sur la société. Tous les candidats ont focalisé leur campagne sur le sous-emploi et feignent de croire qu'on ne peut le traiter que par des mesures strictement économiques. Tous ceux et toutes celles qui prolongent ou reprennent leurs études pour échapper à cette plaie de la société française sont en revanche persuadés qu'il y a d'autres issues, encore faut-il leur permettre d'aller dans la bonne direction et au meilleur coût.

2) Malgré les contraintes financières, tout futur gouvernement dispose sur ce secteur d'une marge de manœuvre – et donc d'une influence sur la part du chômage imputable aux dysfonctionnements universitaires – beaucoup plus forte que sur les fluctuations erratiques des monnaies et des taux d'intérêt qui peuvent, en quelques heures, ruiner la politique économique la mieux ajustée.

3) Il s'agit d'un domaine où la médiatisation à court terme est catastrophique et où le débat démocratique est impératif, étant donné la multiplicité des acteurs qui participent à la réussite ou à l'échec d'une réforme. Tout présidentiable sérieux, s'il ne veut pas retomber dans les errements antérieurs, devrait s'engager à ce que le futur gouvernement planifie sur le long terme sa politique d'enseignement supérieur et de recherche et, surtout, la prépare par une véritable consultation approfondie de tous les intéressés, sans se limiter à des colloques d'appareils ou de notabilités, voire – soyons cruels jusqu'au bout – à des référendums *a posteriori* quand la communauté universitaire s'est insurgée !

Christophe Charle *est professeur à l'université Paris-I et secrétaire de l'Areser (Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche), dont le bureau s'est associé à la rédaction de ce texte.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'HONNEUR PERDU DE LA Ve RÉPUBLIQUE

Sans rêver pour autant d'une démocratie idéale, essayons de dissiper l'atmosphère nauséabonde dans laquelle se débattent les forces vives de la nation. Comment ?

– par une responsabilisation personnelle devant la loi de tous ceux qui, aux plus hauts niveaux de leurs compétences, ne sont jamais sanctionnés quand ils faillissent à leur mission. Porteurs d'un mandat moral à l'égard de la communauté nationale (et non d'un vulgaire chèque en blanc), ils doivent alors, au minimum, être privés des pouvoirs exorbitants qui leur ont été confiés et qu'ils ont si mal utilisés ;

– par l'impossibilité pour un premier ministre en poste de présenter dans la foulée sa candidature à la présidence de la Republique, la confusion des fonctions étant fatale à sa neutralité et par suite à la bonne marche des affaires de l'Etat ;

– par un retour à cinq ans de la durée du mandat présidentiel, avec réélection possible.

Ces aménagements souhaitables ne sont ni nouveaux ni exhaustifs ! Mais leur adoption par voie référendaire rendrait à la classe politique française un honneur qui lui échappe.

Alain Dubet
Paris

LE CHOIX IMPOSSIBLE

A quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, la majorité des Français reste indécise, car il semble qu'aucun candidat ne propose un projet nouveau et cohérent, susceptible de répondre aux défis du XXIe siècle. (...) Malgré les tentatives des uns et des autres pour se démarquer, les trois principaux appartiennent au même camp. Les électeurs sont donc pris dans ce que l'école de Palo Alto dénomme une double contrainte, le cadre de référence imposé déterminant un choix illusoire.

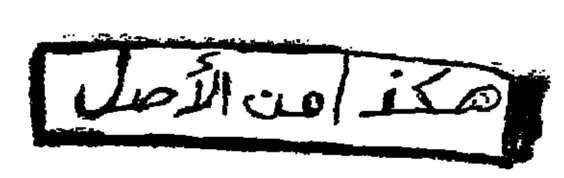
Autrefois, il s'agissait de faire croire qu'il n'y avait point de salut hors de la droite ou de la gauche. A présent, ce discours est complété par : hors du social-libéralisme ou d'un repli nationaliste, point d'issue. Malheureusement, le social-libéralisme combiné à un monétarisme dogmatique a fait la preuve de son échec sur la politique de l'emploi, et, en cette époque de mondialisation, il serait vain de céder aux sirènes d'un repli nationaliste.

La chute des idéologies signe les prémices d'une période de mutation fondamentale, qui doit nous faire passer du conflit des opposés à la conjonction des opposés, afin que s'élabore un nouveau système politique qui intègre et transcende les couples d'opposés. Dès lors, il deviendra peut-être possible de concilier le développement économique avec une plus grande protection sociale, les tendances au libre-échangisme mondial avec les aspirations nationales et le régionalisme à l'echelle planétaire, d'articuler entre eux les principaux courants économiques (Smith-Marx, Keynes-Schumpeter), d'établir une régulation entre le capital et le travail, de transformer une économie de rente et un monetarisme destructeur d'emplois en un monétarisme favorisant la production, l'emploi et la créativité, d'associer la société civile au pouvoir, d'accorder aux médias, à la banque centrale et à la justice un statut intermédiaire entre la totale indépendance et la mise sous tutelle par le pouvoir politique, d'accélérer la construction européenne tout en respectant les diversités nationales.

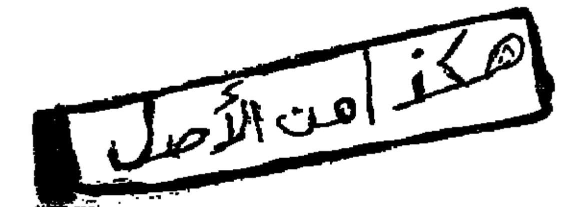
A défaut d'accompagner cette nouvelle ère, le futur président de la République se heurtera inévitablement aux soubresauts convulsifs d'un système en voie d'agonie.

Thierry Medynski
Paris









L'école de la République

par Bruno Bourg-Broc

ON ne peut réduire les programmes présidentiels à de simples catalogues de mesures, si judicieuses soient-elles, et négliger l'esprit qui les anime et le système de valeurs qui en découle. Si je crois la démarche de Jacques Chirac profondément opportune et crédible, ce n'est pas seulement après une analyse technicienne, mais en vertu de l'exigence fondamentale qui la porte, et qui consiste à rétablir l'égalité des chances dans notre société pour tous les Français, et en premier lieu pour notre jeunesse.

Il en résulte une vraie priorité éducative, car c'est à l'école que les cartes sont d'abord distribuées, que l'individu fait son apprentissage intellectuel et celui de citoyen. Loin de moi d'avancer l'idée selon laquelle l'école devrait suppléer à l'ensemble des processus éducatifs défaillants ou insuffisants et se charger, avec l'apprentissage des savoirs fondamentaux, d'enseigner tous les comportements adaptés à notre société. Ces missions reviennent en priorité aux familles, qui sont d'ailleurs des partenaires à part entière de l'éducation nationale.

Mais il semble essentiel que, grâce à l'école, il entre dans la vie de chaque jeune, quel que soit son milieu familial, une part de liberté qui passe entre tous les déterminismes sociaux et qu'il existe un espace où l'identité de chaque individu puisse se révéler, quelle que soit son origine. Les exemples de réussite scolaire en milieu défavorisé, bien plus nombreux que l'on ne croit, viennent démontrer que le principe républicain d'égalité des chances doit être pris au sérieux. Mais garantir l'égalité des chances suppose que trois conditions soient remplies par notre système éducatif.

Tout d'abord, il faut que chaque établissement dispose de suffisamment de moyens pour rompre les logiques de l'échec au travers de formules de tutorat rénovées, d'heures de soutien suffisamment nombreuses, d'une réforme des rythmes scolaires adaptée aux données de la vie moderne et favorable à l'épanouissement personnel, et bien évidemment d'un effectif professoral et technique en nombre suffisant. Qu'on ne s'y trompe pas : si les efforts nécessaires n'étaient pas faits dès maintenant, nous risquerions de payer notre indifférence de façon bien plus élevée par la suite, en termes de chômage et d'exclusion.

Ensuite, il paraît nécessaire de parvenir à une plus grande diversification de nos parcours éducatifs. Sachons rompre avec le moule unique de l'enseignement général et revaloriser toutes les filières, qu'elles soient professionnelles, techniques ou technologiques : les esprits et les goûts ne sont pas identiques, il doit y avoir plusieurs parcours de réussite dans notre système.

Enfin, pour permettre la mise en œuvre de ces changements, sachons accorder une plus grande autonomie de gestion aux établissements d'enseignement, qu'il s'agisse de l'enseignement secondaire ou du supérieur.

Mais il est nécessaire que l'ensemble de ces ouvertures, qui sont attendues par tous, puisse se faire en vertu d'objectifs communs, propres à mobiliser l'ensemble des énergies du monde de l'éducation autour de ce nouveau pacte républicain pour l'école. En cela, c'est avec raison que Jacques Chirac a émis l'idée d'un référendum qui redonnerait à la réforme de l'enseignement son caractère prioritaire. Aujourd'hui, je vois pour ma part au moins quatre avantages à la conduite d'un référendum sur l'éducation nationale :

1) Loin d'être le seul résultat d'une volonté venue d'en haut, le référendum découle tout au contraire d'un processus de dialogue et de concertation qui débutera avec les états généraux de l'éducation, où l'ensemble des acteurs du système éducatif pourront se faire entendre et émettre leurs propositions. Le texte proposé aux Français sera en grande partie le produit d'une vaste concertation et non un plan de réforme déconnecté des préoccupations du terrain.

2) Un des intérêts de cette opération dans son ensemble sera de lier dans une démarche commune les enseignements primaire, secondaire et supérieur, associés enfin autour de finalités identiques. Cela ne sera pas le moindre avantage de cette concertation. Trop souvent, la logique administrative a prévalu et a séparé ces trois grands moments de notre système éducatif qui, pourtant, aux yeux des jeunes gens, ne sont pas séparables.

3) Un des principaux objectifs d'une telle remise à plat sera désormais de pouvoir réfléchir en termes de filières, de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, car c'est la meilleure approche si l'on veut parvenir à multiplier les parcours de réussite et à rénover enfin la filière professionnelle et technique dans son ensemble. Le système éducatif doit assurer les chances égales pour tous. C'est aussi la meilleure approche pour affirmer solennellement le principe d'une liberté réelle de choix auquel est attachée, semble-t-il, la majorité des Français.

4) Enfin, le recours au référendum donnerait aux orientations votées par les Français une légitimité suffisante pour garantir l'application complète des dispositions prévues. C'est la meilleure garantie à donner aux acteurs du monde éducatif, car, jusqu'ici, l'application de trop de textes s'est arrêtée en chemin, faute d'une volonté politique suffisante pour permettre les programmations financières adéquates.

Ce sont les raisons pour lesquelles la démarche engagée par Jacques Chirac m'apparait comme la mieux fondée.

***Bruno Bourg-Broc** est député (RPR) de la Marne.*

Le pari de l'intelligence

par Vincent Courtillot

EN 1991, Lionel Jospin écrivait dans ces colonnes : « *La clé de la réussite économique de demain réside d'abord dans le niveau de formation et dans l'intelligence inventive.* » Ni le Japon ni l'Allemagne ne se contentent désormais d'être de bons vendeurs, encore moins de bons copieurs d'inventions faites ailleurs. Pas plus pour ces pays que pour la France, le nombre des habitants ou le niveau des ressources naturelles ne permettent de s'imposer : ce sont bien la formation supérieure et la recherche qui sont les principales ressources de demain. C'est sur elles qu'il faut parier.

Ce pari, Lionel Jospin l'avait engagé dès 1988. Tous les universitaires et les chercheurs se souviennent de cette période comme de celle du retour de l'espérance. Les acquis en ont été considérables : relance des constructions d'amphithéâtres, de bibliothèques et de logements étudiants ; amélioration de l'encadrement, avec des créations massives d'emplois d'enseignants-chercheurs ; coup de fouet au moral donné par la revalorisation des salaires ; engagement dans la formation technologique de haut niveau et dans la professionnalisation des cursus, avec le doublement des places en IUT et la création des instituts universitaires professionnalisés ; doublement du budget de la recherche universitaire ; création du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, doublement du nombre des allocations de recherche pour les thésards et revalorisation de leur montant, création du prestigieux Institut universitaire de France (IUF).

La démarche originale de Lionel Jospin, qui le distinguait de tous ses prédécesseurs, a été de faire front à la fois sur la quantité et sur la qualité. Elle a aussi été d'instaurer, puis de généraliser, la pratique de l'évaluation. Tout ce travail a été mené avec un objectif – mettre l'étudiant au cœur du système d'enseignement supérieur – et une méthode – travailler en étroite concertation avec tous.

Face à ce bilan, qu'ont donc à nous montrer les deux candidats du RPR ? A mes yeux, une politique intelligente de la recherche et de l'enseignement supérieur ne devrait être ni de gauche ni de droite. La lecture du programme de Jacques Chirac pourrait sembler confirmer cette vue : il s'agit en fait de la copie pure et simple du programme de Jospin de 1988 ! Force est de constater que ceux qui ont relancé la recherche à travers le monde se nomment Harold Wilson, Willy Brandt, John Kennedy, Jimmy Carter, François Mitterrand, tous hommes de gauche dans leur pays.

Michel Debré, qui trouve indiscutablement sa place dans cette liste, y fait figure d'exception. Qu'en est-il du gouvernement Balladur ? François Fillon devait déclarer, lors de la remise de la médaille d'or du CNRS à Claude Allègre, en se tournant vers Lionel Jospin, qu'il tentait de mener à leur terme les chantiers lancés par ce dernier. Donc, dans le discours actuel de la droite, on ne trouve pas de critique de l'action menée entre 1988 et 1993 dans ce secteur, au contraire.

Mais qu'en est-il dans les faits ? Pour le conseiller (et ces conseils furent fort écoutés), Jacques Chirac avait choisi l'ancien recteur Yves Durand, l'un des animateurs de l'UNI, le très mandarinal syndicat de la droite universitaire la plus dure. Résultat : l'échec du projet Devaquet, les étudiants dans la rue, une politique universitaire désespérante et, de plus, l'un des plus mauvais budgets pour la recherche qu'on ait connus en plusieurs décennies. Et, déjà, de lourdes menaces pesaient sur le CNRS.

Qu'a fait à son tour Balladur ? Force est de constater que ni l'enseignement supérieur ni la recherche ne sont plus aujourd'hui des priorités. Le CNRS est dans un état financier alarmant, le nombre des emplois créés a été divisé par plus de deux alors que le nombre des étudiants continue d'augmenter, le rythme des contrats a été rompu et l'Etat n'honore tout simplement plus ses promesses, pourtant vitales pour la santé des universités. Une révision maladroite de la loi Savary en 1993 a été abrogée par le Conseil constitutionnel. Une des dispositions essentielles de la nomination des professeurs à l'IUF a été rayée d'un trait de plume, montrant un désintérêt complet pour l'excellence en recherche.

Un comité international d'évaluation de la recherche et de l'ensemble de la politique universitaire, presidé d'abord par le Prix Nobel Jean-Marie Lehn, puis par l'historien Jacques Le Goff, avait été créé. Il était composé pour moitié de chercheurs européens de très grand renom, qui avaient accepté de consacrer quatre jours pleins par an, malgré leurs charges, à aider et conseiller le gouvernement. Ce comité a été purement et simplement mis en sommeil. Alors que nous étions devenus un exemple cité partout en Europe, nous sommes revenus à un comite purement franco-français ! L'orientation prétendument européenne est bien contredite par les faits.

La formation et la recherche sont les principales ressources de demain

Les conservateurs ont toujours échoué dans l'enseignement supérieur. Après une brève et exceptionnelle période sous de Gaulle (peut-être devrait-on dire sous le règne de Michel, fils de Robert Debré), ils ont négligé l'importance de la recherche. Même si, au sein de la droite, existent de nombreux scientifiques, chercheurs et universitaires de grand talent, conscients du bien commun, dont certains, par exemple, se sont battus et continuent à se battre pour la survie du CNRS, comment croire que ceux qui ont toujours écouté de mauvais conseillers et dont le bilan au pouvoir est si sombre sauront changer ? Autant choisir celui qui a montré ce qu'il était capable de faire.

Et il reste encore tant à faire ! Les hommes politiques ont parfois du mal à prévoir dans la durée. Ils n'ont d'ailleurs souvent pas cette durée pour agir. Le plan de Lionel Jospin est un plan à dix ans. Le plan « Université 2000 » n'était que le début de la rénovation universitaire : il faut l'argent pour le mener à bien et, déjà, il faut en entreprendre un nouveau volet. Surtout, il faut reprendre le plan social étudiant dans ses aspects quantitatifs (logements universitaires, places de restaurant, bourses et allocations à tous les niveaux) et, de manière inséparable, qualitatifs (information, orientation, reprise de la réflexion sur les premiers cycles et la lisibilité des cursus, possibilités de réorientation et droit à la seconde chance, professionnalisation en ne séparant pas artificiellement aspects techniques et culturels).

Il faut sauver le CNRS et rétablir d'urgence, dès cette année, ses financements, ce qui demande une rallonge importante du budget qui lui est actuellement consenti. Il faut assurer un soutien direct aux équipes scientifiques, en garantissant diversité et opportunités pour la recherche légère. Il faut poursuivre le développement parallèle de tous les secteurs, y compris ceux qui avaient été délibérément laissés de côté, comme les sciences humaines et sociales.

Il faut développer une vraie écologie, scientifique et quantitative, faire une place digne de ce nom à la recherche biologique et de santé, repenser la recherche spatiale, trouver une réponse à ce travers culturel français qui semble nous faire sans cesse négliger la recherche technologique.

C'est seulement avec Lionel Jospin que l'enseignement supérieur et la recherche redeviendront une grande priorité nationale. Il soutiendra ce que le chercheur que je suis ne peut que considérer comme vital : la diversité et l'excellence. Avec Lionel Jospin, il faut faire le pari de l'intelligence.

***Vincent Courtillot**, professeur à l'université Denis-Diderot, ancien directeur de la recherche et des études doctorales au ministère de l'éducation nationale, est chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'équipe de Lionel Jospin.*

FINANCE Victimes d'une crise sans précédent, les banques d'investissement américaines vont connaître un vaste mouvement de concentration. Fragilisées par des résultats laminés à la suite du krach obligataire de l'automne 1994, à la recherche de capitaux pour se développer à l'international, elles sont une proie facile pour des investisseurs. ● LE GLASS STEAGALL ACT, loi qui sépare depuis 1933, les activités de banques d'affaires et de banques commerciales, devrait être abrogé d'ici à la fin de l'année 1995. Trois projets de loi ont déjà été déposés pour définir cette déréglementation. Celle-ci va amplifier la restructuration du secteur bancaire américain. ● MALGRÉ LES RÉSULTATS excellents qu'elles affichent depuis deux ans et confirmés au premier trimestre 1995, les banques commerciales n'échapperont pas, elles non plus, à cette évolution.

Les banques d'investissement américaines vont devoir se concentrer

La fin du Glass Steagall Act provoquera la déréglementation du secteur bancaire. De nombreux investisseurs sont d'ores et déjà à l'affût d'acquisitions

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

C'est une période noire pour les banques d'affaires américaines. Mardi 18 avril, Salomon Brothers, l'une des premières d'entre elles, a annoncé le remaniement et la réorganisation de sa direction générale, entraînant le départ de 15 de ses 200 directeurs. Fin février, la prestigieuse firme de Wall Street amorçait son repli en abandonnant son activité de courtage pour les particuliers et en taillant dans ses effectifs. En 1994, Salomon Inc, sa maison mère, a accusé une perte de 364 millions de dollars (1,5 milliard de francs). Même régime chez Goldman Sachs : depuis novembre 1994, la banque a licencié plus d'un millier de personnes, après avoir enregistré une baisse de 27 % de son total de bilan et perdu 40 de ses associés. CS First Boston, filiale du Crédit suisse, poursuit son recentrage, qui s'est traduit par 400 suppressions d'emplois en 1994, l'arrêt de ses activités sur les obligations émises par les municipalités et sur les actions japonaises.

« La grande crise est devant nous », a coutume de dire Derryck Maughan, président et directeur général de Salomon Bros. Un des moyens les plus sûrs de l'éviter est de se faire racheter. Aujourd'hui, ceux qui n'appartiennent pas au premier cercle des Merril Lynch, Goldman Sachs ou Morgan Grenfell n'ont d'autre issue que de se rapprocher. Même ces dernières devront peut-être trouver un partenaire puissant pour se développer à l'international. *« La tourmente sur Wall Street est telle qu'une banque hollandaise dont le nom ressemble à un suffixe de verbe pourrait finir par contrôler les firmes les plus anciennes »*, écrivait récemment le *New York Times* avec humour en faisant allusion au rachat par ING de la banque britannique Barings.

Plusieurs sociétés commencent à reconnaître qu'elles ont besoin d'associés extérieurs, d'augmentation de capital et peut-être purement et simplement d'un acquéreur. La première citée est Donaldson, Lufkin and Jeanrette, que sa maison mère, Equitable, filiale de l'assureur français Axa, cache à peine vouloir vendre. Des modifications dans le capital des sociétés Oppenheimer and Cie, Dillon Read and Cie (filiale à 40 % de Barings), Lehman Bros. et même Salomon Bros. pourraient intervenir dans un avenir proche.

Les folies financières de l'année dernière, depuis la fraude sur le marché obligataire découverte chez Kidder Peabody jusqu'aux imprudences sur les marchés dérivés qui ont conduit à la faillite du comté californien d'Orange et de la banque bicentenaire britannique Barings ont non seulement compromis les réputations, mais laminé les résultats de certaines banques. S'y est ajoutée la forte hausse des taux d'intérêt qui a provoqué l'effondrement du marché obligataire. Enfin, les sociétés américaines qui sont en excellente santé depuis des années sont aujourd'hui capables d'autofinancer leurs investissements. La retraite a sonné. Des milliers de traders et de banquiers ont été licenciés et les survivants ont vu leurs bonus s'envoler en fumée. Fin mars, l'agence d'évaluation financière Moody's a abaissé la notation sur plusieurs milliards de dollars de la dette de Lehman Bros. D'autres banques pourraient connaître rapidement le même sort.

Un des moyens les plus sûrs pour les sociétés d'éviter la crise est de se faire racheter

La survie promet d'être encore plus difficile si la suppression annoncée du Glass Steagall Act, la loi de 1933 qui séparait les activités de banque commerciale et de banque d'investissement, intervient à la fin de l'année. Toutes les banques commerciales américaines, mais également étrangères, pourraient s'engouffrer dans cette brèche. Les banques d'investissement les plus importantes et les plus rentables, comme Merryl Lynch, Morgan Stanley et Goldman Sachs, devraient résister à cette vague d'acquisitions. Mais les plus petites aiguisent les appétits.

En achetant Barings, ING a trouvé 40 % de Dillon Read dans la corbeille. Avant cette acquisition, peu d'Américains avait entendu parler de la banque néerlandaise. Aujourd'hui, on lui prête l'ambition d'être plus présente à Wall Street : en augmentant sa part dans le capital de Dillon, en mettant la main sur une autre société, ou en combinant les deux. Oppenheimer pourrait être sa cible.

Des cadres supérieurs de Donaldson-Lufkin-Jeanrette (DLJ) avouent que leur société a eu des discussions informelles avec des banques commerciales et que la Société générale française pourrait être intéressée. La filiale d'Equitable a réalisé 205 millions de dollars de bénéfice avant impôt en 1994 alors que de nombreux concurrents affichaient des pertes. La société de courtage Warburg a récemment cité la vente possible de DLJ en 1995 ou 1996 comme une raison pour recommander l'achat d'actions Equitable à ses clients. DLJ, qui a un capital et une valeur nette comptable de 1 milliard de dollars, pourrait se vendre entre une fois et demi et deux fois ce montant.

Lehman Brothers a, de son côté, besoin de capital : la dégradation par Moody's d'une partie de sa dette va accroître ses coûts de financement d'au moins 50 millions de dollars par an ; les nombreux départs auxquels elle a dû faire face ont affaibli son équipe de recherche, jadis l'un de ses fleurons.

Salomon a connu sa pire année en 1994, affichant des pertes de presque 400 millions de dollars. La banque d'investissement, premier opérateur sur les obligations à New York, a dû en outre avouer le mois dernier 175 millions de dollars d'erreurs comptables. Certes, Salomon, avec plus de 4 milliards de dollars de capital dont 20 % entre les mains de Warren Buffet, le milliardaire actionnaire de Coca-Cola et de Gillette, ne paraît pas « opéable ». Mais aujourd'hui tout semble possible à Wall Street.

La chasse est ouverte. BankAmerica, Chemical Banking Corp., Union de Banques suisse (UBS), Swiss Bank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Hong and Shangai Banking Corp. (HSBC), National Westminster Bank, Barclays Bank sont à l'affût. Mais les acquéreurs sont prudents. Les déboires du Crédit suisse ont laissé des traces : en 1990, la banque helvétique avait acquis une majorité dans First Boston Corp., rebaptisée Crédit suisse First Boston, mais avait dû y injecter près de 800 millions de dollars.

Babette Stern

Les dispositions de la législation

● La séparation rigoureuse, aux Etats-Unis, des activités de banque d'investissement et de banque commerciale remonte à la crise de 1929. Le krach boursier avait entraîné la faillite de grandes banques commerciales, ruinées par la dépréciation de leur portefeuille de participations industrielles.

● Le Glass Steagall Act, adopté en 1933, a interdit aux banques commerciales américaines toute activité de prise ferme d'actions et d'obligations et d'achat de ces mêmes titres pour leur propre compte. Ces activités sont réservées aux banques d'investissement qui, en revanche, ne peuvent ni collecter des dépôts ni consentir de crédits.

● La séparation, instituée entre les deux types de banques, interdit tout lien de filiation, ou même de simple parenté, entre une banque commerciale et une banque d'investissement. L'une ne peut être ni la mère, ni la filiale, ni la soeur de l'autre.

● Les banques commerciales étrangères qui exerçaient des activités de banques d'investissement ont été autorisées à continuer ces activités, mais sans toutefois pouvoir les étendre. Cette dérogation valable pour les banques installées avant 1978 est connue sous le nom de *grand father clause*. Parmi les françaises concernées : Paribas, la Société générale et le Crédit lyonnais.

● Afin d'assouplir cette loi restrictive, trois projets de loi d'inspiration plus ou moins libérale émanant de l'Administration, de la Chambre des représentants (James Leach,Iowa) et du Sénat (Alfonse d'Amato, New York) ont été déposés ces derniers mois.

Bénéfices en hausse pour les banques commerciales

CITICORP, première banque américaine, a annoncé mardi 18 avril un bond de 50 % de son bénéfice net au premier trimestre – avec un record de 829 millions de dollars – contre 553 millions un an plus tôt. La banque a pratiquement quintuplé ses profits sur le marché des changes, à 305 millions de dollars et ses dotations aux provisions pour créances douteuses ont été réduites de 6 % par rapport au premier trimestre 1994 (391 millions de dollars).

Cette performance n'est pas unique. Depuis quelques jours, les banques américaines égrènent les bonnes nouvelles pour le premier trimestre 1995. La Chemical Banking Corp. a affiché une progression à deux chiffres (21 %) à 385 millions de dollars. Banc One, l'une des principales banques régionales américaines, basée à Columbus dans l'Ohio, a annoncé un quadruplement de son bénéfice net, à 303 millions de dollars contre 64 millions un an plus tôt. NationsBank, quatrième banque américaine, avait affiché une hausse de 6 % de son bénéfice net trimestriel à 443 millions de dollars contre 417 millions au premier trimestre de 1994.

Seule la Chase Manhattan, sixième banque du pays, a vu son bénéfice baisser de 29 %, à 260 millions de dollars contre 364 millions un an plus tôt, reflétant des *« pertes significatives »* sur les marchés émergents. Cette faiblesse est d'ailleurs mise à profit par certains : la semaine dernière, le financier Michael Price, patron de Heine Securities, s'est offert 6,1 % du capital de la banque. Elle a pu en revanche repousser les propositions de fusion formulées par Nationsbank. Comme les banques d'investissement, les grandes banques américaines, qui ont eu d'excellents résultats ces deux dernières années, vont être prises dans la tourmente qui souffle sur Wall Street.

Ba. S.

Paribas veut être un actionnaire actif

QUE VA FAIRE Paribas dans GSI ? Le groupe vient d'y prendre une participation de 6 % environ dans la société de services informatiques. Cette entrée impromptue a déclenché le mécontentement du président de GSI, Jacques Raiman. Chez Paribas, on minimise l'affaire. *« C'est une occasion intéressante pour la maison. Mais nous n'avons pas vocation à y rester durablement »*, explique Amaury-Daniel de Sèze. Le président de Paribas Affaires industrielles (structure qui gère le portefeuille de participations industrielles et commmerciales de Paribas) et membre du directoire de la Compagnie financière préfère insister sur d'autres prises de participation récentes – dans l'équipementier automobile Reydel ou chez Carbone-Lorraine – qui sont, à ses yeux, la traduction d'une politique plus active d'investissement.

Au vu des résultats de 1994, Paribas a mesuré tout l'intérêt de posséder un ample portefeuille de titres. Les activités de marché du groupe ont périclité, l'immobilier a accumulé de nouveaux déficits, mais Paribas Affaires industrielles, profitant de la reprise économique, a affiché un bénéfice net de 2,4 milliards de francs. Premier contributeur, il a permis au groupe de sauver son résultat (1,7 milliard de francs).

Du coup, la direction est tentée de pousser les feux de ce pôle d'activité, qui détient 40,4 milliards de francs de participations, dont 9 milliards environ contrôlés en direct par sa filiale belge Cobepa. *« Nous voulons être un actionnaire professionnel »*, dit Amaury-Daniel de Sèze. Comme son rival Suez – dont il reprend la formule –, le groupe entend détenir un pourcentage significatif dans les sociétés où il investit.

Les déboires essuyés par Paribas, notamment dans Ciments français (*Le Monde* du 11 février), ou même les pertes récurrentes de la SCOA (distribution) lui ont appris le coût d'une absence de contrôle. Echaudé, Paribas veut désormais avoir les moyens d'intervenir sur la stratégie. *« Nous demandons une transparence totale, un accès complet aux informations afin d'être en mesure d'exercer un suivi réel »*, assure le président de Paribas Affaires industrielles. Adepte des méthodes de contrôle anglo-saxonnes, il n'exclut pas de changer un président en cas de conflit.

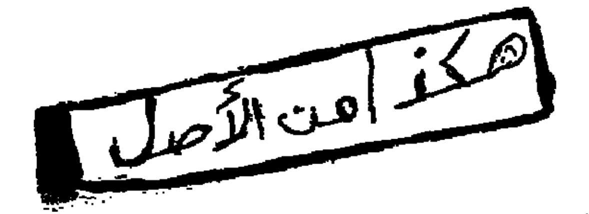
CAPITAL-DÉVELOPPEMENT

Mais, avec des prises de participation d'un montant unitaire variant entre 50 et 300 millions de francs, Paribas joue plus le rôle d'une société de capital-développement que celui d'un actionnaire de grands groupes. L'an dernier, il a certes acquis 1 % dans le « noyau dur » d'Elf Aquitaine, renforcé ses participations dans Total et Havas, pour les porter respectivement à 1,1 % et 5 %. Mais l'essentiel de ses opérations a porté sur des PME dans des secteurs en croissance ou en restructuration. Il a ainsi pris 18 % de Socofix, une société spécialisée dans les composants électromécaniques pour l'automobile, et 20 % dans Cofathex, holding regroupant les activités climatiques et thermiques de Gaz de France. Désireux d'avoir un portefeuille plus international (93 % de ses investissements sont en Europe, dont 62 % en France), il a participé aussi au leverage buy-out (LBO) d'une société américaine d'affichage, Alabama Outdoor Advertising, et investi dans une société de distribution de Taïwan, President Chain Stores.

Paribas aura-t-il la patience d'accompagner ces firmes dans leur développement ? *« Nous investissons pour une période de cinq à sept ans. Il nous faut faire tourner davantage notre portefeuille »*, explique M. de Sèze. Ainsi, Paribas a diminué en 1994 ses participations dans Poliet (matériaux de contruction), Ciments français, M 6. Il a vendu ses titres dans Guintoli (terrassement), REP (machines plastiques), et incité d'autres sociétés comme MGI Coutier (équipement automobile) à s'introduire en Bourse. Ses désinvestissements se sont élevés à 5,2 milliards de francs et il a réinvesti 4 milliards.

Estimant que le portefeuille de Paribas Affaires industrielles recèle 10 milliards de plus-values latentes, son président pense que, cette année encore, le montant des désinvestissements sera supérieur à celui des investissements.

Martine Orange



Air France a perdu 2,35 milliards de francs en 1994

En 1993, le groupe avait enregistré un déficit de 8,5 milliards. L'amélioration provient de l'augmentation des ventes et des économies de fonctionnement

LES COMPTES, présentés au conseil d'administration, mercredi 19 avril, de la compagnie nationale Air France, font apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 56,19 milliards de francs contre 55,15 milliards en 1993 (y compris Air Inter). Le résultat net (part du groupe) est déficitaire de 2,35 milliards à la fin de l'année, à comparer à la perte de près de 8,5 milliards de 1993, soit une baisse de 72 % du déficit d'une année sur l'autre. Le résultat d'exploitation est encore déficitaire de 432 millions de francs, note Air France dans un communiqué, mais se réduit de près de 3 milliards comparé à l'exercice précédent.

Les comptes 1994 d'Air France sont d'une complexité sans nom à cause du changement de statut du groupe. A la fin de l'année dernière, le groupe Air France, qui détenait plusieurs filiales y compris Air Inter, a été remplacé par un holding « Groupe Air France SA » contrôlant deux compagnies : Air France et Air Inter, chacune ayant ses propres filiales.

Si l'on considère la seule compagnie Air France, le chiffre d'affaires s'est élevé à 39,76 millions de francs en 1994, soit une augmentation de 2,8 % comparée à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par une forte hausse de l'activité. Les avions ont été mieux remplis, avec un taux qui a atteint 73 % pour les passagers contre 67,8 % l'année précédente et 67,8 % pour les marchandises contre 60,2 %. Cette amélioration s'explique par *la propension d'Air France à casser* les prix. En 1994, la compagnie a cherché avant tout à faire du volume, et ses marges ont été détériorées.

Résultat : la recette « unitaire », qui est le véritable indicateur de la rentabilité, s'est effondrée : en recul de près de 10 % (en passagers/kilomètres transportés) ou de 2,8 % en sièges/kilomètres offerts. La direction d'Air France, consciente des limites de sa politique, a changé de cap depuis environ six mois et demandé à ses agents commerciaux de mettre un frein aux rabais de toutes sortes. Le lancement des nouveaux produits européens au printemps a confirmé ce retour à une tarification plus maîtrisée avec cette fois-ci un risque, au moins temporaire, de recul du chiffre d'affaires.

En 1994, l'excédent brut d'exploitation de la compagnie Air France s'élève à 2,68 milliards de francs, soit un retournement complet, puisque le déficit était l'année précédente de l'ordre de 100 millions. Pour expliquer cette amélioration, les dirigeants d'Air France invoquent non seulement l'augmentation des ventes, mais aussi la baisse du kérosène, une politique plus rigoureuse des achats et des économies en frais de personnel. Du 1er janvier au *31 décembre 1994, l'effectif* pondéré de la compagnie Air France est passé de 39 956 agents à 37 419. Il est prévu au total 5 000 suppressions de postes entre le 1er janvier 1994 et la fin 1996.

La perte nette de la compagnie Air France s'élève à 1,26 milliard de francs contre 7,81 milliards en 1993. Des opérations exceptionnelles (vente des hôtels Méridien à Forte et cession des titres Air Inter au groupe Air France SA pour 2,47 milliards) ont limité le déficit. Si l'on ne tient pas compte de la plus-value réalisée sur les titres Air Inter, le déficit net se serait élevé à 2,55 milliards de francs.

Ces résultats 1994 sont intermédiaires car, exceptionnellement, l'exercice d'Air France se déroulera sur quinze mois, du 1er janvier 1994 au 31 mars 1995. A cette date, Christian Blanc, le président, prévoit toujours des pertes de l'ordre de 3,7 milliards de francs et l'équilibre au printemps 1996.

Martine Laronche

Marc Vienot prend provisoirement les rênes d'Alcatel-Alsthom

Le PDG de la Société générale devient président par intérim du groupe jusqu'au 31 juillet. Il devra en réorganiser les structures et trouver un successeur à Pierre Suard

EN DEUX HEURES à peine, le conseil d'administration du groupe Alcatel-Alsthom a remplacé Pierre Suard. Ses treize membres qui s'étaient engouffrés, mardi 18 avril à 18 heures dans l'hôtel particulier du siège, rue de La Boétie, en sont sortis peu avant 20 heures. Ils ont délégué, *sans surprise, l'un des leurs*, Marc Vienot, PDG de la Société générale et premier actionnaire du groupe, comme président-directeur général d'Alcatel-Alsthom, par intérim et pour trois mois. Le mandat que lui a confié le conseil a pour échéance le 31 juillet.

« Sa mission consistera, en particulier, à proposer la désignation d'un président-directeur général », indique le communiqué du groupe publié dans la soirée. Chaque terme a été pesé avec soin et des mots, comme nouveau président ou remplacement, n'y figurent pas. Pierre Suard n'a pas remis sa démission. *« Il reste aujourd'hui président et administrateur du groupe »*, explique-t-on chez Alcatel-Alsthom.

Le conseil indique seulement *« avoir pris acte, avec regret, de ce que Pierre Suard est toujours empêché d'exercer ses fonctions à la tête du groupe »*. Il *« tient à rappeler que cela n'entache en rien la présomption d'innocence dont M. Suard bénéficie »*.

La tâche incombant à Marc Vienot est évidemment de trouver un successeur à M. Suard. C'est donc une fois le successeur nommé qu'il devrait formellement perdre sa présidence. *« Rien n'exclut que Pierre Suard demeure alors administrateur »*, précise-t-on au sein du groupe.

M. Vienot devrait réfléchir également à une nouvelle organisation des structures de direction du groupe. La dissociation de la présidence d'Alcatel-Alsthom de celle de sa filiale dans les télécommunications, Alcatel, *souhaitée par certains administrateurs*, ne fait pas l'unanimité. D'aucuns redoutent que cette formule ne conduise à nommer à la tête du groupe un président qui *« sera condamné à regarder passer les trains entre Pierre Bilger* [le patron de GEC-Alsthom] *et Josef Cornu* [le vice-président d'Alcatel qui pourrait être porté à la tête de la branche télécommunications] *»*.

M. Vienot sera assisté par un comité permanent de cinq administrateurs *« qu'il pourra consulter sur toute question importante »*, indique un communiqué du groupe. Ambroise Roux, président d'honneur d'Alcatel-Alsthom, Rand Araskog, le patron d'ITT, Guy Dejouany, le président de la Générale des eaux, Jacques Friedmann, celui de l'UAP, et Jean Peyrelevade du Crédit lyonnais figurent dans cette instance.

Par ailleurs, les administrateurs ont décidé de convoquer les actionnaires du groupe en assemblée générale le 22 juin prochain.

C. M.

Un départ anticipé par la Bourse

Non-événement. La Bourse de Paris avait largement anticipé le départ de Pierre Suard, annoncé officiellement le 18 avril après la clôture des marchés. Le titre Alcatel-Alsthom a fini la séance sur une baisse de 1,3 %, à 447,90 francs, soit un recul comparable à celui de l'indice CAC 40, qui abandonnait 1,35 %. La chute du titre depuis le 11 janvier 1994 reste toutefois spectaculaire. Ce jour-là, l'action avait atteint son plus haut historique à 902 francs : Alcatel-Alsthom valait 132,2 milliards de francs en Bourse. La société a perdu, depuis, la moitié de sa valeur. L'effondrement du titre s'explique par les démêlés judiciaires de Pierre Suard, qui n'auront désormais plus d'influence sur la valeur. Les marchés financiers ont surtout sanctionné la chute des bénéfices, qui se sont effondrés de 7 milliards de francs en 1993 à 3,6 milliards de francs en 1994.

Les salariés d'Air Inter sont des actionnaires déçus

LES SALARIÉS-actionnaires d'Air Inter s'estiment lésés. Ils protestent contre une proposition de rachat de leurs actions que vient de leur faire la direction au prix de 2 300 francs pièce. L'offre leur paraît *« indécente »*, l'Etat ayant évalué à l'automne l'entreprise publique à 3,3 milliards – soit une valeur de 4 300 francs par titre – lors du transfert des actions Air Inter, détenues par Air France, à la holding Groupe Air France SA, propriétaire des deux compagnies aériennes.

Le désaccord ne date pas d'hier. La participation des salariés au capital d'Air Inter (dans une limite de 3 %) avait été lancée fin 1987 par le président de l'époque, Pierre Eelsen. L'action avait été mise en vente au prix avantageux de 2 500 francs, quand elle atteignait alors plus de 4 000 francs au hors-cote. Un abondement de l'entreprise de 1 000 à 500 francs rendait l'opération attrayante. Les actions restaient bloquées pendant cinq ans, ce qui renvoyait le premier déblocage à avril 1992.

Dans certains cas, comme le mariage, les détenteurs de parts pouvaient revendre leurs actions de manière anticipée et celles-ci être revendues *via* la Cardif à d'autres *salariés au prix* du marché, toujours avec abondement de l'entreprise jusqu'en 1992. Il s'est donc trouvé des employés qui ont acheté les actions entre 4 000 et 4 500 francs à la faveur de ces exceptions. En janvier 1990, Jérome Seydoux vendait UTA à Air France et, par là même, les parts qu'il détenait dans Air Inter, valorisé à 6 000 francs l'action. Ensuite le cours est tombé jusqu'à 950 francs en 1991. La direction a alors décidé d'interrompre les rachats en interne en 1992.

Compte tenu du délai de blocage de cinq ans, les salariés-actionnaires n'ont jamais profité de l'envolée du titre qui a précédé la prise de contrôle par Air France.

La direction explique que *« Les salariés n'ont jamais été spoliés. Nous nous sommes arrangés pour qu'ils ne perdent pas d'argent. »* Les actions débloquées en avril 1992 ont été rachetées à 2 000 francs et celles débloquées en avril 1995 devraient l'être à 2 300 francs, comme le propose la direction. Le cours atteignait 1 850 francs, mardi 18 avril, au hors-cote, en hausse pour se rapprocher de la parité proposée. Il reste aujourd'hui 512 actionnaires à Air Inter détenant 1 635 parts.

M. L.

La RATP a encore perdu des voyageurs en 1994

LES PERTURBATIONS devraient être limitées à la RATP les 19, 20 et 21 avril à l'occasion d'un mouvement de grève visant à obtenir des augmentations salariales et plus d'effectifs. Les arrêts de travail, compris entre 5 h 30 et 7 h 30, le matin, et 16 h 30 et 20 h 30, devraient être bien inférieurs à ce qui s'est produit le 30 mars, où certaines lignes de métro avaient dû être fermées, a précisé la direction de l'entreprise.

La RATP, en outre, présentait ses résultats financiers, mardi 18 avril. La Régie a encore du chemin à faire avant d'atteindre l'équilibre d'exploitation. En 1994, la différence entre ses recettes commerciales et ses dépenses de fonctionnement s'est traduite par un solde négatif de 735 millions de francs, contre 658 millions l'année précédente. Toutefois, la direction de la Régie prévoit de limiter ce déséquilibre cette année avec des « pertes » de 644 millions. Le plan d'entreprise sur trois ans prévoit un équilibre à la fin de 1997.

Les recettes en provenance des voyageurs sont en hausse de 3,8 % par rapport à 1993. Toutefois, sans augmentation de tarifs, elles auraient baissé de près de 1 %, ce qui correspond à un recul du trafic (– 0,6 % sur le métro, – 1,3 % sur les lignes bus à Paris). Les effectifs ont augmenté de 2 100 personnes. Les subventions publiques à l'équilibre du budget ont atteint 7,23 milliards de francs en augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Ces sommes permettent aux investissements d'atteindre *4,9 milliards* de francs (+ 3,7 %), dont 1,3 milliard pour l'extension du réseau, notamment la construction de la ligne Météor entre Tolbiac et Madeleine.

M. L.

Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



MESURES D'URGENCE

Le ministère du logement et le conseil régional d'Ile-de-France ont signé, le 14 mars, une convention visant à inciter les propriétaires de logements vacants à les remettre en location.

Le Conseil Régional attribue ainsi une prime de 10 000 F à tout propriétaire bailleur, possédant au plus trois logements locatifs, qui accepterait de louer un logement d'une surface supérieure à 20 m2 et vacant depuis au moins le 31 décembre 1993.

L'Etat accorde pour sa part une aide forfaitaire de 15 000 F par logement aux associations ou organismes à caractère social qui se portent locataires de logements vacants et les sous-louent aux personnes défavorisées, ou qui garantissent le paiement du loyer aux propriétaires qui ont remis en location des logements bénéficiant aux démunis.

Socialement justes et politiquement exemplaires, on observera avec intérêt l'efficacité de ces mesures d'urgence qui pourraient concerner, selon leurs auteurs, environ 30 000 logements en Ile-de-France.

Mais en aucun cas elles ne doivent dispenser nos futurs gouvernants d'une remise à niveau raisonnable de la fiscalité immobilière, et notamment de la fiscalité locale.

C'est une bonne mesure, mais nous la prenons comme un commencement et non comme une fin.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Ventes

1er arrondt

PONT-NEUF
3 P., 80 m², CARACTERE
parquet, cheminée, 2 080 000 F
PARTENA - 42-66-36-53

5e arrondt

PORT-ROYAL
p. de t., gd 3 p., dble expo, beau vol., char., 1 700 000 F.
FONCIA - 45-44-55-50

CARDINAL-LEMOINE
près Institut monde arabe, 2e ét., asc., séjour, 2 chambres, prix : 2 650 000 F.
Serge Kayser - 43-29-60-60

6e arrondt

MABILLON 42 m²
studio, 5e ét., asc., 3 m ss plaf., imm. p. d. t., 1 200 000 F.
AWI - 42-67-37-37

ST-SULPICE (PRÈS)
duplex, dernier ét., imm. XVIIIe, liv., 3 chambres, 3 650 000 F
Serge Kayser - 43-29-60-60

7e arrondt

CARRÉ CHAMP-MARS
AVENUE DE SUFFREN
BEAU GRAND STUDIO
1 150 000 F 42-66-36-53

8e arrondt

PLACE FRANÇOIS-Ier
très bel imm. pierre de t. 1er, asc. bel appart. 256 m² env. gde récept. + 8 p., 3 ch. de serv. aménageables, 2 caves parking, 14 000 000 F
SATRAG - 45-27-33-11

MADELEINE
3 P., 1 350 000 F
60 m², 4e ét., asc. clair calme
PARTENA 42-66-36-53

9e arrondt

Appart. 2-3 pièces, 50 m², refait à neuf. 840 000 F
39-62-17-17 URGENT

PLACE BLANCHE
IMPASSE CALME VERDURE, 130 m², living 70 m², baie vitrée panoramique 2 800 000 F 42-78-08-02
AGENCE DU MUSÉE

11e arrondt

RICHARD-LENOIR, T.B. 3 P.
91 m², 3e ét., asc., vue très dég., plein sud, 2 050 000 F
ATYS - 48-05-58-12

RÉPUBLIQUE, 160 m², 4 P.
avec séjour, 65 m², bel imm., 1er ét. ensoleillé, 2 600 000 F
ATYS - 48-05-58-12

12e arrondt

MICHEL-BIZOT, 2-3 P.
67 m², bourgeois, ds bel imm. p. d. t., 1er ét., clair, sur jardin, vue dégagée, 1 100 000 F
ATYS - 48-05-58-12

13e arrondt

GOBELINS, 2-3 P.
parfait état 5e ét., soleil, bel imm., 890 000 AWI - 42-67-37-37

4 P., 1 250 000 F
récent, séj., 3 ch., ét. élevé, bon plan, park., parfait état.
FONCIA - 45-44-55-50

14e arrondt

BOYER-BARRET, 3 P. À RAF.
imm. p. d. t., sud, 880 000 F.
SYNDIC - 43-20-77-47

15e arrondt

Mº Dupleix, except. stand., 2 p. tt ch., 38 m², terr. 25 m², dem. ét., b. vue, sol., calme. 43-35-18-36

MAISON DE VILLE
SAINT-CHARLES
270 m², 4-5 ch., terrasses, doub. park., s/sol aménageable, style contemporain, espace, soleil calme, état neuf.
FRAIS REDUITS
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

16e arrondt

AV. INGRES, 2 P.
de charme 6e ét. bel imm., vue, 1 200 000 F
SYNDIC - 43-20-77-47

78 Yvelines

MAISONS-LAFFITTE parc
appart. gd standing, 117 m²
2 080 000 F Tél. 39-62-17-17

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, RUE DE SÈVRES
5e ét. avec vue, 4 p. 88 m² + balcons Px 1 560 000 F
SOMOGER - 46-21-15-63

Pavillons Maisons indiv.

Rosny-s/Bois 93, rés. mais. 1910 s/3 niv., liv. dble, 6 ch., vér., cuis. éq. 3 bns, 3 w.c., s-sol tot impec., jard. 814 m². 43-35-18-36

Maisons

MAISONS-LAFFITTE parc, propriété rénovée, 6 pp. 2 950 000. Tél. 39-62-17-17

Appartements Achats

IMMO MARCARDET
recherche appartements Paris toutes surfaces
Tél. : 42-51-51-51

Locations

8e PORT CHAMPS-ELYSÉES
PÉNICHE MEUBLÉE
8 015 F net - 47-20-17-88

PARIS 15e Mº DUPLEIX
5 p., 125 m², t.b. état, ensoleillé, cuis. équipée, px : 13 000 F c.c. Com : 12 500 F.
ATYS - 48-05-58-12

PARIS 20e GAMBETTA
t.b. 2 p., 52 m², 7e ét., asc., très clair, parfait état, p× 5 500 F c.c. Com : 5 500 F.
ATYS - 48-05-58-12

16e PROX. PL. ETATS-UNIS
SUPERBE 5 P., 210 m²
parf. état, balc., 22 000 h. ch.
PARTENA - 47-20-17-82

[illegible]
PARTENA 47-20-17-82

KLÉBER, 4 P., 93 m²
prof. libérale poss., 8 000 h. ch
PARTENA - 47-20-17-82

WAGRAM, 5 P., 176 m²
balc. refait nf 17 600 h. ch.
PARTENA - 47-20-17-88

18e LAMARCK-CAULAINCOURT
BEAU STUDIO BALCON
plein sud s/jardin, park., 3 000 h. ch. - 47-42-07-43

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM

---

appartements ventes

1er arrondt

PONT-NEUF
3 P., 80 m² – CARACTÈRE
parquet, cheminée, 2 080 000 F
PARTENA – 42-66-36-53

PRÈS CONCORDE
EXCEPTIONNEL
immeuble classé 4e étage. 180 m², réception, 3 chambres, bureau, service, parking, calme, soleil. Prix 7 000 000 F
EURO BUILDING 40-65-99-99

4e arrondt

PLACE DES VOSGES
Dble living, 2/3 ch., calme, 2e ét., soleil 45-31-14-15

5e arrondt

PORT-ROYAL
P. de t., gd 3 p., dble expo., beau volume, charme. 1 700 000 F
FONCIA – 45-44-55-50

CARDINAL LEMOINE
près Institut monde arabe, 2e ét., asc., séjour, 2 chambres, prix 2 650 000 F
Serge Kayser 43-29-60-60

PANTHÉON-LUXEMBOURG
bel imm. 6 P., 5e ét., asc., charme soleil
5 800 000 F 45-71-01-40

Luxembourg, p. det., idéal prof., 3 P. 71 m², s/cour, calme + 4 P. 80 m², ss vis-à-vis 43-35-18-36

CENSIER-DAUBENTON
2 P., caractère 820 000 F
ETUDE MEL 43-25-32-56

6e arrondt

MABILLON 42 m²
Studio, 5e ét., asc., 3 m s/plaf. Imm. P. de taille 1 200 000 F
AWI – 42-67-37-37

Vue Seine et Notre-Dame
Gd séjour, 2 chambres,
CIVEL 47-20-36-28

ST-SULPICE PRÈS
duplex dernier ét., imm. XVIIIe, liv., 3 chambres 3 650 000 F
Serge Kayser 43-29-60-60

7e arrondt

CARRÉ CHAMP-MARS
AVENUE DE SUFFREN
BEAU GRAND STUDIO
1 150 000 F – 42-66-36-53

P. AUGEREAU 2 P
25 m², 4e ét., impeccable.
550 000 F – 45-31-51-10

BAC ST-GERMAIN 7 P
200 m², 4e, asc., imm. pierre de t., soleil – 42-22-69-50.

8e arrondt

MADELEINE
3 P. – 1 350 000 F
60 m², 4e ét., asc. Clair, calme.
PARTENA – 42-66-36-53

PLACE FRANÇOIS-Ier
Très bel imm. pierre de t. 1er ét., asc. Bel appt 256 m² env. Gde récept. + 8 p., 3 chbres de serv. aménageables, 2 caves Parking – 14 000 000 F
SATRAG – 45-27-33-11

CHAMP-DE-MARS 160 m²
Pdt, soleil, 5 P., 2 services
Tél. 45-48-22-83 (mat.-21 h 30)

9e arrondt

PLACE BLANCHE
IMPASSE, CALME, VERDURE
130 m², living 70 m², baie vitrée, panoramique. 2 800 000 F – 42-78-08-02
AGENCE DU MUSÉE

Appt 2/3 pièces, 50 m², refait à neuf. 840 000 F
39-62-17-17 URGENT

ANVERS stud. atel./artiste ref. nf. Charme. Vue S.-Cœur 340 000 F – 43-43-04-06

11e arrondt

VUE PANORAMIQUE
STUDIO 32 M² + balcon
Stand. récent, bon état
690 000 F – 43-61-88-36

RICHARD LENOIR TB 3 P.
91 m², 3e ét., asc., vue très dégagée, plein sud, 2 050 000 F
ATYS 48-05-58-12

RÉPUBLIQUE 160 m², 4 P.
avec séjour 65 m². Bel imm. 1er et., ensoleillé 2 600 000 F
ATYS 48-05-58-12

AV. PARMENTIER 55 M²
à moderniser, peu de vis-à-vis Pdt, parquet, triple expo.
740 000 F – 48-06-63-69

BASTILLE
Beau 2 P., dble expo, 3e ét. asc., récent, bien distribué, clair, calme, 770 000 F, park. pos. Tél. 48-07-00-44

12e arrondt

MICHEL BIZOT 2/3 P
67 m² bourgeois ds bel imm Pdt, 1er et. clair sur jardin vue dégagée 1 100 000 F
ATYS 48-05-58-12

13e arrondt

PEUPLIERS
Petite copropriété récente 3 P., 83 m², balcons, 5e et parking 1 298 000 F
AG ETOILE. 45-88-33-89

Arago stand. ss vis-à-vis 4/5 P. 115 m² (liv 40 m²) gde cuis., balc., calme Soleil. 43-35-18-36

GOBELINS 2/3 P
parfait état, 5e ét., soleil, bel imm 890 000 F
AWI – 42-67-37-37

4 P 1 250 000 F
Récent séj., 3 chbres et élevé. bon plan, park., parfait état.
FONCIA – 45-44-55-50

14e arrondt

BOYER-BARRET, 3 P À RAF.
imm Pdt sud 880 000 F
SYNDIC 43-20-77-47

MONTPARNASSE 4e ét. sud, séjour dble, 1 ch., bains, cuis. équipée, 1 700 000 F.
SO - (1) 30-58-48-68

15e arrondt

Mº Dupleix, except., stdg. 2 p., tt ch. 38 m², terras 25 m², dem ét., b. vue, sol., calme 43-35-18-36

MAISON DE VILLE SAINT-CHARLES
270 m², 4/5 chbres, terrasses, double park., s.-sol aménageable, style contemporain, espace, soleil, calme, état neuf
FRAIS REDUITS
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

16e arrondt

AV. INGRES 2 P
de charme, 6e ét. Bel imm., vue 1 200 000 F.
SYNDIC · 43-20-77-47

Avenue Paul-Doumer
Immeuble Pdt., gd 3 pièces
CIVEL 47-20-36-28

MAILLOT 48 M²
4e ét., confort, calme, clair
Tél. 45-48-22-83 (mat./ap. 21 h)

17e arrondt

ST-FERDINAND 75 M²
séjour dble, 2 ch., parquet, moulure, cheminée, 1 850 000 F
Tél. · 45-72-64-64

Studio 24 m², 7e ét., 496 000 F. Studio 16 m², 296 000 F, 2 P. 50 m², 796 000 F Gerep 46-22-60-60

18e arrondt

PRÈS MAIRIE 2 P
350 KF. Tél : 45-01-87-58

LAMARCK 3/4 Pièces
Séjour double, 2 chambres.
1 550 000 F. Tél. 42-54-71-95

78 Yvelines

MAISONS-LAFFITTE Parc
Appt gd standing, 117 m²
2 080 000 F Tél. 39-62-17-17

93 Seine-Saint-Denis

Mº ROBESPIERRE
Maison 5 pièces, 97 m² s/3 niveaux style loft, sans jardin, cl. sud Prix : 970 000 F
Tél. (1) 48-57-46-38 (répond.)

94 Val-de-Marne

CHEVILLY-LARUE (94)
Dans résidence privée avec jardin, 1er étage, 85 m² avec terrasse 16 m², 4 pièces-cuisine équipée + bureau box extérieur, 860 000 F
Tél. vad. : 07-03-12-38
Tél. bur. M. NOGNAL 69-07-65-60

étranger

SUISSE
Passez Pâques à Villars en Suisse station été-hiver pour choisir votre appartement de 2, 3 ou 4 pièces, situation exceptionnelle. Rens. : A. Lehmann, BP 39, CH-1807 Blonay ou tél. 41/21-943-14-61 dès 19 h.

appartements achats

L'ASSOCIATION AUTISME LIBERTÉ 92
cherche grand local sur espace vert spacieux pour 1 franc symbolique, afin de créer foyer de vie pour adultes autistes. Tél. : 47-49-40-49 à partir de 14 heures.

box parking

Pptaire vds Mº M.-Bizot, 3, impasse Wattignies 12e, 25 parkings et boxes. 46-28-61-83

Charenton, 7, r. V.-Hugo, à louer, box fermé, 425 F/mois. Tél. pptaire · 48-73-57-80

location offres

PARIS-1er - Mº ÉTIENNE-MARCEL
7e ét. sans asc., studio avec cuis. américaine, douche, lavabo, WC, 3 250 F TCC

PARIS-14e - Mº ALÉSIA
2e ét., asc., imm. ancien, cuis. dble living avec cham. 3 ch. sdb, WC, dressing, possibilité ch. de bonne, 11 750 F TCC

PARIS-14e - Mº PLAISANCE
2 P. avec coin cuis., s. d'eau WC, dressing, chauf. imm. Px : 4 200 F TCC

PARIS-15e - RUE DE LA CONVENTION
1er ét., 3 P., cuis. aménagée gde sdb, terr. sur jardin balcon, chauf/eau chaude imm. Px : 8 900 F TCC

PARIS-15e - Mº VOLONTAIRES
chambre avec coin cuisine chauf. collectif. 2 440 F TCC

PARIS-15e - Mº MOTTE-PICQUET
1er ét., asc., 2 P. sur cour, cuis. américaine, sdb avec WC chauf. collectif. 4 300 F TCC

PARIS-15e - Mº VAUGIRARD
studio avec cuis. séparée, sdb, dressing. Chauf. imm 3 616 F TCC

PARIS-15e - Mº BIR-HAKEIM
1er ét., asc., cuis., beau séjour 2 ch., sdb, WC, dressing chauf. imm. 7 700 F TCC

PARIS-15e - Mº VAUGIRARD
chambre avec coin cuis., balc., chauf/eau chaude col. 2 505 F TCC

PARIS-16e - AV. VICTOR-HUGO
6e ét. sans asc., coquet 2 P. cuis. américaine, 3 700 F TCC

PARIS-20e - Mº PYRÉNÉES
Agréable studio clair, propre, kitchenette, sdb balcon. Px : 2 650 F TCC

CABINET LOUIS REICH
42-80-30-32

9e RUE LA BRUYÈRE
2 pièces clair et calme 35 m², Px : 4 600 F CC
IP. 42-83-46-46

4e RUE DES LOMBARDS
studio neuf, 22 m², tt cft, sur cour, 3 300 F CC
IP 42-83-46-46

16e LA MUETTE
RUE DE LA POMPE
beau 2 p., 50 m², cuis. équipée, 5 900 F, charges et chauf. compr. 47-20-17-82

NEUILLY BAGATELLE
appts refaits neufs vue sur parc

beau 3 p., 81 m², liv. dble, 1 chbre, balc., 8 748 F, chf. indiv. gaz, comm., 5 280 F

superbe 4 p., 97 m², terrasse 103 m², 3 chbres expos. sud-est, park. poss., 12 410 F chf. indiv. gaz, comm., 7 671 F

7 p., 144 m², liv. triple, 4 chbres, 2 WC, 13 840 F chf. indiv. gaz, comm., 8 197 F

AGIFRANCE. 49-03-43-04

8e PORT CHAMPS-ELYSÉES
PÉNICHE MEUBLÉE
8 015 F net · 47-20-17-88

WAGRAM 5 P, 176 m²
Balc. refait nf 17 600 h. ch.
PARTENA – 47-20-17-88

KLÉBER 4 P, 93 m²
Prof. libérale poss. 8 000 h. ch.
PARTENA – 47-20-17-82

PARIS 20e, GAMBETTA
TB 2 P., 52 m², 7e ét., asc. Très clair, parfait état. Prix : 5 500 F CC. COM : 5 500 F
ATYS. 48-05-58-12

18e LAMARK-CAULAINCOURT
BEAU STUDIO, BALCON
Plein sud s/jard. park. 3 000 F h. charges. – 47-42-07-43

location demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE. (1) 47-20-30-05

INTER-PROJETS
rech. sur Paris-Est et dpt 94 pour clientèle de qualité, grandes villas, gds appart. de standing
IP. 42-83-46-46

fonds de commerce

URGENT cause maladie, vends fonds salon toilettage, possibilité autre commerce, bien placé, face écoles, prix 189 000 F à débattre. Tél. (h.d.b.) : 48-77-81-26

A VENDRE SAINT-MANDÉ (94) restaurant d'angle, lic. IV, 50 places, 150 m², r.-d.-c. + cave, parfait état, belle cuis., loyer correct, px à déb. Tél. · 43-28-38-43

boutiques

225, rue du FBG-ST-HONORÉ
70 m² + s/sol + mezzanine
Cession 1 200 000 F
Loyer 12 000 F/mensuel
EURO BUILDING 40-65-99.90

échanges

16e avec SOULTE 105 m², 1er ét., pierre de t., tt cft contre + grand ét. élevé, même arrondt 43-55-46-57

maisons de campagne

A VENDRE, rég. Carcassonne, maison 4 p. sur s/sol aménagé, 80 m² habit. sur 2 000 m² terrain, ts commerces à 500 m, prix : 600 000 F. Tél. soir. 60-14-66-06

propriétés

ST-TROPEZ propriété 6 000 m², terr. 320 m² hab., bord de mer, 11 MF. Notaire 78-27-02-90 Fax : 72-00-95-20

10 ANGERS, 200 m² hab. dép., vue Loir Service. 980 000 F. AFF. A SAISIR. 41-69-51-26

pavillons maisons indiv.

Rosny-s/Bois 93, rés. mais. 1910 s. 3 niv., liv. dble, 6 ch., véranda, cuis. éq., 3 bns, 3 w.c., s/sol total impec., jard. 814 m². 43-35-18-36

Centre Bretagne près du lac de Guerlédan, proximité tous services, pavillon F4, tout aménagé, au calme, jardin clos, arbres dépendances. Prix : 400 000 F Tél. : HR, 96-28-56-83

MAISONS-LAFFITTE Parc
Propriété rénovée, 6 PP
2 950 000 F. Tél. 39-62-17-17

Vallée de l'Eure (28), sur hauteur, vue très dégagée, 86 km Paris par A 86, 10 km Chartres, sur terrain arboré clôturé 5 184 m², maison individuelle, toit de chaume, 120 m² habitables. Rdc : 2 cbres, 1 séjour 25 m² avec cheminée, couloir, entrée, bains et cuisine équipés, WC, 1er étage : combles aménagés, palier, WC, lavabo ; + maisonnette, 2 garages, chauffage fuel. Tél. : 43-57-35-33.

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

Le Monde PUBLICITE
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du MONDE
Tarif de la ligne H. T. (T.V.A. 18,60 %)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :	
Offres d'emploi	200 F
Demandes d'emploi	50 F
Propositions commerciales	400 F
Agenda	125 F
Immobilier	125 F

Passez vos annonces par téléphone au : 44-43-76-03 et 44-43-76-28
Fax : 44-43-77-32

L'IMMOBILIER
C'EST CHAQUE MERCREDI daté JEUDI
dans
Le Monde

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT
POUR RÉPONDRE A VOS QUESTIONS
44-43-77-40

INTERNATIONALE

Lycée français de Los Angeles
3261 Overland, LA, CA90034
Profs biologie - français
philo - EPS (escrime) - instit.

Lycée français Pondichéry
rech. cert. lettres résident
FAX CV : 19-91-413-34-265

ENGLISH SPEAKING FRENCH ENGINEERS
- If you are freelance, run your own business or just have the time to spare.
- If you are fluent in reading and writing English.
- If you own a PC, Telephone and Facsimile machine and if you are looking for reward and recognition, then an English based company specialising in technical translations wants to hear from you.

Fax your credentials together with your curriculum vitae or profile to Kirsty Bevan as soon as possible on + 44 1484 442997.

Nous sommes à la recherche pour un groupe international d'un INGÉNIEUR en télécommunication. Connaissances requises : X'25', X'400', X'500', TCP IP émulateurs 3270 et SNA, maîtrise de Windows NT ou DOS avec Windows ou UNIX. Expérience dans la gestion de projets. Maîtrise du français et de l'anglais (bilingue) ; toute autre langue, notamment l'espagnol, serait un atout certain. Pour tout renseignement, appeler M. J.-F. Pauly, au (19) 41-21-320-11-41.

LE MONDE DES CARRIERES

FORCE JEUNE
Agence hors media cherche en permanence DES ÉTUDIANTS (ES) pour tractage, affichage et enquêtes. Adressez un dossier (photo + cv + lettre + dispo). 28, bd Bastille, 75012 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
13 ans d'exp. 5 ans ds la communication et relations publiques. Maîtrise du TTX et logiciels informatiques : Word 5, 6, Ragtime, Page Maker, Excel, recherche poste : ASSISTANTE DE DIRECTION ou SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE Tél. : 45-73-92-03

Etudiante canadienne : bilingue cherche emploi au pair à Paris à plein temps. Mai-août. Tél. : (16) 42-21-41-52.

J. H 26 ans bac + 2 BTS INFORM gest. dipl. ANALYSTE PROGR. télétrait. et conversationnel 10 mois exp. en entre. Méth : Merise. Envir. AS/400. RES. : PC. Syst. expl. : DOS/Windows. OS/400 SGBDR SQL. Lang. Pascal COB Basic Access DBase Visuel Lang. contr. OS/400 G. AP. Adelia. Bur. : Word, Excel. Elite 400 Rumba AMC disigner (mobile, motivé, dispon. de suite). Tél./Fax : 62-24-49-80.

GARDE DU CORPS JH 25 A. sérieux avec expérience professionnelle, cherche fonction ds la protection rapprochée (garde du corps et chauffeur) expert dans les arts martiaux. Libre de suite. Tél. : 09-17-95-14 - (16) 88-31-61-81.

AGENDA

Au pair

J. COUPLE FRANÇAIS cherche J. F. AU PAIR pour garder bébé 2 mois région Venise, Italie Tél. : 19 39-11-68-13-104

RFA. Ns cherchons fille au pair pour 1 an à la campagne (Westphalie). Envoyez photo + CV à Ina Droste zu Senden, Holtrup 21, D-48308 Senden.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT · ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Vacances tourisme loisirs

VACANCES D'ÉTÉ HOME D'ENFANTS JURA (900 m altitude) près frontière suisse) Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe s., confortablement rénovée, 2 ou 3 enfants par chambre avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain, 2 300 F sem./enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

هكذا من الأصل

Le regain de tension commerciale entre le Japon et les Etats-Unis provoque une nouvelle baisse du dollar

Le franc connaît un accès de faiblesse face à la monnaie allemande

Le dollar est tombé, mercredi matin 19 avril, à son plus bas niveau historique, face à la devise japonaise. Il s'inscrivait à 79,75 yens. Le billet vert était également très faible face à la monnaie allemande, à 1,3475 mark. La chute du dollar provoquait de nouvelles tensions sur le marché des changes européen. Le franc faisait l'objet d'attaques répétées et tombait à 3,54 pour un mark, soit une baisse de 6 centimes en 24 heures.

LE NOUVEAU RECORD de baisse établi le 10 avril par le dollar face à la devise japonaise (80,15 yens) doit être rayé des tablettes. Mercredi matin 19 avril, à Tokyo, le dollar est tombé à un plus bas niveau historique de 79,75 yens. Le billet vert était aussi en forte chute face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 1,3475 mark, non loin de son cours le plus bas (1,3450 mark) atteint au début du mois de mars.

Au fil des jours, la thèse selon laquelle les Etats-Unis livrent une guerre monétaire au Japon et mènent une stratégie délibérée de dépréciation du dollar, pour forcer le gouvernement nippon à ouvrir son marché intérieur, se confirme. Les responsables américains, que ce soit par leurs silences pesants ou leurs déclarations ambiguës, semblent prendre un malin plaisir à *« jeter de l'huile sur le feu »* et à faire baisser le billet vert. Dimanche 16 avril, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, après avoir rencontré son homologue japonais, s'était contenté de déclarer, laconiquement, qu'*« une stabilisation des taux de change va dans l'intérêt du monde »*. Mardi, le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, a pour sa part brandi la menace de sanctions commerciales contre Tokyo, en cas d'échec des négociations sur l'ouverture du marché automobile japonais. *« Nous allons nous montrer agressifs dans notre approche »*, a-t-il affirmé.

Depuis la mi-février 1994 et le premier échec des négociations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon, la monnaie américaine ne cesse de reculer face à la devise nippone. Tout regain de tension dans ces négociations se traduit immédiatement par une baisse du billet vert. La simultanéité est troublante. Certes les experts excluent tout à fait l'idée selon laquelle la Maison Blanche « imposerait » aux grandes banques et aux investisseurs institutionnels américains de vendre du dollar.

NOUVELLES TURBULENCES

La stratégie mise en œuvre actuellement par les autorités de Washington serait beaucoup plus habile et pernicieuse. Elle relèverait d'un art savant de l'ambiguïté et consisterait à persuader les opérateurs des marchés financiers qu'aucune mesure décisive ne sera prise pour soutenir le billet vert. *« Les marchés considèrent par exemple qu'une hausse des taux courts américains serait nécessaire pour faire rebondir le dollar. Ni le Trésor ni la Fed n'envisagent une telle décision »*, observent les économistes du Crédit lyonnais. Jusqu'où les Américains peuvent-ils se permettre de suivre cette stratégie ? Les analystes de la Caisse des dépôts et consignations ne se montrent guère optimistes. *« Les choses pourraient même devenir pires si, à cause de sa faiblesse persistante, le dollar perdait son statut de monnaie de réserve. Les investisseurs non américains en seraient moins demandeurs »*, ce qui accentuerait encore la dépréciation du billet vert. Privé de son statut privilégié, le dollar deviendrait une monnaie comme une autre, aussi fragile que... le peso mexicain !

La nouvelle chute du dollar face au deutschemark a provoqué de nouvelles turbulences sur le marché des changes européen. Elle ne permet pas toutefois d'expliquer entièrement l'accès de faiblesse brutal dont a été victime le franc français. Mercredi matin 19 avril, le franc s'échangeait à 3,54 pour un mark, soit une baisse de 6 centimes en vingt-quatre heures. A quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, la baisse du franc n'aurait après tout rien de véritablement surprenant, quand on connaît la capacité d'anticipation des opérateurs des marchés financiers. Réagir aussi tardivement n'est pas dans leurs habitudes.

Certains spécialistes mettent en avant un élément nouveau, à savoir les violentes attaques lancées par Jacques Chirac contre le gouverneur de la Banque de France. Les investisseurs, en particulier étrangers, redouteraient les conséquences d'un éventuel conflit entre l'institut d'émission et le futur gouvernement (*Le Monde* du 19 avril). Ce dernier pourrait fort bien s'accommoder d'un franc *« moins fort »* et le dire publiquement. Lorsqu'on connaît la position de l'institut d'émission, le pire serait à craindre. La Banque de France, qui a pour mission de défendre la stabilité des prix, considère qu'une baisse du franc est par nature inflationniste, et donc contraire à la mission que lui a confiée la loi.

Les professionnels craindraient une dangereuse escalade au lendemain de l'élection présidentielle. La Banque de France relèverait ses taux pour défendre un franc fragilisé, le gouvernement dénoncerait une telle mesure, provoquant par là même un nouvel affaiblissement du franc, et donc, une nouvelle hausse des taux. De nombreux économistes jugent que les investisseurs ont tort de s'inquiéter outre-mesure : ils voient mal comment, à ce petit jeu, la Banque de France, qui possède l'arme des taux alors que le gouvernenemet ne dispose que de l'arme des mots, pourrait ne pas prendre très rapidement l'avantage.

Les mandats des neuf membres du Conseil de la politique monétaire sont irrévocables et amender la loi d'indépendance de la Banque de France consisterait de fait à remettre en cause l'application du traité de Maastricht. Il resterait toutefois pour l'institut d'émission à justifier vis-à-vis de l'opinion publique son attitude intransigeante. Exaspéré par celle-ci, le nouveau gouvernement, à la légitimité démocratique toute fraîche, n'aurait-il pas la tentation de dénoncer publiquement un conseil de technocrates insensibles à la lutte contre le chômage ?

Pierre-Antoine Delhommais

UGC-Droit audiovisuel affiche des résultats en régression

LE CHIFFRE D'AFFAIRES en hausse (348,5 millions de francs en 1994, contre 304,7 millions en 1993) et le résultat net positif mais en légère baisse (21 millions de francs, contre 33,7 en 1993) d'UGC-Droit audiovisuel traduisent la situation économique de cette filiale d'UGC, dont la vocation est de vendre les droits de diffusion de son catalogue de films aux chaînes de télévision francophones. La hausse du chiffre d'affaires (+ 40 millions de francs) accompagne la meilleure santé financière des chaînes françaises, qui affichent, pour la plupart, des résultats excédentaires. Quant au résultat, sa baisse tient au fait qu'il a été réalisé, pour l'essentiel, sur une filiale ne disposant pas des reports dus à la reprise de l'actif et du passif de United Communication, un catalogue de films américains racheté par UGC voici quelques mois pour compléter son offre de programmes. Les comptes de 1995 laissent toutefois espérer une augmentation significative du chiffre d'affaires et des résultats

■ **VALFOND : le pôle fonderie de fonte du groupe Valois** a vu son bénéfice net consolidé augmenter de 44,2 % à 124,6 millions de francs en 1994. Valfond, filiale cotée du groupe Valois, a bénéficié de l'amélioration de la conjoncture automobile en 1994 : son chiffre d'affaires a affiché une progression de 14,2 % à 2,5 milliards de francs. Le résultat d'exploitation, lui, a triplé pour atteindre 99,3 millions de francs. Pour 1995, le groupe anticipe une croissance du marché automobile européen plus modeste, voire étale, mais n'en escompte pas moins *« une nouvelle progression de son chiffre d'affaires »*.

■ **SAINT-GOBAIN : le verrier français** a annoncé, le 18 avril, qu'il allait investir 50 millions de dollars (240 millions de francs) dans une usine de vitrage automobile au Mexique. Cette usine, dont la construction devrait commencer en mai à Cuautla, près de Mexico, sera opérationnelle à l'été 1996.

■ **BACCARAT : la cristallerie filiale du groupe du Louvre** a annoncé, mardi 18 avril, une perte nette pour 1994, part du groupe, de 28,32 millions de francs, contre un bénéfice de 1,12 million en 1993. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 472,59 millions de francs, en baisse de 4,7 %. Cette perte s'explique, selon la société, par *« les performances décevantes de la filiale américaine Baccarat Inc. »*, dont le chiffre d'affaires en dollars a baissé de 17 %.

■ **MÉTAUX PRÉCIEUX : les prix des métaux précieux** se sont envolés sur le marché londonien, le 18 avril, à la suite de nombreux achats spéculatifs. L'once d'or a atteint son plus haut niveau depuis octobre 1994 avec 394,1 dollars, en hausse de 5 dollars par rapport au dernier cours. Le platine a suivi l'or pour s'échanger avec 456,75 dollars l'once, à son plus haut niveau depuis son sommet de début mars. Cette vague d'achats spéculatifs a été déclenchée par l'ascension des cours de l'argent, le 17 avril, sur le marché américain. Sur le Commodity Exchange (Comex) de New York, les cours ont progressé en une seule séance de près de 35 cents. A Londres, le métal s'échangeait mardi matin à 5,66 dollars l'once, en hausse de 41 cents par rapport à la séance de jeudi.

● **FINDUS : le tribunal de grande instance de Paris** a annulé un plan social à France-Glace-Findus, filiale de Nestlé, comportant 473 supressions d'emploi, en estimant insuffisants les reclassements proposés à l'intérieur du groupe.

● **COCA-COLA : l'usine Coca-Cola de Grigny** (Essonne), qui emploie 150 salariés, est affectée depuis le 18 avril par une grève des salariés, qui réclament une hausse de 1 000 francs des salaires mensuels.

L'aéronautique européenne risque de « disparaître »

Les patrons de l'Aérospatiale et de Dasa lancent un cri d'alarme. La chute du billet vert menace l'existence des constructeurs non américains

LES DIRIGEANTS des entreprises aéronautiques dénoncent un à un la chute du dollar. Le président de l'Aérospatiale, Louis Gallois, a affirmé, mardi 18 avril, que l'industrie aéronautique européenne risquait purement et simplement de *« disparaître »* si rien n'était entrepris pour faire remonter le billet vert. *« La sous-évaluation aberrante du dollar donne un avantage indû et destructeur à l'industrie aéronautique située en zone dollar »*, a déclaré Louis Gallois. Cette sous-évaluation *« peut conduire à une perte annuelle supérieure au milliard de francs »*. Après trois ans de déficits, le groupe, qui est l'un des quatre partenaires du consortium européen Airbus, espérait équilibrer des comptes, mais sur la la base d'un dollar à 5,80 F. *« A 4 francs 80 pour un dollar, on est complètement hors des clous »*, a prévenu Louis Gallois.

Mercredi 19 avril, l'Allemand Manfred Bischoff, patron de Daimler-Benz Aerospace (DASA), la filiale aéronautique de Daimler Benz, a tenu un discours semblable à Munich : *« si le dollar ne se stabilise pas bientôt au-dessus de 1,60 DM, ce qui était la base de nos prévisions pour 1995, nous devrons de nouveau compter cette année avec des pertes à 3 chiffres »*, c'est-à-dire supérieures à 100 millions de marks (environ 350 millions de francs).

Le marché mondial des gros avions, qui se répartit entre Airbus et les Américain Boeing et Mac Donnell Douglas, est entièrement libellé en dollars. Les Européens, dont les coûts de production sont chiffrés en monnaies locales, ne peuvent pas lutter contre une baisse durable de la devise américaine. La politique de couverture des risques de change *« permet de faire face aux situations passagères mais n'est pas opérante face aux situations durables »*, a expliqué Louis Gallois.

Actuellement, l'Aérospatiale donne la priorité à la vente de ses avions même si le cours du dollar risque de conduire à des ventes à perte. Louis Gallois a appelé l'Europe et le Japon à trouver *« des moyens de pression »* sur les États-Unis, pour qu'ils soutiennent leur monnaie. La situation est d'autant plus délicate pour les industriels européens que leurs concurrents américains continuent, comme eux, d'accentuer leurs efforts de productivité. Depuis le début de l'année, Boeing, premier constructeur aéronautique mondial, a annoncé la suppression de 7 000 emplois.

■ DANS LA MATINÉE de mercredi à Tokyo, le dollar est tombé à son plus-bas historique, à 79,75 yens, avant de remonter après des interventions répétées de la Banque du Japon.

■ LE JAPON N'ENVISAGE pas de nouvelles mesures pour soutenir le dollar, en dépit de l'échec apparent du plan annoncé pour mettre fin à sa dégringolade.

■ MALGRÉ LA HAUSSE du yen, la Bourse de Tokyo a progressé mercredi (+ 0,93 %), soutenue par des achats d'arbitrage dans le sillage du marché des contrats sur indices.

■ LES VENTES MONDIALES de diamants de bijouterie ont atteint en 1994 un record de 45 milliards de dollars, a annoncé le président de la De Beers, Julian Ogilvie Thompson.

■ LE NOMBRE DE CONTRATS échangés sur le pétrole brut a représenté mercredi à Londres 100 millions de barils. Cette hausse est liée à l'envol du prix du brent à 18,9 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

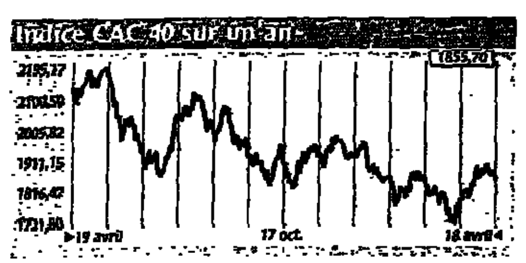
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30



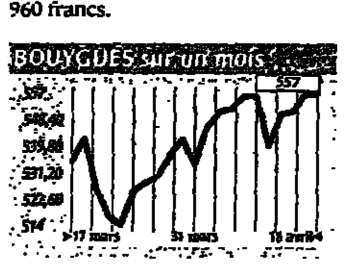
Nouvel accès de faiblesse à Paris

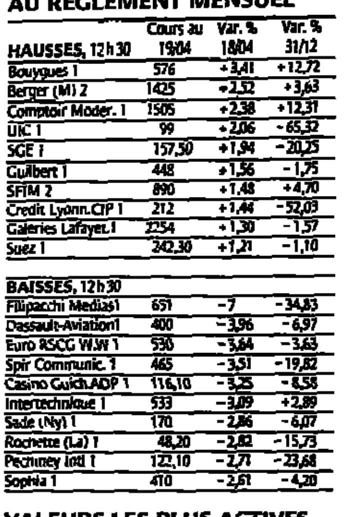
APRÈS La vive baisse enregistrée la veille (–1,35 %), la Bourse de Paris restait faible mercredi, mais le mouvement est nettement moins ample en dépit de la faiblesse du dollar, de celle du franc français ainsi que de celle des marchés obligataires. En repli de 0,13 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 11 h 30 une perte de 0,36 %. Une heure plus tard, les valeurs françaises s'inscrivalent en baisse de 0,13 % à 1 853,21 points. Le marché était calme avec un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 1 milliard de francs. Le contrat notionnel échéance juin abandonnait 24 centièmes à 112,84. Le contrat Pibor (taux à trois mois) abandonnait 40 centièmes à 92,43. Cette tension des taux d'intérêt intervenait après un nouveau et sensible repli du franc français face au mark, ce dernier cotant à Paris plus de 3,54 francs en fin de matinée. La devise américaine, qui était tombée à Tokyo sous les 80 yens, s'est légèrement ressaisie à la suite des interventions de la banque centrale japonaise. Le président Bill Clinton a réaffirmé, mardi, son soutien au dollar fort, mais a admis néanmoins les limites des instruments à sa disposition pour faire remonter la monnaie américaine à court terme.



Bouygues, valeur du jour

BOUYGUES, qui a atteint en cours de séance un plus haut niveau de 563 francs, a terminé inchangé à 557 francs dans 64 000 pièces mardi à la Bourse de Paris. Depuis le début de l'année, l'action du groupe de BTP a gagné 9 %. La société de Bourse Cheuvreux de Virieu a inclus la valeur dans sa « *grande liste* » en raison des bonnes perspectives des activités de diversification – notamment le téléphone –, du développement du BTP en Asie et enfin de la forte décote de l'action, de l'ordre de 42 % par rapport à une valeur nette d'actifs estimée à 960 francs.



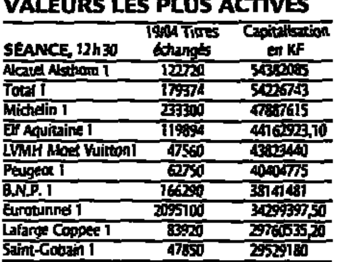


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/04	Var. % 18/04	Var. % 31/12
Bouygues 1	576	+3,41	+12,72
Berger (M) 2	1425	+2,52	+3,63
Comptoir Moder. 1	1505	+2,38	+12,31
UIC 1	99	+2,06	-65,32
SGE 1	157,50	+1,94	-20,25
Guilbert 1	448	+1,56	-1,75
SFIM 2	890	+1,48	+4,70
Credit Lyonn.CIP 1	212	+1,44	-52,03
Galeries Lafayet.1	2254	+1,30	-1,57
Suez 1	242,30	+1,21	-1,10

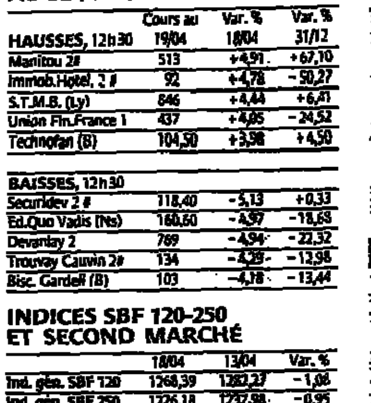


BAISSES, 12 h 30			
Filipacchi Medias1	651	-7	-34,83
Dassault-Aviation1	400	-3,96	-6,97
Euro RSCG W.W 1	530	-3,64	-3,63
Spir Communic. 1	465	-3,51	-19,82
Casino Guich.ADP 1	116,10	-3,25	-8,58
Intertechnique 1	533	-3,09	+2,89
Sade (Ny) 1	170	-2,86	-6,07
Rochette (La) 1	48,20	-2,82	-15,73
Pechiney Intl 1	122,10	-2,71	-23,68
Sophia 1	410	-2,61	-4,20



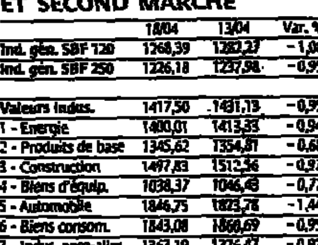
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	19/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	122720	54382085
Total 1	179374	54226743
Michelin 1	233300	47887615
Elf Aquitaine 1	119894	44162923,10
LVMH Moet Vuitton1	47560	43823440
Peugeot 1	62750	40404775
B.N.P. 1	166290	38141481
Eurotunnel 1	2095100	34299397,50
Lafarge Coppee 1	83920	29760535,20
Saint-Gobain 1	47850	29529180



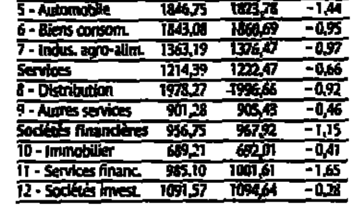
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

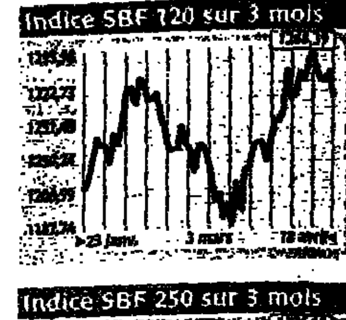
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/04	Var. % 18/04	Var. % 31/12
Manitou 2#	513	+4,91	+67,10
Immob.Hotel. 2 #	92	+4,78	-50,27
S.T.M.B. (Ly)	846	+4,44	+6,41
Union Fin.France 1	437	+4,05	-24,52
Technofan (B)	104,50	+3,98	+4,50
BAISSES, 12 h 30			
Securidev 2 #	118,40	-5,13	+0,33
Ed.Quo Vadis (Ns)	160,60	-4,97	-18,68
Devanlay 2	769	-4,94	-22,32
Trouvay Cauvin 2#	134	-4,29	-12,98
Bisc. Gardeil (B)	103	-4,18	-13,44

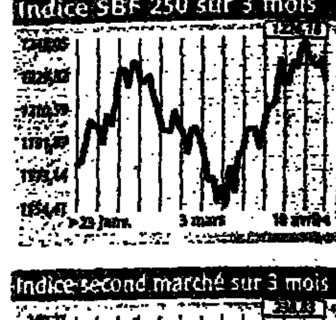


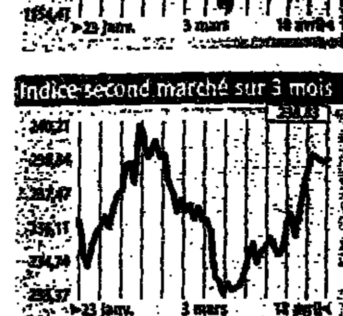
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	18/04	13/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1268,39	1282,27	-1,08
Ind. gén. SBF 250	1226,18	1237,98	-0,95
Valeurs indus.	1417,50	1431,13	-0,95
1 - Energie	1400,01	1413,33	-0,94
2 - Produits de base	1345,62	1354,81	-0,68
3 - Construction	1497,83	1512,56	-0,97
4 - Biens d'équip.	1038,37	1046,43	-0,77
5 - Automobile	1846,75	1873,78	-1,44
6 - Biens consom.	1843,08	1860,69	-0,95
7 - Indus. agro-alim.	1363,19	1376,47	-0,97
Services	1214,39	1222,47	-0,66
8 - Distribution	1978,27	1996,66	-0,92
9 - Autres services	901,28	905,43	-0,46
Sociétés financières	956,75	967,92	-1,15
10 - Immobilier	689,21	692,01	-0,41
11 - Services financ.	985,10	1001,61	-1,65
12 - Sociétés invest.	1091,57	1094,64	-0,28
Ind. Second Marché	238,83	238,70	+0,05









Tokyo reprend de l'altitude

EN DÉPIT de la hausse constante du yen, la Bourse de Tokyo a terminé la séance du mercredi 19 avril en hausse. L'indice Nikkei a gagné 150,97 points, soit 0,93 %, à 16 376,08 points. La veille, déprimée par des prises de bénéfice après la publication de nombreux résultats trimestriels de sociétés supérieurs aux attentes et par une hausse des taux d'intérêt à long terme intervenue dans l'après-midi, Wall Street a cédé du terrain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 16,25 points, soit 0,39 %, à 4 179,13 points.

La tendance était identique à Londres, où, après le long week-end de Pâques, la faiblesse du dollar a entraîné les valeurs à la baisse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 14,3 points, soit 0,4 %, à 3 194,5 points. A Francfort, le nouveau recul du dollar face au mark dans la matinée, dans un faible volume de transactions au lendemain du week-end pascal, a, selon un courtier de la BfG Bank, pesé sur le marché, et en particulier sur les valeurs tournées à l'exportation. L'indice DAX a terminé la séance en repli de 1,07 %, à 1 965,29 points.

INDICES MONDIAUX

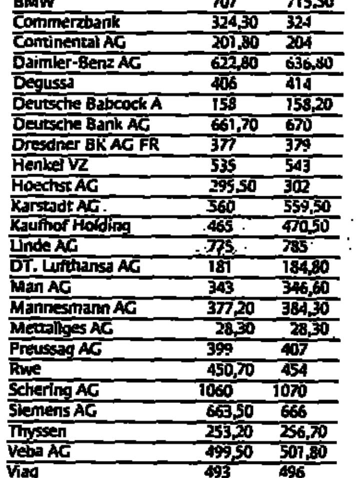
	Cours au 18/04	Cours au 13/04	Var. en %
Paris CAC 40	1855,70	1881,14	-1,37
New-York/DJ indus.	4188,12	4195,38	-0,17
Tokyo/Nikkei	16225,10	16304,20	-0,49
Londres/FT100	3194,50	3208,80	-0,45
Francfort/Dax 30	1965,29	1986,45	-1,08
Frankfort/Commer.	732,76	738,11	-0,73
Bruxelles/Bel 20	1535,59	1539,82	-0,28
Bruxelles/Général	1361,73	1366,35	-0,34
Milan/MIB 30	14298	14293	+0,03
Amsterdam/Gé. Cbs	272	273	-0,37
Madrid/Ibex 35	276,35	278,40	-0,74
Stockholm/Affarsal	1172,59	1179,62	-0,60
Londres FT30	2434	2446	-0,49
Hong Kong/Hang S.	8644,97	8661,99	-0,20
Singapour/Strait t	2051,09	2053,73	-0,13

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	18/04	13/04
Alcoa	43	43,50
American Express	34,25	34,50
Allied Signal	39,37	40,50
AT & T	50	50,25
Bethlehem	15,62	15,87
Boeing Co	53,50	55,25
Caterpillar Inc.	56,37	56,37
Chevron Corp.	45,50	44,50
Coca-Cola Co	58,50	57,12
Disney Corp.	54,50	54,37
Du Pont Nemours&Co	61,50	62,37
Eastman Kodak Co	52,50	52,75
Exxon Corp.	68	67,25
Gén. Motors Corp.H	39,75	39,25
Gén. Electric Co	54	53,87
Goodyear T & Rubbe	37,37	37,75
IBM	88,25	87,87
Intl Paper	72	73,12
J.P. Morgan Co	64,87	65,37
Mc Don Dougl	56,75	57,25
Merck & Co.Inc.	43	43,37
Minnesota Mng.&Mfg	58,12	58
Philip Moris	66,87	67,37
Procter & Gamble C	67,87	66,75
Sears Roebuck & Co	51,37	52
Texaco	66,37	65,50
Union Carb.	29,37	29,87
Utd Technol	69,87	70,87
Westingh. Electric	15,25	15,25
Woolworth	15,75	16

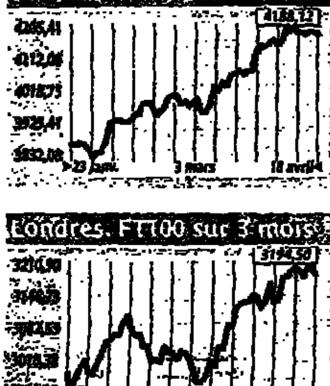
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

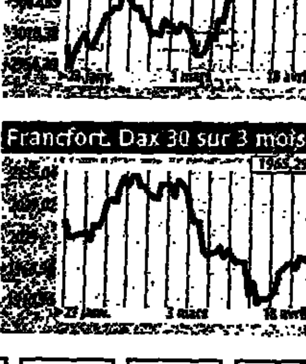
	18/04	13/04
Allied Lyons	5,34	5,43
Barclays Bank	6,49	6,55
B.A.T. industries	4,45	4,50
British Aerospace	4,96	4,98
British Airways	4,01	4,03
British Gas	2,98	2,98
British Petroleum	4,33	4,35
British Telecom	3,87	3,91
B.T.R.	3,37	3,36
Cadbury Schweppes	4,38	4,38
Eurotunnel	2,08	2
Glaxo	7,06	7,14
Grand Metropolitan	4,03	4,05
Guinness	4,65	4,70
Hanson Plc	2,39	2,41
Great Ic	5,79	5,76
H.S.B.C.	7,32	7,37
Imperial Chemical	7,50	7,51
Lloyds Bank	6,23	6,23
Marks and Spencer	4,18	4,19
National Westminst	5,51	5,50
Peninsular Orienta	5,67	5,68
Reuters	4,85	4,85
Saatchi and Saatch	0,91	0,92
Shell Transport	7,16	7,15
Smithkline Beecham	5,16	5,19
Tate and Lyle	4,25	4,24
Univeler Ltd	12,17	12,21
Wellcome	10,54	10,57
Zeneca	8,93	8,89



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	18/04	13/04
Allianz Holding N	2443	2466
Basf AG	296,20	298,60
Bayer AG	340,50	343,30
Bay hyp&Wechselbk	367	367,30
Bayer Vereinsbank	393,30	395,20
BMW	707	715,50
Commerzbank	324,30	324
Continental AG	201,80	204
Daimler-Benz AG	622,80	636,80
Degussa	406	414
Deutsche Babcock A	158	158,20
Deutsche Bank AG	661,70	670
Dresdner BK AG FR	377	379
Henkel VZ	535	543
Hoechst AG	295,50	302
Karstadt AG	560	559,50
Kaufhof Holding	465	470,50
Linde AG	775	785
DT. Lufthansa AG	181	184,80
Man AG	343	346,60
Mannesmann AG	377,20	384,30
Mettallges AG	28,30	28,30
Preussag AG	399	407
Rwe	450,70	454
Schering AG	1060	1070
Siemens AG	663,50	666
Thyssen	253,20	256,70
Veba AG	499,50	501,80
Viag	493	496
Wellag AG	1015	1020





LES TAUX

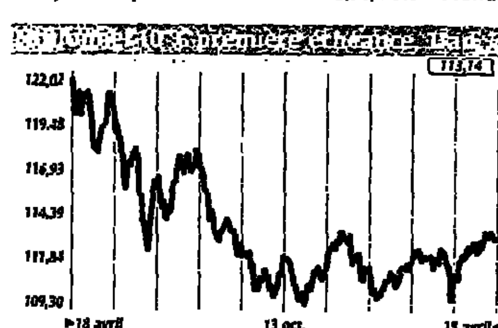
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français enregistrait une vive baisse mercredi matin au cours des premiers échanges, dans le sillage du franc français et du dollar en recul sensible au cours des dernières heures.

Le contrat notionnel du Matif échéance juin a débuté la journée sur une perte de 30 centièmes à 112,78. Le contrat Pibor (taux à trois mois) abandonnait pour sa part 52 centièmes à 92,31, soit un rendement de 7,69 %. La veille, le Matif avait terminé en baisse, sous l'influence d'achats sur le marché obligataire allemand, alors que, sur le court terme, le contrat Pibor reculait fortement dans le sillage de la chute du franc français.

Le contrat notionnel juin a cédé 28 centièmes à 113,08 en compensation dans un marché très calme et sans volume.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,86	8,38	1,80
Allemagne	4,44	7,08	7,71	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,5	12,6	3,80
Japon	2,20	3,45	4,75	0,20
États-Unis	5,94	7,01	7,37	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/04	Taux au 13/04	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,24	7,35	102,10
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,41	7,51	102,61
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,73	7,77	103,19
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,81	7,90	103,80
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,25	8,30	103,92
Obligations françaises	8	8,03	102,81
Fonds d'État à TME	-0,73	-0,76	100,22
Fonds d'État à TRE	-0,43	-0,41	99,47
Obligat. franç. à TME	-0,59	-0,63	100
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,14	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 18/04	Vente 18/04	Achat 13/04	Vente 13/04
Jour le jour	7,62	—	—	—
1 mois	7,50	7,75	7,63	7,75
3 mois	7,31	7,56	7,44	7,62
6 mois	6,93	7,18	7,08	7,20
1 an	6,75	7	6,81	7,18
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,73	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,50	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,12	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,02	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,97	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,25	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,37	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,68	—	—	—

MATIF

Echéances 18/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	81877	113,14	113,14	112,84	113,08
Sept. 95	517	112,60	112,60	112,40	112,62
Déc. 95	2	112,34	112,34	112,34	112,36
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	44080	93,17	93,17	92,65	92,83
Sept. 95	19692	93,50	93,50	93,32	93,40
Déc. 95	8255	93,48	93,48	93,32	93,40
Mars 96	2061	93,27	93,30	93,21	93,28
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1558	83,50	83,50	83,24	83,50
Sept. 95	—	—	—	—	83,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 18/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	14482	1880	1881	1863	1865
Mai 95	669	1876,50	1876,50	1861,50	1862,50
Juin 95	138	1857,50	1857,50	1844	1844
Sept. 95	665	1872	1873,50	1872	1865,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8055 | US/DM ↗ 1,3515 | US/¥ ↗ 80,3400 | DM/F ↗ 3,5231 | £/F ↘ 7,7765

Faiblesse persistante du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT toujours faible mercredi sur le marché des changes parisien à 4,7740 francs contre 4,8050 francs (il s'inscrivait à 4,8055 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France). A New York, mardi soir, le dollar s'échangeait à 4,7700 francs, mais à Tokyo il est tombé sous le niveau des 80 yens mercredi en début de matinée.

Le président Bill Clinton a réaffirmé mardi son soutien à un dollar fort mais a admis néanmoins les limites des instruments à sa disposition pour faire remonter la monnaie américaine à court terme. Michel Camdessus, directeur général du FMI, juge pour sa part la faiblesse du dollar très inquiétante et se prononce en faveur d'une conférence du type de celle du Plaza entre les principales puissances industrialisées pour régler cette crise monétaire.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/04	% 13/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	352,3100	+1,18	337	361
Ecu	6,4440	+0,31	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8055	-1,35	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	17,1290	+1,08	16,4000	17,5000
Pays-Bas (100 fl)	314,6200	+1,18	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8280	-0,42	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	89,3900	+0,70	83	93
Irlande (1 iep)	7,9630	+0,58	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7765	-0,10	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1640	+0,85	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,0200	-0,48	61	71
Suisse (100 F)	427,8000	+1,51	410	434
Norvège (100 k)	78,3300	+0,61	73	82
Autriche (100 sch)	50,0680	+1,19	48	57,1000
Espagne (100 pes.)	3,9235	-0,32	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3350	+0,45	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5090	-0,91	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,9232	+1,64	5,6500	6
Finlande (mark)	113,8500	+0,63	108	119

PARITES DU DOLLAR	19/04	18/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3515	—	—
TOKYO : USD/Yens	80,3400	—	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,7937	4,7952	4,8730	4,8750
Yen (100)	5,8811	5,8866	5,8454	5,8559
Deutschemark	3,4985	3,4992	3,4825	3,4835
Franc Suisse	4,2460	4,2511	4,2264	4,2318
Lire ital. (1000)	2,8323	2,8366	2,8298	2,8360
Livre sterling	7,7624	7,7697	7,7676	7,7756
Peseta (100)	3,9244	3,9289	3,9125	3,9204
Franc Belge	17,028	17,039	16,938	16,954

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,12	6,81	6,62
Eurodollar	6,25	6,37	6,62
Eurolivre	6,43	6,93	7,43
Eurodeutschemark	4,56	4,75	4,87

L'OR

	cours 18/04	cours 13/04
Or fin (k. barre)	60900	60600
Or fin (en lingot)	61400	61000
Once d'Or Londres	389,90	394,10
Pièce française(20f)	354	351
Pièce suisse (20f)	354	353
Pièce Union lat(20f)	352	349
Pièce 20 dollars us	2400	2240
Pièce 10 dollars us	1572,50	1572,50
Pièce 50 pesos mex.	2270	2255

LE PÉTROLE

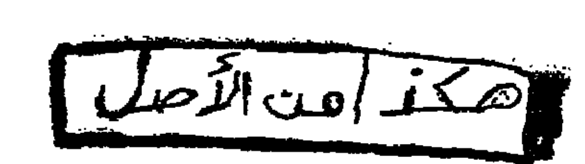
En dollars	cours 18/04	cours 13/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,29	16,84
Crude Oil (New York)	—	—

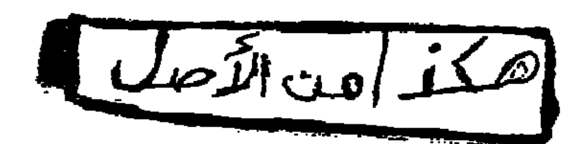
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/04	13/04
Dow-Jones comptant	191,60	190,28
Dow-Jones à terme	273,55	273,54
Moody's	—	—

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2939	2935
Cuivre à 3 mois	2907	2895
Aluminium comptant	1853	1825,50
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5801	5760
Etain à 3 mois	5820	5770
Zinc comptant	1056,50	1053
Zinc à 3 mois	1078	1075
Nickel comptant	7350	7325
Nickel à 3 mois	7350	7325

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1378	1340
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02





RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 19 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,14 %
CAC 40 : 1853,01

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7390	7400	+ 0,14	01/06/94
B.N.P. (T.P)	980	973	− 0,71	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	845	842	− 0,36	22/10/94
Renault (T.P.)	1850	1858	+ 0,43	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	2030	2030	—	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1163	1165	+ 0,17	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1068	1068	—	01/08/94
Accor 1	540	541	+ 0,19	12/07/94
Air Liquide 1	784	780	− 0,51	01/07/94
Alcatel Alsthom 1	447,90	441,40	− 1,45	29/07/94
Alcatel Cable 1	351	349	− 0,57	10/08/94
Alspi 1	307	308	+ 0,33	28/06/94
AGF-Ass.Gen.France	164,80	162	− 1,70	12/07/94
Axa 1	241,50	239,90	− 0,66	27/07/94
Bail Invest. 1	815	814	− 0,12	12/07/94
Bancaire (Cie) 1	519	519	—	30/03/95
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	15/06/90
Bazar Hot. Ville 2	523	520	− 0,57	14/06/94
Berger (M) 2	1390	1425	+ 2,52	15/09/94
BIC 1	814	810	− 0,49	16/01/95
BIS 1	357	360	+ 0,84	01/07/92
B.N.P. 1	231,90	230	− 0,82	08/08/94
Bollore Techno.1	512	505	− 1,37	15/07/92
Bongrain 1	2670	2670	—	17/06/94
Bouygues 1	557	576	+ 3,41	31/01/95
Canal + 1	631	633	+ 0,32	18/08/94
Cap Gemini Sogeti1	180,20	179	− 0,67	10/07/92
Carnaudmetalbox 1	175,50	172,50	− 1,71	15/06/94
Carrefour 1	2420	2415	− 0,21	26/04/94
Casino Guichard 1	142,90	142,10	− 0,56	10/06/94
Casino Guich.ADP 1	120	116,10	− 3,25	10/06/94
Castorama Dl (Li)1	772	770	− 0,26	20/06/94
C.C.F. 1	211,90	209,40	− 1,18	27/06/94
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52	50,90	− 2,12	30/06/91
Cegid (Ly) 1	449	451	+ 0,45	26/05/94
CEP Communication1	496	490	− 1,21	01/08/94
Cerus Europ.Reun 1	78,80	78,50	− 0,38	01/07/90
Cetelem 1	998	997	− 0,10	30/03/95
CGIP 1	1134	1136	+ 0,18	15/06/94
Chargeurs 1	920	915	− 0,54	27/06/94
Christian Dior 1	443	440,70	− 0,52	01/12/94
Ciments Fr.Priv.B1	237	236	− 0,42	30/06/94
Clarins 1	465	465	—	19/07/94
Club Mediterranee1	493	491	− 0,41	06/07/93
Coflexip	285	284,20	− 0,28	—
Colas 1	872	871	− 0,11	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92
Comptoir Moder. 1	1470	1505	+ 2,38	14/06/94
CPR 1	345,80	345	− 0,23	01/07/94
Cred.Fon.France 1	605	606	+ 0,17	17/06/94
Credit Local Fce 1	421,60	423	+ 0,33	15/06/94
Credit Lyonn.CIP 1	209	212	+ 1,44	01/07/93
Credit National 1	394	394,50	+ 0,13	01/06/94
CS(ex.CSEE)1	298	295	− 1,01	29/07/94
Damart 1	4851	4870	+ 0,39	27/12/94
Danone 1	800	803	+ 0,38	13/06/94
Dassault-Aviation1	416,50	400	− 3,96	20/06/94
Dassault Electro 1	354	345,30	− 2,46	06/05/92
De Dietrich 1	2600	2620	+ 0,77	17/06/94
Degremont 1	386,80	386	− 0,21	06/06/94
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	69,50	69	− 0,72	—
DMC (Dollfus Mi)1	238	236,10	− 0,80	20/06/94
Docks France 1	750	754	+ 0,53	26/05/94
Dynaction 1	145,80	143	− 1,92	10/07/92
Eaux (Gle Des) 1	484,50	483,50	− 0,21	04/07/94
E.B.F 1	948	945	− 0,32	06/06/94
Ecco 1	675	666	− 1,33	01/07/94
Eiffage 1	840	850	+ 1,19	08/01/95
Elf Aquitaine 1	369,80	368	− 0,49	08/08/94
Eridania Beghin 1	737	725	− 1,63	12/07/94
Essilor Intl 1	838	838	—	04/07/94
Essilor Intl ADP 1	588	582	− 1,02	04/07/94
Esso 1	566	560	− 1,06	16/02/95
Eurafrance 1	1437	1410	− 1,88	21/12/94
Euro Disney 1	12,80	12,60	− 1,56	23/02/93
Euro RSCG W.W 1	550	530	− 3,64	02/09/94
Europe 1 - 1	1294	1285	− 0,70	04/04/95
Eurotunnel 1	16,35	16,35	—	—
Filipacchi Medias1	700	651	− 7	22/08/94
Finextel 1	64,80	64	− 1,23	27/06/94
Fives-Lille 1	452	452	—	08/07/94
Fromageries Bel 1	4350	4345	− 0,11	28/07/94
Galeries Lafayet.1	2225	2254	+ 1,30	05/07/94
GAN 1	163	161,50	− 0,92	05/07/94
Gascogne (B) 1	490	489	− 0,20	13/06/94
Gaz et Eaux 1	1830	1830	—	20/07/94
Geophysique 1	304	303	− 0,33	12/07/93
G.F.C. 1	345	345	—	26/07/94
Groupe Andre S.A.1	426,40	425	− 0,33	14/02/95
Groupe De La Cite1	860	854	− 0,70	20/06/94
GTM-Entrepose 1	395	386	− 2,28	10/08/94
Guilbert 1	441,10	448	+ 1,56	05/08/94
Guyenne Gascogne 1	1376	1375	− 0,07	01/07/94
Havas 1	397,20	398	+ 0,20	01/09/94
I.D.I.A 1	138,80	136	− 2,02	30/09/94
Imetal 1	516	509	− 1,36	29/07/94
Immeubl.France 2	347,90	342	− 1,70	14/06/94
Immob.Phenix 1	50,15	—	—	09/09/92
Ingenico 1	80,10	80	− 0,12	02/08/94
Interbail 1	342	342	—	30/06/94
Intertechnique 1	550	533	− 3,09	29/09/92
Jean Lefebvre 1	342,90	337	− 1,72	10/06/94
Klepierre 1	579	585	+ 1,04	30/03/95
Labinal 1	788	782	− 0,76	06/07/94
Lafarge Coppee 1	357,50	356,30	− 0,34	12/08/94
Lagardere (MMB) 1	113,70	113,60	− 0,09	07/07/94
Lapeyre 1	316	317	+ 0,32	02/06/94
Lebon 2	243	240	− 1,23	06/07/94
Legrand 1	7200	7270	+ 0,97	01/02/95
Legrand ADP 1	4750	4712	− 0,80	01/02/95
Legris Indust. 1	351	349	− 0,57	10/09/92
Locindus 1	804	805	+ 0,12	04/07/94
LVMH Moet Vuitton1	927	922	− 0,54	30/11/94
Lyonnaise Eaux 1	486,50	486,70	+ 0,04	22/07/94
Marine Wendel 1	372,10	370	− 0,56	30/11/94
Matra-Hachette 1	110	110,10	+ 0,09	06/07/94
Metaleurop 1	58,90	59	+ 0,17	04/07/90
Metrologie Inter.1	27,50	27,10	− 1,45	—
Michelin 1	206,10	206,80	+ 0,34	07/07/93
Moulinex 1	115	112,60	− 2,09	14/09/92
Navigation Mixte 1	968	958	− 1,03	08/08/94
Nord-Est 1	134,20	134,10	− 0,07	08/07/94
Nordon (Ny) 2	325,10	325	− 0,03	—
NRJ # 1	403,80	397	− 1,68	18/04/95
Olipar 1	6,90	6,90	—	—
Oreal 1	1260	1260	—	28/06/94
Paribas 1	293	291	− 0,68	06/06/94
Pechiney CIP 1	310	306,60	− 1,10	08/07/94
Pechiney Intl 1	125,50	122,10	− 2,71	01/07/94
Pernod-Ricard 1	338	338,40	+ 0,12	12/01/95
Peugeot 1	649	647	− 0,31	05/07/93
Pinault-Prin.Red.1	1086	1084	− 0,18	20/05/94
Plastic-Omn.(Ly) 1	522	520	− 0,38	27/06/94
Pollet 1	432,50	423,10	− 2,17	01/07/94
Primagaz 1	910	908	− 0,22	10/06/94
Promodes 1	1188	1189	+ 0,08	10/06/94
Publicis 1	408	406	− 0,49	20/07/94
Radiotechnique 1	485	474	− 2,27	09/06/94
Remy Cointreau 1	152,50	153	+ 0,33	01/10/94
Renault 1	163	163	—	—
Rexel 1	774	771	− 0,39	04/07/94
Rhone Poulenc A 1	113,20	113,10	− 0,09	01/07/94
Rochette (La) 1	49,60	48,20	− 2,82	25/06/92
Roussel Uclaf 1	723	715	− 1,11	16/05/94
Rue Imperiale(Ly)1	3540	3485	− 1,55	08/07/94
Sade (Ny) 1	175	170	− 2,86	27/06/94
Sagem 1	2859	2785	− 2,59	08/07/94
Saint-Gobain 1	613	618	+ 0,82	29/07/94
Saint-Louis 1	1495	1494	− 0,07	29/06/94
Salomon (Ly) 1	1905	1875	− 1,57	30/09/94
Salvepar (Ny) 2	432	432	—	30/09/94
Sanofi 1	272	268,60	− 1,25	22/07/94
Sat 2	2056	2049	− 0,34	03/07/95
Saupiquet (Ns) 1	1180	—	—	19/12/94
Schneider 1	358	358,60	+ 0,17	13/07/94
SCOR S.A 1	110,40	108	− 2,17	22/07/94
S.E.B. 1	520	522	+ 0,38	09/06/94
Sefimeg 1	291,50	290,50	− 0,34	11/07/94
SEITA 1	135,50	135	− 0,37	—
Selectibanque 1	140	139	− 0,71	12/07/94
SFIM 2	877	890	+ 1,48	11/08/94
SGE 1	154,50	157,50	+ 1,94	09/06/94
Sidel 1	1343	1350	+ 0,52	13/06/94
Simco 1	403,90	398,70	− 1,29	26/07/94
S.I.T.A 1	659	661	+ 0,30	04/07/94
Skis Rossignol 1	1339	1355	+ 1,19	30/09/94
Sligos 1	400	402	+ 0,50	08/07/94
Societe Gale A 1	521	521	...	06/06/94
Sodexho 1	927	925	− 0,22	03/03/95
Sommer-Allibert 1	1850	1856	+ 0,32	28/06/94
Sophia 1	421	410	− 2,61	30/06/94
Sovac 1	344,70	346,10	+ 0,41	16/05/94
Spie Batignolles 1	230	228	− 0,87	31/07/91
Spir Communic. 1	481,90	465	− 3,51	27/06/94
Strafor Facom 1	665	656	− 1,35	15/07/98
Suez 1	239,40	242,30	+ 1,21	29/07/94
Synthelabo 1	244	243	− 0,41	27/06/94
Technip S.A. 1	287	289,90	+ 1,01	—
Thomson-CSF 1	131	131,50	+ 0,38	12/07/93
Total 1	302,50	302,50	...	28/07/94
UAP 1	125,40	125,30	− 0,08	05/07/94
UFB Locabail 1	340	340	—	30/03/92
UGC DA (M) 1	153,10	152,10	− 0,65	20/07/94
Ugine S.A 1	334	333,50	− 0,15	01/06/94
UIC 1	97	99	+ 2,06	05/07/93
UIF 1	439,80	433	− 1,55	29/07/94
UIS 2	194	194	—	05/07/94
Unibail 1	467,90	470	+ 0,45	10/06/94
Union Assur.Fdal 1	494	494	—	15/06/94
Valeo 1	272	271,50	− 0,18	07/07/94
Vallourec 1	222,20	223,50	+ 0,59	16/07/92
Via Banque 1	288,10	289,90	+ 0,62	30/01/95
Worms & Cie 1	240,50	238,50	− 0,83	13/06/94
Z Gr.Zannier #Ly 1	117	117	—	09/06/94
Zodiac 1	577	565	− 2,08	24/03/95
Elf Gabon 1	950	946	− 0,42	27/06/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding 1	187	183,10	− 2,09	07/09/94
American Express 1	166,90	162,60	− 2,58	10/05/95
Anglo American 1	273	279,10	+ 2,23	14/01/94
Amgold 1	465	477,90	+ 2,77	15/12/94
Arjo Wiggins App.1	20,50	19,95	− 2,68	26/05/95
A.T.T. 1	240	238	− 0,83	01/05/95
Banco Santander 1	175	—	—	31/01/95
Barrick Gold 1	119,50	122,20	+ 2,26	15/12/94
B.A.S.F. 1	1029	1035	+ 0,58	29/04/94
Bayer 1	1190	1193	+ 0,25	28/04/94
Blenheim Group 1	17,40	17,30	− 0,57	15/12/94
Buffelsfontein 1	33,40	35	+ 4,79	16/09/94
Chase Manhattan 1	209	214,10	+ 2,44	15/02/95
Cordiant PLC 1	7	7	—	—
Daimler Benz 1	2200	2140	− 2,73	19/05/94
De Beers 1	126,20	131	+ 3,80	02/11/94
Deutsche Bank 1	2307	2306	− 0,04	20/05/94
Dresdner Bank 1	1322	1322	—	24/05/94
Driefontein 1	68,50	71,20	+ 3,94	08/02/95
Du Pont Nemours 1	295	292	− 1,02	14/03/95
Eastman Kodak 1	252,10	250	− 0,83	03/04/95
East Rand 1	5,30	5,35	+ 0,94	15/08/94
Echo Bay Mines 1	50,20	51,50	+ 2,59	31/12/94
Electrolux 1	235	—	—	18/05/94
Ericsson 1	313	310,50	− 0,80	24/05/94
Exxon Corp. 1	324	322,80	− 0,37	10/03/95
Ford Motor 1	135	—	—	01/03/95
Freegold 1	61,80	62,70	+ 1,46	15/12/94
Gencor Limited 1	15,95	16,50	+ 3,45	29/03/95
General Electric 1	255,50	255,70	+ 0,08	25/04/95
General Motors 1	210	205,20	− 2,29	10/03/95
Generale Belgique1	361	—	—	19/05/94
Grd Metropolitan 1	30,95	30,80	− 0,48	10/04/95
Guinness Plc 1	36,40	36,10	− 0,82	10/11/94
Hanson Plc 1	18,65	18,60	− 0,27	06/04/95
Harmony Gold 1	43	45,15	+ 5	28/02/92
Hewlett-Packard 1	600	615	+ 2,50	12/04/95
Hitachi 1	49,80	50	+ 0,40	—
Hoechst 1	1050	—	—	27/04/94
I.B.M 1	420,50	420,60	+ 0,02	10/03/95
I.C.I 1	60	—	—	03/10/94
I.T.T. 1	500	492,30	− 1,54	01/04/95
Ito Yokado 1	254,90	259,20	+ 1,68	—
Matsushita 1	80,90	81	+ 0,12	...
Mc Donald's 1	168,50	165	− 2,08	17/03/95
Merck and Co 1	208	203,60	− 2,12	03/04/95
Minnesota Mining 1	277,70	275,60	− 0,76	12/03/95
Mitsubishi Corp. 1	59	60,90	+ 3,22	—
Mobil Corporat. 1	437,80	—	—	10/03/95
Morgan J.P. 1	311,50	—	—	14/04/95
Nestle SA Nom.1	4700	4710	+ 0,21	30/06/94
Nippon MeatPacker1	63,70	—	—	—
Norsk Hydro 1	183,50	180,50	− 1,63	26/05/94
Petrofina 1	1510	—	—	19/05/94
Philip Morris 1	321,10	317,50	− 1,12	10/04/95
Philips N.V 1	168	170,30	+ 1,37	26/05/94
Placer Dome Inc 1	118,20	120,30	+ 1,78	27/03/95
Procter Gamble 1	319,40	—	—	15/02/95
Quilmes 1	217	—	—	18/07/94
Randfontein 1	28,30	29,10	+ 2,83	31/01/95
Rhone Poul.Rorer 1	201,50	201,90	+ 0,20	28/02/95
Royal Dutch 1	579	577	− 0,35	27/09/94
R T Z 1	64,10	63,45	− 1,01	12/12/94
Sega Enterprises 1	237,80	238	+ 0,08	—
Saint-Helena 1	45,40	46,70	+ 2,86	17/03/95
Schlumberger 1	278,10	280	+ 0,68	07/04/95
SGS Thomson Micro.	149	149	—	—
Shell Transport 1	56,40	56,20	− 0,35	03/11/94
Siemens 1	2313	2313	—	24/02/95
Sony Corporation 1	241	244,50	+ 1,45	—
Sumitomo Bank 1	100,20	103,50	+ 3,29	—
T.D.K 1	226	225,30	− 0,31	—
Telefonica 1	60	60	—	17/02/95
Toshiba 1	32,50	33	+ 1,54	—
Unilever 1	628	632	+ 0,64	21/12/94
Unit.Technologie 1	330	332,20	+ 0,67	10/03/95
Vaal Reefs 1	348	357,90	+ 2,84	17/03/95
Volkswagen A.G 1	1286	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	94	90,50	− 3,72	02/05/94
Western Deep 1	172	175,30	+ 1,92	17/03/95
Yamanouchi 1	110,20	110,60	+ 0,36	—
Zambia Copper 1	2,97	2,90	− 2,36	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 19 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,03	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	103,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	109,30	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	104	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,74	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,07	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,80	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,80	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	105,40	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	102,50	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,10	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,80	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	103,80	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	102,45	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,45	[illegible]
Finansder 9%91CB#	106	[illegible]
Finansd.8,6%92 CA#	103,40	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	107,41	[illegible]
OAT 8,7%6/88-95CA#	100,09	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,75	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,40	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	105,93	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,30	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,90	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,38	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	102,36	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	104,31	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	110,18	[illegible]
OAT 01 TME CA	99,57	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,29	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	102,21	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	101,97	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	103,10	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	837	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	360	384,90
Bains C.Monaco 2	702	691
B.N.P.Intercont.2	257	257
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	13,10	13
Cambodge ◆	772	772
Carbone Lorraine 2	620	620
CBC 1	206	207,90
Centenaire Blanzy ◆	249	249
Ceragen Holding ◆	36,90	36,90
Champex (Ny) ◆	15,25	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP 1	291	302
C.I.T.R.A.M.(B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	372	[illegible]
Concorde-Ass Risq2	725	725
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24	24
Darblay ◆	480	480
Didot Bottin	609	609
Eaux Bassin Vichy ◆	2801	2801
Ecia 1	670	674
Ent.Mag. Paris ◆	3910	3910
Eridania Beghin CI ◆	728	728
Fidei(eximmofice)2	111	113
Finalens ◆	350,10	350,50
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	530	530
Fonciere Euris	187	190
Foncina #	453	440
France I.A.R.D. ◆	578	578
France S.A 1 ◆	685	685
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	275	279
Genefim	168	169
Gevelot	1144	1200
G.T.I (Transport)2	415	415
Immobail 2	271	263,50
Immobanque 2	800	782
Im.Marseillaise 2 ◆	5100	5100
Invest.(Ste Cie.) ◆	1390	1390
Lille Bonnieres ◆	1790	1790
Locafinanciere ◆	400	400
Louvre 1	195	196
Lucia ◆	75	75
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	175	170
Metal Deploye	436,50	457,50
Mors 2 #	13,85	13,50
Navigation (Nle) ◆	79,80	79,80
Origny-Desvroise	1360	1352
Paluel-Marmont ◆	330	330
Pap.Clairefont(Ny) ◆	850	850
Parfinance 2 ◆	175	175
Paris Orleans	246,10	246
Piper Heidsieck ◆	950	950
Porcher	172,20	180,80
Promodes (CI) ◆	895	895
PSB Industries 2Ly	400	400
Rochefortaise Com.	185	189
Rosario 2 ◆	209	209
Rougier #	779	777
S.A.F.I.C Alcan	299	299,80
Saga	250	250
Salins du Midi 2	375	383
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	670	673
S.I.P.H. ◆	204	184,20 o
Sofal ◆	300	300
Soffo	300	310
Sofitam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi ◆	3850	3850
Soudure Autogene ◆	884	884
Sovabail ◆	407	407
Taittinger 1	2453	2400
Tour Eiffel ◆	295	295
Elyo 2	273,40	270
Vicat 2	526	526
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	432	432
Bayer.Vereins Bank	1340	1340
Commerzbank AG	1121	1121
Fiat Ord.	19,50	19,50
Gevaert	260	260
Gold Fields South	107,50	107,50
Johannesburg Cons.	119,20	121,50
Kubota Corp.	33	33
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	43,70	43,70
Ottomane(cie Fin.)	175,20	175,20
Robeco	314,50	314,50
Rodamco N.V.	140,60	141,10
Rolinco	340	325,10
Solvay SA	2427	2471
Wagons Lit	1480	1480

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 19 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	52,60	[illegible]
AFE 2 #	472,80	[illegible]
Aigle 2	278	[illegible]
Alain Manoukian(Ly)2#	95	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	126,80	[illegible]
Altran Techno 1 #	520	[illegible]
Arnault Associes ◆	500	[illegible]
Axime (ex.Segin)	274	[illegible]
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	619	[illegible]
Bque Sofirec (M)	478,50	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	206,90	[illegible]
Bque Vernes ◆	635	[illegible]
Beneteau #	385,10	[illegible]
B I M P	77,50	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #	451,10	[illegible]
Boisset (Ly)#	270,90	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)1	539	[illegible]
But S.A. 1	918	920
Cardif SA 1	550	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2	139	[illegible]
C.E.E 2#	475	[illegible]
CEGEP #	164,80	164,80
Cermex 2 # (Ly) ◆	302	302
CFPI	266	[illegible]
Change Bourse (M)	235	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	790	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	679	679
CNIM CA#	230	[illegible]
Codetour	291,40	291,50
Comp.Euro.Tele-CET	164	[illegible]
Conflandey S.A.	317,40	[illegible]
C.A. de la Brie 2	359	[illegible]
C.A.Gironde (B)	437	[illegible]
C.A.Haute Normand.	399	400
C.A.Ile & Vilaine	327	327,60
C.A.Indre et Loire	305	305
C.A. Paris IDF 1	740	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	376	[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	349,60	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#	315	[illegible]
C.A.du Loiret CCI# ◆	468	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns) ◆	347	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	434	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	235,80	[illegible]
C.A.Pas de Calais	405,40	405
C.A. Somme CCI 2	237	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	336	[illegible]
CFJPE(exGAN part)2	96,60	97
Chaine et Trame #	274	274
C.A. Midi CCI#(Ly)	215	215
Credit de l'Est	430	426
Creeks ◆	109	109
Dapta-Mallinjoud 2	125	129,50
Darnal Expansion#2	56	58,20
Dauphin OTA	250	250
Delta Prot.# C2 Ly	303	302,50
Desquenne Giral	127,50	124
Devanlay 2	809	768
Deveaux(Ly)	572	579
Devernois (Ly)	450	450
Ducros Serv.Rapide	69,90	69,90
Ecco Trav. Tempo 1	323	325
Elysee Inv. 1	38	37
Emin-Leydier# (Ly)	593	584
Eramet 2	325	327
Europ.Extinc.(Ly)#	278,50	267
Europ Propulsion 2 ◆	322	322
Expand 2 ◆	300	300
Factorem	463	460
Faiveley #2	262	265
Finaball 2	128,90	127,90
Finacor 2	152	[illegible]
Fininfo	446	445
Fructivie 1	520	518
Gautier France 2#	344,50	345
Gel 2000 2 ◆	115	[illegible]
GFI Industries # ◆	338	[illegible]
Girodet # (Ly) ◆	65	65
GLM S.A.	380	380
Grandoptic.Photo #	393,20	390
Gpe Guillin # Ly	146	146
Kindy #	179	173
Guerbet 2	327	319
Hermes Internat.1#	638	638
Hurel Dubois	390	390
ICBT Groupe # 2	189	188
I.C.C. 2	187	187
Idianova ◆	64	64
Immob.Hotel. 2 #	87,80	92
Installux (Ly)2	498,50	498,50
Int. Computer # ◆	145	145
Invest.Paris 1	131	130,10
IPBM 2 ◆	62	62
I.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere	411,20	400
M6-Metropole TV 2	328,70	328
Manitou 2#	489	513
Manutan	470	470,10
Marie Brizard 2	1179	1150
Maxi-Livres/Profr.	460	450
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 (Ly)	116,50	117
MGI Coutier 2#	524	525
Michel Thierry# 2	695	710
Monneret Jouet #	98	98
Naf-Naf 1#	139	135
Norbert Dentres 2#	444	443
N.S.C Schlum.2 Ny	970	972
OGF Omn Gest.Fin.1	770	755
Onet	885	885
Paul Predault #	183	182
P.C.W. 2	80	78
Petit Boy #	97,30	98,10
Pier Import	96,20	96,50
Pochet 2 ◆	1150	1150
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	346	341
Rallye(Cathiard)Ly	150	150
Reydel Indust.Li 2	1100	1140
Robertet #	1145	1150
Rouleau-Guichard 2	508	505
Securidev 2 #	124,80	118,40
Sediver 2 #	195,50	192
Seribo 2	423	423
Siparex (Ly) #	81	81
Smoby (Ly) 2	543	545
Sofco (Ly)	133,90	133,90
Sofibus ◆	417	417
Sogepag 2 #	127	125,10
Sogeparc (Fin) 1	596	585
Sopra 2	298	298
Steph.Kelian #	94	94
Sylea 2	520	512
Teisseire-France	201	205
TF1-1	453	450
Thermador Hold(Ly)	454	454
Trouvay Cauvin 2#	140	134
Unilog 2	322	318
Union Fin.France 1	420	437
Via Credit(Banque) ◆	136,10	136,10
Viel et Cie #	144	144,20
Vilmorin et Cie#2	360	359
Virbac	525	530

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 18 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34886,58	[illegible]
Actimonétaire D	31295,34	[illegible]
Amplia ◇	109319,29	[illegible]
Amplitude Monde D	654,78	[illegible]
Antigone Trésorerie	804949	[illegible]
Arbitr. Court Terme	8895,98	[illegible]
Asie 2000	602,93	[illegible]
Associa Première	35363,06	[illegible]
Associc	1093,15	[illegible]
Atout Amérique	101,29	[illegible]
Atout Asie	91,52	[illegible]
Atout Futur C	527,86	[illegible]
Atout Futur D	513,38	[illegible]
Aurecic	1403,31	[illegible]
Avenir Alizes	1809,48	[illegible]
Axa Valeurs PER	143,08	[illegible]
Cadence 1	1024,47	[illegible]
Cadence 2	1031,96	[illegible]
Cadence 3	1019,93	[illegible]
Capimonetaire	7593,66	[illegible]
Capioblig	7543,90	[illegible]
Capitacic	1551,99	[illegible]
Cicamonde	1135,32	[illegible]
Coexis	1601,62	[illegible]
Comptavalor	2154,29	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1507,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	799,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	92,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	90,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	21196,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	202,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1050,87	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1073,16	[illegible]
Dieze	1586,22	[illegible]
Ecocic	1156,39	[illegible]
Ecupar	125,59	[illegible]
Ecur. Actions futur	186,84	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10250,97	[illegible]
Ecur. Expansion	299152,73	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2634,45	[illegible]
Ecur. Investissement	156,60	[illegible]
Ecur. Monepremière	10319,85	[illegible]
Elanciel D	119,13	[illegible]
Elicash ◇	865851,74	[illegible]
Emergence Poste D	93,53	[illegible]
Eparcic	4460,22	[illegible]
Eparcourt-Sicav	188,57	[illegible]
Epargne-Unie	1423,08	[illegible]
Eufi Cash capi ◆	9437,71	[illegible]
Euro Solidarité	1183,54	[illegible]
Eurocic Leaders	1189	[illegible]
Eurodyn	1368,84	[illegible]
Fonsicav	17899,96	[illegible]
France Garantie	270,18	[illegible]
France Obligations	444,43	[illegible]
Francic	489,93	[illegible]
Francic Pierre	109,21	[illegible]
Francic-Regions	1391,77	[illegible]
Gestilion	18200,67	[illegible]
HLM Monétaire	17187,97	[illegible]
Indicia ◆	1092,99	[illegible]
Intensys D	104,73	[illegible]
Interoblig ◆	5512,22	5457,64
Intersélection Fce	519,40	509,22
Japacic	171,07	166,09
Jeunepargne	338,80	328,29
Latitude C	2738,58	2704,48
Lion 20000	15861,38	15861,36
Lion Association	10841,49	10843,49
Lion Institution	37057,26	36964,85
Lionplus	1214,52	1190,71
Lion Trésor	2108,62	2087,74
Livret Bourse Inv.	574,53	557,80
Livret Portefeuil.	744,91	723,21
Méditerranée	203,97	198,08
Mensuel CIC	10129,85	10029,55
Moneden	84213,29	84213,29
Moné-Dis ◇	10251,69	10251,69
Mone.J. ◇	10972,27	10972,22
Monévalor	50584,91	50584,91
Mutualité dépôts	16761,94	16728,46
Natio Court Terme	12931	12931
Natio Court Terme2	351731	351731
Natio Epargne	20671,88	20467,21
Natio Ep. Capital	13506,18	13272,46
Natio Ep. Croissance	1890,88	1853,80
Natio Ep. Obligations	197,10	193,24
Natio Epargne Retraite	128,90	126,32
Natio Epargne Trésor	9543,97	9534,92
Natio Epargne Valeur	459,78	458,76
Natio France Index	1004,45	984,75
Natio Immobilier	1149,31	1136,77
Natio Inter	1665,74	1638,08
Natio Monétaire	5080,17	5025,02
Natio Opportunités	139,18	136,78
Natio Patrimoine	1349,79	1325,30
Natio Perspectives	1133,19	1110,97
Natio Placements	72362,78	72562,78
Natio Revenus	1027,72	1017,54
Natio Sécurité	11597,10	11597,10
Natio Valeurs	896,93	879,34
Nord Sud Dévelop.	1861,12	1857,47
Oblicic-Mondial	3007,14	2962,70
Oblicic-Régions	1091,14	1075,01
Oblifutur	3411,98	3348,98
Oblig. tres caté.	208,13	205,05
Obliion	1643,90	1627,62
Oblisécurité Sicav	5310,95	5310,94
Oblitys D	515,51	507,89
Oraction	1420,90	1386,24
Pervalor	587,45	575,98
Plénitude D	142,45	138,90
Poste Croissance C	3318,25	3314,94
Poste Gestion C	40653,67	40653,67
Première Oblig. C	12011,18	12012,18
Première Oblig. D	11179,86	11174,27
Proficlus	950,11	932,39
Rentacic	160,60	158,29
Revenus Trimestr.	5204,48	5152,95
Revenu-Vert	1124,31	1103,35
St-Honoré Pacifique	710,80	678,57
St-Honoré Réal.	18343,91	18270,83
Sécuricic	2108,74	2108,74
Sécuritaux	1694,30	1694,30
Sensivalor	32520,64	32520,64
SEVEA ◆	104,31	181,77
SFI-CNP Assur	693,56	673,96
S.G. France opport. C	1415,54	1387,78
S.G. France opport. D	1382,72	1355,61
S.G. Monde opport. C	917,01	899,08
S.G. Monde opport. D	917,01	899,09
Sicav Associations	2240,20	2240,20
Sicav 5.000	476,80	467,85
S.L Est	1178,06	1143,75
Silvafrance	768,75	753,68
Silvam	406,96	398,98
Silvarente	219,68	215,37
Silvinter	492,78	483,12
Sogenfrance C	1300,36	1274,86
Sogenfrance D	1215,50	1191,67
Sogéparqne	302,80	299,80
Sogevar	1082,63	1061,40
Soginter	1548,40	1518,04
Solstice D	2276,54	2270,86
State Street Act. Eur ◆	11741,21	11454,84
State Street Act. France ◆	11320,06	11043,96
State Street Act. Japon ◆	1375,32	1341,78
State Street Act. Monde ◆	933,88	911,10
State Street Activ.Asie ◆	1272,63	1229,17
State Street Alloc.Franc. ◆	1020,06	1009,96
State Street Amér.Latine ◆	544,33	525,74
State Street Emer. Mts ◆	1283,18	1239,36
State Street États-Unis ◆	1222,32	1192,51
State Street OAT Plus ◆	12814,62	12687,74
State Str. Oblig. Monde ◆	963,36	953,82
State Street Spinnaker2 ◆	1173,53	1144,91
State Street Trésorerie ◆	12666,25	12666,25
Stratégie Actions	926,64	891
Stratégie Rendement	1615,23	1564,39
Synthesis	13480,34	13216,02
Thésora D	806,44	798,46
Trésor Plus	1591,01	1575,26
Trésor Trimestriel	1016,43	1006,32
Trésoricic	161268,43	161268,43
Trilion	5083,37	5018,13
Uni-Associations ◇	120,77	120,77
Uni-Foncier	1216,80	1187,12
Unifrance	587,69	573,36
Uni-Garantie C	1467,39	1440,03
Uni-Garantie D	1273,74	1249,59
Uni Régions	1378,75	1345,12
Univar ◇	284,13	284,13
Univers Actions	1518,17	1481,14
Univers Obligations	1971,11	1934,36
Valorg ◆	2316,40	2314,09
Valreal	32618,30	32602
Winterthur St-Honoré	242,28	231,29

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Après le succès populaire de la Coupe du monde 1994, le *soccer* a manqué son nouveau rendez-vous avec le public américain. Le championnat professionnel, qui devait débuter en avril, n'est pas prêt. ● ALEXIS LALAS, l'un des joueurs vedettes de la World Cup, émigré à Padoue, affirme qu'il est disposé à revenir si on lui garantit des conditions financières équivalentes. ● BORA MILUTINOVIC, l'entraîneur qui avait mené l'équipe des Etats-Unis en quart de finale contre le Brésil, vient de quitter son poste après un désaccord avec la Fédération. ● LE BASKET-BALL est le principal bénéficiaire des difficultés du soccer et de grands sports traditionnels comme le base-ball. Depuis son retour, Michael Jordan fait salle comble partout où les Bulls de Chicago se produisent. La télévision et les sponsors du joueur vedette font des affaires en or.

Le « soccer » a manqué son rendez-vous aux Etats-Unis

Moins d'un an après le succès de la Coupe du monde de football le nouveau championnat professionnel n'a pas débuté, comme prévu, au mois d'avril

LOS ANGELES
correspondance

L'Amérique attend toujours son championnat professionnel de *soccer*. Le coup d'envoi était prévu ce mois-ci. Il n'a pas été donné. Alan Rothenberg, grand ordonnateur d'une Coupe du monde à succès, affichait pourtant une surenchère insolente. Choisi par la Fédération internationale de football (FIFA) pour réconcilier le public américain avec un sport boudé depuis l'échec des années 70, l'avocat de Los Angeles pavoisait au mois de juin. Sous une tente plantée en bordure d'autoroute, à Chicago, il annonçait à la presse internationale le lancement de la Major League Soccer (MLS) pour avril 1995. Quelques notables des villes retenues pour le championnat trônaient à ses côtés. Rien ne manquait à la démonstration : Rothenberg présentait des maquettes de stades où des panneaux amovibles viendraient masquer l'éventuel manque de spectateurs pour ne pas affoler les télés.

L'affaire semblait bien ficelée. Mais le seul aplomb de Rothenberg, qui n'avait encore le concours que de sept des douze villes nécessaires à son projet, n'avait pas suffi à convaincre un auditoire sceptique. Des 100 millions de dollars qu'il jugeait indispensables au démarrage, Rothenberg affirmait pouvoir se contenter de 75. Et nul sponsor n'était encore décidé à le suivre au-delà de la Coupe du monde. Mais, pour lui, l'affaire semblait entendue. En juillet, après la finale Brésil-Italie, les observateurs le quittaient sur cette impression.

AMBITIONS A LA BAISSE

Dès l'automne, Rothenberg révisait ses ambitions à la baisse. Faute de moyens, il repoussait au printemps 1996 les débuts du championnat et la presse américaine s'empressait d'enterrer le *soccer*. Aujourd'hui, dans leur quartier général, une imposante tour d'un quartier d'affaires de Los Angeles, les responsables de la MLS font toujours mine d'y croire. Sanglé dans un costume sombre, gêné par une cravate qui lui scie le cou, Mark Abbott, avocat spécialisé dans la finance, est débordé.

La recherche d'investisseurs potentiels, la négociation des conditions de fonctionnement du championnat avec les villes concernées – dix seraient partantes – et la mise en place de stades adaptés tiennent du casse-tête. *« On n'a pas démarré cette année parce qu'un public déjà méfiant vis-à-vis du football ne nous pardonnera pas la moindre erreur. D'ailleurs la FIFA approuve le report »*, argue Abbott. La MLS a son logo et son ballon officiel. De célèbres marques doivent pourvoir à l'équipement des joueurs et 60 millions de dollars feront l'affaire. Explication sommaire : *« Sur les 100 millions prévus au départ, on comptait en consacrer 35 ou 40 à la construction ou à l'aménagement de stades. Or, certaines villes sont prêtes à prendre en charge une partie du coût. »*

La MLS vit chichement, mais cela n'inquiète guère le bras droit de Rothenberg. Il invoque le caractère confidentiel des tractations pour justifier l'absence de tout engagement ferme des sponsors. D'importants contrats, sur le point d'être signés, inciteront, selon lui, de nombreuses sociétés à prendre part à l'aventure.

Mais c'était déjà la version officielle pendant la Coupe du monde. Pour l'instant, les multinationales partenaires du Mundial 94, comme McDonald's, Coca-Cola, Mastercard ou Budweiser, se contentent des retombées de l'événement. Abbott débite une liste de noms célèbres *« ayant exprimé un intérêt d'investir dans des équipes »*. En tête, figure Lamar Hunt, multimilliardaire texan, propriétaire des Kansas City Chiefs, pionnier dans l'aventure du *soccer* des années 70 et dans celle du tennis professionnel. A court d'arguments solides, Abbott s'en sort par une pirouette : *« Personne ne nous croyait capables d'organiser un Mundial et on l'a fait. Ça sera pareil pour le championnat. Même si personne n'y croit jusqu'au coup d'envoi. »*

L'EXIL DES INTERNATIONAUX

Mais comment donner le coup d'envoi lorsque les troupes ont déserté ? Le vieux rêve d'une carrière de footballeur au pays s'est évanoui. On cherche l'eldorado au-delà des frontières. Les joueurs américains ont pourtant voulu y croire jusqu'au bout. Les plus endurcis ont mis leur carrière entre parenthèses pour faire leurs gammes et vivre à l'écart, à Mission Viejo, en Californie. Ils se sont mis au service de l'équipe nationale en espérant que sa prestation assurerait la publicité de leur sport. Une victoire sur la Colombie et un match contre le Brésil ont fait exploser les records d'audience. Mais l'effet est retombé et les sponsors ne se sont pas manifestés.

Les joueurs ont préféré partir à l'étranger. Marcelo Balboa, fils d'immigré argentin, est dans une équipe mexicaine : *« Je me réjouissais de jouer aux Etats-Unis, mais ils n'ont pas pu réunir l'argent*, regrette-t-il. *On peut toujours espérer que le championnat commencera l'an prochain, mais on a un peu raté le coche en ne prenant pas le train de la Coupe du monde et en ne profitant pas de la grève du base-ball et des problèmes du championnat de hockey sur glace. J'ai vingt-sept ans, et un joueur de foot n'est pas éternel. Au Mexique, on peut se faire 250 000 à 300 000 dollars par an, presque deux fois plus qu'aux Etats-Unis. Jouer avec l'équipe nationale me manque mais, franchement, que pourrais-je demander de mieux ? Deux entraînements par jour, un grand match tous les week-ends et plus de football de qualité à la télé que j'en ai jamais vu. »*

Le gardien de but des Etats-Unis, Tony Meola, qui se voyait crever l'écran, a momentanément raccroché les crampons. Pour se produire dans un petit théâtre new-yorkais, en attendant mieux. Mais les critiques jugent sévèrement sa performance dans *Le Mariage de Tony et Tina*, une pièce légère pour acteurs débutants dans laquelle il a décroché un rôle.

La ligue de Rothenberg claironne qu'elle tient son premier joueur de renom international : le milieu de terrain Tab Ramos, qui a opéré cinq saisons en Espagne. Emblème publicitaire de l'équipe américaine, Ramos a plutôt fait contre mauvaise fortune bon cœur. Souffrant encore de séquelles de sa fracture du crâne contractée lors du match contre le Brésil, ce héros malheureux déclarait en novembre au *Los Angeles Times* qu'il ne souhaitait qu'une chose, rejouer. Et si possible en Espagne. Mais son club du Real Betis s'étant empressé de le remplacer, l'option rapatriement représentait une aubaine.

Avec ses prévisions budgétaires aux allures de peau de chagrin (on prévoyait en novembre que seuls une douzaine de joueurs empocheraient plus de 100 000 dollars par an chacun), le championnat américain pourra difficilement attirer des éléments susceptibles de le rendre attrayant. D'autant que le Japon est la nouvelle destination prisée par les joueurs en quête de gros contrats. Abbott balaie comme il le peut cet argument : *« Les chaînes cablées ESPN et ESPN2 se sont engagées à retransmettre trente-cinq de nos matches par an et la finale du championnat sera diffusée par ABC. »*

A trois quarts d'heure de route du siège de la MLS, Rick Davis, manager des Los Angeles Salsa, guette les manœuvres de l'équipage Rothenberg. Cet ancien équipier de Pelé aux Cosmos de New York veille, pour l'instant, sur ses jeunes. Son équipe première, qui évolue dans un championnat semi-professionnel, l'American Professional Soccer League (APSL), a pris un an de congé sans solde sur décision du propriétaire. Revenu de la débâcle financière du *soccer* des années 70, Davis ne croit pas à une nouvelle génération spontanée. Pour lui, il faudrait prendre son temps, s'appuyer sur les minorités, comme le font les Salsa, et sur le réservoir de plus en plus important de pratiquants.

Cet hiver, les responsables de l'APSL avaient proposé à Rothenberg d'unir leurs forces. La discussion a tourné court quand celui-ci a insisté pour que l'APSL devienne une deuxième division. Statu quo : *« On attend de voir ce que fait la MLS pour investir davantage*, dit Davis. *En attendant, on a prêté certains de nos joueurs à d'autres équipes, entre autres à la première division du Mexique. Si, en décembre, la MLS n'a pas réuni les fonds, on lui retirera le nom de ligue. »* Retour à la case départ ?

P. Jo.

Bora Milutinovic quitte l'équipe nationale

Nommé le 27 mars 1991 à la tête de l'équipe nationale américaine pour préparer la Coupe du monde de football, Bora Milutinovic a abandonné son poste, vendredi 14 avril. Il sera remplacé par son assistant, Steve Sampson, jusqu'à la nomination d'un nouvel entraîneur. Au lendemain de la Coupe du monde, la Fédération américaine de football souhaitait voir Milutinovic étendre son registre. Celui-ci avait refusé, préférant garder un rôle d'homme de terrain.

Il affirme qu'il n'a pas démissionné, comme l'avait annoncé la fédération, mais qu'il a été renvoyé. Surnommé *« le faiseur de miracles »*, Bora Milutinovic, ancien joueur, avait, comme entraîneur, mené le Mexique en quarts de finale du Mundial en 1986. Quatre ans plus tard, il a reconstruit en trois mois l'équipe nationale du Costa Rica pour la mener au deuxième tour de la Coupe du monde en Italie. En 1994, sa campagne américaine s'est terminée sur l'élimination en quart de finale face au Brésil. – *(AFP.)*

Alexis Lalas, joueur américain émigré en Italie

« Nous aurions dû commencer après la Coupe du monde »

« Croyez-vous encore au lancement d'un championnat professionnel aux Etats-Unis ?

– Nous avons manqué une opportunité. La crédibilité du championnat sur le plan international a souffert du fait que nous ne commencions pas tout de suite après la Coupe du monde.

» Ça m'a déçu, car nous n'étions pas de simples joueurs de football mais les pionniers d'un sport dans notre pays. Je pense que tout n'est pas perdu, mais je peux me permettre d'être confiant puisque je joue ailleurs et que je gagne bien ma vie.

– La Major League Soccer, qui est chargée de mettre ce championnat sur pied, vous affirme prêt à renoncer aux avantages dont vous bénéficiez actuellement dans votre club italien de Padoue ? (NDLR : il s'agissait de plus de 2 millions de francs par an, d'une voiture et d'un appartement.)

– Mon contrat se termine après cette saison mais j'espère bien pouvoir en jouer une autre en Italie. Je l'ai signalé à la MLS. Je me tiens très au courant de ce qu'ils font et j'espère qu'ils arriveront à mettre sur pied un championnat sérieux nous permettant d'être compétitifs face aux meilleures équipes du monde.

» Je souhaite qu'ils me fassent une proposition que je ne pourrai pas refuser, qu'ils auront les moyens de me payer à peu près autant que ce que je gagne actuellement. Je sens que j'ai énormément progressé. J'aimerais rapporter cette expérience dans mon pays pour en faire profiter les autres, et surtout rejouer devant mon public.

– Si les meilleurs joueurs américains pensent comme vous, pourquoi la MLS prend-elle aussi sous contrat des joueurs universitaires trop inexpérimentés pour évoluer dans un championnat professionnel ?

– Je pense qu'ils veulent regarder le football par les deux bouts de la lorgnette et donner aux universitaires une chance de devenir forts puisqu'ils ont déjà une bonne base, même s'ils sont habitués à une saison plus courte ou à des règlements un peu différents. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Le retour de Michael Jordan relance le basket-ball

CHICAGO
correspondance

« L'argent ? Il ne compte plus depuis longtemps pour Michael. S'il a choisi de revenir au basket, c'est seulement par amour du jeu. » L'homme qui parle ainsi est de ceux, peu nombreux, que l'Amérique croit sur parole lorsqu'il est question de Michael Jordan. David Falk, quarante-quatre ans, fait profession d'agent dans le basket professionnel américain. C'est à lui que le joueur confie, les yeux fermés dit-on, la gestion de ses intérêts financiers. Une tâche que cet ancien diplômé en économie et en droit de l'université de Washington assume avec une ardeur de premier de la classe, en échange d'une part « infime », environ 4 %, du salaire annuel de son précieux client.

Michael Jordan, donc, se moquerait de l'argent comme de son premier panier à trois points. Mais il est bien le seul à ne pas occuper ses nuits à compter un à un les dollars par millions que son retour fait pousser comme par miracle sur les parquets du basket américain. Dimanche 19 mars 1995, le plus fameux joueur de l'histoire n'a pas seulement mis un terme à vingt et un mois d'une (fausse) retraite. Il a également donné un violent coup d'accélérateur à l'économie du basket américain. L'onde de choc a été ressentie jusqu'à Wall Street, où l'action de ses partenaires les plus fidèles a grimpé les marches quatre à quatre.

Au lendemain de l'annonce du retour sur la terre ferme du mythique Air Jordan, Nike a vu son action gagner 5 dollars à la cotation. McDonald's a inondé les écrans de télévision d'une publicité annonçant la bonne nouvelle. Quant à Haines, le fabricant officiel de ses maillots de basket, il a sorti en un temps record une nouvelle version de la ligne Jordan, le revenant ayant eu l'astucieuse idée de se vêtir, pour sa rentrée, d'un numéro inédit.

RENCONTRES À GUICHETS FERMÉS

L'intéressé semble assez perturbé par le tourbillon que déclenche chacun de ses mouvements. *« C'est un peu embarrassant ; les gens en oublient que je suis un être humain, ils me voient comme un dieu »*, a soupiré Michael Jordan en préambule à sa première conférence de presse. Puis il a pris des airs de collégien timide recevant un prix d'excellence, lorsque Steve Kerr, son partenaire aux Chicago Bulls, a qualifié sa performance face aux New York Knicks (55 points, le record de la saison pour la NBA) en ces mots : *« Nous avons désormais Superman dans notre équipe. »* L'embarras manifesté par Michael Jordan ne lui vaut aucune pitié. Pis : le phénomène ne cesse de s'amplifier. Chacune des rencontres disputées par Chicago depuis son retour a été jouée à guichets fermés. Le 19 mars, les dirigeants du club d'Indianapolis affirmaient avoir reçu des demandes de ticket venant d'Autriche, de Suède et d'Australie. A New York, le passage de Jordan a transformé les trottoirs qui ceinturent le Madison Square Garden en une gigantesque salle des ventes, les enchères se terminant à 1 500 dollars (environ 7 500 francs) la place.

Dans les bureaux de NBC Sports, les dirigeants de la chaîne de télévision ne débutent plus une journée sans se plonger dans la lecture des chiffres d'audience des rencontres de basket. Et cet exercice quotidien a pour effet de les plonger dans une douce euphorie. Le premier match joué par Air Jordan a suffi à balayer les doutes manifestés depuis l'an passé par NBC quant à l'intérêt d'investir dans la NBA.

Mesuré en termes d'audience, le choc Indiana-Chicago a pris place en première position au classement de ces vingt dernières journées pour un match de la saison régulière. Le deuxième duel Chicago-New York, disputé dimanche 16 avril, a atteint un score supérieur de 50 % à celui de la rencontre qui avait opposé les deux équipes au cours de la saison passée, sensiblement à la même date. *« Ce résultat est la preuve que l'effet Jordan dure bien au-delà de la curiosité des premiers jours »*, affirme un dirigeant de NBC. Avant de poursuivre, se frottant joyeusement les mains : *« Avec le début des « play off » (phase finale), et la désaffection du public pour la saison de base-ball, le basket devrait atteindre à nouveau des sommets. »*

A l'évidence, le pays tout entier semble se réjouir de ce retour. Lorsque les Bulls jouent en déplacement, le public n'a d'yeux que pour Michael Jordan, au point d'en oublier de saluer les siens. A New York, les spectateurs brandissaient plus de panneaux remerciant Dieu de son retour sur terre que de fanions aux couleurs des Knicks. A Miami, lundi 17 avril, Jack Nicklaus avait réservé une place au premier rang de la tribune. Old Jack, recordman des victoires aux Masters de golf, n'est pourtant pas coutumier de ce genre de spectacles. *« Je n'avais jamais vu jouer Jordan depuis ses débuts professionnels »*, a-t-il expliqué. A la sortie, Jack Nicklaus avait déjà oublié le score du match. Pour lui comme pour les autres, l'important n'était pas là.

Alain Mercier

L'écurie Larrousse en redressement judiciaire

L'ÉCURIE FRANÇAISE de formule 1 Larrousse a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Toulon, mardi 18 avril. Gérard Larrousse, qui avait annoncé la veille son retrait du championnat du monde de formule 1 en 1995 (*Le Monde* du 19 avril), estime que cette mesure était un *« passage obligé »* pour mettre en place un plan de redressement lui permettant de préparer un retour en 1996.

L'entreprise va être désormais placée sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. Elle va à présent se tourner vers *« d'autres activités »*, que l'ancien pilote n'a toutefois pas encore souhaité préciser.

■ **FOOTBALL : l'ancien gardien de but du Stade de Reims** et de l'équipe de France, Dominique Colonna, et Jean-Michel Ripa ont été élus, mardi 18 avril, respectivement vice-président et secrétaire général du comité de gestion de l'association Olympique de Marseille, en remplacement de Jean-Louis Levreau et de Michel Bigoin. La démission de Jean-Louis Levreau, qui assurait la vice-présidence depuis 1986, fait suite à une décision de l'administrateur judiciaire, Me Henri Nespoulous, qui gère le club depuis sa mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Marseille, le 7 avril 1995 (*Le Monde* du 8 avril).

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
8e de finale aller

Gravelines-Levallois après prolongation	109-115
Montpellier-Dijon	82-80
Strasbourg-PSG Racing	70-73
Lyon-Villeurbanne	68-83

CYCLISME

PARIS-CAMEMBERT

1. Andrei Tchmil (Rus/Lotto), les 200 km en 5 h 43 min 22 s (moyenne 34,985 km/h) ; 2. Laurent Brochard (Fra) à 20 s ; 3. Michel Van Haecke (Bel) ; 4. Christophe Mengin (Fra) ; 5. Thierry Marie (Fra), tous même temps.

FOOTBALL

COUPE DE L'UEFA
Demi-finales retour

Parme-Bayer Leverkusen	3-0 (2-1)
Borussia Dortmund-Juventus Turin	1-2 (2-2)

Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller. La finale opposera Parme à la Juventus les 3 et 17 mai.

TENNIS

TOURNOI ATP DE NICE
Premier tour

Thomas Carbonell (Esp) bat Olivier Delaître (Fra) 6-3, 6-0 ; Henri Leconte (Fra) bat Goran Ivanisevic (Cro) 4-6, 1-0 (abandon) ; Mark Woodforde (Aus) bat Horst Skoff (Aut) 6-3, 7-6 ; Yevgeny Kafelnikov (Rus) bat David Wheaton (E-U) 6-3, 6-0 ; Javier Sanchez (Esp) bat Andrei Chesnokov (Rus) 6-3, 6-3 ; Marc Rosset (Sui) bat Marcello Filippini (Uru) 6-4, 6-2 ; Roberto Carretero (Esp) bat Frédéric Vitoux (Fra) 6-1, 6-4 ; Alberto Costa (Esp) bat Alberto Berasategui (Esp) 7-6, 6-6 (4/0 abandon).

Des tablettes d'argile vieilles de 4 000 ans découvertes à Bahreïn

هكذا من الأصل

Des tablettes d'argile vieilles de 4 000 ans découvertes à Bahreïn

UNE ÉQUIPE d'archéologues français du Centre national de la recherche scientifique, travaillant à Bahreïn sous la direction de Pierre Lombard, vient de mettre au jour une vingtaine de tablettes d'argile cuite et de fragments porteurs d'écritures cunéiformes datant de la période médio-babylonienne (deuxième millénaire avant Jésus-Christ). Découvertes voici une dizaine de jours sur le site de Qalaat al-Barheïn, une forteresse portugaise du seizième siècle située en bordure de mer à 5 kilomètres au nord de Manama, ces tablettes sont écrites en babylonien. Dérivée de l'*akkadien*, avec l'assyrien qui était parlé plus au nord, le babylonien était la langue des diplomates pour tout le Proche-Orient.

Les textes mis au jour sont relatifs à des archives administratives. Ils devraient permettre, selon Béatrice André Salvini du département des antiquités orientales du Louvre chargée de les examiner, d'en savoir un peu plus sur l'histoire de Dilmun et de ses relations commerciales avec la Babylonie. A cette époque, explique-t-elle, Dilmun n'était plus, comme elle l'avait été auparavant, la plaque tournante pour le commerce entre la Babylonie, les côtes iraniennes et la vallée de l'Indus. Mais elle commerçait encore directement avec la Babylonie exportant de l'huile et des dattes fameuses.

Existe-t-il d'autres tablettes de ce type ? Les archéologues le voudraient bien et poursuivent leurs fouilles au voisinage des restes d'un bâtiment administratif du deuxième millénaire avant Jésus-Christ, où ont été faites les premières découvertes. De nouveaux textes seraient les bienvenus car, à ce jour, on ne dispose que de peu de choses sur les archives de cette région. Juste quelques tablettes ont été mises au jour voici une vingtaine d'années par une expédition danoise et une inscription sur une pierre faisant mention des relations que Dilmun entretenait avec le royaume de Burnaburiasch.

C'est dire l'importance des vestiges qui viennent d'être découverts par l'équipe de Pierre Lombard sur ce « *pays sacré où*, affirme la légende, *le corbeau ne croasse pas, le lion ne tue pas et le loup ne s'empare pas de l'agneau* ».

La visioconférence sur ordinateur abolit les distances

Informatique et télécommunications s'associent pour transmettre simultanément voix, visages et sons, facilitant ainsi le travail en réseau des utilisateurs

Réservée, jusqu'à présent, aux possesseurs de salles spécialisées ou de meubles que l'on déplace de bureau en bureau, la visioconférence se démocratise. Des ordinateurs personnels, même modestes, peuvent désormais rendre le même service, c'est-à-dire transmettre simultanément la voix, l'image et les données, et ouvrir ainsi de multiples possibilités de communication. La visioconférence pourrait annoncer la fusion de l'ordinateur et du téléphone. Pour résister, ce dernier tente d'intégrer un écran de visualisation du correspondant. Mais les uns comme les autres doivent communiquer *via* le réseau Numéris de France Télécom pour remplir leurs objectifs. Un réseau encore peu utilisé en France. France Télécom compte donc tant sur la visioconférence que sur la visiophonie pour acroître la demande de nouveaux raccordements.

L'ORDINATEUR a déjà remplacé la machine à écrire, la planche à dessin, la calculatrice, l'agenda et le télécopieur. Reste le téléphone, Mais ses jours sur les bureaux semblent comptés. L'arrivée des systèmes de visioconférence sur PC pourrait non seulement l'intégrer, mais également donner aux télécommunications une puissance capable de concurrencer les déplacements professionnels.

La visioconférence sur PC s'adresse à ceux qui ont besoin d'échanger rapidement des informations à la fois sonores, visuelles et informatiques. Elle met en communication deux ordinateurs. Une caméra capte l'image de l'utilisateur, qui est transmise par le réseau téléphonique numérique jusqu'à l'autre ordinateur, qui l'affiche sur son écran. Et inversement. Il en est de même pour le son, capté par un micro et reçu sur des écouteurs, un casque ou des haut-parleurs. Les fichiers informatiques sur lesquels travaillent les deux correspondants suivent la même voie.

Dans ce cas, la communication dépasse la simple visualisation pour atteindre ce qu'il est convenu d'appeller le « travail coopératif ». Le document qui se trouve sur l'un des ordinateurs est « projeté» sur l'autre. Le correspondant travaille alors sur ce fichier informatique de la même façon que s'il était présent sur son propre ordinateur. Alternativement, les deux interlocateurs prennent la main pour, par exemple, corriger les termes d'un contrat. Ce partage de document en temps réel fonctionne même si le logiciel qui a servi à créer le document initial n'est présent que sur l'un des deux ordinateurs. En fin de travail, celui qui ne possède pas le logiciel en question enregistre néanmoins une « image » du document, qu'il pourra imprimer. Pour les dialogues plus informels qui nécessitent un croquis à main levé et quelques indications écrites, la fonction « tableau blanc » offre une zone sur laquelle les deux interlocuteurs s'expriment simultanément. Un cercle dessiné d'un côté apparaît aussitôt de l'autre.

QUINZE IMAGES PAR SECONDE

Un tel résultat ne réclame pas une puissance informatique très élevée. Un ordinateur doté d'un processeur Intel 486 à 33 MHz est suffisant. La véritable contrainte concerne la ligne téléphonique, étant donné la très importante quantité d'informations qu'impose une communication par images vidéo. La visioconférence impose une liaison numérique différente des lignes classiques (réseau téléphonique commuté), qui sont analogiques. Le recours au réseau Numéris de France Télécom, conforme à la norme RNIS (réseau numérique à intégration de services), est un minimum acceptable. Mais le nombre actuel d'utilisateurs de ce réseau reste faible.

Avec 128 kbits/s, Numéris a un débit nettement supérieur à celui des lignes classiques, d'autant que ces dernières ne peuvent transmettre que des données préalablement « modulées » par un modem dont les débits sont limités à 9,6 kbits/s, ou 14,4 kbits/s pour les plus récents. Des débits tout à fait insuffisants : même transmise par Numéris, l'image du correspondant dans la fenêtre de l'écran reste saccadée. La transmission vidéo, en temps réel et dans les deux sens, ne dépasse pas les 15 images par seconde dans le meilleur des cas, et avec une définition quatre fois inférieure à celle de la télévision.

Ces obstacles n'empêchent pas Thierry Zilberberg, directeur du marketing des produits et services professionnels chez France Télécom, de croire à un développement rapide du réseau Numéris. « *Nous sommes en retard sur l'Allemagne, qui dispose de deux fois plus de raccordements RNIS, mais nous avons connu une croissance de 60 % en 1994* », note-t-il. Pour lui, le télétravail, l'accès aux réseaux du type Internet et le travail coopératif vont développer l'utilisation des lignes numériques.

France Télécom prévoit la vente de 10 000 raccordements Numéris pour des applications de visioconférence en 1995. Et le double pour l'an prochain. Pour accélérer le mouvement, l'opérateur offre un chèque cadeau pour accompagner les 3 000 premiers achats. D'une valeur de 4 800 francs HT, il correspond à 16 heures de communication Numéris en période rouge et longue distance.

« BRANCHER ET VOIR »

Cette semaine, EGT, filiale de France Télécom, commence à livrer les ProShare Video System 200 produits par l'américain Intel, premier fabricant mondial de microprocesseurs. Vendu 14 000 francs HT (non compris le prix des ordinateurs), il comprend deux cartes électroniques (compression vidéo, RNIS et audio 16 bits), une caméra, un écouteur et un logiciel. Ce système sera concurrencé par celui que Matra Communication lancera à la fin du mois de mai. Baptisé *Plug and See*, il coûtera environ 20 000 francs HT.

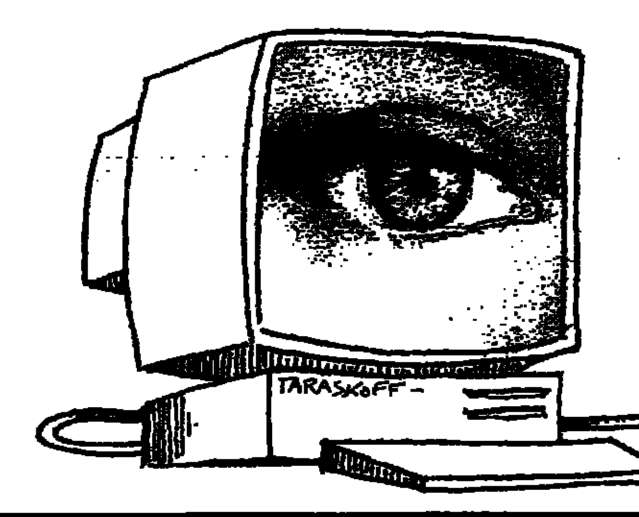
Matra justifie le prix de vente de *Plug and See* par une puissance de traitement supérieure de ses cartes. Tandis qu'Intel s'appuierait sur le processeur de l'ordinateur. SAT, quant à elle, vend son système *Meet Me* depuis le mois d'avril au prix de 19 990 francs. Une offre qui est « *la seule qui fonctionne sur les ordinateurs Macintosh d'Apple* », selon Véronique Beaumont, responsable export des produits RNIS chez SAT. La version PC est prévue pour le mois de juin. Enfin, Alcatel commercialise, pour un prix de base de 20 000 francs HT, les systèmes 3253 et 3255 du numéro un américain de la visioconférence sur PC, PictureTel, qui a livré 10 000 systèmes en un an.

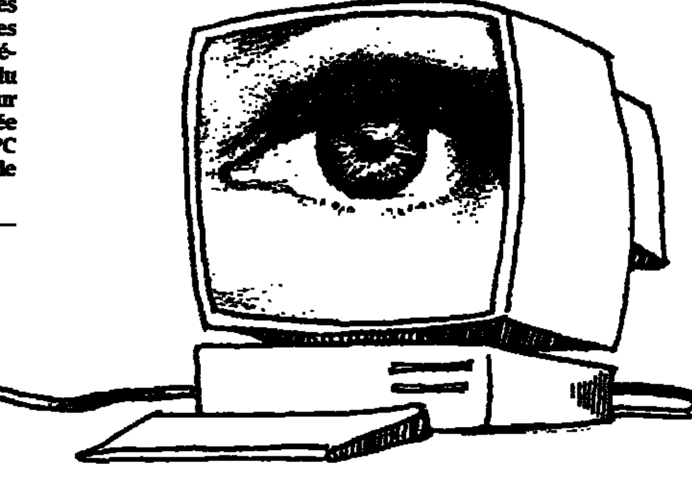
Certaines entreprises ont déjà testé le système ProShare. « *Cet outil va diviser par deux le temps de face-à-face physique entre nos formateurs et nos clients* », estime Hubert Grandjean, PDG d'E&B, une société de 30 personnes spécialisée dans la formation en bureautique. Michel Rousseau, patron de l'entreprise d'import-export Ajemab, déclare ne plus pouvoir se passer de la visioconférence. « *Mon acheteur se trouve à Limoges et nous nous branchons une ou deux fois par semaine pour que je choisisse les modèles de chaussures ou de bijoux fantaisie qui m'intéressent* », raconte-t-il. Malgré la faible qualité de l'image, Michel Rousseau dit ne s'être « *jamais trompé* » sur la marchandise. Un gain de temps précieux . « *Lorsque je recevais les échantillons par la poste, je perdais une dizaine de jours, soit une perte de 10 000 exemplaires de chaussures bateau lorque la demande est forte, comme en ce moment...* »

Michel Alberganti

L'avenir incertain du visiophone

Le visiophone du groupe américain AT&T, lancé début 1994, a été retiré de la vente en France. A 7 000 francs pièce, il n'a guère trouvé preneur en dehors de quelques « *gens célèbres* », selon AT&T. Pourtant, il fonctionnait sur les lignes téléphoniques classiques (RTC). Alcatel a pris le relais en février dernier avec le 2838, vendu 18 500 francs et qui fonctionne sur le réseau Numéris. Mais l'arrivée en force de la visiophonie sur PC risque de sonner le glas pour de tels appareils.

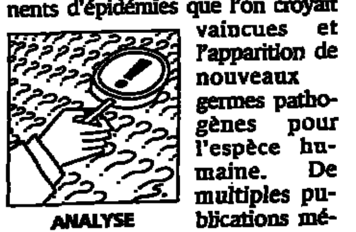




La médecine mise au défi par le retour des grandes épidémies

DAKAR
de notre envoyé spécial

Un siècle après les premières victoires de l'école pastorienne sur les grands fléaux infectieux, on observe la résurgence sur tous les continents d'épidémies que l'on croyait vaincues et l'apparition de nouveaux germes pathogènes pour l'espèce humaine. De multiples publications médicales concordantes témoignent de ce phénomène. La rencontre internationale de spécialistes des maladies infectieuses organisée mi-avril à Dakar (*Le Monde* daté 16-17 avril) a fourni une inquiétante synthèse de la situation actuelle face à laquelle les actions préventives et thérapeutiques modernes apparaissent le plus souvent inadaptées et inefficaces. Il y a là une menace de taille, un formidable défi que la biologie moderne, aussi performante soit-elle, ne saurait à elle seule relever.


ANALYSE

A la fin des années 70, de nombreux discours médicaux et scientifiques laissaient entendre de manière triomphaliste qu'on allait rapidement en finir avec les fléaux épidémiques. Les arguments, certes, ne manquaient pas. Il y avait eu les grandes avancées dans la compréhension des maladies infectieuses, la prise en compte collective des règles d'hygiène, les incontestables succès des campagnes de vaccination obligatoire puis la découverte, au milieu de ce siècle, des antibiotiques. L'éradication planétaire de la variole, celle possible de la poliomyélite, l'extension des programmes de vaccination menés sous l'égide de l'OMS et de l'Unicef étaient autant de données objectives et rassurantes, de même que l'identification progressive des virus des hépatites ou que la production industrielle de nouveaux vaccins issus du génie génétique.

Tout a brutalement changé ces dernières années. Il a fallu faire le deuil de bon nombre d'illusions sanitaires. L'épidémiologie impose aujourd'hui de relativiser l'ensemble des progrès accomplis, de reconnaître que la lutte contre les maladies infectieuses réclame des moyens beaucoup plus importants, une réelle prise en compte politique et peut-être de nouveaux concepts. L'apparition puis la diffusion très rapide de l'épidémie de sida fournit l'exemple de l'émergence de maladies nouvelles. Il en est d'autres moins connues et géographiquement plus localisées. Depuis 1975, plus de vingt maladies infectieuses nouvelles, virales, bactériennes ou parasitaires ont été identifiées, la plupart frappant de manière élective les populations du tiers-monde.

Les bouleversements de l'environnement et l'apparition de multiples déséquilibres écologiques fournissent, d'autre part, aux micro-organismes pathogènes de nouvelles conditions de développement. Les nouvelles infections ne sont jamais dues au hasard. Elles ne sont pas non plus le produit d'une nouvelle génération spontanée. Selon Stephen S. Morse (The Rockefeller University, New York), l'analyse des données actuellement disponibles révèle que les maladies « émergentes » sont, dans la majorité des cas, dues à des agents pathogènes déjà présents dans l'environnement, sortis de l'ombre en bénéficiant d'un avantage sélectif grâce à des mutations qui leur permettent d'infecter de nouvelles populations.

C'est ainsi que des germes infectieux peuvent brutalement passer de l'animal à l'homme. Ces zoonoses constituent d'ailleurs le principal chapitre des maladies émergentes, elles sont souvent la conséquence directe de diverses activités humaines. L'urbanisation croissante et les déséquilibres qui l'accompagnent sont aussi un des facteurs qui accélèrent l'apparition de nouvelles épidémies, tout comme les bouleversements démographiques, les modifications de comportements ou l'intensification des voyages internationaux.

> « Elles apparaîtront comme Athéna parut, sortant tout armée du cerveau de Zeus »

Tout se passe comme si les modifications des grands équilibres traditionnels augmentaient la virulence de certains germes et accéléraient la fréquence de l'émergence de maladies nouvelles ou encore les nouvelles flambées de maladies anciennes, comme la tuberculose et le choléra. A cela s'ajoute la menace d'infections d'un nouveau type dues à des agents transmissibles non conventionnels, tels les prions (*Le Monde-Nature* du 7 avril), qui se caractérisent par l'apparition à distance dans le temps, chez l'homme ou chez l'animal, de processus irréversibles de dégénérescence du système nerveux central. Les théories développées il y a quelques années par le professeur Mirko Grmek sur l'état d'équilibre vers lequel tendraient l'ensemble des états pathologiques au sein du vivant sont-elles toujours d'actualité ? Sinon, comment comprendre et que redouter ? L'épidémie de sida démontre de manière à la fois dramatique et exemplaire les conséquences infectieuses des nouveaux déséquilibres modernes, qu'il s'agisse des transports internationaux, des grandes concentrations humaines, de l'intensification de la toxicomanie intraveineuse, des pratiques homosexuelles ou de la prostitution.

Ces données épidémiologiques démontrent la relative faiblesse de nos outils de prévention et de traitement. Il est encore paradoxal que les progrès de la biologie moléculaire ne puissent aujourd'hui se traduire dans le champ vaccinal. Le fait de disposer d'outils permettant de connaître l'intimité moléculaire des micro-organismes qui menacent l'espèce humaine ne permet nullement de maîtriser l'action de ces germes. Sans doute faut-il compter avec le coupable désengagement des grandes firmes pharmaceutiques. Mais cela ne saurait tout expliquer. Peut-être faut-il accepter de reconnaître que la biologie a ses propres impasses.

Faut-il cependant attendre l'émergence de nouvelles maladies pour prendre les mesures d'hygiène et de santé publique ? Il y a cinquante ans, Charles Nicolle, l'un des brillants disciples de Louis Pasteur, affirmait déjà que l'éradication de certaines maladies était réalisable, mais que l'insouciance personnelle, une discipline individuelle incomplète, une organisation sociale défectueuse, l'indifférence des pouvoirs publics et des Parlements, seraient autant de freins à des progrès de santé publique. « *Il y aura donc des maladies nouvelles*, prévoyait-il. *C'est un fait fatal. Un autre fait fatal est que nous ne saurons jamais les dépister dès leur origine. Lorsque nous aurons notion de ces maladies, elles seront déjà toutes formées, adultes pourrait-on dire. Elles apparaîtront comme Athéna parut, sortant tout armée du cerveau de Zeus.* » Est-il déjà trop tard pour entendre ce message prophétique ?

Jean-Yves Nau

VOYAGES

Culture canaque et esprit élyséen se rencontrent à Nouméa

En Nouvelle-Calédonie s'ouvre un des grands travaux du chef de l'Etat sous la conduite d'un architecte du Centre Pompidou

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

L'esprit bâtisseur du chef de l'Etat a soufflé jusqu'aux antipodes. Le centre dont l'édification découle des accords de Matignon, signés en 1988, portera le nom de Jean-Marie Tjibaou, et devrait être inauguré en mai 1997, quelques mois avant le référendum qui fixera l'avenir du territoire.

Sorti vainqueur à l'unanimité d'un concours en 1991, Renzo Piano s'est mis à l'heure canaque, et a imaginé une succession de grandes cases, enfouies sous une protection capiteuse de pins colonnaires et de cocotiers, descendant sur les eaux azuréennes du lagon. *« Nous ne demandons de cadeau à personne. Nous demandons à être respectés »*, avait lancé Jean-Marie Tjibaou, peu avant sa disparition, le 4 mai 1989. Cette reconnaissance de la culture locale, traduite architecturalement par un œil européen, apparaîtra à certains bien tardive. Le colonisateur, lui, les yeux fixés sur les cours du nickel, n'a guère fait de « cadeau » à une civilisation dont il n'avait jamais bien cherché à comprendre le sens.

Comment se présente aujourd'hui la culture canaque ? La « parole », comme dans toute société orale, est au centre de l'organisation sociale. Dans la vie quotidienne, y compris dans les logements à Nouméa, on continue à *« faire la coutume »*. Responsable de l'Agence pour le développement de la culture canaque (ADCK), chargé de mettre en place le centre culturel, Octave Togna explique : *« On a porté la main sur les corps, mais on n'a jamais pu faire taire la parole. Tout notre patrimoine est dans la tête, et dans celle de nos enfants. La société canaque a utilisé sa culture comme un moyen de protection. C'est pour cela qu'elle s'est enfermée dans un geste d'autodéfense. Nous n'avons cessé de donner, sans que l'on nous reconnaisse. »*

Les objets d'art canaque, flèches faîtières, masques, bambous gravés, sont dispersés à travers le monde entier. Leur restitution n'est pas envisageable. En 1990, le temps d'une exposition, ils sont revenus à Nouméa. Premier conservateur d'origine canaque, et directeur à présent de l'ADCK, Emmanuel Kasarherou constate : *« Nous sommes héritiers de tout ce lourd passé. Il faut y jeter un regard critique, sans tomber dans une sorte d'intégrisme qui nous décrirait la société d'avant la colonisation comme idéale, mais dépasser tout cela. Depuis cent cinquante ans, nous vivons à la fois sur le droit romain et le système coutumier qui renvoie à une autre vision des choses. Notre lien reste encore très fort avec le monde des ancêtres, ceux qui sont « passés » avant nous. L'idée du « premier » est très prégnante dans le monde océanien. Celui qui vient avant permet à celui qui vient après de ne plus être un « coco flotté », celui qui n'a pas d'attache, mais de s'enraciner. »*

Le centre Jean-Marie Tjibaou

Le centre culturel sera construit sur le site de Tina (8 hectares en bord de mer près de Nouméa). Les 7 000 m² de salles de spectacles et d'exposition, d'espaces de formation et de débats, et la médiathèque, seront répartis dans trois « villages » canaques, chaque grande case présentant un système de ventilation naturelle original. Coût : 320 millions de francs, payés par l'Etat, au titre des Grands Travaux. La mise en œuvre du projet est assurée par l'Agence de développement de la culture présidée par Marie-Claude Tjibaou (ADCK, quartier de Nouville, 100). Cook, tél. : 28-32-90). L'agence édite la revue trimestrielle *Mwa Veé*.

Mieux vaudrait d'ailleurs parler de cultures canaques au pluriel. Vingt-huit langues se parlent encore dans l'île. A 10 kilomètres de distance, deux tribus peuvent ne pas se comprendre. Le passage de l'oralité à l'écrit se fait lentement. *« Des anciens commencent à s'intéresser à l'écrit comme support de la mémoire »*, note Octave Togna. De jeunes écrivains canaques s'expriment dans la revue *Mwa Vee*. 40 % de la population totale a moins de vingt ans. *« Nouméa est à présent la plus grande « tribu » de l'île*, reprend Emmanuel Kasarherou. *Il est important de se forger de nouveaux repères qui permettent aux gens de savoir qui ils sont, et de ne pas être des « cocos flottés ». Peu de choses dans Nouméa indiquent que l'on se trouve en pays mélanésien. »* Les rues de la ville portent surtout les noms du panthéon du colonisateur.

Emmanuel Kasarherou poursuit : *« Ce projet est pensé comme un rééquilibrage culturel, comme il y en a eu un économique. Longtemps nous avons été prisonniers d'une image ethnologique. Nous ne serons pas ici les rentiers de la culture canaque. Être digne d'un héritage, c'est savoir le transformer. »* C'est pourquoi le musée ne sera pas déménagé ; il restera dans le centre-ville. *« Les Européens ont leur corps ici, et le cœur en métropole. Ils voudraient une petite France. Ce n'est pas possible. Nous ne leur demandons pas de s'asseoir par terre comme le font les Canaques. Mais ce pays a une histoire, un peuple qui réclame la reconnaissance de son identité. Il faut réfléchir ensemble à une identité culturelle qui s'enrichisse du patrimoine de chacun »*, affirme Octave Togna.

Mettre en lumière la culture canaque – le terme à l'origine signifie « homme » – est à coup sûr une des réponses au problème calédonien, une alternative à l'affrontement violent que chacun redoute. Qui aurait pu imaginer que l'art aborigène, plusieurs fois millénaire, pourrait représenter aujourd'hui l'Australie voisine, s'interroge Emmanuel Kasarherou. *« La population d'origine européenne est en train de changer de regard sur la culture canaque. Avec ce projet, nous sommes obligés de nous projeter en avant, avec cette vision du partage, généreuse, qu'appelait Jean-Marie Tjibaou »*, reconnaît-il. *« Les accords de Matignon ont rendu les gens plus tolérants »*, observe, pour sa part, Octave Togna. Le retour d'une majorité parlementaire de droite en 1993 a suscité une inquiétude quant au sort du projet, qui semble avoir disparu. Du côté du ministère de la culture, à Paris, le ton n'est pas loin de l'enthousiasme, et l'on s'attribue la relance de l'opération, qui aurait eu tendance à s'enliser au temps des socialistes. *« Aucun pays ne s'est lancé dans une telle réalisation. C'est totalement inédit. Et puis c'est du Renzo Piano !*, lance Jean-François de Canchy. *A notre arrivée, le projet était renvoyé d'un ministère à un autre. Nous avons dépêché une mission. A Nouméa, on a peut-être suivi cela avec l'œil du soupçon. Mais nos interlocuteurs étaient prêts à travailler avec nous, parce qu'ils se sentaient abandonnés. »*

« Un équipement qui n'aura comme seul concurrent dans le Pacifique que l'Opéra de Sydney »

L'Etat réglera la facture, mais pour le budget de fonctionnement, non encore arrêté, devraient être associés des financements locaux. *« Dès lors que le principe du projet n'était pas remis en cause*, poursuit M. de Canchy, *il fallait déterminer le fonctionnement d'un équipement qui n'aura comme seul concurrent dans le Pacifique que l'Opéra de Sydney. La mission a conclu à une certaine dérive du projet vers le socioculturel. On ne peut pas se payer dans la banlieue de Nouméa une maison de la culture à 320 millions de francs, s'il n'y a aucune recette. »* Le touriste y sera donc accueilli : 90 000 à 120 000 visiteurs par an sont espérés.

Régis Guyotat

Carnet de route

● **Séjour.** Air France (tarif « vacances » à partir de 8 965 F A/R), n'assure plus que deux liaisons par semaine (le mardi et le vendredi), *via* Singapour, Djakarta et Sydney (presque 30 h de vol). Vols plus courts et moins chers avec AOM (à partir de 7 200F A/R) et Corsair (à partir de 5 500F A/R). Les hôtels (Méridien, Club Med, Isle de France, Novotel, Ibis...) se trouvent à proximité des plages, autour de l'anse Vata. La vie est sensiblement plus chère qu'en France (100 francs CFP valent 5,50 FF).

● **Livres :** *Nouvelle Calédonie, un paradis dans la tourmente*, d'Albert Bensa, Découvertes Gallimard, 1990. *La vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie de 1850 à nos jours*, de Jacqueline Sénès, Hachette, 1985. Plus difficile à trouver est *Gens de la Grande Terre*, de Maurice Leenhardt, Gallimard, 1937.

PARTIR

■ **Le Yémen à petit prix.** L'Arabie heureuse des anciens a toujours fasciné les voyageurs : un décor exceptionnel, une architecture unique, un peuple fier, fidèle à ses traditions. Spécialiste des destinations culturelles, Peuples du Monde propose, pour découvrir ce pays récemment apaisé, trois périples de 15 jours (les 26 mai, 9 et 23 juin) conjuguant une randonnée facile (4 à 6 heures par jour) d'une semaine au cœur des montagnes d'Arabie et une exploration vers le nord du pays puis dans le désert de l'Hadramaout au sud. Au prix très raisonnable de 9 000 F par personne tout compris (hébergement en hôtel, auberge modeste ou sous la tente), au départ de Paris. Renseignements : 10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : (1) 42-72-50-36. De son côté, Découvrir (tél. : (1) 45-44-48-80) organise au Nord-Yémen des visites individuelles en 4x4 avec chauffeur, en étoile à partir du Sheraton de Sana'a (priorité au confort) pour 7 290 F par personne (en mai et juin) avec 6 nuits en chambre double, petits déjeuners, 3 jours de location de 4x4 et les vols à partir de Paris.

■ **Week-end à Stockholm.** Construite sur quatorze îles reliées par des ponts et des ferries, la « Venise du Nord » mérite au moins un week-end de trois jours, le temps de visiter le Palais royal, l'église du couronnement, la ville médiévale et le *Wasa*, vaisseau de guerre renfloué et superbement restauré. Spécialiste des pays scandinaves, Bennett Voyages y propose un forfait de 2 790 F par personne (de Paris, départs de province avec suppléments) avec le transport aérien et 2 nuits en chambre double et petit déjeuner au Reisen Hotel (luxe), établissement de caractère (il a été construit au XVIII[e] siècle) situé au cœur de la vieille ville. Renseignements dans les agences de voyages et au (1) 48-01-87-77.

Des averses de pluie ou de neige

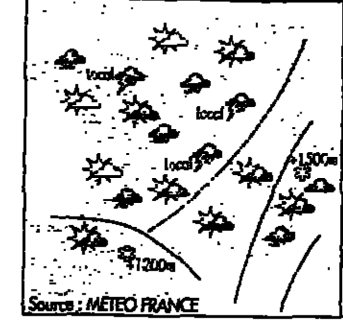
UN ANTICYCLONE situé au sud de l'Islande d'une part et une dépression centrée sur les pays scandinaves d'autre part dirigent sur les îles Britanniques et la France un courant de nord, nord-ouest avec de l'air froid provenant du pôle. Ainsi les températures resteront très fraîches pour la saison.

Jeudi en début de matinée, mis à part des bancs de brume des pays de Loire au Poitou, le ciel sera assez bien dégagé en de nombreuses régions, c'est-à-dire de la Bretagne au Bassin parisien, à l'Artois, au Nord-Est, à la Bourgogne, au Massif central et au Sud-Ouest. Toutefois des nuages se développeront sur l'ensemble de ces contrées au fil des heures. Des Cévennes aux Alpes du Nord, le ciel sera voilé dès le matin, alors que les passages nuageux seront très nombreux du Languedoc-Roussillon aux Alpes du Sud et à la Côte d'Azur avec des ondées sur le relief alpin, où il neigera au-dessus de 1 500 mètres. Sur la chaîne pyrénéenne la couverture nuageuse restera importante. Enfin, le soleil brillera en Corse.

A partir de la mi-journée, les éclaircies alterneront avec des nuages qui deviendront menaçants sur toute la moitié nord du pays ainsi que du Poitou à l'Auvergne, à la région toulousaine et à l'Aquitaine. Les averses qui se produiront sur ces régions seront parfois orageuses et accompagnées de rafales de vent, de grésil, voire de grêle. Il neigera sur les montagnes au-dessus de 1 000 mètres. Simplement, cette activité sera légèrement moins marquée sur le Sud-Ouest. Sur les Pyrénées, les nuages apporteront des ondées qui se produiront sous forme de neige à partir de 1 200 mètres. Du Languedoc-Roussillon aux Bouches-du-Rhône, de nombreux nuages élevés encombreront le ciel. Enfin, des Alpes à la Côte d'Azur, le temps sera couvert avec des précipitations qui tomberont sous forme de neige au-dessus de 1 300 mètres.

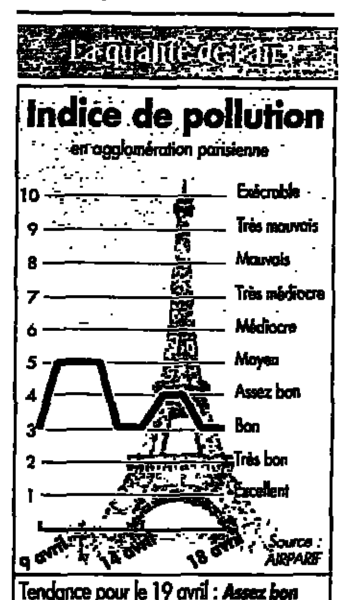
Les températures seront très basses pour la saison, avec de 0 à 4 degrés au lever du jour en général, de 4 à 6 degrés près des côtes et jusqu'à 10 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera seulement de 9 à 12 degrés sur la majeure partie du pays et de 14 à 18 degrés sur le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

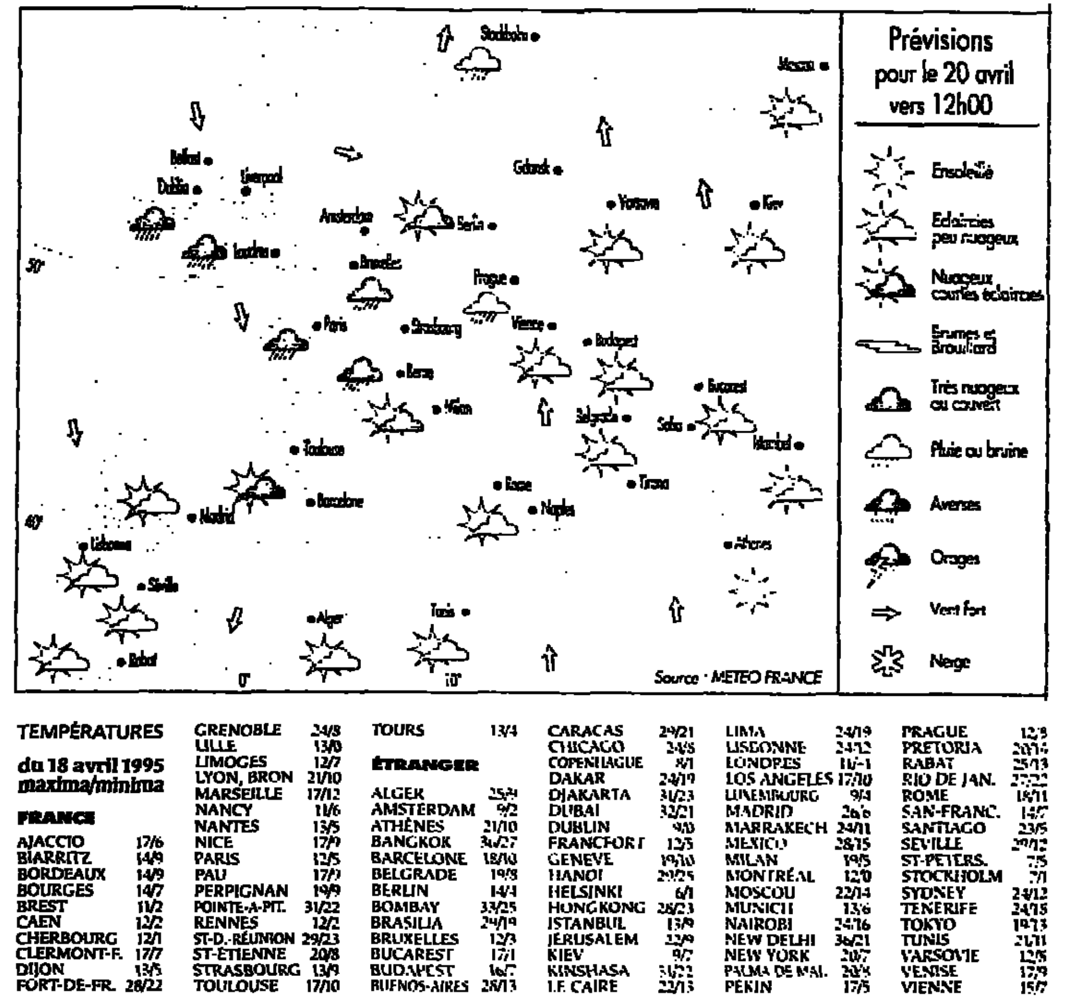


Prévisions pour le 20 avril vers 12h00

La qualité de l'air

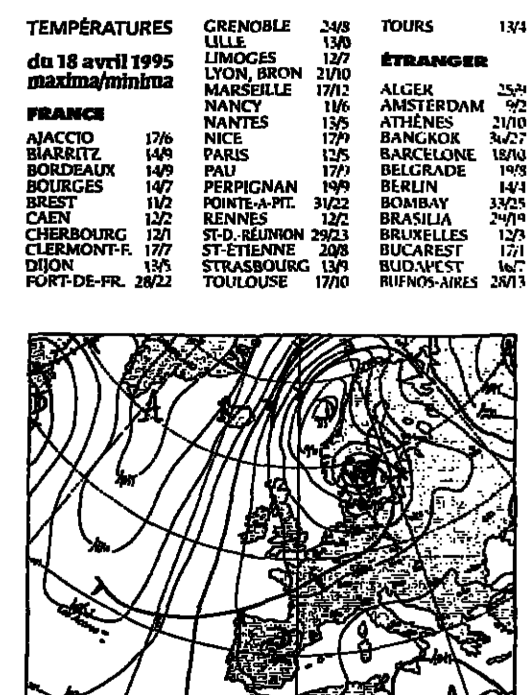


Tendance pour le 19 avril : **Assez bon**

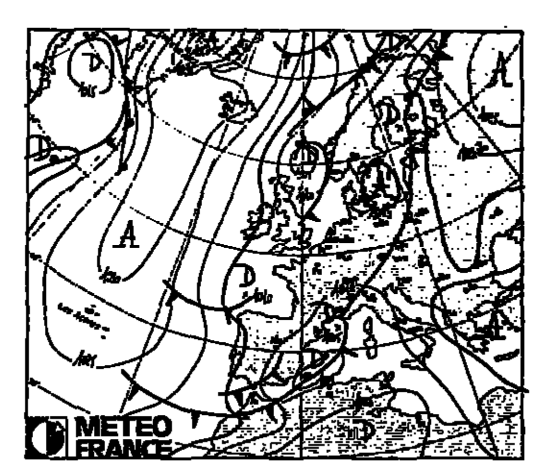


TEMPÉRATURES du 18 avril 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	17/6
BIARRITZ	14/9
BORDEAUX	14/9
BOURGES	14/7
BREST	11/2
CAEN	12/2
CHERBOURG	12/1
CLERMONT-F.	17/7
DIJON	13/5
FORT-DE-FR.	28/22
GRENOBLE	24/8
LILLE	13/0
LIMOGES	12/7
LYON, BRON	21/10
MARSEILLE	17/12
NANCY	11/6
NANTES	13/5
NICE	17/9
PARIS	12/5
PAU	17/7
PERPIGNAN	19/9
POINTE-A-PIT.	31/22
RENNES	12/2
ST-D.-RÉUNION	29/23
ST-ÉTIENNE	20/8
STRASBOURG	13/9
TOULOUSE	17/10
TOURS	13/4
ÉTRANGER	
ALGER	25/9
AMSTERDAM	9/2
ATHÈNES	21/10
BANGKOK	34/27
BARCELONE	18/10
BELGRADE	19/8
BERLIN	14/4
BOMBAY	33/25
BRASILIA	24/19
BRUXELLES	12/3
BUCAREST	17/1
BUDAPEST	16/7
BUENOS-AIRES	28/13
CARACAS	29/21
CHICAGO	24/5
COPENHAGUE	8/1
DAKAR	24/19
DJAKARTA	31/23
DUBAI	32/21
DUBLIN	9/0
FRANCFORT	12/5
GENEVE	19/10
HANOI	29/25
HELSINKI	6/1
HONGKONG	28/23
ISTANBUL	13/9
JÉRUSALEM	22/9
KIEV	9/7
KINSHASA	31/22
LE CAIRE	22/13
LIMA	24/19
LISBONNE	24/12
LONDRES	10/-1
LOS ANGELES	17/10
LUXEMBOURG	9/4
MADRID	26/6
MARRAKECH	24/11
MEXICO	28/15
MILAN	19/5
MONTRÉAL	12/0
MOSCOU	22/14
MUNICH	13/6
NAIROBI	24/16
NEW DELHI	36/21
NEW YORK	20/7
PALMA DE MAL.	20/8
PEKIN	17/5
PRAGUE	12/3
PRETORIA	20/14
RABAT	25/13
RIO DE JAN.	27/22
ROME	18/11
SAN-FRANC.	14/7
SANTIAGO	23/5
SEVILLE	29/12
ST-PETERS.	7/5
STOCKHOLM	7/1
SYDNEY	24/12
TENERIFE	24/15
TOKYO	19/13
TUNIS	21/11
VARSOVIE	12/5
VENISE	17/9
VIENNE	15/7




Situation le 19 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Une polémique en URSS

UNE CURIEUSE polémique vient de s'instituer à Moscou entre la *Pravda*, organe du Parti communiste, et *L'Etoile rouge*, organe de l'armée. La question a trait à l'attitude de l'URSS à l'égard de l'Allemagne vaincue.

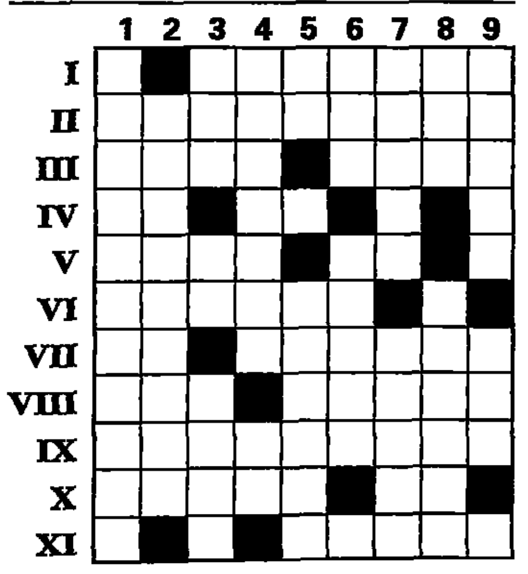
Dans *L'Etoile rouge*, le journaliste connu Ilya Ehrenbourg se refusait à faire une distinction entre les nationaux-socialistes et le peuple allemand, et écrivait que la population du Reich dans son ensemble devait être traitée sans nuance comme *« une bande de malfaiteurs »*. Il ajoutait : *« Il faut se rappeler les profondes blessures infligées à la Russie, que beaucoup méconnaissent et trop souvent oublient. Lorsque quelques prisonniers britanniques ont été fusillés par les Allemands, la presse londonienne s'est justement indignée de cette barbarie. Mais combien de prisonniers soviétiques ont été assassinés ? Des millions. C'est pourquoi les Allemands ont peur de nous. »*

Le professeur Aleksandrov, directeur de la propagande du parti, a longuement répondu dans un éditorial de la *Pravda*. A ses yeux, le *« camarade Ehrenbourg a trop simplifié les choses. Il assure ses lecteurs que tous les Allemands sont les mêmes et qu'ils doivent également répondre des crimes des hitlériens... Il n'est pas difficile de démontrer que cette assertion ne correspond pas aux faits. Chacun aujourd'hui a pu se convaincre que les Allemands diffèrent entre eux, combattent et se conduisent de façon diverse. Les uns, avec un acharnement buté et par tous les moyens, défendent le fascisme. D'autres préfèrent s'abstenir de combattre, attendent ou se rendent... Cela vaut non seulement pour la population civile, mais aussi pour l'armée. Le peuple soviétique n'a jamais identifié la population de l'Allemagne avec la criminelle clique fasciste. »*

(20 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6544



HORIZONTALEMENT

I. Les plus sombres sont souvent les plus profondes. – II. Un envoyé spécial. – III. Bavent quand ils tombent sur un os. Des jours comme l'on n'en vivra plus. – IV. Prisèrent (épelé). Est très attachant. – V. Il jouit d'une certaine autorité. En larmes. – VI. Tête de ligne. – VII. Abréviation. Antiques réjouissances. – VIII. Coupe court aux litanies. Courroie. – IX. Fort légères. – X. Amincissement excessif ou gonflement prolongé. Attira maints archéologues. – XI. Parachèvent le travail des orfèvres.

VERTICALEMENT

1. Ne sauraient être classés parmi les plus beaux vers. – 2. Se tiennent par la queue. – 3. Ne peut manger qu'après avoir claqué beaucoup du bec. Symbole. Leur valeur attend le nombre des années. – 4. Compagne de route. Morceau choisi de Voltaire. – 5. Avant Jésus-Christ. Caressées par Phébus. – 6. Animal. Même gratuite, elle n'est pas toujours bien encaissée. – 7. Générateur posthume de calories. Il n'est pas toujours facile de le tromper. – 8. Division dans un calcul se chiffrant par millions d'unités. Poison violent. – 9. Coule en Italie. Possessif.

SOLUTION DU N° 6543

HORIZONTALEMENT

I. Bourratif. – II. Essoucher. – III. Lias. Cène. – IV. Légère. An. – V. Ires. Pô. – VI. Etui. – VII. Insérable. – VIII. Se. Yèbles. – IX. Toul. Li. – X. Enlacées. – XI. Mue. Sec.

VERTICALEMENT

1. Bellicistes. – 2. Osier. Néon. – 3. Usagers. Ulm. – 4. Rosés. Eylau. – 5. Ru. Ere. Ce. – 6. Acceptable. – 7. Thé. Oubliés. – 8. Iéna. Ile. Se. – 9. Frêne. Est.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PROVENCE-CÔTE D'AZUR.** Les syndicats de la Société des autoroutes Esterel, Côte d'Azur, Provence-Alpes, qui protestent contre la dégradation régulière des conditions de travail, ont déposé un préavis de grève pour vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 avril.

■ **AMSTERDAM.** Depuis le 17 avril, les passagers fumeurs fréquentant l'aéroport néerlandais de Schiphol doivent éteindre leurs cigarettes ou se rendre dans l'un des cinquante « îlots fumeurs » installés sur le site à la demande des non-fumeurs. – *(AP.)*

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE.** Cinq cent soixante-neuf personnes ont trouvé la mort sur les routes françaises au mois de février, soit quatre de moins qu'en février 1994. Le nombre des blessés, en augmentation de 4,6 %, s'est élevé à 13 135 et celui des accidents à 9 648 (+ 3,5 %). – *(AFP.)*

■ **JERSEY.** Jersey Tourisme vient de lancer la Jerseylink, un service de renseignement et de réservation par téléphone destiné à tous ceux qui souhaitent effectuer une réservation d'hôtel ou de chambre d'hôte sur l'île. Ce service est ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 20 heures. (Tél. : 19-44-1534-500-750).

■ **PORTUGAL.** Un important incendie, favorisé par l'extrême sécheresse qui sévit au Portugal, a détruit, le week-end de Pâques, des milliers d'hectares de pins et d'eucalyptus à une centaine de kilomètres au sud de Porto. Un feu de forêt d'une telle ampleur n'avait pas été enregistré dans cette région depuis plus de cinquante ans. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Les deux aéroports de Rome, Fiumicino et Ciampino, ont connu un trafic record pendant la semaine sainte. Entre le lundi 10 et le dimanche 16 avril, plus de 500 000 personnes les ont empruntés et quelque 5 000 avions ont atterri et décollé. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Cent vingt-trois personnes ont été tuées et quatre-vingt-huit autres grièvement blessées sur les routes espagnoles, au cours du week-end de Pâques. Un bilan supérieur à celui enregistré l'année dernière à la même époque. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 21 avril

■ **L'HÔTEL DE GALLIFFET** (carte d'identité, 45 F), 11 heures, 50, rue de Varenne (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Whistler (55 F + prix d'entrée), 11 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du 18e siècle, 11 h 30 ; les joyaux de la Couronne, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame de Paris (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail central de Notre-Dame (Art et Histoire).

■ **L'ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE** et son quartier (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **JARDINS ET HÔTELS** autour de Saint-Victor (45 F), 14 h 30, sortie du métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LA MAIRIE DU 16e ARRONDISSEMENT** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Pompe (Monuments historiques).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** et les chambres de la Cour de cassation (50 F), 14 h 30, métro Cité sortie côté marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon (Europ explo).

■ **LES SALONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL** (37 F + 20 F), 14 h 30, à l'entrée sur l'esplanade entre la rue de Sully et le boulevard Morland (Monuments historiques).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE FORNEY** (37 F), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE**, 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern et Vincent de Langlade).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage, 15 heures (40 F + prix d'entrée) (Approche de l'art), 15 h 15 (55 F + prix d'entrée) (Paris et son histoire et Mathilde Hager).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ____________

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :

- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. (*Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.*)

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2.19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et du Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CULTURE

PRÉSIDENTIELLE La fin des idées simples, le naufrage des idéologies, la conclusion brumeuse du second septennat de François Mitterrand, le sentiment que tout est désormais dans tout ont vidé le discours des intellectuels de sa radicalité. ● CE CONSTAT apparaît clairement à l'occasion de l'élection présidentielle, où la pensée française se cherche, privée des repères et des références historiques par rapport auxquels elle avait coutume de se situer. La redéfinition des valeurs est difficile, parfois erratique, autour de candidats plus gestionnaires que créateurs d'idées. ● LA POLITIQUE agressive de communication électorale, notamment celle de Jacques Chirac, qui lance des OPA sur les intellectuels pour améliorer l'image des candidats, ajoute à la confusion et provoque de surprenants rapprochements.

Les intellectuels saisis par le doute à l'approche de l'élection

Etats d'âme, soutiens conditionnels : les représentants de la pensée française cherchent en vain de bonnes raisons de s'engager à l'approche du scrutin. Privés de repères, ils ont perdu la radicalité des débats d'antan

LES TROUPES sont maigres et les supporteurs plutôt rares. L'élection présidentielle ne semble guère soulever l'enthousiasme des intellectuels, d'habitude moins silencieux. Cette discrétion peut s'expliquer par la personnalité des divers candidats qui s'opposent mais aussi par la confusion qui règne dans une famille où les rôles étaient distribués depuis longtemps. Le flou du paysage international, l'atonie idéologique ambiante, la fin brumeuse du second septennat de François Mitterrand ont achevé de perturber la lecture d'une partition largement obsolète. A gauche notamment, là où se trouve traditionnellement le plus gros contingent de signataires, on est particulièrement troublé par le coup de filet tenté par Jacques Chirac en direction de ces fameux intellectuels.

L'un des rares à considérer avec un humour joyeux les embarras de cette morne campagne est Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, récemment élu à l'Académie française. Pour un homme qui s'est toujours affiché de droite et que la gauche intellectuelle a détesté et combattu, il est réjouissant de voir la *« gauche-caviar »* touchée par la grâce du *« national-populisme »* et le *« microcosme, qui est de gauche »*, repeindre le candidat néogaulliste aux couleurs de la gauche. Marc Fumaroli, toutefois, se refuse à la polémique, se contentant d'expliquer que l'affrontement Balladur-Chirac reproduit la vieille opposition entre *« la République-royaume »*, qui *« met l'accent sur la liberté, la diversité, les talents »*, et *« la République-empire »*, qui *« préfère l'égalité, le culte du chef, la mobilisation générale du parti unique »*. Il conclut que *« ceux du parti intellectuel ont toujours penché, et* (...) *penchent encore aujourd'hui, de ce* [dernier] *côté »* (*Le Monde* du 5 avril).

Englober tous les intellectuels français sous la bannière du « parti intellectuel » et les rallier ainsi, en bloc, à Jacques Chirac est sans doute un peu rapide et doit beaucoup à l'esprit polémique auquel Marc Fumaroli se défend de céder. Mais c'était certainement le rêve du romancier corrézien Denis Tillinac, devenu grand rassembleur d'intellectuels autour de son héros. Naguère pourfendeur des « gauchistes » de toutes obédiences, Denis Tillinac affirme aujourd'hui qu'il les *« enviait »* – particulièrement Régis Debray, pour *« sa foi marxiste et le courage de mettre un fusil au bout »* –, tandis qu'il avait, lui, la *« conscience – amère – de regarder passer l'Histoire comme une vache regarde passer les trains »*, comme il l'explique dans un livre récent, *Lettre ouverte à Jacques Chirac pour le sauver de ses amis* (Albin Michel).

C'est ainsi que Denis Tillinac a fini, en toute logique, par se retrouver dans le même club que son ami Régis Debray, Phares et balises, pour se préparer à ne plus *« regarder passer l'Histoire »*. Il se mit en tête de corriger l'idée que Chirac se faisait des intellectuels, et inversement. Il organisa des dîners où l'on vit, outre Régis Debray, beaucoup d'intellectuels de gauche, dont Alexandre Adler, Pierre Rosanvallon, Alain Finkielkraut.

> « M'étant opposé à la guerre impérialiste du Golfe comme à l'Europe de Maastricht, personne ne peut s'étonner que je me sente plus proche de Séguin et de Chevènement que de ceux qui approuvèrent avec force l'une et l'autre. »
>
> Régis Debray

Si Alexandre Adler s'est volontiers affiché dans le public de « L'heure de vérité » de Jacques Chirac, Pierre Rosanvallon a, au contraire, choisi d'adhérer au comité de soutien à Lionel Jospin. Quant à Alain Finkielkraut, il fut le seul à violemment dénoncer *« l'instrumentalisation absolument déplorable »* dont il avait été victime, puisque, après sa participation à l'un de ces dîners, il avait été agrégé à la liste des « ralliés à Chirac », ce qu'il a démenti. Régis Debray a tenu à faire savoir de son côté (*Le Monde* du 14 mars) que *« la gauche est et demeurera sa famille »*.

Mais *« pour avoir, dès 1969, et depuis la prison* (...), *manifesté mes sympathies pour les positions dites gaulliennes* (...), *je ne crois pas que mes affinités dépendent des conjonctures. Ayant toujours défendu l'exception républicaine et française quand la gauche et la droite bien-pensantes en vantaient la fin, m'étant opposé en leur temps à la guerre impérialiste du Golfe comme à l'Europe illusoire et libérale de Maastricht, personne ne peut s'étonner que je me sente aujourd'hui plus proche de M. Séguin et de M. Chevènement que de ceux qui approuvèrent avec force l'une et l'autre »*

. Aussi, ajoute-t-il, *« je ne puis me rallier à aucune bannière. Je voterai sans signer de blanc-seing à personne »*.

Alain Minc, essayiste à succès, homme d'affaires moins heureux, théoricien d'une société consensuelle au point d'avoir été désigné par *Libération* comme *« la petite entreprise à fabriquer du consensus »*, a été classé « balladurien » en dépit de son dédain affiché des étiquettes. *« J'ai dit qu'il était l'un des candidats de la raison, comme l'auraient été Raymond Barre et Jacques Delors. Des trois, il reste donc le seul. Mais Jospin, à la différence de Chirac, s'approche du cercle de la raison »*, a-t-il précisé. Ce qui intéresse Alain Minc dans le conflit Balladur-Chirac, c'est ce qu'il révèle d'un comportement des élites françaises, lesquelles *« ont toujours rallié assez vite celui qui mène la course en tête »*.

Si le second tour devait mettre en présence Jacques Chirac et Edouard Balladur, on verrait apparaître, selon Alain Minc, *« le vrai clivage intellectuel de ce pays »*. Un clivage qu'on pourrait symboliser par *« républicains-Chirac contre démocrates-Balladur »* ou *« première gauche-Chirac contre deuxième gauche-Balladur »* ou encore *« rousseauistes (bien que Chirac ne soit pas l'expression du rousseauisme) contre tocquevilliens »*. *« Si l'on est plutôt amateur de la courbe, on sera pour Balladur ; si l'on aime plutôt les angles, on sera pour Chirac. Et les angles conduisent au mur »*, conclut Alain Minc en une apparente boutade. Quelque chose de physique les opposerait, au-delà de tout programme. Jacques Chirac est « nature », il exprime une « virilité » dans laquelle ceux qu'Alain Minc nomme *« les intellectuels sanguins »* se retrouvent.

Ces *« intellectuels sanguins »*, dont Alain Minc se sent loin, ne sont certainement pas ceux non plus avec lesquels Philippe Sollers a envie de faire cause commune. Après avoir signé un article dans *L'Express*, « Balladur tel quel », il a lui aussi été classé « balladurien » et a endossé, *« pourquoi pas ? »*, l'habit. *« C'est aussi une question d'oreille*, dit-il. *Quand j'entends un certain nombre de vociférations ou de manifestations de haine contre Balladur ou Fabius, je sais immédiatement ce qu'il y a derrière. Le jour n'est probablement pas encore venu où la France, libérée de son passé vichyste et stalinien, pourra devenir une grande démocratie moderne. La gauche est malade de ce passé et la droite aussi. C'est la raison pour laquelle je peux être tour à tour gauchiste, libertaire ou libéral, mais jamais socialiste ni fasciste. »*

Le philosophe André Glucksmann explique (*Le Monde* du 15 avril) les raisons de son refus de suivre une quelconque bannière : *« Lorsque aucun des candidats ne s'engage clairement et distinctement à soulever ces questions vitales* [que sont la Bosnie, le Rwanda, le militarisme russe, l'intégrisme, le terrorisme], *comment le citoyen peut-il authentiquement s'engager pour* [l'une d'elles] *? »* Explication qui a le don d'irriter un autre philosophe, Bernard-Henri Lévy. Ce dernier s'est prononcé sans ambiguïté en faveur de Lionel Jospin, *« non pas, comme on le répète toujours, parce que la gauche serait ma famille*, précise-t-il. *J'ai, au contraire, voulu oublier un instant tout ce qui me sépare de cette gauche-là. Mais, c'est un fait, Jospin est celui qui a apporté les réponses les plus satisfaisantes aux questions de politique étrangère que nous avions adressées aux candidats. Par ailleurs, il me semblait nécessaire*, primo, *de donner un coup d'arrêt à la décomposition du politique ;* secundo, *de tout faire pour empêcher que le second tour soit un affrontement droite/droite. Si, par malheur, il en était ainsi ? Eh bien ! je voterais, non pas probablement, mais certainement, pour Balladur »*. Ce qui se passe autour de Jacques Chirac, ajoute-t-il, *« dépasse les questions de personnes, de choix électoraux et de retournement de veste. C'est beaucoup plus profond, car c'est peut-être le début d'une recomposition d'ensemble du paysage intellectuel français. Il y aura un fort pôle national-populiste, dans lequel se retrouveront les anciens partisans du tiers-mondisme le moins élaboré, les intellectuels indulgents à l'égard de Saddam Hussein, les anti-européens, etc. La haine des élites par les élites, de l'intelligence par l'intelligence est une vieille histoire. »*

« Le parti chiraquien confronte la gauche à son propre populisme, à sa propre dérive nationale et à son anti-élitisme », reprend Julia Kristeva. L'essayiste et romancière s'est elle aussi déclarée pour Lionel Jospin. *« On flatte les archaïsmes des Français en leur proposant de choisir entre le Royaume et l'Empire*, estime-t-elle. *Et si le XXIe siècle n'était ni l'un ni l'autre, mais nous invitait à penser de nouvelles formes de contradictions et de révoltes ? Par l'histoire de ses échecs, la gauche est mieux placée pour être le lieu où cette inquiétante nouveauté aurait la chance de se réaliser. Plus encore : la gauche pourrait-elle être ce lieu où la politique ne se réduit pas à la causalité économique, mais où la vie psychique – la vie spirituelle – pourrait être prise en considération en tant qu'elle est précisément contradiction et révolte ? Tel est le pari. »*

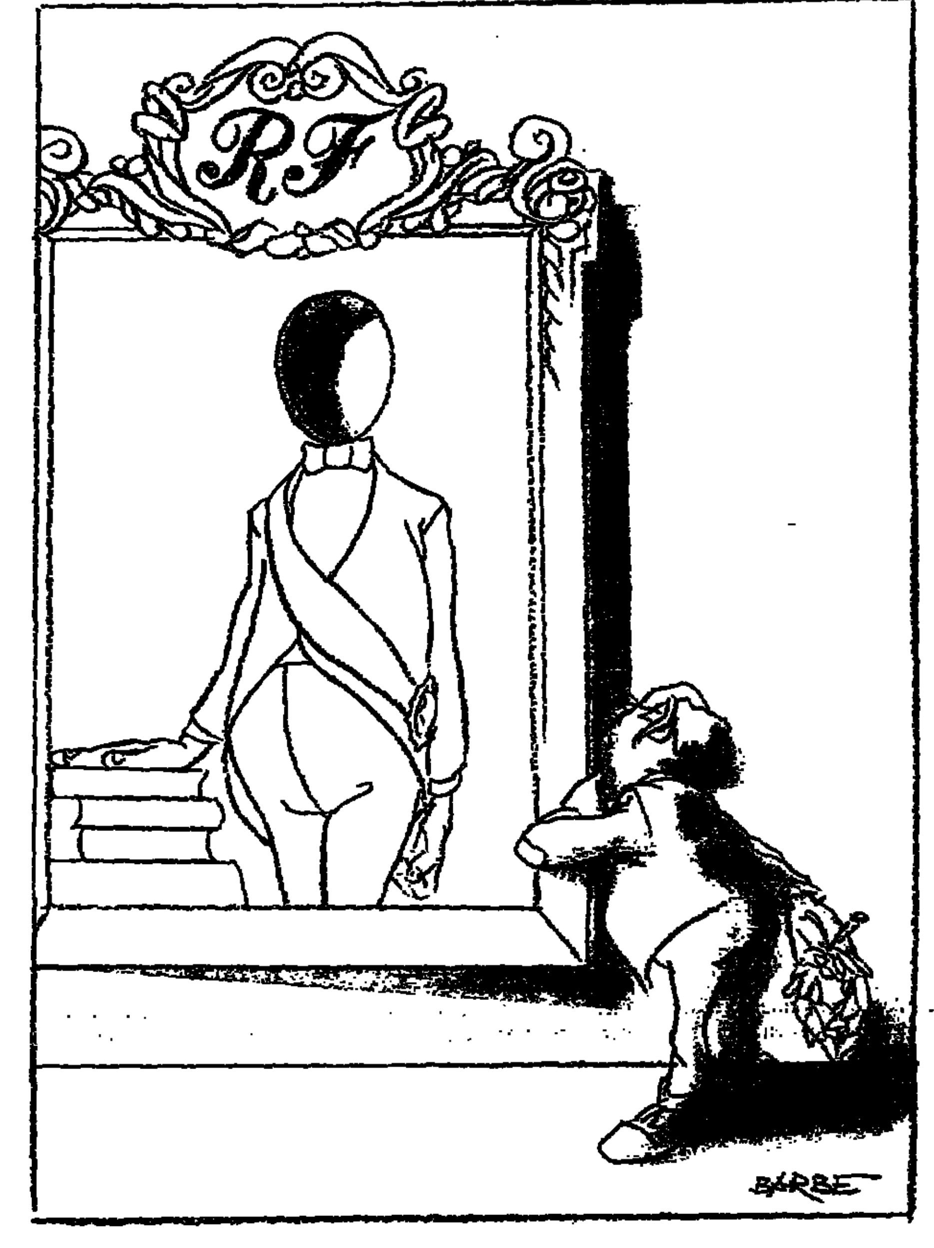
Paul Veyne, professeur au Collège de France, a également choisi de soutenir Lionel Jospin. Mais plutôt comme la corde soutient le pendu. A la demande de Jean-Noël Jeanneney, son nom figure dans le comité de parrainage du candidat socialiste. L'historien fait immédiatement paraître un point de vue dans *Le Monde* du 24 mars pour préciser le sens de sa signature : *« J'ai appelé à voter Jospin mais à certaines conditions que je vais énumérer.* (...) *Que les socialistes anciens essaient d'avoir des idées, car cela fait longtemps qu'on ne leur en connaît pas. On ne les a jamais vus qu'en gestionnaires honnêtes ou malhonnêtes du capitalisme* (...). *Qu'ils se débarrassent carrément de leur moribond, Mitterrand.* (...) *On ne leur demande pas d'être des ingrats mais de donner la preuve qu'ils sont capables de s'arracher à une fascination imbécile ou roublarde.* (...) *Que leur parti change de nom. Pour le principe. Qu'il cesse de s'appeler « socialiste »* (...). *Parce que cela suffira à provoquer un effet traumatisant, chirurgical, sur les vieux fidèles imbéciles »*. Soutien moins féroce, mais critique, du poète Claude Roy : *« Non, je ne pense pas que voter, comme je le ferai, pour Lionel Jospin, soit un terme et une solution, puisse faire oublier rapidement, malgré l'honnêteté du candidat, la corruption du PS, l'infâme congrès de Rennes, les compromissions politiciennes, et la dérive des mots et des hommes. »*

> « J'ai appelé à voter Jospin, mais à certaines conditions... Que les socialistes anciens essaient d'avoir des idées... Qu'ils se débarrassent de leur moribond, Mitterrand... Que leur parti cesse de s'appeler socialiste. Pour le principe... Parce que cela suffira à provoquer un effet traumatisant, chirurgical sur les vieux fidèles imbéciles. »
>
> Paul Veyne

On n'en finirait pas d'énumérer les états d'âme, les soutiens conditionnels, les codicilles restrictifs. Les intellectuels doutent. Peut-être parce qu'ils se réfèrent à une époque dépassée. Leur engagement a eu un impact quand il croisait une grande cause – l'affaire Dreyfus –, quand il y avait ce que Max Weber appellait une éthique de la responsabilité. Dans les années 80 cet engagement a surtout été perçu comme une rente de situation. *« L'intellectuel-oracle a fait son temps »*, écrivait Pierre Nora dès mai 1980, dans le premier numéro de sa revue *Le Débat*. *« Pas d'intellectuel sans idée de l'avenir, sans secret du présent, sans savoir du passé. »*

Cet avenir a eu trois schémas, nous dit l'historien des *Lieux de mémoires* : la restauration, la foi dans le progrès et la révolution. Or ces trois schémas sont périmés, affirme-t-il. *« Toute perspective de clôture nous est devenue étrangère. L'avenir, l'avenir pensable qui avait été la vraie idée neuve de l'Europe révolutionnaire, est derrière nous. Il a sombré dans les malheurs de notre siècle, nous laissant devant un futur à jamais sans nom et sans visage, immaîtrisable, indéfini ; et avec lui s'est abolie la figure historique de l'intellectuel despotique. »* Pour Pierre Nora, *« un second âge de la conscience historique est déjà commencé »*. Régis Debray semble reprendre à son compte les prémonitions de l'historien : *« Pour pouvoir demain transformer le monde, il faut aujourd'hui le réinterpréter à nouveaux frais. D'où, pour le philosophe que je suis, la priorité absolue au travail intellectuel, bien loin des attentes, retournements et ambitions politiques du jour. »* L'alternative ne serait plus alors le Royaume ou l'Empire mais l'Exil ou la Tour d'ivoire.

Emmanuel de Roux et Josyane Savigneau

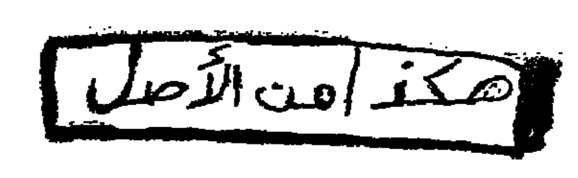


Les grands oraux de Jacques Chirac

PHARES ET BALISES est un club fondé par Régis Debray et Jean-Claude Guillebaud fin 1992. Il entend réunir des intellectuels et des journalistes, dont un certain nombre sont des lassés du mitterrandisme, des déçus du socialisme des années 80 et qui veulent explorer les suites possibles de l'Histoire.

Le 4 octobre 1994, Jacques Chirac y est reçu devant un auditoire où l'on remarquait Paul Thibaud (ancien directeur de la revue *Esprit*), Alexandre Adler, Bruno Frappat, directeur de *La Croix*, Denis Jeambar, directeur de la rédaction du *Point* (hebdomadaire qui publiait, le 1er avril, sous le titre « Provocateur de la République », un long article à la gloire du polémiste Jean-Edern Hallier, l'un des premiers à avoir rejoint ouvertement Denis Tillinac dans sa campagne pour Jacques Chirac. Il y avait aussi Emmanuel Todd, dont la note sur les élections européennes, rédigée pour la Fondation Saint-Simon – l'un des clubs de réflexion intellectuelle les plus en vue – et insistant notamment sur la cécité des élites face aux blocages sociaux, a tant séduit Jacques Chirac qu'elle a été distribuée à tous les parlementaires RPR.

Il était donc logique que la Fondation Saint-Simon reçoive à son tour le maire de Paris – comme elle a accueilli la plupart des candidats. Cette rencontre a eu lieu le 6 mars. Ici, comme ailleurs, le candidat a voulu se montrer sous son nouveau jour, progressiste, et dans sa nouvelle manière, détendu. Il y eut pourtant, ce soir-là, un moment assez long – une vingtaine de minutes – pendant lequel le « Chirac nouveau » s'est effacé devant celui d'autrefois. Ce dernier a répondu avec une singulière violence à une intervention d'Alain Minc – dont on sait qu'il n'est pas l'un de ses partisans – qui lui reprochait les *« incohérences de son programme »*. *« Il est allé un peu loin. C'est un homme qui se contrôle mal »*, se contente de dire Alain Minc, avec cette placidité qu'il perd rarement.



Emmanuelle Cuau dessine les lignes de fuite d'un amour qui se défait entre une mère et sa fille

« Circuit Carole » révèle le talent d'une jeune réalisatrice

Bulle Ogier et Laurence Côte sont les interprètes de ce premier film, inscrit dans une certaine histoire du cinéma, qui enregistre avec sensualité les états d'âme d'aujourd'hui en se méfiant de la psychologie et en déjouant les pièges du romanesque. Une chronique des sentiments qui privilégie la qualité de l'instant et se maintient en équilibre au-dessus du vide menaçant à chaque instant d'engloutir les personnages.

CIRCUIT CAROLE, film français d'Emmanuelle Cuau. Avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot (1 h 15).

Elle chante *Voi que sapete*, dans sa cuisine, en goûtant sa tambouille avec une cuiller en bois. C'est beau et clair, c'est un signe de reconnaissance ou d'exclusion. *Circuit Carole* se déclare d'emblée du côté du cinéma, de l'attention aux choses et aux durées, aux lumières et aux sons, d'une sensualité qui compte peu sur l'anecdote et beaucoup sur la densité de l'instant. Simultanément, l'air des *Noces de Figaro* dit ce qui sera l'interrogation du film : est-ce l'amour, ce sentiment tout plein de désir qui tantôt est un délice et tantôt un martyre ?

C'est Marie qui chante ainsi, c'est-à-dire Laurence Côte, qu'on vient tout juste de croiser chez Jacques Rivette, dans *Haut, bas, fragile*, où elle était la fille d'Anna Karina. Cette fois, elle joue la fille de Jeanne, interprétée par Bulle Ogier, l'une des comédiennes qui a le mieux servi et le mieux été servie par le même Rivette. Au générique, on trouve comme coscénariste, à côté du nom de la réalisatrice, celui d'Arlette Langmann, qui écrivit avec Maurice Pialat plusieurs de ses plus beaux films.

A LA LIMITE DU HORS-CHAMP

Ce premier film, sans étalage de références, s'inscrit dans une certaine histoire du cinéma, minoritaire mais bien vivante. A sa manière, unique, Emmanuelle Cuau rejoint la petite cohorte des jeunes cinéastes – des femmes surtout – dont on voit depuis quelque deux ans arriver des premiers films tous exigeants et sans prétention, en phase avec le quotidien, sans naturalisme aucun, sismographes des états d'âme d'aujourd'hui, qui se refusent au romanesque et aux machineries.

Bulle Ogier et Laurence Côte offrent sans réserve leur talent généreux, une présence en nuances, en esquive, en mouvement, qui est la chair même du film. Marie est une jeune fille fantasque, volontiers irresponsable, elle cherche par brusques élans à s'affranchir de l'amour trop envahissant de sa mère, sans le briser, sans la briser. Emmanuelle Cuau procède par scènes disjointes, toujours justes, toujours plus riches que ce qu'elles paraissent montrer. Il y a une embauche dans une grande société en banlieue, la découverte du circuit de moto voisin qui donne son nom au film, il y a des déplacements en métro et en bus, les courses, le bureau. Il y a une idylle de l'adolescente avec un des motards, à la limite du hors-champ, des éclats de conversations qui raccordent moins entre eux qu'à une trame toujours suggérée, jamais exhibée. Une pudeur légère dessine dans l'espace et le temps un petit drame quotidien, comme on écrit dans le vide avec son doigt.

Marie s'est lancée sur le circuit de sa romance avec Alex, pour lui, mais aussi pour échapper à Jeanne, ou au moins essayer un nouveau rapport entre elles. Jeanne comprend et ne supporte pas, elle glisse. Glisse vers une déprime qui l'enferme et la détruit, il n'y a rien à faire, le film ne juge pas, ne propose pas de solution. Par touches, il continue d'enregistrer ce qui se défait et ce qui s'ossifie au sein de la relation entre Jeanne et Marie, dans un refus radical de toute explication psychologique. L'exercice est périlleux, au bord de la chute comme les bolides dans les virages de l'anneau de vitesse baptisé Carol, du nom d'une jeune fille morte. Parfois les arabesques de ce récit sans narration sont tellement déliées que le film menace de se défaire tout à fait, le jeu des élipses exige un mélange d'attention extrême et d'abandon aux sautes et aux rythmes qu'organise la cinéaste. Mais, à quelques ratés près, la présence de ses actrices jettent les ponts sur les béances qui s'ouvrent, vers un ultime vertige.

Jean-Michel Frodon

Le désir à l'assaut des conventions du film policier

INNOCENTS ET COUPABLES, film américain de Paul Mones. Avec Damian Chapa, Jennifer Rubin (1 h 36).

Innocents et coupables a tout, à première vue, pour agacer. Ce petit film indépendant américain multiplie en effet les tics formels, comme ce montage abrupt créant des ellipses courtes au sein d'une même séquence, pour conjuguer une spontanéité assez fausse avec les lois d'un genre. Le petit monde qu'il décrit est celui, déjà balisé, des truands new-yorkais. Deux jeunes gangsters, liés par une amitié indéfectible, tentent de prendre le contrôle d'un secteur et se heurtent aux autres caïds du coin. Les choses se corsent lorsque le spectateur comprend que l'un d'entre eux est un policier infiltré. La situation se complique encore lorsque son supérieur hiérarchique se révèle un flic corrompu manipulant la situation au profit d'un gros bonnet du milieu. Cette mise en abyme paraît sacrifier aux lois d'un scénario-type, qui sont pourtant salutairement bousculées par le personnage féminin du film (Jennifer Rubin), jeune mythomane amoureuse du héros du film mais également de son ami. Cette confusion affective permet une scène de séduction sidérante, lorsque la jeune femme tente d'entraîner dans son lit les deux amis en même temps. Elle dessine ainsi une figure étonnante dans le cinéma américain standard, en n'hésitant pas à exprimer un désir souverain et conquérant, peu conforme aux usages et aux codes amoureux en vigueur, en multipliant, par l'accumulation de propos contradictoires, les fausses pistes qui rendront longtemps son personnage mystérieux et indéfinissable, entre candeur et manipulation. *Innocents et coupables* accroît grâce à ce personnage le désordre du monde qu'il décrit, celui où les truands peuvent être parfois sympathiques et les policiers de franches canailles. Parti ainsi d'une situation très convenue, le film de Paul Mones se perd régulièrement en route en suivant un chemin transversal.

Jean-François Rauger

Un film islandais primé au Festival de cinéma jeune public de Laon

LAON
de notre correspondant

Le Festival international de cinéma jeune public de Laon s'est achevé, le jeudi 13 avril, après onze jours de projection dans plusieurs villes de l'Aisne. Treize films étaient en compétition, dont douze de nationalités différentes. *Movie Days*, de l'Islandais Fridrik Thor Fridriksson, portrait d'un jeune garçon qui découvre le cinéma et apprend à connaître ses racines au contact de son grand-père, a remporté le Grand Prix du jury international professionnel, tandis que le Prix du jury international jeune public a été décerné à *Comme deux crocodiles*, de Giacomo Campiotti (Italie).

Depuis treize ans, les organisateurs de cette manifestation s'attachent à promouvoir un cinéma de qualité produit en direction de la jeunesse. Raymond Lefebvre, président du festival, estime ainsi que *« c'est une manière de briser le monopole américain »*. *« Nous ne dénigrons pas*, dit-il, *la production d'outre-Atlantique, mais nous voulons démontrer qu'on peut voir autre chose. »*

Ce dernier rendez-vous a permis au public de célébrer le centenaire du septième art et en particulier les premiers films suédois. Des documents datant de 1896 à 1912 ont ainsi été présentés par plusieurs spécialistes. Un hommage a également été rendu au réalisateur tchèque Karel Kachyna. Le public a pu apprécier six de ses films.

Chaque année, le festival attire près de quarante mille spectateurs, pour la plupart jeunes scolaires. A l'avenir, des prolongements devraient être réalisés en Allemagne. Ils concrétiseraient ainsi les vœux de Horst Schafer, directeur d'un office du film pour enfants et adolescents. En effet, celui-ci souhaiterait organiser l'an prochain, ou plus vraisemblablement dans deux ans, un festival de cinéma européen. Il se tiendrait conjointement à Laon et à Cologne. Des représentants de l'Union européenne ont déjà manifesté leur intérêt pour le projet.

Thierry de Lestang-Parade

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
Film anglais de Danny Boyle. Avec Ewan MacGregor, Kerry Fox, Christopher Eccleston. (1 h 35.) La découverte d'une valise bourrée de billets de banque à côté du cadavre de son propriétaire va transformer la vie de trois jeunes gens de la classe moyenne londonienne. Sans perdre beaucoup de temps à faire taire leurs scrupules, ils se débarrassent du corps et dissimulent l'argent. La suite relève d'une pure mécanique de scénario, et les péripéties se succèdent sans surprise jusqu'à leur fin logique : la lutte à mort des trois héros pour la possession du butin. Le film cumule les ficelles de la comédie d'humour noir britannique et l'approche légèrement décalée d'un réel absurde. A cet égard, l'intervention kafkaïenne des deux personnages de policiers est un moment plutôt réussi. Le film de Danny Boyle pourtant laisse un goût désagréable. Ses trois protagonistes apparaissent vite odieux dans leur indifférence au reste du monde et leur manque absolu d'éthique dans les rapports humains et sociaux. Si on ne se passionne guère pour ce qui leur arrive, le sentiment demeure que le cinéaste postule un regard tout aussi indifférent et cynique de son spectateur : *Petits meurtres...* est, malheureusement, en phase avec l'air du temps.

J.-F. R.

CIRCUIT CAROLE
Film français d'Emmanuelle Cuau
Lire critique ci-contre

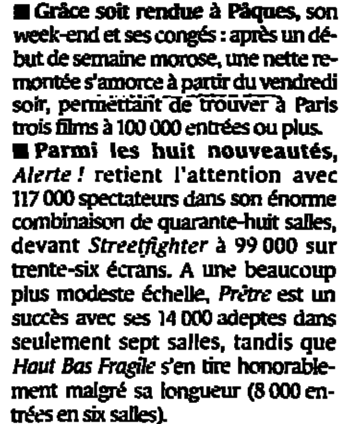
INNOCENTS ET COUPABLES
Film américain de Paul Mones
Lire critique ci-contre

DIS-MOI OUI
Film français d'Alexandre Arcady.
La critique paraîtra dans Le Monde *du 21 avril.*

LES TRUFFES
Film français de Bernard Nauer avec Jean Reno, Christian Charmetant, Isabelle Candelier, Anne Roussel, Jean-Paul Roussillon. 1 h 25.
Il était logique que Jean Reno, tête d'affiche des plus grands succès français de 1993 *(Les Visiteurs)* et 1994 *(Léon)*, souhaitât manifester des talents plus divers que les emplois auxquels on le confine. Interpréter un looser baraque, mal embouché et sentimental dans le cadre d'une comédie paraissait une judicieuse porte de sortie. Il est dommage qu'il ait si mal choisi le scénario et le réalisateur supposés l'accompagner dans cette évolution. A défaut d'espérer y découvrir le moindre trésor enfoui, on peut passer le temps en pointant les emprunts à divers succès du rire des décennies précédentes : Oury, Blier, Mocky, Yanne, et bien sûr les face-à-face à la manière de Francis Veber. Aux côtés de Reno postulant au titre d'héritier de Depardieu, l'emploi de Pierre Richard est ici tenu par Christian Charmetant en petit escroc puceau, inopérant et antipathique. Le paradoxe commun à ce genre d'entreprise reste de flatter les plus bas penchants de ladite « France profonde », tout en lui manifestant un mépris constant. Le regard que porte Bernard Hauer sur son pauvre zoo est trop dépourvu d'invention et de générosité pour approcher l'univers à la Reiser auquel il semble aspirer.

J.-M.F.

LES ENTRÉES A PARIS



■ **Grâce soit rendue à Pâques,** son week-end et ses congés : après un début de semaine morose, une nette remontée s'amorce à partir du vendredi soir, permettant de trouver à Paris trois films à 100 000 entrées ou plus.

■ **Parmi les huit nouveautés,** *Alerte !* retient l'attention avec 117 000 spectateurs dans son énorme combinaison de quarante-huit salles, devant *Streetfighter* à 99 000 sur trente-six écrans. A une beaucoup plus modeste échelle, *Prêtre* est un succès avec ses 14 000 adeptes dans seulement sept salles, tandis que *Haut Bas Fragile* s'en tire honorablement malgré sa longueur (8 000 entrées en six salles).

■ **Victoire prévisible,** entre les films pour enfants, des *101 Dalmatiens* (103 000 entrées dans quarante-deux salles, près de 200 000 en deux semaines) sur *Astérix* qui, avec 40 000 compagnons dans trente-quatre cinémas, ne résiste guère à l'envahisseur (72 000 en deux semaines).

■ **Chez les outsiders,** on remarque la bonne tenue d'...*À la campagne* avec à nouveau 9 000 visiteurs, le même score que la semaine de sa sortie, et de *Vive l'amour*, qui a séduit 11 000 cinéphiles en quinze jours. *Les Rendez-vous de Paris* sont honorés par 27 000 Parisiens en quatre semaines, et *Chungking Express* a embarqué 29 000 passagers durant la même période.

J.-M. F.

★ Sources des chiffres : *Le Film français.*

Philippe Bazin révèle les vrais visages de l'adolescence

Le photographe a capté le regard de huit cent trente collégiens de Calais. Ils ont du mal à se reconnaître

ADOLESCENTS, de Philippe Bazin, Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta, 62102 Calais. Tél. : (16) 21-46-77-10. Jusqu'au 11 juin. Catalogue, 150 francs.

CALAIS
de notre envoyé spécial

Philippe Bazin est arrivé durant l'hiver 1993 à Calais, *« ville du bout du monde »*, où il a rencontré huit cent trente élèves de onze à quinze ans. A chaque classe, il a proposé la règle du jeu suivante : *« Je vais vous photographier un par un, par ordre alphabétique, dans le couloir, mais vous ne découvrirez votre visage que dans une exposition. Pas avant. Peu d'images seront retenues, moins d'un sur dix. Peut-être que vous ne vous reconnaîtrez pas. Vous pouvez bien sûr refuser. »*

Très peu ont refusé. Chaque élève est sorti à son tour, s'est retrouvé face au photographe, loin du regard de ses camarades, pour une sorte de dialogue intime de quelques minutes. Cet ancien médecin leur parlait doucement, demandait leur prénom, les rassurait. Il leur expliquait qu'il voulait le contraire d'une photo d'identité. Il leur demandait non pas une image qu'ils ont l'habitude de voir, non pas leur portrait, mais leur regard. Ils devaient imaginer tous les gens de la ville qui viendraient les voir dans l'exposition. Certains ont demandé ce qu'ils devaient faire, alors Philippe Bazin finissait par lâcher : *« Vous n'êtes pas obligés de me donner votre plus joli sourire. »*



Philippe Bazin les photographiait à 40 centimètres à peine. Trois prises de vue. Les adolescents se concentraient, ils oubliaient l'environnement, fixaient longuement l'objectif. Les enfants offraient *« le meilleur d'eux-mêmes, un concentré de ce qu'ils sont »*, explique Philippe Bazin, qui sortait *« vidé et bouleversé »* des séances.

Un an plus tard, quatre-vingt-six images sont accrochées sur les murs blancs de la Galerie de l'Ancienne Poste, au centre de Calais. Quatre-vingt-six visages de garçons et de filles pris frontalement, en très gros plan, sur fond noir, comme s'ils émergeaient de l'ombre. Les formats sont carrés (45 cm x 45 cm), les images présentées comme une mosaïque, sans cadre, sans verre protecteur, sans légende. Le visiteur entre dans la galerie, n'ose s'approcher, reste pétrifié : il croyait découvrir des portraits, mais en fait c'est lui qui se sent observé, dévisagé par ces dizaines d'adolescents.

Les élèves des neuf lycées de Calais viennent à la galerie seuls, avec leurs camarades, en famille, pour découvrir ce qu'ils croient être leur portrait. Beaucoup sont désappointés de ne pas être dans l'exposition. Les « élus » ne se « voient » pas, puis ont du mal à se reconnaître : *« Je ne suis pas comme ça. »* Finalement, ils s'acceptent, comme ils acceptent l'idée que l'appareil photo n'est pas neutre.

« MONTRER LES VISAGES »

A cet âge-là, on change beaucoup. Surtout, il y a le travail remarquable de Philippe Bazin sur le corps, la chair, le regard. Car la force – et le sens – de cette série est justement de se situer en dehors de la reconnaissance. Les images ne sont ni maquillées ni truquées, elles ont été prises avec l'appareil le plus simple, un format 24 x 36 sans éclairage artificiel, avec un objectif 50 mm, et pourtant, parfois, on ne sait s'il s'agit de garçons ou de filles, quel âge ils peuvent avoir, à quelle classe sociale ils appartiennent. Le spectateur est dérouté de ne plus trouver une image « correcte » de l'adolescence : peu de sourires, pas d'attitudes stéréotypées, pas de mimiques, ni de traits de caractère, tous ces *« bruits de fond »*, comme dit Philippe Bazin, qui ajoute : *« J'aurais pu faire une exposition avec des tronches spectaculaires. »*

Bazin n'est pas portraitiste, il montre la chair, la nudité d'un visage, le regard brut. Chacun est là dans la *« vérité de sa présence »*, dit-il. Beaucoup ne sont pas « beaux », l'acné apparaît, les yeux sont mouillés, la peau brille, les traits sont parfois durs ou révèlent l'enfance persistante. *« Face à l'appareil, je les ai vus se tranformer en quelques secondes. Ces visages ne répondent pas à l'idée que l'on veut se faire de la jeunesse. On les veut lisses, ils ne le sont pas. »*

Au long travail de prises de vue a succédé un non moins long travail de choix. Bazin a retenu *« ceux dont la disponibilité est totale »*. Cette série sur l'adolescence, sur le visage qui se transforme, renvoie à celle, plus ancienne, consacrée aux vieillards, qui avait été fort remarquée à la Biennale d'art contemporain de Lyon, il y a deux ans. *« J'ai toujours voulu montrer les visages »*, dit ce photographe de quarante et un ans qui a conservé de son ancien métier une attitude clinique devant son sujet.

En 1973, Christian Boltanski avait demandé à des lycéens de Dijon de lui confier leur portrait préféré. L'artiste les avait rephotographiés et exposés dans un couloir du lycée, montrant son intérêt pour l'appropriation de l'image d'autrui en écho à sa propre enfance. En balayant les codes de la représentation, Philippe Bazin se situe à l'exact opposé : faire apparaître, au-delà de la juvénilité des traits, la disparition de l'enfance.

Michel Guerrin

■ **DANSE : le Ballet national de Nancy** a été condamné, mardi 18 avril, par le conseil des prud'hommes à verser 75 000 francs à quinze de ses membres (dont treize danseurs) qui l'avaient assigné pour obtenir des contrats à durée indéterminée (CDI) à la place de contrats à durée déterminée (CDD). Le Ballet devra également verser à chaque plaignant 2 500 francs de dommages et intérêts pour résistance abusive et 2 500 francs au titre des frais de justice. Le Conseil a débouté les danseurs qui réclamaient en sus le paiement d'un mois de salaire au titre des dommages et intérêts.

■ **CINÉMA : le Fonds Eurimages du Conseil de l'Europe a accordé** une aide à dix-sept longs métrages et quatre documentaires pour un montant total de 32 millions de francs. Seront notamment soutenus *For ever Mozart ou le film de l'intranquilité*, de Jean-Luc Godard, *Va dove ti porta il cuore*, de Cristina Comencini, *Tykho Moon*, de Enki Bilal et *Un divan à New-York* de Chantal Ackerman.

Les questions de Barney Bush, shawnee, poète, écrivain et chanteur

Une parole indienne politique et poétique, mêlée aux sons du jazz et du rock

Enfant de la culture indienne et de celle que lui ont imposée les Etats-Unis où il vit, Barney Bush a voyagé dès son adolescence à travers son pays, qu'il considère comme colonisé, au Mexique ou au Canada. Il a ainsi côtoyé les artistes et les activistes de la nation indienne. A quarante-neuf ans, il a trouvé en Europe, par la musique et le chant, un *autre moyen* de transmettre ses écrits de colère et d'espoir.

VOIX INDIENNES, Barney Bush et Tony Hymas, avec Left For Dead. Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e (Mo Chevaleret). 20 h 30, jusqu'au 21. Tél.: 45-84-72-00. 70 F et 100 F.

« Je suis un Shawnee d'Oklahoma. On nous appelle aussi Amérindiens ou natives, *les « indigènes ». Mais je refuse le nom d'Américain que les Européens, qui sont venus coloniser ma terre, ont apporté avec leurs armes et leur religion. Ils ne sont qu'une partie de notre histoire, la plus douloureuse et la plus terrifiante, mais une petite partie seulement. »* Poète et écrivain, Barney Bush parle lentement. Il donne à chaque mot une importance vitale et douloureuse. Pour communiquer, il a accepté de parler et d'écrire le langage de ses oppresseurs. Il est shawnee, un Indien, membre de cette nation que voudraient bien oublier les Etats-Unis.

Barney Bush est né à Saline (Illinois), le 27 août 1945. En 1993, il a dû quitter sa terre natale. Les propriétaires blancs n'avaient plus envie qu'un Indien occupe les lieux. *« J'ai repris la route »*, dit-il de cette voix envoûtante qui ne vous lâche pas longtemps après l'avoir entendue. En France, on l'a découverte en 1990, lors du festival Banlieues bleues, pendant le concert Oyaté, une première union d'instrumentistes du jazz et du rock avec des musiques traditionnelles du « Peuple », *Oyaté* en langue lakota. Barney Bush y rencontra Tony Hymas, pianiste et compositeur britannique. Il y eut d'autres concerts, une amitié.

Dès l'âge de seize ans, Barney Bush a traversé les Etats-Unis, le Canada, le Mexique. Il se découvre autant qu'il découvre le quotidien des tribus de la nation indienne. Il est – ou a été – en contact avec la plupart des artistes, activistes politiques ou responsables de réserves qu'il côtoie dans les pow-wows. Au milieu des années 60, il a suivi des cours à l'Institut d'arts amérindiens de Santa Fe, où il enseigne depuis 1993. Il a fait de la philosophie, a passé un diplôme supérieur en lettres et arts à Moscow, dans l'Idaho. *« Je suis un Indien éduqué et cultivé, donc un danger »*, précise-t-il. Il y a chez lui autant de colères que de tristesses. Il a appris à lire avec la Bible, *« comme du temps des premiers colonisateurs de ma terre »*. On lui dit qu'il est un sauvage pacifié par le Grand Père blanc. Il découvre le lycée et sa violence. Commence alors sa quête pour des réponses.

TRACE ÉCRITE

Dans les années 70, Barney Bush fréquente l'American Indian Movement, fondé en 1968 à Minneapolis (Minnesota) par Dennis Banks et Russell Means sur le modèle des organisations noires américaines. Ce militantisme dur ne le satisfait pas. Il se met à écrire. *« C'était d'abord un moyen de comprendre la logique d'une langue qui n'était pas celle de mes ancêtres. Ma poésie a été ensuite un acte de confrontation, que je me suis efforcé de transformer en acte d'éducation. Questionner, témoigner. Il y a dans mes textes des mots en shawnee. C'est ainsi que je pense. Je dois utiliser plusieurs mots de l'anglais pour rendre l'idée d'un seul terme shawnee. »* La trace écrite lui paraît être aussi un moyen de résister. Tout le monde n'est pas d'accord dans la communauté. Pour certains, ce n'est pas une action concrète.

L'écriture est suspecte dans une tradition orale. Lui veut dire le quotidien, les peurs et les espoirs de l'Indien. *« On parle souvent d'indianité. C'est ainsi que je la vis, dans un pays qui continue à coloniser et à oppresser mon peuple. »*

Les textes de Barney Bush savent clairement montrer son ennemi. Il questionne et accuse : l'incapacité des Etats-Unis à assumer et à reconnaître ses responsabilités, les réserves utilisées comme sites de déchets nucléaires, les lois détournées pour trahir les traités, les résistances indiennes hier et aujourd'hui, les tombes pillées pour le trafic d'ossements, les enfants enlevés dans des réserves pour être revendus à des familles du New Jersey, l'alcool, les déportations, la nature détruite... *« Contrairement à d'autres minorités, je ne peux pas demander l'égalité avec mon oppresseur, ce serait devenir moi-même mon propre oppresseur. Je refuse le modèle du rêve américain. »*

La parole de Barney Bush est politique et poétique. En acceptant de confier ses textes à Tony Hymas – *« Un Anglais ! J'ai entendu sa musique, son amour et son respect pour sa propre terre. Ça a été très dur pour moi de l'admettre, mais je me suis mis à aimer cet Anglais »* –, Barney Bush voit un nouveau moyen de transmettre sa parole, lui qui pense aux enfants à naître et voudrait encore quelque temps croire en l'homme. La voix de Barney Bush scande des mots d'amour et de mort, chante le souffle du vent, le mouvement des animaux, l'esprit d'un créateur qu'il ne nomme pas.

Aujourd'hui, il enseigne à Santa Fe, un cours sur les logiques des langues indiennes et anglaises. *« La plupart des jeunes Indiens arrivent à l'école en haïssant la langue de nos dominateurs. Emotionnellement, nous avons été agressés par cette langue, même si elle est parlée depuis plusieurs générations. Mon expérience est un soulagement pour eux. Je pense que c'est une des choses les plus honorables que j'aie faites dans ma vie. »* Barney Bush termine son premier roman. Une histoire de secte chrétienne, de jumeaux indiens, d'amitié entre un Blanc et un Indien, de voyages. Une partie de sa réalité, de ses tourments, de son rire aussi.

Sylvain Siclier

A lire et à écouter

Barney Bush a publié le premier de ses quatre recueils de textes en 1975. Seul *Inherit the Blood* (1985) est encore disponible aux Etats-Unis. Il pense surtout à son roman, qui devrait s'intituler *La Rédemption du serpent*. En revanche, les poèmes mis en musique par Tony Hymas avec des musiciens traditionnels, du jazz ou du rock figurent avec leur traduction sur les livrets de trois double CD, *Oyaté* (1990), *Remake of the American Dream* (1992, réédition 1995) avec Tony Coe et des chants et rythmes shawnees, et *Left For Dead* (1994), avec notamment Evan Parker et Jean-François Pauvros. Ces disques édités par Nato/WMD ont été regroupés en coffret à tirage limité par la Galerie Stardom (tél. : 43-56-60-89), intitulé *Laissé pour mort*, avec des dessins inédits de Moebius, Cabannes et Boucq.

Bruno Boëglin en route pour le rio Coco

Le metteur en scène lyonnais s'apprête à partir au Nicaragua pour créer un nouveau spectacle, « Le Naufragé »

VOILÀ presque deux ans que Bruno Boëglin, artiste attachant, fantasque et pourtant obstiné, présentait en tournée l'un des spectacles les plus passionnants créés en France depuis longtemps, *Pan Theodor Mundstock*, adapté du premier roman d'un auteur tchèque, Ladislav Fuks. C'était le récit, à la première personne, d'un vieux juif célibataire qui s'apprêtait à recevoir la lettre lui ordonnant de quitter Prague pour un camp de concentration.

Créé au Festival d'Avignon en juillet 1993, cet hymne à la vie n'a pas fini de résonner dans les murs des nombreux théâtres qui l'ont abrité. Après un si long compagnonnage avec un personnage exceptionnel, on se demandait comment Bruno Boëglin allait continuer son chemin.

CITOYEN DU MONDE

La réponse est venue par un coup de téléphone, bien dans la manière de cet homme, mûr déjà, mais dont la voix, comme le regard, a l'éclat de l'enfance et les flamboiements de la poésie. *« Je voudrais raconter mon prochain spectacle à quelqu'un,* disait Boëglin. *Jamais je ne me suis senti si menacé dans mon travail, et pourtant, je n'ai pas envie de changer d'optique et j'ai décidé de me lancer dans une entreprise dont tout le monde pense qu'elle n'est pas de saison... »* Rendez-vous était pris aussitôt avec le petit Lyonnais qui est très tôt, c'est-à-dire depuis la fin des années 60, devenu acteur puis metteur en scène et citoyen du monde, pisteur des textes importants du répertoire et arpenteur exigeant de la littérature – et des territoires – sud-américains.

A peine débarqué d'un train, Bruno Boëglin rejoignait les bureaux du *Monde* à Paris et, exceptionnellement, consentait à s'asseoir simplement sur un siège, lui qui préfère aux rites guindés de nos conversations celui de la palabre, accroupi au sol ou encore en mouvement, marchant d'un pas nerveux... Dans ses mains, un petit dossier ocre barré du nom de sa compagnie dramatique, Novothéâtre, et d'un mot imprimé à l'aplomb d'un homme descendant une rivière à la proue d'une pirogue : « Nicaragua ». Bruno Boëglin et plusieurs de ses camarades ont déjà effectué de nombreux voyages dans ce pays. Là-bas, ils ont inventé des spectacles, partagé la vie des différentes communautés indiennes qui peuplent les campagnes.

En 1989, alors qu'ils séjournaient dans une coopérative théâtrale de Matagalpa, au centre du pays, l'idée a surgi de créer un spectacle le long du rio Coco, fleuve qui sépare le Nicaragua du Honduras et se jette dans l'océan Atlantique, au nord du pays. Au printemps de 1993, une petite troupe descend une semaine durant le rio Coco et visite de nombreux villages indiens miskitos.

De retour en France, Bruno Boëglin se lance dans l'écriture d'une pièce pour six personnages – trois comédiens d'ici, André Ligeon-Ligeonnet (*« un fouteur de m..., comme moi »*, dit le metteur en scène), Jérôme Dherre et Joséphine Carabello – et trois du Nicaragua dont un Indien Miskito. Depuis, Bruno Boëglin a cherché des partenaires et reçu le soutien de l'Association française d'action artistique et celui du Festival d'Avignon. Une coproduction suisse est en négociation. Le spectacle sera créé en juin 1995 à Granada Managua, puis à Jinotega. Il sera repris en mars 1996 tout le long du rio Coco avant d'être présenté en Europe l'été suivant, des sources du Rhône jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Partout sera planté un décor de bois et de chiffons conçu par Christian Fenouillat, tandis que seront déballées trois petites malles d'accessoires...

« C'EST UN ANGE »

« Je raconte juste la première minute du spectacle : cela se passe au bord de l'eau. Il n'y a rien. La rive d'un lac, d'une rivière ou de la mer. On voit un couple avec son enfant autour d'un feu de bois. Le petit hurle. On entend un « plouf » monumental : la chute d'un corps dans l'eau. L'homme calme la peur de sa femme et de son enfant et rejoint un autre homme, vieux, édenté, presque chauve et surtout – c'est pour ça qu'il est tombé – déplumé ; il a dans son dos une paire d'ailes. Le couple essaie de parler avec lui mais ils n'ont pas le même langage. Une voisine vient et dit : « Ce n'est pas un homme ; c'est un ange. » Il est venu pour le petit qui allait mourir mais s'est affalé à 20 mètres de lui... »

« C'était un mardi et le monde était triste », peut-on lire dans les premières lignes du *Naufragé*, titre de la pièce de Bruno Boëglin. Et l'ange déchu va bientôt devenir bête de foire, enfermé dans un poulailler couru par les curieux, venus de loin. Le couple s'enrichira à bon compte avant que leur « monstre » ne soit supplanté par une femme-araignée, débarquée là dans le bardage d'une foule de bonimenteurs.

En lisant la fable du *Naufragé*, le nom donné à cette pièce dont l'écriture ne sera achevée qu'après les répétitions, on songe évidemment à un autre ange tombé il y a quelques années du toit de sa prison, héros de pur théâtre entrevu un jour dans le métro par Bernard-Marie Koltès et devenu *Roberto Zucco*, l'une des pièces mises en scène récemment par Bruno Boëglin. La déchéance des anges est un des leitmotive de la création, aussi vieux que la détestation des hommes pour leurs contemporains, parabole d'une exclusion vieille comme le monde.

« Exclusion, oui, je sais, continue Bruno Boëglin ; *on voit bien ce qu'est devenue l'exclusion, un terme de campagne électorale ; il faudrait que j'invente un autre mot. »* On peut faire confiance à ce familier de Büchner et de Michaux, de Dostoïevski et de Pirandello, de Rimbaud et d'Edward Bond pour forger, entre Vieux et Nouveau Continent, un langage neuf.

Olivier Schmitt

Le violoncelle pavoise au Festival de Beauvais

BEAUVAIS
de notre envoyée spéciale

A une heure de train de Paris, Beauvais est un grand village de l'Oise qui cache bien ses 56 000 habitants, qui bichonne ses équipements culturels et qui abrite le plus singulier des festivals. Singulier par la période : les touristes sont rares à la mi-avril et l'approche du culte pascal interdit tout concert à la cathédrale Saint-Pierre. Singulier par son thème : en solitaire ou en escouade, le violoncelle est ici triomphant.

Comme toujours, comme partout, il fallut pour commencer un homme et une passion. Jacques Benaert enseigne le violoncelle, anime l'Octuor de violoncelles issu de la formation Tempo di Cello, programme depuis trois ans ces Rencontres, y convie les plus prestigieux archets du monde (Christophe Coin, cette année, le Quatuor Mosaïque), des luthiers et des ensembles inconnus. De surcroît, il passe commande à des créateurs de tous horizons comme le bandonéoniste Raul Garello et l'accordéoniste Richard Galliano. Cette année, les troisièmes Rencontres internationales d'ensembles de violoncelles se sont tenues du 7 au 14 avril. Deux Roumains y furent à l'honneur, et leur partition inscrite aux deux concerts successifs de l'Octuor, qui en était le dédicataire.

Ionel Petroï, né en 1958 dans l'ex-Yougoslavie, est presque un inconnu. Il compose, sous l'appellation de « musique relative », des pièces à la carrure rythmique digne de Stravinsky. Mais un Stravinsky pris secrètement de vertiges, qui se laisserait glisser sur la pente de dérives microtonales insidieuses, avant de se reprendre, pour, à nouveau, basculer dans son strabisme. Entre l'*Histoire du soldat* et les *Montres molles*, *Music for Ionesco* de Ionel Petroï est une œuvre qui devrait faire des petits, à ceci près qu'elle est très difficile à jouer. Rien ne ressemble plus à une fausse note qu'un quart de ton pris quelques commas trop haut... L'Octuor de Jacques Benaert aura tout le temps de peaufiner ses accords lors de la tournée de dix concerts qui l'attend cet été dans l'ouest de l'Afrique.

L'autre création roumaine était signée Horatiu Radulescu. Soit l'un des papes de l'école spectrale, bien trop rarement joué en France. Beaucoup de ses œuvres sont d'ailleurs quasiment injouables. Elles bravent les conventions du concert, bousculent les routines d'exécution, demandent aux instruments ce qu'ils n'ont jamais donné et poussent les instrumentistes à revoir radicalement leurs modes de jeu. *Ultime Credo* dure environ cinquante minutes et mobilise huit violoncelles sur les harmoniques suraiguës du même *do*, un neuvième instrument venant scander ce brouillard scintillant de régulières ponctuations d'archet. Comme souvent chez ce compositeur éblouissant, l'œuvre musicale est un objet plastique à observer en prenant son temps, de tous les côtés. L'oreille, peu à peu, y décèle des trames, une tension suivie d'une détente dans un ambitus de dynamiques infime (du quadruple au double *piano*, ou à peu près). Les violoncelles se muent en clochettes, en flûtiaux, l'archet percutant sonne comme un tabla, les sons semblent venir d'un ciel électrique, d'une voie lactée. A Beauvais, grand succès.

Le Quatuor Cello faisait sa première apparition en Europe. Quatre jeunes femmes y jouent du même instrument. Elles s'amusent, sans se perdre de l'œil, dans des transcriptions de Debussy, des adaptations de « tubes » de variétés, toutes aussi épouvantablement difficiles, et vous exécutent un *Prélude* de Gershwin comme un pas de quatre, avec le swing. Elles sont américaines, petites sœurs des *Girls* de Cukor, disciplinées, indépendantes, et, bien sûr, musiciennes épatantes. Il faut d'urgence qu'un bon compositeur leur écrive le quatuor de violoncelles que leur talent mérite.

Anne Rey

Quatorze chansons douces pour dire le drame du sida

LA DOULEUR est intime, tenace, silencieuse. Dire, mais comment dire ? Avouer, mais comment avouer ce que, en France, la société considère encore comme inavouable : la maladie, ses formes serpentines, ses maux quotidiens, la maigreur et le mal de ventre. Répéter – mais comment ? – que le sida n'est pas joyeux, et que, au-delà du couperet du jugement social (la drogue, l'homosexualité, le « péché ») qui tombe encore trop souvent, la séropositivité implique la mort et la souffrance. Il y a donc cette prudence nécessaire qui fait parfois taire les causes d'une mort, ou déguiser la gravité des symptômes. La peur d'une fin annoncée et d'un destin marqué par l'échec. *« Peut-être que les dieux m'en veulent, je me retrouve tout seul, broyé de noir, et je ne peux même pas t'en vouloir »*, dit une des quatorze chansons de l'album *Entre sourire et larmes*, que Didier Tuaillon, le directeur du label Squatt (une filiale de Sony), avait commandé avant de mourir du sida en novembre 1994.

A quoi bon, s'était demandé ce dynamique directeur de maison de disques, se sachant condamné. A quoi bon travailler encore, jongler avec les horaires, imaginer, investir. Au bout de l'interrogation, avait surgi l'idée d'un projet discographique d'une nature très intime, objet d'une seule exigence : que les textes soient écrits par des auteurs séropositifs. L'équipe de Squatt commence par s'appuyer sur six associations de lutte contre le sida : l'Association des artistes contre le sida (présidée par Line Renaud), Arcat-Sida, Action Traitements, Act Up-Paris, le Patchwork des noms, et Vaincre le sida.

Des petites annonces paraissent dans les revues spécialisées, puis dans le quotidien *Libération*, tandis que 15 000 tracts sont distribués en ville *« dans les milieux concernés »* et au sein de plus de deux cents associations de lutte contre le sida. Face à des organismes reposant en grande partie sur le bénévolat, le travail avance lentement : il aura fallu plus de six mois à Squatt pour rassembler des textes et laisser le temps aux vedettes de la chanson candidates à l'interprétation de choisir le leur et, éventuellement, d'y mettre la musique.

Tous – auteurs, musiciens, chanteurs – ont travaillé bénévolement. Les compositeurs s'appellent David Strzelecki, Lionel Florence, Erika Laurent, Laure Marillese-Parfourou, Marc Rivas, Fabrice Boveri, ou tout simplement Guillaume ou Olive – l'anonymat a été respecté. Alain Chamfort, Jane Birkin, Brett Anderson (le chanteur du groupe Suede), Stephan Eicher, Kent, Jad Wio, Axelle Renoir, les Innocents, Graziella de Michele, Pascal Obispo, Liane Foly, Maneval et Soon EMC sont venus prêter main forte : le contenu de l'album correspond à son titre, entre sourire, séducteur, et larmes, tendres.

Six des chansons de l'album ont été composées par Lionel Florence, bénévole à l'association La Plage. Le jeune homme n'était pas tout à fait néophyte : *« J'écrivais des chansons depuis longtemps, dont certaines sur le thème du sida, je les travaillais sur un huit pistes à la maison. J'en avais une douzaine déjà prêtes. »* Simplement amoureuses, les chansons de Lionel Florence détaillent les effets induits – dans l'érotisme, la vie sentimentale – du sida. *« Il m'a semblé que chez Squatt, le directeur parlait de son sida de manière très intime, de ses problèmes physiques, ne plus pouvoir manger par exemple. Le sida pour son équipe n'était plus un mot vague, mais ils y avaient mis un contenu quotidien : l'angoisse du petit bouton et des T 8 qui baissent dramatiquement. En Angleterre, les publicités montrent assez crûment les gens dans leur souffrance. »*

« Je milite depuis cinq ans dans les associations, poursuit Lionel Florence. *Je connaissais ce monde parfaitement. Mes textes sont doux, je ne suis pas un militant d'Act Up, je ne suis pas violent. »* Le mot sida n'est jamais prononcé. Mais des thèmes cruciaux y sont abordés : l'exclusion (*Ce garçon qui s'en va*, chanté par Graziella de Michele), l'euthanasie, l'accompagnement à la mort (*D'un geste ordinaire*, interprété par Jane Birkin), le rapport au corps, à la sexualité (*Fais-moi l'amour*, par Kent), le rapport à l'autre, totalement troublé, faussé, *« et les questions de spiritualité, du sens de la vie, qui se posent quand on sait que l'on va mourir vite »*.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Squatt 478611.

Un projet militant

En 1992, la maison de disques Virgin avait mobilisé les chanteurs français les plus vendeurs afin d'apporter des fonds à la recherche pour le sida, en publiant *Urgence*, un double CD de titres connus, mais dotés de nouveaux interprètes (Cabrel, Goldman, Sanson, etc.). Le produit des ventes était offert à l'Institut Pasteur. Fin juillet 1994, le montant en était de 16,5 millions de francs. Moins axé sur les résultats, mais davantage sur l'émotion, *Entre sourire et larmes* aurait dû, selon Squatt, *« coûter 1,5 million de francs, et autant pour la promotion et le marketing. Mais l'engagement a été tel que les coûts de fabrication n'ont pas dépassé 350 000 francs et la campagne de lancement 250 000 francs »*. Le bénéfice des ventes sera reversé pour moitié aux six associations avec lesquelles le label a directement travaillé, et le reste à des associations de province. Sensible et percutant, d'une qualité musicale élevée, l'album s'est vendu à plus de 60 000 exemplaires depuis son lancement début avril.

La Joan Baez du Japon

UNE SOIRÉE A PARIS

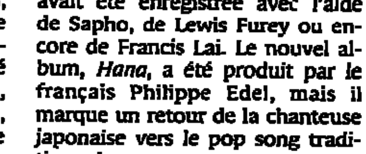
CINÉMA

هكذا من الأصل

no Boëglin en route pour le rio Coco

La Joan Baez du Japon

Tokiko Kato occupe le Café de la danse pour deux soirs



ENFANT, elle écoutait Damia. Puis elle a chanté Piaf à Paris, et en français. Cette dame japonaise aux gestes élégants ne dédaigne pas le kimono, elle en joue. Tokiko est née en Mandchourie, puis, revenue au Japon en 1944, elle s'installe à Tokyo. A la fin des années 60, diplômée de l'Université de Tokyo, elle prend sa guitare, défend la liberté et l'écologie, vend un million d'exemplaire de son album *Poésie de Shirekoto* avant d'épouser un leader de l'opposition étudiante.

Dotée d'un sens critique efficace, Tokiko Kato prône la révolution en soi-même et milite pour une société plus conforme aux discours égalitaires que la tentation de la démagogie suscite. Il y a trois ans, *La Femme qui vient de Cypango*, un album en français, avait été enregistrée avec l'aide de Sapho, de Lewis Furey ou encore de Francis Lai. Le nouvel album, *Hana*, a été produit par le français Philippe Edel, mais il marque un retour de la chanteuse japonaise vers le pop song traditionnel.

★ **Café de la danse, 5, passsage Louis-Philippe, *Paris 11e*. Mº Bastille. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 47-00-57-59.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Peer Gynt intégral
Les vingt-six numéros écrits par Edvard Grieg en guise de musique de scène pour le drame d'Ibsen n'avaient, semble-t-il, jamais été joués dans leur intégralité avant que Neeme Järvi en réalise l'enregistrement pour Deutsche Grammophon. Le chef estonien dirige, pour ce *Peer Gynt* à découvrir, l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Paris. Diffusion sur France-Musique le 29 avril.
Opéra de la Bastille, place de la Bastille, 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 19. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 225 F.

VV
Le groupe VV a décidé, il y a quelques mois, de quitter son Ukraine natale pour s'installer à Paris, et d'échanger son statut de vedette du rock alternatif local pour un quasi-anonymat. La qualité théâtrale de son rock slavisé devrait l'aider à trouver un nouveau public.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 15, les 19, 20, 21 et 22. Tél. : 42-36-37-27. De 50 F à 70 F.

« Suite » pour Lee Konitz
Le saxophoniste alto et soprano, caméléon insaisissable, artisan du classicisme jazz et défenseur de ses formes les plus audacieuses, sera au centre d'une petite formation concertante de cuivres et de cordes pour jouer les compositions du saxophoniste Ohad Taylor. Il n'est pas indifférent de remarquer que c'est aux Instants chavirés, lieu de recherches, que sera présenté cette rencontre.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Didier Lockwood Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures et 22 h 30, les 19, 20, 21 et 22. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Nelly Poujet, Michel Pelzer
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.

Zool Fleischer Quintet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 70 F.

Diana Krall Quintet
La Villa, 29, rue Jacob (Mº Saint-Germain-des-Prés), 22 h 30, les 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Barbara Dennerlein
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Carlos Maza, Danilo Perez
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Kirk Lightsey Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 21 et 22. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 70 F.

Eric LeLann Quartet
New Opus Café, 167, quai de Valmy, Paris 10e. Mº Louis-Blanc. 21 h 30, les 21 et 22. Tél. : 40-34-70-00. De 30 F à 70 F.

Stefano DiBattista Quartet
New Opus Café, 167, quai de Valmy, Paris 10e. Mº Louis-Blanc. 21 h 30, les 24 et 25. Tél. : 40-34-70-00. De 30 F à 70 F.

Eric Barrett, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 45, les 25, 26 et 27. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.

Stanley Turrentine Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 26. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

ILE-DE-FRANCE

Buddy De Franco Quartet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New-York Eurodisney. Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Sylvain Beuf Quartet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New-York Eurodisney. Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Suita pour Lee Konitz
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Manuel Rocheman Trio
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Bojan Z Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS

The Mission
Elysee-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 19. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 140 F.

VV
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 15, les 19, 20, 21 et 22. Tél. : 42-36-37-27. De 50 F à 70 F.

Chris Thomas
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 42-25-18-06.

Freak Power
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 20. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Oasis
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 20. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 137 F.

Dream Warriors
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 22 h 30, le 20. Tél. : 42-59-79-60. 100 F.

Eric Clapton
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, les 21 et 22. Tél. : 41-68-44-68. Location Fnac. De 255 F à 295 F.

Megadeth
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 21. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 155 F.

Offspring
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 22. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 112 F.

Croaks
Wait & See, 9, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº République. 20 h 30, le 22. Tél. : 48-07-29-49.

Clawfinger
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 23. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Gun
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 24. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. 132 F.

Gene
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 23 heures, le 24. Tél. : 42-59-79-60. Location Fnac. 100 F.

PJ Harvey
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 25. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 157 F.

Blake Alice & the String Connection
Wait & See, 9, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº République. 20 h 30, le 25. Tél. : 48-07-29-49.

CHANSON

PARIS

Louf Z'Hybride Concert
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, les 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 avril et le 2 mai ; 15 heures, les 23 et 30, jusqu'au 7 mai. Tél. : 42-61-44-16. De 70 F à 90 F.

Cabaret
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 19, 20, 21 et 22. Tél. : 48-78-04-04. De 120 F à 260 F.

Mireille et les Bouchons
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 ; 16 h 30, les 23 et 30. Tél. : 47-27-81-15. De 110 F à 150 F.

Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre, Cadet. 19 heures et 21 heures, les 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 ; 17 heures, les 23 et 30. Tel. . 44-79-98-98. De 150 F à 500 F.

La Tordue
New Opus café, 167, quai de Valmy, Paris 10e. Mº Louis-Blanc. 22 heures, le 20. Tél. : 40-34-70-00. Entrée libre.

Mario Chenart
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

MUSIQUE DU MONDE

PARIS

Voix indiennes
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 19, 20 et 21. Tél. : 45-84-72-00. De 70 F à 100 F.

Tony Allen
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 20. Tél. : 43-57-24-24. De 60 F à 80 F.

Tom Ze & Grupo
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Ernesto Tito Puentes et son Big Band
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 23 heures, le 20. Tél. : 42-02-20-52. 80 F.

Tanya St Val
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, les 21 et 22. Tél. : 42-55-48-50. 100 F.

Blancs d'Afrique
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 21. Tél. : 46-27-82-82. Location Fnac, Virgin. 50 F.

Abdelkarim Al-Kabli et son orchestre
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 40-51-38-37. De 70 F à 90 F.

Jose Luis Cortes
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Nazare Pereira
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-00-14-14. 110 F.

Jo Privat
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.

Idrissa Diop
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 25. Tél. : 43-21-56-70.

ILE-DE-FRANCE

Lokua Kanza
Combs-la-Ville (77). MJC, 1, place André-Jarlan. 20 h 30, le 21. Tél. : 60-60-67-98.

Retenez vos places

Alfred Brendel continue, pour Piano quatre étoiles, son intégrale des *Sonates pour piano* de Beethoven. Prochain récital, le 13 juin, Salle Pleyel, à Paris. **Radu Lupu** ne s'use pas davantage en courant le monde qu'il n'use le public en jouant trop souvent et en publiant un disque par mois. Ce pianiste sera à Paris, pour un récital Bartok, Schumann, le 11 avril. **Krystian Zimerman** s'est vite imposé, après son prix au Concours Chopin de Varsovie, en 1970, comme l'un des artistes les plus attachants du moment. Claudio Arrau disait de lui : *« Il n'a aucun défaut »*. Il donnera un unique récital parisien, le 22 mai. **Murray Perahia**, après s'être retiré de la scène et des studios pendant deux années à cause d'un problème à la main, revient. Il sera à Paris le 7 juin, pour un récital Haendel, Schumann, Chopin. **Maurizio Pollini** est tenu par certains pour « le » pianiste de son temps. Dire qu'aucune de ses apparitions ne laisse indifférent paraît suffisant. Le 19 juin, il donne un récital dont il n'a pas encore communiqué le programme.
Piano quatre étoiles, Salle Pleyel. De 120 F à 370 F. Tél. : 45-61-06-30, paiement par Carte bleue. Ou aux caisses de Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e). Les jours ouvrables, de 11 heures à 18 heures.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CIRCUIT CAROLE
Film français d'Emmanuelle Cuau, avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DIS-MOI OUI...
Film français d'Alexandre Arcady, avec Jean-Hugues Anglade, Julia Maraval, Claude Rich, Nadia Fares, Patrick Braoude, Valérie Kaprisky (1 h 46).
Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

INNOCENTS ET COUPABLES
Film américain de Paul Mones, avec Damian Chapa, Jennifer Rubin, Scott Plank, (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
Film britannique de Danny Boyle, avec Kerry Fox, Christopher Eccleston, Ewan McGregor, (1 h 35).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TRUFFES
Film français de Bernard Nauer, avec Jean Reno, Christian Charmetant, Isabelle Candelier, (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

SELECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALERTE !
de Wolfgang Petersen,
avec Dustin Hoffman, René Russo, Morgan Freeman, Cuba Gooding Jr, Patrick Dempsey, Donald Sutherland.
Américain (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPAT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry.
Français (1 h 55).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé Allemand (1 h 24).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CONQUETE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'EMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES
de Isabelle Quignaux,
Français (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LÉGENDES D'AUTOMNE
de Edward Zwick,
avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond.
Américain (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié.
Français (2 h 50).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
de Pascal Le Nôtre, Jacques-Rémy Girerd, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michaël Dudok de Wit,

PRINCIPIO Y FIN
de Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
de Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

STREET FIGHTER
de Steven E. De Souza,
avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Kylie Minogue, Ming-Na Wen, Damian Chapa, Byron Man.
Américain (1 h 40).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS PALMIERS
de Joao Botelho,
avec Pedro Hestnes, Teresa Roby, Rita Lopes Alves, Alexandra Lencastre, Diogo Infante, Canto e Castro.
Portugais (1 h 08).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CETTE SACRÉE VÉRITÉ
de Léo McCarey,
avec Cary Grant, Irène Dunne, Ralph Bellamy, Alexandre d'Arcy, Cecil Cunningham, Molly Lamont.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 32).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Jean-Marie Cavada, président de La Cinquième

« Mon idée est de créer un Groupement d'intérêt économique avec RFO, TV 5 et CFI afin de pouvoir rivaliser avec les Anglo-Saxons »

« Quels enseignements tirez-vous du sondage réalisé par Ipsos Médias à propos de l'image de la chaîne que vous présidez ?

– Cette étude est encourageante et nettement positive. Elle fait apparaître le caractère à la fois segmenté et fédérateur de La Cinquième, qui est regardée par un public mixte, par l'éventail des générations et surtout par des téléspectateurs de toutes les classes sociales, des sans-diplômes aux titulaires de bac + 3. Cette télévision que je définirais comme « une chaîne populaire de découverte et d'éducation » a également été comprise comme étant le « cœur » du service public. Ce qu'elle diffuse est actuellement impossible de la part d'une chaîne privée.

» Les téléspectateurs ont aussi compris que notre propos ne relevait pas de la solennité mais de la modernité, comme en témoigne le fait qu'il y a de la publicité à l'antenne. Mais tout n'est pas parfait.

» Notre problème était de réaliser un programme complet de treize heures quotidiennes, ce qui était difficile. Nous allons maintenant l'affiner, abandonner des émissions qui n'ont pas rencontré leur public et en introduire de nouvelles, notamment à destination des enfants – de la naissance à trois ans –, ou de leur éveil, grâce aux programmes de grande qualité de télévisions comme Ontario TV, de la fondation australienne pour les programmes de jeunesse Patricia Edgar, ou grâce à ceux de l'américaine PBS. J'ai réclamé cinq ans pour La Cinquième : un an pour bâtir ses programmes, trois pour qu'elle soit vue et cinq avant d'être jugée.

– Qu'entendez-vous quand vous dites que La Cinquième est le « cœur » du service public ?

– Nous arrivons à l'an 2000 alors que les problèmes du début de ce vingtième siècle se reposent à nouveau. Les acteurs des médias, les gouvernants, les familles, doivent craindre l'inadaptation aux langues vivantes, aux technologies, à la modernité. Il faut prendre en compte les problèmes éducatifs, et « capturer » la télévision pour en faire un élément de dialogue : c'est devenu pour moi le noyau du service public.

» La société est fracturée, or l'outil le plus intéressant pour renouer ses liens, c'est la télévision. Ne pas l'utiliser serait criminel. Le premier à l'avoir compris, en 1966, c'est Ben Gourion, en Israël ; un an plus tard, Lyndon Johnson lançait PBS aux Etats-Unis.

» L'étude d'Ipsos Médias le montre : il y a une très forte demande du public. Mais il n'est pas question de faire du messianisme ni de résoudre tous les problèmes. Notre métier, c'est de donner envie de découvrir et de connaître. Notre télévision n'est qu'un outil de plaisir et de désir, un désir qui doit donner envie de comprendre, y compris aux moins diplômés. Les programmes de La Cinquième doivent avoir pour but d'enrichir les individus, de leur permettre de chercher et de comprendre. Cent jours ne suffisent pas, il y faut l'espace d'une génération.

» Je veux développer, en France et à travers le monde, une télévision d'action culturelle. Si nous ne passons pas à l'offensive, nous serons dépassés. En matière de télévision, développer cette offensive des ondes est la dernière chose qui m'intéresse.

– Comment se traduirait cette « télévision d'action culturelle » et quel rôle le service audiovisuel public français peut-il jouer sur le plan mondial ?

– L'état des finances nous incite à la rationalisation. Et plus on va vers la mondialisation, plus on a besoin d'apprendre et de comprendre. Nous devons donc nous rassembler, pour renforcer notre présence sur les marchés étrangers et pour faire voir, entendre et penser français. Car la pensée française n'est pas étiolée : les médias sont simplement incapables d'en rendre compte, du fait de la loi du marché et de la culture des parts de marché.

» Les Allemands ont la Deutsche Welle, les Anglais le BBC World Service, mais nous ? Nous devons construire en France une sorte de BBC World Service, avec des ramifications régionales couvrant le Pacifique, l'Asie, l'Amérique et l'Europe continentale. Sur le plan culturel, un premier pas vers ce rassemblement a déjà été franchi avec la création du Groupement d'intérêt économique (GIE) coiffant Arte et La Cinquième. Mais pas sur le plan éducatif, alors qu'un GIE pourrait aussi être créé avec la chaîne francophone TV 5, Radio-Télévision France Outremer (RFO) et Canal France International (CFI), deux chaînes avec lesquelles nous discutons d'ailleurs de fourniture de programmes. Nous disposons de plus de moyens qu'on ne le pense, mais il faut nous fortifier.

> « Plus on va vers la mondialisation, plus on a besoin d'apprendre et de comprendre »

» Mon idée est de regrouper programmes et offres de services – Arte et La Cinquième, TV 5, RFO et CFI – et de constituer ainsi un GIE dans lequel chacun puisera ce dont il a besoin, dans le respect de l'autonomie de chaque entreprise. Je l'ai dit à plusieurs candidats à la présidence de la République – Lionel Jospin, Edouard Balladur, Jacques Chirac et Robert Hue. Michel Serres, président du comité des programmes de La Cinquième, va d'ailleurs développer ce point de vue. Quant à moi, quand nos gouvernants seront connus, je leur demanderai une déclaration d'intention forte en matière de modernisation éducative.

– Etes-vous en train de vous bâtir un profil de futur ministre de la communication ?

– Je n'ai pas ce projet. D'ailleurs, on ne fait rien à ce poste. Si je devais donner un conseil aux futurs gouvernants, ce serait plutôt de créer un ministère des industries de la communication : ce sont les entreprises qui vont mener la bataille, ce n'est ni le Conseil supérieur de l'audiovisuel, ni le service juridique et technique de l'information...

– Où en êtes-vous justement avec les futurs partenaires privés de La Cinquième et comment peuvent-ils entrer dans cette bataille ?

– Si nous ne mobilisons pas tous les moyens, nous perdrons cette bataille des ondes. Et dans les luttes à venir, celle de l'éducatif est la plus sûre. Nous sommes dans une société de réseaux où formateurs et formés pénètrent pour y chercher ce dont ils ont besoin. Il faut les y inciter par une dynamique du désir et du plaisir. L'éducation et le para-éducatif vont représenter des marchés énormes. Steven Spielberg et Bill Gates l'ont compris, qui parient sur les logiciels, et qui en font leur stratégie. Est-ce que nous allons nous moderniser, en Europe, avec les logiciels et les clefs de Bill Gates ?

» On ne peut pas laisser passer cela, à moins d'accepter d'être réduit à un rôle d'annexe. Les partenaires anglo-saxons que je rencontre jettent des yeux à la fois amicaux et gloutons sur la France et sur l'Europe, qui représentent pour eux des marchés formidables.

» Nous sommes donc entrés dans une phase d'alliance avec des groupes privés, afin de diffuser des programmes et les stocker sur des outils modernes comme les CD Rom et CDI, qui se développent de manière extraordinaire aux Etats-Unis. Il s'agit surtout d'éditeurs, comme CEP Communication ou Hachette, mais aussi d'associations. Nous pouvons aider les opérateurs privés à se battre à l'étranger, car je ne crois pas qu'ils puissent le faire seuls. Il faut que la culture d'utilisation des programmes télévisuels soit faite massivement.

» Nous voulons aussi prolonger notre offre télévisuelle hertzienne, en proposant des produits individualisés dans les réseaux de distribution. Et nous développons également La Cinquième sur le câble, comme ce sera bientôt le cas en Belgique et en Suisse. Nous allons aussi utiliser le satellite. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

MERCREDI 19 AVRIL

TF 1

13.40 Série : 21, Jump Street.
14.35 Club Dorothée vacances.
17.30 La Croisière Foll'amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.30).
19.50 Journal.
20.00 Face à la Une. Jacques Chirac.



20.25 Sport : Football. En direct de Milan. Demi-finale retour de la Ligue des champions : Milan AC-Paris-Saint-Germain ; 20.30, Coup d'envoi ; 21.15, mi-temps, Météo, La Minute hippique ; 21.30, 2e période ; 22.25, En différé. Ajax Amsterdam-Bayern de Munich.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean Peyrelevade, Crédit lyonnais.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.25, TF1 nuit (et 3.25, 4.00) ; 2.35, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.35, Côté cœur (et 4.10) ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

12.59 Journal.
13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec R. Hue, P. de Villiers, D. Voynet, J. Chirac, A. Laguiller (5 min chacun).
14.00 Bourse. Météo.
14.15 Téléfilm : Caravane. De Jean-Pierre Blanc.
15.40 Chalu Maureen.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.20).
19.50 America's Cup.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.58 Journal. 20.45, Météo.
20.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. (et 9.20). Avec J. Cheminade, E. Balladur, J.-M. Le Pen, L. Jospin (2 min chacun).

20.55 Téléfilm : Grossesse nerveuse. De Denis Rabaglia.
22.35 Magazine : Bas les masques.
23.45 Les films Lumière.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit.
1.40 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec J. Cheminade, J. Chirac (15 min chacun).
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. (et 18.00). Avec J. Cheminade, E. Balladur, J.-M. Le Pen, L. Jospin (2 min chacun).
14.50 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.25 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Guide du monde maya.*
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Jacques Cheminade. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle. Pierre et Marie Curie, deux Nobel au Panthéon.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Robert Hue, Philippe de Villiers, Dominique Voynet, Jacques Chirac, Arlette Laguiller (5 min chacun).
23.25 Magazine : Un siècle d'écrivains. Henry de Montherlant, le Jeu des masques, de Patrick Bureau.
0.15 Les Cinq Continents. Les Tigres mangeurs d'hommes (rediff.).
1.10 Musique Graffiti. *Concerto pour violon et orchestre*, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Varsovie, sol. M. Broman, dir. J. Katlowicz (20 min.).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.25 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40).
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Bouteilles plastique : n'en jetez plus !

20.45 Téléfilm : Une femme parfaite. De Charlotte Brandström.
22.30 Téléfilm : Désigné coupable. De Mark Sobel.
0.10 Série : Emotions.
1.05 Boulevard des clips (6.10).
2.30 Rediffusions. Espagne ardente et mythique ; 3.25, You Africa ; 4.20, Nature et civilisation (4) ; 5.15, Fréquenstar.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

CANAL +

13.35 Documentaire : Veuve noire, l'araignée poison. De John Bredar.
14.00 Les Superstars du catch.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de la NBA : Chicago Bulls-New York Knicks.
18.00 Surprises (1.50, 2.40).
18.05 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Passager 57. □ Film américain de Kevin Hooks (1992).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Délit mineur. □ Film français de Francis Girod (1993).
0.11 Pin-up.
0.12 Cinéma : Cement Garden. □ Film anglo-allemand d'Andrew Birkin (1993, v.o.). Avec Charlotte Gainsbourg, Andrew Robertson, Alice Coulthad.
2.00 Série : Babylon 5 [4/22]. L'Infection.

LA CINQUIÈME

13.30 Les Yeux de la découverte. Le chat (rediff.).
14.00 A tous vents (rediff.).
15.00 Magazine : Emploi.
15.30 Qui vive. Le diabète.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin and the Eagles Net (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps. Les monstres marins.
18.30 Le Monde des animaux. Filmer les animaux sauvages : un homme, une passion.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité. Ne pas confondre [3].
20.20 Le Dessous des cartes. Amérique latine.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. La Galilée, au nom des pierres, de Bernard Mangiante.
21.45 Soirée Musica : Beethoven.
21.46 Nathan Milstein interprète la Sonate à Kreuzer. De Ludwig Van Beethoven.
22.20 Théâtre : Le Mécano de l'oreille. Pièce de Gert Jonke, mise en scène de Stephan Barbarino, avec Ulrich Wildgruber, Johannes Silberschneider (v.o.).
0.10 Danse : La Grande Fugue. Chorégraphie de Hans Van Manen, musique de Ludwig Van Beethoven.
0.40 Carnet de notes. Trois passions : la musique, d'Ulf von Mechow (rediff.).
2.10 Rencontre. Jutta Ditfurth et Ignatz Bubis (35 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 14 avril. Invité : Gerald Messadié. 21.00 Temps présent. Les patients d'un médecin de campagne. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. Avec Eric Brisebois, Patrice Godin. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 29 mars. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.25 Meurtre sur la côte d'Azur. D'Helen Jenkins. 20.10 BKW. De François Bertrand. 20.25 Les Fous de la Vierge. De Christian Passuello. 21.20 Les Très Riches Heures du Cadran breton. De Jean Kargayan et Thierry Le Nouvel. 21.55 Les Enfants de Millevaches. De Luc Leclerc du Sablon. 22.20 Ballenas. De Philippe Coyault. 23.10 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [62/65]. Chicago : la porte de l'Ouest (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match Première. Invité : Gilles de Maistre. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Concert : Barbara. Enregistré à Pantin en 1982. 0.45 Concert : Eric Clapton (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. Invité : Richard Di Rosa. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. 23.25 T'as pas une idée ? Invité : le père Di Falco (60 min). 0.25 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. La vie ne tient qu'à une chaîne. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Gerfaut (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM mag (et 22.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio mag. 21.30 MCM rock legends. Eric Clapton. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Formule 1 Magazine. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Eurogolf. 0.00 Equitation. Rediffusion. Coupe du monde : Finale, à Göteborg (Suède) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.25 A Canterbury Tale. ■ ■ Film britannique de Michael Powell (1944, N., v.o.). 20.30 La Folle Parade. ■ Film américain d'Henry King (1938, N., v.o.). 22.15 Paris la nuit. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1930, N.). 23.50 La Proie. ■ ■ Film américain de Robert Siodmak (1948, N., v.o.). 1.20 ▶ La Chose d'un autre monde. ■ Film américain de Christian Nyby et Howard Hawks (1951, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 L'Amour avec des gants. ■ Film italien de Guido Manuli et Maurizio Nichetti (1991). 20.00 Séquences. 20.30 Feu de minuit. ■ Film américain de John Nicolella (1992). 22.00 Le Grand Carnaval. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983). 0.15 USA 94 au cinéma. Les grands succès ; Les grands flops (50 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean Blot (*Vladimir Nabokov*). 19.30 Perspectives scientifiques. La paranoïa. 3. Du délire à la parole ailée. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. *Le pouvoir de la voix*. 3. Piaf ou la voix déchirée. 20.30 Tire ta langue. Comment se forment les diminutifs. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Portrait d'un Québécois : Robert Lepage. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Yvonne Cattier, peintre et graveur. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants d'Hippocrate (2). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 8 septembre 1994, au Théâtre du Crochetan, à Monthey, par l'Ensemble Il Giardino armonico : Nisi Dominus, cantate pour contralto, cordes et continuo S 126, Concerto pour flûte à bec et cordes op. 10 nº 4, de Vivaldi ; La Tempête : ouverture et chaconne, Dry Those Eyes, de Purcell ; Concerto pour flûte sopranino et cordes RV 444, de Vivaldi ; Xerxès : Amor tiranno, Crude fune, de Haendel. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Liederkreis II op. 39, de Schumann. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Speakers op. 28, de Denis Levaillant et le concours du GRM Dominique Valadié et Rediep Mitrovitsa, par le chœur de Radio-France, dir. Michel Tranchant. 23.07 *Ainsi la nuit.* Œuvres de Brahms, Schumann, Brahms. 0.00 Jazz vivant. Au Festival du Mans et à Radio-France, les orchestres de Gilles Renne et Philippe Sellam et de François Corneloup et François Raulin. Les duos Jean-Baptiste Bocle et Gildas Bocle, Francis Jauvin et Pierrick Hardy.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Henri Emmanuelli.
RMC, 18 h 30 : Jean-Marie Le Pen (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Edouard Balladur (« Grand Jury spécial présidentielle »).
Europe 1, 19 heures : Robert Hue (« Le Club de la presse »).
O'FM 99.9, 19 heures : Georges Marchais (« Grand O O'FM-*La Croix* », spécial présidentielle »).
France-Inter, 19 h 20 : Lionel Jospin (« Le Téléphone sonne »).
O'FM 99.9, 19 h 30 : Arlette Laguiller (« Grand O O'FM-*La Croix* », spécial présidentielle »).

économique
...es Anglo-Saxons »

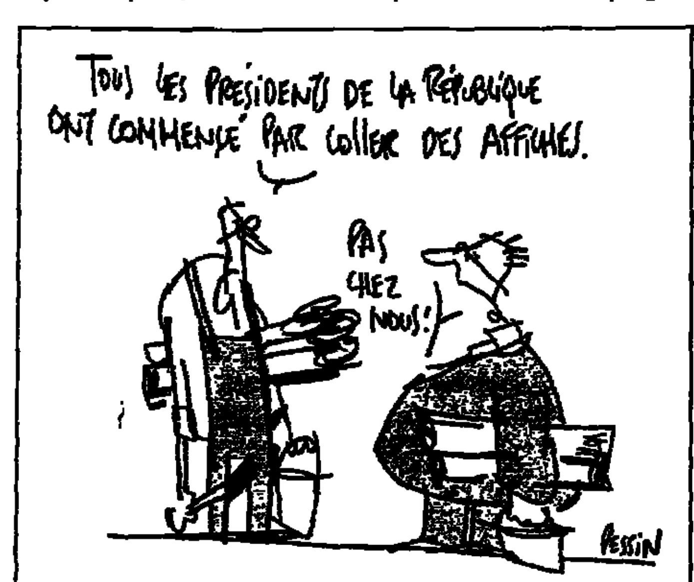
Le peuple militant sous le regard des caméras

« Envoyé spécial » a demandé à deux cinéastes de décrire la vie des partis politiques, sur le terrain, pendant la campagne présidentielle

L'IDÉE ÉTAIT plutôt bonne, en pleine campagne présidentielle, de passer derrière les tribunes des meetings et les prestations télévisées des candidats, pour montrer les sans-grades de la politique, ceux qui, sur le terrain, essaient de grapiller des voix et à la fin seront, eux aussi, euphoriques ou déçus. Pour décrire ces coulisses de la campagne présidentielle, « Envoyé spécial » a demandé à deux cinéastes de réaliser un reportage justement intitulé « Dur dur, de militer... ».

De fin février à fin mars, Patrick Schulmann, réalisateur du film *Et la tendresse... bordel*, et Philippe Deslandes ont promené leurs caméras à Paris, en Ile-de-France et dans quelques villes de province – Lille, Metz et Belfort. Résultat : pendant près d'une heure, les images défilent de ces militants qui collent des affiches, distribuent des tracts ou tapent des mains dans les meetings.

Le tout est émaillé d'entretiens dans lesquels ils disent un peu les raisons de leur engagement et où l'on voit beaucoup leur travail matériel. Du Front national au Parti communiste, tout l'échiquier politique français est représenté. Sur la trentaine de militants interviewés, une vingtaine ont résisté aux ciseaux du montage, soit deux par parti. De quoi satisfaire les préoccupations d'égalité de traitement du Conseil supérieur de l'audiovisuel ! La succession d'images donne toutefois l'impression que l'anecdote l'emporte sur une tentative de compréhension de ce qui fait réellement courir les militants.



Après avoir constaté que « *le militantisme est en voie de disparition* », on apprend qu'il s'attrape « *par hasard* », qu'il n'est pas forcément héréditaire, qu'il peut, ou non, se pratiquer en famille. Pourquoi, et où militer ? « *Le seul que je comprenne, c'est Bernard Tapie qui a un langage clair* », déclare un nouvel adhérent de Radical. « *Cela fait changer les choses* », estime pour sa part un jeune communiste. Plus prudent, un socialiste estime qu'« *un bon militant est un militant qui doute* ».

Le militantisme et la vie quotidienne font-ils bon ménage ? Un dentiste, inconditionnel de Jean-Marie Le Pen, explique que ses patients ne lui tiennent pas rigueur de son engagement ; une mère de famille, plutôt BCBG, raconte qu'elle profite des moments où ses enfants dégustent des glaces pour distribuer les tracts de Philippe de Villiers. Un couple de partisans de Dominique Voynet discute, alors que leur fillette est lovée sur le canapé, tandis qu'un autre se demande comment il ferait s'il avait des enfants... Et lorsque lui est chiraquien et elle balladurienne, ils espèrent bien qu'« *au second tour on se retrouvera ensemble pour coller les affiches...* »

Pour certains, le militantisme a des allures de chemin solitaire. C'est le cas de Jean-Christophe, conseiller municipal CDS qui fait du porte-à-porte dans les HLM de Drancy (Seine-Saint-Denis), en vantant les mérites d'Edouard Balladur et les avantages d'une colle peu coûteuse. Mais ce n'est pas le lot de tous : Roland, responsable CGT, était entouré des salariés de Chausson lorsqu'il a dirigé en février 1993 les actions « *coup de poing* » dans des studios de France 2 ou d'une ANPE.

L'émission se termine sur les meetings que les auteurs du reportage semblent considérer comme la récompense des militants. Cette « *grand-messe* » est qualifiée de « *moment magique, où le roi découvre son peuple de près* » ! On y voit donc les derniers préparatifs, une dame en manteau de vison qui vend des souvenirs, des spectateurs déjà fatigués par des heures de voyage en car et puis l'accueil enthousiaste fait à l'orateur, les militants qui applaudissent et scandent le nom de leur candidat. Comme s'ils n'étaient que des automates, tout juste bons à être utilisés à des tâches matérielles, exténuantes et de propagande.

Leur capacité à débattre et la camaraderie, qui naît souvent de l'engagement et des actions menées ensemble, sont malheureusement les grands absents de cette émission.

Françoise Chirot

★ « Envoyé spécial », France 2, jeudi 20 avril, 20 h 50.

Roue libre *par Agathe Logeart*

DEPUIS quelques jours, les sondages ne nous tiennent plus en laisse. Ils étaient notre repère, notre miroir. Ils nous disaient qui était le plus beau, le plus aimé, le plus lâché. Ils nous expliquaient la bonhomie de l'un, l'irritation de l'autre, la fébrilité d'un troisième. Ils se gravaient en surimpression sur les visages des candidats. Leurs chiffres servaient déjà de dossards. Même si leur alchimie restait un mystère, s'il n'était pas toujours satisfaisant pour l'esprit qu'un petit millier de sondés puisse à lui seul nous représenter tous ensemble, d'une certaine manière on leur savait gré de nous servir de guide. Et voilà qu'ils nous avaient abandonnés en rase campagne, nous laissant livrés à nous-mêmes. Comment désormais faudrait-il trouver les petits cailloux blancs dans la forêt noire de nos incertitudes ?

Résolu à ne pas rester inerte, on se mit donc à chercher de nouveaux instruments pour scruter l'avenir. Faute de chiffres, on décida d'interroger les visages. Le premier qui nous fut donné, hier, fut celui de Simone Veil. Elle nous parut bien lasse, au cours de son bref passage sur FR 3. Elle ressemblait à ces élèves qui ne parviennent pas à comprendre pourquoi le prof les a mal notés. Elle et ses amis s'étaient donné du mal pourtant ; leur copie était propre, sans fautes d'orthographe, sérieuse, raisonnable. Mais on refusait de leur savoir gré de leurs efforts. Elle reconnaissait son amertume, et dans sa mine se lisait comme la prémonition d'une défaite. Déjà elle paraissait chercher où, dans l'équation, s'était glissée l'erreur de calcul.

Edouard Balladur était face à la Une. Il y assura qu'il ne triche pas, lui, pour être premier de la classe, qu'il ne fait pas de moulinets avec ses grands bras pour impressionner la galerie, comme certains qui promettent la lune et les étoiles en prime. Ce soir-là, il prenait plus souvent que d'ordinaire son air pincé, ce qui n'est pas bon signe. Dans un moment d'abandon, il appela Claire Chazal par son prénom, et l'on se sentit un peu indiscret devant cette furtive expression d'intimité. On crut y lire le besoin, dans un monde trop hostile, d'un instant d'affection partagée, ce qui, là non plus, n'augurait rien de bon. Au même moment, Lionel Jospin répondait aux questions de France 2. Il était égal à lui-même, un peu tendu peut-être, mais il ne nous délivrait pas d'indice particulier. En revanche, les journalistes qui l'interrogeaient nous ont paru le traiter avec cette condescendance qu'ils réservent d'ordinaire à ceux qui traversent une mauvaise passe. De la deuxième à la troisième position, il n'y a, il est vrai, qu'un cheveu, qui est tout un monde.

Entouré d'un bataillon de sportifs, Jacques Chirac, lui, respirait le bonheur d'être lui-même. Il fallait l'entendre interpeller les dames : « *Ah, Jeannie, dans mes bras ! Ah, Muriel, dans mes bras !* » A voir les fossettes lui poinçonner les joues, on comprenait sans peine que l'homme ne craint pas de renversement de tendance de dernière minute.

JEUDI 20 AVRIL

TF 1

- 13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- 14.30 **Série : Dallas.**
- 15.20 **Série : La loi est la loi.**
- 16.15 **Jeu : Une famille en or.**
- 16.45 **Club Dorothée vacances.**
- 17.30 **Série : Les Garçons de la plage.**
- 18.00 **Série : Premiers baisers.**
- 18.30 **Série : Le Miracle de l'amour.**
- 19.00 **Magazine : Coucou !** (et 23.40).
- 19.50 **Le Bébête Show** (et 0.30).
- 20.00 **Journal.**
- 20.15 **Face à la Une.** Lionel Jospin.
- 20.35 **Tiercé, La Minute hippique, Météo.**
- 20.45 **Série : François Kléber.** Le Pas en avant, de Patrick Jamain, avec Gérard Lanvin, Elisabeth Vitali. *Une nouvelle série policière réalisée par Patrick Jamain* (Navarro) *qui met en scène un flic teigneux au grand cœur (Gérard Lanvin). Dans cet épisode, il n'aura de cesse d'innocenter son meilleur ami et coéquipier tombé dans le coma à la suite d'une bavure dont ce dernier est accusé.*
- 22.20 **Magazine : Famille, je vous aime.** Invité : Michel Fugain. Thèmes : un enfant handicapé dans la famille ; l'école des jockeys ; le tour du monde en famille.
- 0.35 **Journal et Météo.**
- 0.45 **Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 5.05) ; 1.40, TF1 nuit (et 2.40, 3.45, 4.20) ; 1.50, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 2.50, Histoire des inventions ; 3.55, Passions ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

- 12.59 **Journal.**
- 13.25 **Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec J.-M. Le Pen, J. Cheminade, L. Jospin, E. Balladur (5 min chacun).
- 13.50 **Bourse.**
- 14.05 **Série : Inspecteur Derrick.**
- 14.55 **Série : L'Enquêteur.**
- 15.45 **Tiercé à Longchamp.**
- 16.05 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 4.45).
- 16.55 **Hommage solennel de la Nation à Pierre et Marie Curie.**
- 18.15 **Série : Sauvés par le gong.**
- 18.45 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
- 19.10 **Flash d'informations.**
- 19.15 **Studio Gabriel.**
- 19.55 **Coupe de l'America.**
- 19.58 **Journal.**
- 20.30 **Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** (et 9.20). Avec A. Laguiller, J. Chirac, D. Voynet, P. de Villiers, R. Hue (2 min chacun).
- 20.50 **Météo, Point route.**
- 20.55 **Magazine : Envoyé spécial.**
- 22.45 **Cinéma : Pas de printemps pour Marnie.** ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1964).
- 0.50 **Les Films Lumière.**
- 0.55 **Journal, Météo, Journal des courses.**
- 1.25 **Le Cercle de minuit.**
- 2.40 **Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec R. Hue, L. Jospin (15 min chacun).
- 3.30 **Programmes de nuit.**

FRANCE 3

- 13.35 **Magazine : Vincent à l'heure.**
- 14.50 **Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** (et 18.00). Avec A. Laguiller, J. Chirac, D. Voynet, P. de Villiers, R. Hue (2 min chacun).
- 15.10 **Documentaire : Loups de Galice et de Castille.**
- 15.35 **Série : Simon et Simon.**
- 16.30 **Les Minikeums.**
- 17.20 **Une pêche d'enfer.**
- 18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.** *Un mal imaginaire*, de Maxime Montel.
- 18.55 **Le 19-20 de l'information.** Invité : Robert Hue. A 19.09, Journal régional.
- 20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
- 20.31 **Tout le sport.**
- 20.40 **Keno.**
- 20.50 **Cinéma : Le Bon Roi Dagobert.** □ Film franco-italien de Dino Risi (1984).
- 22.45 **Météo et Journal.**
- 23.05 **Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec J.-M. Le Pen, J. Cheminade, L. Jospin, E. Balladur (5 min chacun).
- 23.40 ▶ **Les Dossiers de l'Histoire.** Arménie, entre mémoire et oubli.
- 0.35 **L'Heure du golf.**
- 1.05 **Musique Graffiti.** *Quatuor avec piano op. 47*, de Schuman, par le Quatuor de Cleveland, G. Sebok, piano (20 min).

M 6

- 13.25 **Série : L'Homme de fer.**
- 14.20 **Série : Jim Bergerac.**
- 15.10 **Musique : Boulevard des clips** (1.05, 6.05).
- 17.00 **Variétés : Hit Machine.**
- 17.30 **Série : Guillaume Tell.**
- 18.00 **Série : Nick Mancuso.**
- 18.54 **Six minutes première édition.**
- 19.00 **Série : Caraïbes offshore.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Madame est servie.**
- 20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier 1945 . le vote des femmes. *A la veille des élections présidentielles, l'histoire de la longue lutte des femmes pour obtenir ce droit qui fit d'elles des citoyennes à part entière*
- 20.50 **Cinéma : Les Saisons du plaisir.** □ Film français de Jean-Pierre Mocky (1988)
- 22.30 **Téléfilm : Un ami qui vous veut du mal.** De Bob Yari, avec Maxwell Caufield, Edward Albert.
- 0.10 **Magazine : Fréquenstar** (et 3.25).
- 2.30 **Rediffusions.** Turquie, géants et merveilles ; 4.20, Sports et découverte (2) ; 5.15, Culture pub ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

- 13.35 **Cinéma : Elles ne pensent qu'à ça.** ■ Film français de Charlotte Dubreuil (1993).
- 15.05 **Documentaire : L'Ecole du rêve du Japon.** De Kim Longinotto et Jano Williams.
- 15.50 **Surprises.**
- 16.00 **Cinéma : Sacré Robin des Bois.** □ Film américain de Mel Brooks (1993).
- 17.40 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** Faire la pluie et le beau temps [3].
- 18.05 **Canaille peluche.** Crocs malins.

— *EN CLAIR JUSQU'À 20.35* —

- 18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
- 18.40 **Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- 19.20 **Zérorama.**
- 19.55 **Les Guignols.**
- 20.30 **Le Journal du cinéma.**
- 20.35 **Cinéma : Loin des barbares.** ■ Film franco-italo-belge de Liria Bedeja (1993)
- 22.05 **Flash d'informations.**
- 22.15 **Cinéma : Mina Tannenbaum.** ■ Film français de Martine Dugowson (1993).
- 0.20 **Cinéma : Cœur sauvage.** □ Film américain de Tony Bill (1993, v.o.).
- 1.55 **Le Journal du hard.**
- 2.00 **Cinéma : Jalousies romaines.** Film franco-italien, classe X, d'Alex Perry (1994, 79 min).

LA CINQUIÈME

- 13.30 **Défi.** Photographe de guerre.
- 14.00 **L'Esprit du sport.** Avec Edouard-Jean Empain (rediff.).
- 15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Au fil des jours (rediff.) Langues : espagnol et anglais.
- 17.30 **Les Enfants de John.**
- 18.00 **Les Grands Châteaux d'Europe.**
- 18.30 **Le Monde des animaux.**

ARTE

- 19.00 **Magazine : Confetti.**
- 19.30 **Documentaire : Avoir vingt ans dans les petites villes.** De François Bon et Fabrice Cazeneuve.
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 ▶ **Soirée thématique : Arménie.** Proposée par Ursula Gauthier, avec Charles Aznavour.
- 20.41 **Documentaire : Anniversaire du génocide.** D'Yves Billy.
- 20.55 **Documentaire : Les Yeux neufs de l'Arménie.** D'Ursula Gaulthier et Michaela Watteaux.
- 21.45 **Aznavour pour l'Arménie.**
- 22.00 **Documentaire : Le Sang des montagnes.** Karabakh, six années de guerre, de Frédéric Tonolli.
- 22.40 **Entretien : Levon Ter-Petrossian.**
- 22.50 **Cinéma : Naapet.** ■■ Film arménien de Henrik Malian (1977, v.o.).
- 0.35 **Documentaire : La Deuxième Vie de Marlene.** De Christian et Matti Bauer (rediff.).
- 1.20 **Concert.** Marlene à Londres en 1972 (rediff.).
- 2.00 **Rencontre.** Catherine Destivelle et Jean-Pierre Rampal (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Jeux interdits. ■■■ Film français de René Clément (1951, N.). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Géopolis. Rediff. de France 2 du 26 mars. Invité : Pierre Terzian. 0.15 Tell quel. 0.45 Journal de France 3. Edition de Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.15 Iso Lo. De Mansour Sora Wade. 20.00 Lucky Morris. De Jean-Loup Martin. 20.30 Force brute. De Robert Kirk [10/65]. Bombes, roquettes et missiles. 21.15 Meurtre sur la côte d'Azur. D'Helen Jenkins. 22.05 BKW. De François Bertrand. 22.20 Les Fous de la Vierge. De Christian Passuello. 23.10 Les Très Riches Heures du Cadran breton. De Jean Kargayan et Thierry Le Nouvel. 23.50 Les Enfants de Millevaches. De Luc Leclerc du Sablon. 0.15 Ballenas. De Philippe Coyault (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 L'Enjeu. ■■ Film américain de Frank Capra (1948, N., v.o.). 23.00 Ecran total. 23.30 Concert : Mahler. Enregistré à la Philharmonie de Berlin en 1994 (110 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la « Mary-Morgane » ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Toute une vie. ■■ Film français de Claude Lelouch (1974). 22.20 Chronique du front. 22.25 Hairspray. ■ Film américain de John Waters (1987). 0.00 Souvenir (85 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Etre et ne pas être. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : Le Gerfaut (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. Warren G. 20.10 MCM mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM rock legends. Eric Clapton. 23.00 Radio mag. 23.30 Blah-Blah Groove. Niominka Bi. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 19.30 The Pulse. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. Invités : Tears for Fears. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live ! With PJ Harvey. Enregistré au Forum de Londres, en juin 1993. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 20.30 Eurosportnews (et 1.00). 21.00 Catch. 22.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : Demi-finales, matchs retour. 23.30 Football. En différé. Ligue des Champions : Demi-finales, matchs retour (90 min).

CINÉ CINÉFIL 18.40 La Folle Parade. ■ Film américain d'Henry King (1938, N., v.o.). 20.30 Paris la nuit. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1930, N.). 22.00 Sur les ailes de la danse. ■■ Film américain de George Stevens (1936, N., v.o.). 23.45 La Table aux crevés. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1951, N.). (90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Passion criminelle. □ Film américano-canadien de James Kaufman (1990). 20.30 Cow-Boy. ■ Film américain de Delmer Daves (1957). 22.00 Le Jeune Werther. ■■ Film français de Jacques Doillon (1992). 23.40 Le Bon et les méchants. ■■ Film français de Claude Lelouch (1975).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Sœur Chân Không (La Force de l'amour). 19.30 Perspectives scientifiques. La paranoïa. 4. Freud, Schreber, Lacan. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le pouvoir de la voix. 4. Bobby Mac Ferrin ou la voix pulsée. 20.30 Fiction. Elle aura tes yeux, de Carlos Semprun-Maura. 21.32 Profils perdus. Marcel Paul (1900-1982) (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants d'Hippocrate (3). 0.05 Du jour au lendemain

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Brahms, Emmanuel Ax, piano ; Le Sacre du printemps, de Stravinsky. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Œuvres de Brahms. Abenddämmerung op. 49 nº 5 ; Salamander op. 107 nº 2 ; Geheimnis op. 71 nº 3 ; Wir wandelten op. 96 nº 2 ; Der Gang zum Liebchen op. 48 nº 1 ; Ständchen op. 106 nº 1 ; Meerfahrt op. 96 nº 4 ; Mondenschein op 85 nº 2 ; Auf dem See op. 59 nº 2, Wie bist du, mein Königin op. 32 nº 9. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Le Procès Kastner, de Shapira, opéra électronique en treize scènes. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumann, Bruch, Schubert. 0.00 Tapage nocturne.

Les interventions à la radio

Radio J, 7 h 15 : Patrick Devedjian.
BFM 96.4, 7 h 35 : Jacques Chirac (« 3 décisions pour un président »).
Sud Radio 88.6, 7 h 47 Edouard Balladur.
RMC, 7 h 50 : Jean-Marie Le Pen (« La Politique autrement »).
RTL, 7 h 50 : Valéry Giscard d'Estaing. Thème : Le métier de président.
RCJ, 8 h 15 . Lionel Jospin (« L'Invité »).
RMC, 8 h 15 : Jacques Cheminade (« Crible »).
France-Inter, 8 h 20 : Dominique Voynet (« Questions par A + B »).
France-Info 105.5, 18 h 15 : Dominique Voynet (« L'Invité »)
RMC, 18 h 30 : Edouard Balladur (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Jacques Chirac(« Grand Jury spécial présidentielle »).
Europe 1, 19 heures : Jean-Marie Le Pen (« Le Club de la Presse »).
O'FM 99.9, 19 heures : François Léotard (« Grand O O'FM-*La Croix*, spécial présidentielle »).
France-Inter, 19 h 20 : Philippe de Villiers, en direct de Nice (« Le Téléphone sonne »).
O'FM 99.9, 19 h 30 : Jacques Cheminade (« Grand O O'FM-*La Croix*, spécial présidentielle »).

Le Monde
JEUDI 20 AVRIL 1995

Pauvres riches !

par Pierre Georges

CE N'EST PAS une sinécure d'être riche, vraiment riche à millions de dollars. Un vrai et permanent souci ! On n'a pas idée comme le riche vit mal son état, assis sur son compte en banque ou sa cassette, sur ses lingots ou ses actions.

Le vrai riche, et notamment le nouveau riche qui est au nouveau pauvre un cousin d'Amérique, se fait un sang d'encre. L'argent lui est un supplice par sa surabondance même. Qu'en faire, que faire, comment faire, quoi faire ? Rien ne sert d'être riche. Encore faut-il le rester ! Car ainsi va la fortune qu'elle s'encombre de ses revers, face et pile. Un mauvais placement, un coup de Bourse maladroit, une vie de patachon, un gestionnaire indélicat, que sait-on encore, trois pensions alimentaires, et voilà une richesse qui fond comme beurre au soleil.

Imagine-t-on ce qu'une telle précarité a de traumatisant ? Un pauvre a toutes ses chances de le rester. Un riche, tous les risques de ne pas le demeurer. Voilà pourquoi, aux États-Unis, pays qui ne lésine ni en matière de pauvreté ni en celle d'enrichissement-éclair, un journal vient de se créer, destiné à ceux qu'on serait tenté d'appeler les « pauvres riches ».

Ce journal a son titre, *More Than Money*. Il a sa fonction, répondre aux multiples tourments de ceux qui ont eu trop d'argent trop brutalement et ne s'en remettent pas. Il a sa clientèle enfin. Car le riche – et on est considéré comme tel aux États-Unis à partir du million de dollars – est une classe en plein boom. Et même en plein baby-boom. Les riches se ramassent à la pelle. Aux dernières nouvelles, deux millions d'Américains auraient ainsi franchi le seuil de l'angoisse. Pour dire la malédiction qui est leur, ces deux millions de citoyens, ce petit 1 % de la population, possèdent environ 40 % de la richesse nationale.

Cette société enviable, la plus inégalitaire des pays industrialisés, et devenant, selon les experts, *« de plus en plus inégalitaire, de plus en plus vite »*, méritait bien ce journal enviable. Il fut, à l'origine, l'œuvre d'un jeune homme, Allen Hancock. En 1988, alors qu'il n'avait pas vingt-deux ans, le malheureux garçon, sans préparation psychologique particulière, reçut un choc. Grand-papa, qui faisait dans le pétrole, vint à mourir et à lui léguer, sans préavis, 500 000 dollars. Cela ne suffit pas à en faire un vrai riche à l'aune du million tout rond, mais une sorte de demi-riche.

Demi-riche et héritier, enfin les ennuis commençaient ! Allen Hancock passa par toutes les transes du nouveau fortuné. Il lui fallut tout apprendre, tout prévoir, tout déjouer. Il lui fallut durer. L'expérience, cruelle mais profitable, lui donna à réfléchir. Et s'il en faisait bénéficier les autres, ses compagnons de fortune, les trop nantis, les damnés du dollar, les trop riches pour être heureux ?

Un peu comme on s'administre à soi-même une médecine ou un calmant, Allen Hancock inventa donc *More Than Money*. Il eut l'élégance d'en faire une publication à but non lucratif. Dommage, elle fait désormais un tabac ! Tant sont nombreux ceux qui ont de vrais soucis d'argent.

Le PS et le PCF de Paris vont présenter des listes communes pour les municipales

ENTRE la trêve pascale et le premier tour de l'élection présidentielle, les socialistes et les communistes parisiens sont parvenus à un accord pour des listes communes aux élections municipales. Dans un communiqué publié mardi 18 avril, *« les fédérations de Paris du PS et du PC lancent un appel à un vaste rassemblement, dès le premier tour, de toutes les forces progressistes et citoyennes de cette ville (...) pour construire une alternative à la politique conservatrice menée par la majorité RPR-UDF depuis dix-huit ans »*.

Cela fait plusieurs mois que les représentants des différentes composantes de l'opposition à Jacques Chirac se rencontrent, appellent à l'union et... marchandent leur place sur les listes. Le PS, le PC, le Mouvement des citoyens (MDC), les écologistes et les représentants de plusieurs associations cherchent, chacun à sa façon, comment tirer le meilleur parti des élections municipales des 11 et 18 juin. L'hypothèse – probable – que c'est un autre que M. Chirac qui conduira la liste de la majorité et que les divisions de la droite la desserviront, rend la gauche optimiste sur la possibilité de gagner des sièges au Conseil de Paris, voire des mairies d'arrondissement. Jacques Toubon a renouvelé dans *Le Parisien* daté du 19 avril son intention de succéder à M. Chirac.

A la fin du mois de septembre, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a lancé la campagne en présentant les grandes lignes de la *« nouvelle donne »* que les socialistes veulent proposer aux Parisiens. Depuis, une vingtaine de réunions publiques se sont tenues à l'occasion desquelles ont été abordées les questions de la démocratie dans la capitale, des transports, de l'urbanisme, de la santé, de l'exclusion, de la pollution et du sida.

ACTION SUR LE TERRAIN

Dans le même temps, les socialistes ont fait émerger quelques personnalités issues de la société civile qui leur apportent leur soutien : l'ancien syndicaliste policier Bertrand Deleplace dans le 19[e] arrondissemnt de Paris, David Assouline, ancien responsable étudiant, et Mohand Moussaoui, un commissaire à la retraite, dans le 20[e] arrondissement; une militante féministe et un opposant à la ZAC Seine-Rive gauche devraient rejoindre les socialistes dans le 13[e] arrondissemnt. Dans plusieurs autres – les 14[e] et 20[e] notamment –, ils ont distribué des questionnaires pour connaître les souhaits des habitants. Cette action menée sur le terrain n'a pas empêché les rencontres entre les hommes d'appareil : notamment avec les responsables du PCF, qui eux aussi prônaient l'union au premier tour et revendiquaient trois sièges au Conseil de Paris. Ils semblent avoir été exaucés au profit de Gisèle Moreau dans le 13[e], Henri Malberg dans le 20[e] et Michel Turoman dans le 19[e].

Les choses se passent moins bien avec Georges Sarre, ancien président du groupe socialiste, qui a été suivi au MDC par deux autres conseillers. Tout en flirtant avec les écologistes et les associations avec lesquelles il organise réunions et débats, Georges Sarre négocie avec ses anciens amis socialistes. Il tente de les convaincre de sa représentativité, qu'il estime à trois sièges susceptibles d'être gagnés à coup sûr. Les socialistes rechignent et lui proposent des places à conquérir, notamment dans les 12[e] et 14[e] arrondissements. *« Cela ne s'appelle pas créer les conditions favorables à un rassemblement*, proteste M. Sarre. *Je ne resterai pas immobile et je prendrai une initiative pour une vraie dynamique de l'union. »*

Il peut éventuellement se tourner vers les associations et les écologistes, mais les premières, nombreuses à Paris, ont plutôt l'intention de rester en dehors du jeu ; elles estiment en effet que l'arrimage à un parti politique pourrait nuire à leur image et à leur capacité d'intervention. Quant aux seconds, la majorité d'entre eux semblent être d'accord pour présenter des listes au premier tour. Ils devraient en annoncer la composition après l'élection présidentielle.

Françoise Chirot

Un silence regrettable

LE MONDE se veut un journal de référence. Cette ambition n'en fait pas pour autant un quotidien fade, sans convictions ni engagements. Elle se traduit d'abord par le souci d'offrir à ses lecteurs une information complète, honnête et équitable, afin qu'ils puissent se forger leur opinion sans être pour autant conduits à partager celles qui s'expriment dans nos colonnes.

EDITORIAL

C'est dans cet esprit que, dans les premiers jours du mois d'avril, nous avons proposé à tous les candidats à l'élection présidentielle, sans exception, de répondre à nos questions avant le premier tour. Malgré leur emploi du temps chargé, leurs réunions électorales et leurs déplacements en province, tous ont répondu à notre appel. Tous, sauf un.

A partir de ses éditions du 11 avril, *Le Monde* a donc successivement publié des entretiens avec Jean-Marie Le Pen, Jacques Cheminade, Dominique Voynet, Philippe de Villiers, Robert Hue, Arlette Laguiller et Edouard Balladur. Dans notre édition du jeudi 20 avril, datée 21, nous publierons les réponses de Lionel Jospin. Dans celle de ce jour, datée 20 avril, nous devions publier celles de Jacques Chirac. Nos lecteurs en seront privés, Jacques Chirac nous ayant fait savoir qu'il ne pouvait, faute de temps, accorder un entretien au *Monde*.

C'est évidemment son droit. Tout au plus pouvons-nous regretter ce silence qui ne nous est pas imputable. Et cela d'autant moins qu'en janvier, à un moment où la candidature de Jacques Chirac était reléguée dans les profondeurs des sondages, *Le Monde* avait publié, en exclusivité, des extraits de son livre-manifeste *La France pour tous*, accompagnés d'un point de vue du candidat Chirac, le jour même du lancement du nouveau *Monde*. Puis nos colonnes ont été, comme il est normal, largement ouvertes aux débats qu'ont notamment animés, du côté de M. Chirac, aussi bien Philippe Séguin qu'Alain Juppé.

L'attitude du maire de Paris est donc surprenante. A moins qu'il ne faille la rapprocher de notre refus de toute complaisance lorsqu'il s'est agi de rendre compte, soit par nous-mêmes, soit à la suite des révélations du *Canard enchaîné*, de certains aspects controversés du patrimoine du candidat, comme nous l'avions fait pour celui de son rival, Edouard Balladur.

Faut-il considérer que, de tous les médias, *Le Monde* serait le seul dont Jacques Chirac redouterait d'affronter les questions ? Si tel était le cas, nous n'aurions qu'à nous féliciter – et nos lecteurs avec nous – de cet hommage.

J.-M. C.

Attentat contre le chef de l'opposition espagnole

MADRID
de notre correspondant

Une voiture piégée a explosé, mercredi 19 avril, peu après 8heures du matin, à Madrid, blessant légèrement le président du Parti populaire (PP, conservateur), José Maria Aznar. L'attentat, attribué à l'ETA, visait directement, selon les responsables du PP, le dirigeant de la principale formation de l'opposition. La déflagration, sans doute provoquée par une commande à distance, s'est en effet produite au moment même où passait le véhicule, heureusement fortement blindé, de M. Aznar.

L'explosion s'est produite à proximité d'une maternité, dont les bébés ont été immédiatement évacués dans la crainte d'un second attentat. Selon un premier bilan, treize personnes ont été blessés pour la plupart des passants et l'une d'entre elle est dans un état jugé critique. Une heure après la déflagration, une autre voiture a explosé à proximité de la gare de Chamartin sans faire de victimes. Il s'agit vraisemblablement de la destruction par les membres du commando du véhicule utilisé pour fuir afin de faire disparaitre les indices.

Cet attentat manqué contre celui qui est considéré comme un des plus probables successeurs de Felipe Gonzalez survient trois mois après l'assassinat d'une balle dans la nuque, le 23 janvier, à San Sebastian, du président du Parti populaire de la province basque de Guipuzcoa. Après cet attentat, l'ETA avait clairement indiqué que les hommes politiques n'étaient plus à l'abri d'attentats.

M. B-R.

Assassinat au Pakistan d'un enfant-esclave

IQBAL MASIH ne témoignera plus sur les épouvantables conditions de travail qui sont imposées à des milliers d'enfants pakistanais. Il a été assassiné, dimanche 16 avril, dans son village de Muritqe, situé à trente cinq kilomètres de Lahore, alors qu'il se promenait en vélo en compagnie de deux camarades. Il avait douze ans. Iqbal devait être un gamin dangereux puisqu'il avait reçu, ces derniers mois, de multiples menaces de morts de la part de *« la mafia de l'industrie du tapis »*, selon la formule de Ehsan Ullah Khan, le président d'un *« Front de libération »* contre le travail forcé des enfants. Il avait aussi contre lui le fait d'être chrétien dans une région où les extrémistes musulmans tiennent le haut du pavé : condamnés à mort pour *« propos blasphématoires »*, un père et son fils, tous deux chrétiens, avaient été grâciés en février.

Iqbal avait été vendu par ses parents à l'âge de quatre ans pour seize dollars américains. Jusqu'à l'âge de dix ans, il s'est échiné à tisser des tapis avec ses petits doigts agiles. Son salaire avait été fixé par le patron à un roupie par jour. Quand Ehsan Ullah Khan l'a découvert, lors d'une tournée de sensibilisation dans les villages, il était blotti dans le recoin de la salle de réunion, effrayé. *« C'est comme s'il essayait de disparaître »*, a déclaré M. Khan à l'agence Associated Press. Son visage était émacié et son souffle asthmatique était celui d'un vieillard.

Mais Iqbal ne disparaîtra pas. Bien au contraire, la rencontre avec M. Khan le métamorphose en pélerin de la cause des enfants-esclaves. *« Il était courageux, vous ne pouvez pas imaginer »*, dit de lui son parrain en militantisme. On le voit sillonner les capitales étrangères afin d'alerter l'opinion internationale sur le martyr enduré par les six millions d'enfants du Pakistan qui partage son sort. En novembre, il témoigne à Stockholm, en Suède. Un mois plus tard, la firme américaine Reebok lui remet, à Boston, un prix (*« la jeunesse en action »*) de 15.000 dollars (75.000 francs) avec lesquels il promet de construire une école. Il confesse à cette occasion qu'il souhaiterait devenir avocat.

Sa croisade finit par produire des effets dans son propre pays. Soumis à la pression internationale, le gouvernement d'Islamabad décide de fermer des dizaines de fabriques de tapis, notamment dans la région de Lahore. C'en était décidément trop pour la *« mafia du tapis »*. *« Je n'ai pas peur de mon patron*, avait dit Iqbal, *c'est lui qui a peur de moi »*. Si peur que cette mafia a préférer supprimer cet empêcheur de tisser en rond.

F. B.

DANS LA PRESSE

Bosnie et campagne électorale

THE GUARDIAN

La Bosnie a été la première question de politique étrangère à avoir un impact sur cette élection (...) et les espoirs de M. Balladur d'améliorer son image par une action décisive reposent sur la réaction du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui devait s'entretenir hier avec M. Juppé. Mais la crédibilité politique personnelle de celui-ci était également engagée, dans la mesure où il est le principal conseiller de M. Chirac, rival de M. Balladur au RPR (...) Si les assassinats [des deux « casques bleus »] étaient un acte politique visant à troubler l'élection en France et à dévoiler un manque de consensus, ils ont eu un effet immédiat.

Paul Webster

LE FIGARO

Le retrait, dont on cherche à rendre la menace crédible, n'est pas vraiment souhaité : il entraînerait une levée de l'embargo sur les armes et l'embrasement général de la Bosnie (...) Les autres options n'offrent guère plus de marge. L'usage du droit de riposte en cas d'attaques contre les « casques bleus », suggéré dimanche par Jacques Chirac, reste à double tranchant : il pourrait entraîner la « mission de paix » dans une escalade guerrière. Les *« initiatives diplomatiques »* n'ont rien donné jusqu'ici, pas plus que les tentatives de *« fermeté vis-à-vis des Serbes »* que prône Lionel Jospin. Le gouvernement vient pourtant de s'engager dans ces trois directions à la fois. Le temps qu'elles prouvent leur inefficacité, un nouveau président aura hérité du dossier.

Philippe Gélie

■ **JAPON** : une mystérieuse intoxication est survenue, mercredi 19 avril, en milieu de journée, dans des trains au Japon. Une centaine de personnes qui souffraient de brûlures aux yeux et d'irritation de la gorge ont été placées en observation dans les hôpitaux. Les faits se sont produits à la gare de Yokohama et dans un train de la ligne Keihin Tohoku aux gares de Kannai et d'Ishikawa-cho, ainsi qu'à la gare de Shibuya à Tokyo. – *(Corresp.)*

SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le mercredi 19 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16225,10	−0,49	−16,96
Honk Kong index	8644,97	−0,20	+5,54

Tokyo : Nikkei sur 3 mois

18752,90 / 17910 / 17067,10 / 16224,20 / 15381,30 — 24 janv. / 6 mars / 19 avril — 16225,10

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/04	Var. en % 13/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1855,70	−1,35	−1,35
Londres FT 100	3194,50	−0,45	+4,20
Zurich	1195,46	−0,50	−3,61
Milan MIB 30	965	+0,42	−5,65
Francfort Dax 30	1965,29	−1,07	−6,70
Bruxelles	1361,73	−0,34	−2
Suisse SBS	1006,72	−0,40	−3,02
Madrid Iber 35	276,35	−0,74	−3,03
Amsterdam CBS	272	−0,37	−2,15

DEMAIN dans « Le Monde »

JACQUES CHEMINADE, LE « COMMANDANT ZÉRO » DE LYNDON LAROUCHE : proche de l'homme d'affaire américain emprisonné cinq ans pour fraude, M. Cheminade se présente comme gaulliste et comme admirateur de Jaurès.

Tirage du *Monde* daté mercredi 19 avril 1995 : 491 891 exemplaires

هكذا من الأصل